

Le Sault et les journaux

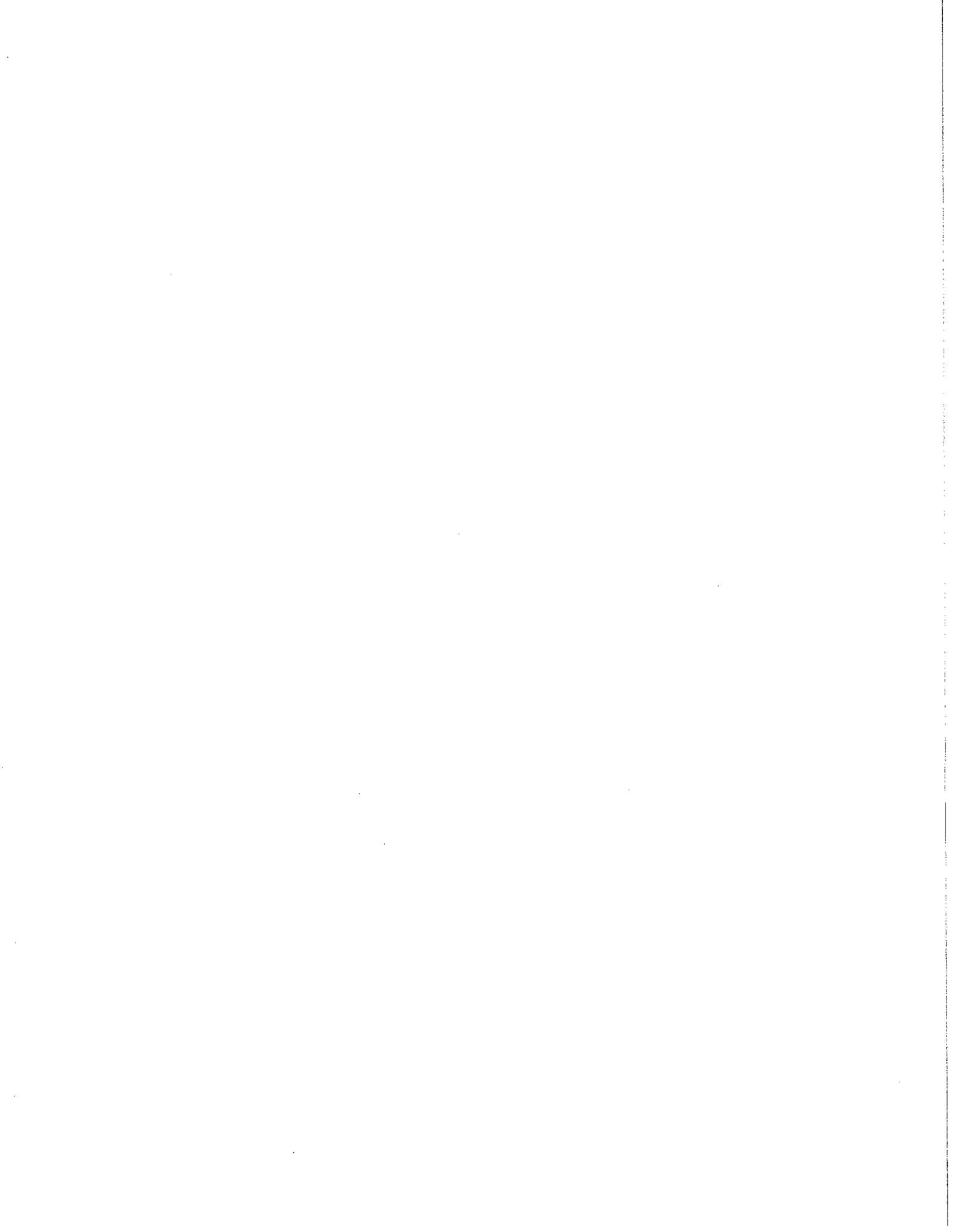
1880-1942

René TELLIER

**Le Sault
et les
journaux**

1880-1942

**René
TELLIER**

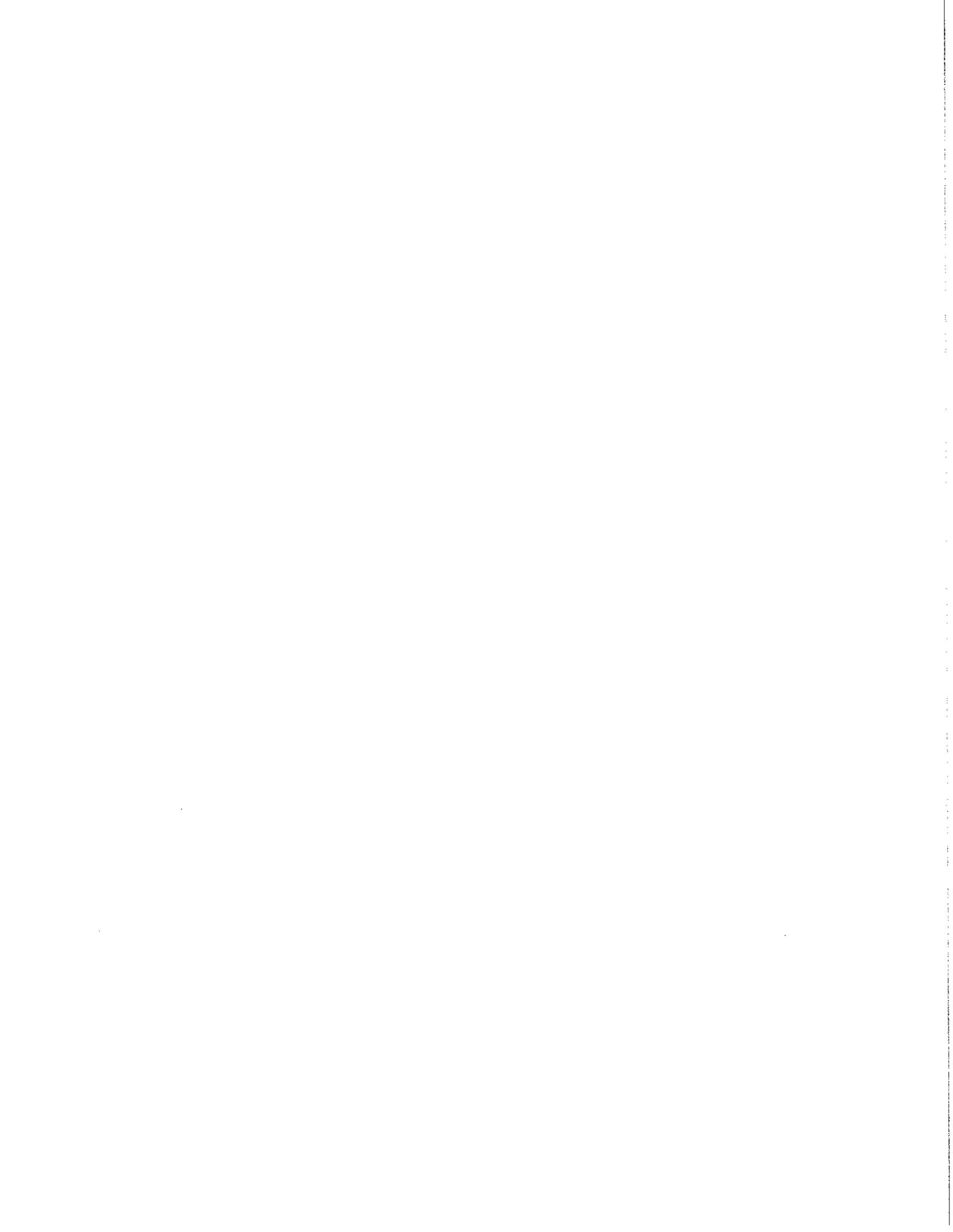


Le Saut et

les journaux

1880 - 1942

((publié par l'auteur, René Tellier



Préface

"Je suis un éducateur né, je fais la leçon. J'ai plaisir à redresser les torts.
 "Ne pas réagir devant des faussetés sous prétexte de ne pas déplaire? Non!
 "Je dis ce que je pense." Jacques Henripin

Les journaux et les revues ont souvent parlé du Sault-au-Récollet, ce joli coin de villégiature cher aux gens de Montréal au siècle dernier et au début du 20^e siècle.

Souvent de simples potins, comme l'avis de la naissance de l'auteur en 1921, parfois des drames comme *l'incendie de 1929* où les jeunes filles du Sault, qui avaient toutes été élèves des Dames du Sacré-Coeur, au couvent ou à l'externat Sainte-Sophie, ont vu en quelques heures détruire le couvent; ou comme *le feu du moulin en 1915* qui jetait de nombreux pères de famille au chômage; parfois de faits cocasses comme *l'équipée de Joseph Prévost*, marguillier, qui dut partir à l'aube, avec sa jument quérir en bas de la ville, le nouvel évêque, Mgr Racicot, en 1905 ou l'attaque du boucher Scott en 1919. Notons de quel respect on entourait *Sa Grandeur* l'archevêque à l'époque; comment une grande partie de la ville a cessé toute activité à *la mort de Mgr Bourget*, en 1885; puis, en lisant les discours prononcés le jour de la Saint-Jean, on se rend compte que nous ne sommes guère plus avancés qu'au début du siècle, que les mêmes mots de *tolérance*, de *défense du français* sont sur les lèvres des orateurs; finalement que penser du discours chez nous *d'Henri Bourassa*, le 4 juillet 1920 ou de la fameuse découverte du vicaire Charron en 1924?

Puissiez-vous trouver grand intérêt à explorer tout ce passé qu'un long travail de recherche dans l'Almanach de Saint-François, le Bulletin des Recherches Historiques, l'Étendard, La Minerve, les Mélanges religieux, le Monde, le Monde Illustré, la Patrie, la Presse, la Revue du Tiers-Ordre, la Semaine Religieuse de Montréal, etc., permet de faire revivre à certains ou de faire connaître à d'autres.

L'auteur



The Catalogue of Map in Canada, 1500-1910 Holmden, p. 600

Sault aux Recollets (year 1763)

So called from a Recollet who was cast away coming down this River in a canoe it extends about two leagues along the River des Prairies, upon a depth of one, this place was formerly inhabited by Savages who removed from hence to the lac des Deux Montagnes.

Families, 111 Men able to bear arms, 105

Sault-au-Récollet (année 1763)

Ainsi appelé d'un Récollet qui a fait naufrage en descendant cette rivière en canot, la paroisse s'étend sur environ deux lieues le long de la rivière des Prairies, et d'une largeur d'une lieue, cette place fut antérieurement habitée par des "Sauvages" qui furent transportés plus tard au lac des Deux-Montagnes.

Familles: 111 Hommes en état de porter les armes:105

Municipalités et paroisses de la province de Québec

C.É. Deschamps 1896 (page 336)

Municipalité du Sault-au-Récollet étant La paroisse de la Visitation

Proclamation du 3 janvier 1845

Sera bornée comme suit savoir: au nord-est, par la ligne nord-est des terres de Noël Papineau, Jean-Baptiste Pépín, des représentants de Benjamin Truteau et de Basile Vanier; à l'est par le ruisseau des Prairies et la ligne circulaire des terres de Julien Durand dit Desmarçais; au sud-est, par la profondeur des terres au sud-est de la Côte Saint-Michel, jusqu'à une certaine terre de François Jany dit Nano et de celle du domaine actuel des dits seigneurs de l'Île de Montréal; de là, courant sud-ouest, le long de la profondeur des terres situées sur la rivière Trent, jusqu'à la terre de François Cousineau, inclusivement; de là vers l'ouest, le long de la ligne sud-ouest de la dite terre de François Cousineau jusqu'à la rivière; à l'ouest, et au nord-ouest, par cette partie de la rivière des Outaouais comme et distinguée sous le nom de rivière des Prairies, y comprises toutes les îles situées vis-à-vis les dites limites de la dite paroisse de la Visitation du Sault-au-Récollet.

et proclamation du 18 juin 1845 (sic)

Moins: Cette partie comprise dans St-Léonard de Port-Maurice par proclamation du 7 avril 1886

Moins: Cette partie annexée à St-Léonard de Port-Maurice, par proclamation du 31 mai 1887

Moins: Les limites du village de la côte St-Louis, par proclamation du 20 octobre 1846.

Idem (page 1113)

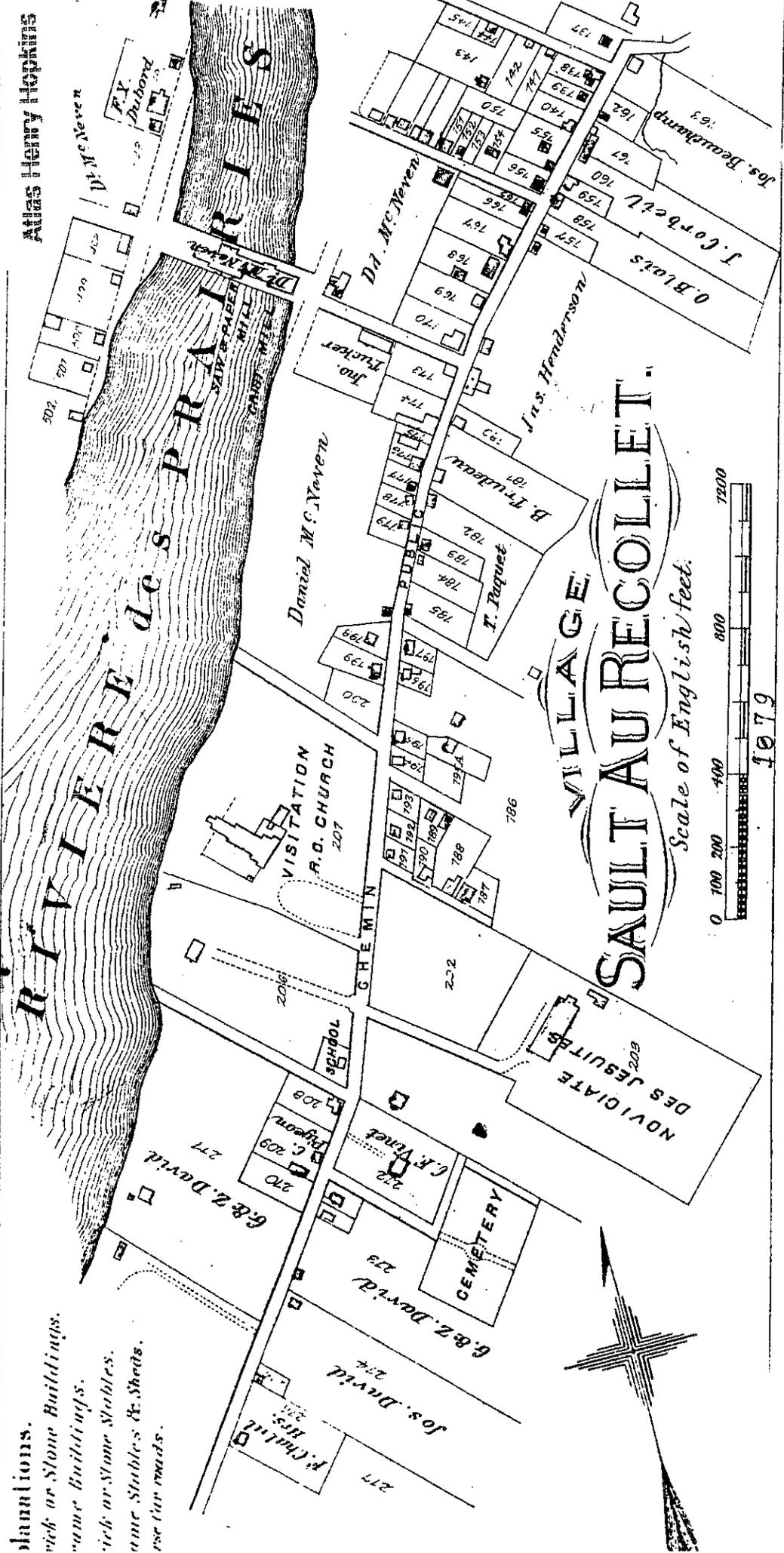
Paroisse de la Visitation du Sault-au-Récollet

Les limites pour fins paroissiales et municipales étant les mêmes, voir proclamation même date page 336

Moins: Cette partie comprise dans St-Léonard de Port-Maurice par proclamation du 7 avril 1886

Moins: Cette partie annexée à St-Léonard de Port-Maurice, par proclamation du 31 mai 1887.

Le village du Sault-au-Récollet en 1879



Bananions.
 Wick or Stone Buildings.
 Stone Buildings.
 Wick or Stone Stables.
 Stone Stables & Sheds.
 Use for roads.

Parish

SAULT AU RECOLLET

1879

Scale 31,200 of 1 mile



La paroisse du Sault-au-Récollet en 1879

La Minerve, mai 1830

Avis. _ Toute personne qui a un bon cheval et qui désire le pousser au trot ou au
lambre (*à l'amble*) dans l'espace de dix arpents, pourra se rendre au Sault-au-
Récollet, d'ici à la fin de mai, pour faire une Gageure de CINQ LOUIS.

Stanislas David, capt.

Sault-au-Récollet, 13 mai 1830

Mélanges Religieux, 29 novembre 1850

Au clergé,

**Un orgue de forme gothique qui a 19 pieds de haut, 12 de large et 7
pieds en profondeur.**

Avec 20 variations du jeu musical.

Grand orgue

Diapason double au-dessous du G G G

Diapason ouvert

Diapason d'arrêt

Dulciana principal

les 12^e et 15^e positions du Sesquialtra et de la cornette

orgue de chœur en diapason d'arrêt et fluté

orgue à crescendo avec diapason d'arrêt

**Dulciana principal, flute, trompette, haut-bois, trémolo et deux
étouffoirs juxtaposés.**

S'adresser à Samuel R. Warren

10 rue St-Joseph

Montréal

*Le premier orgue à la Visitation était un orgue Warren qui devait
ressembler à celui décrit plus haut*

La Revue de Montréal, 1877 (pages 164 et 170)

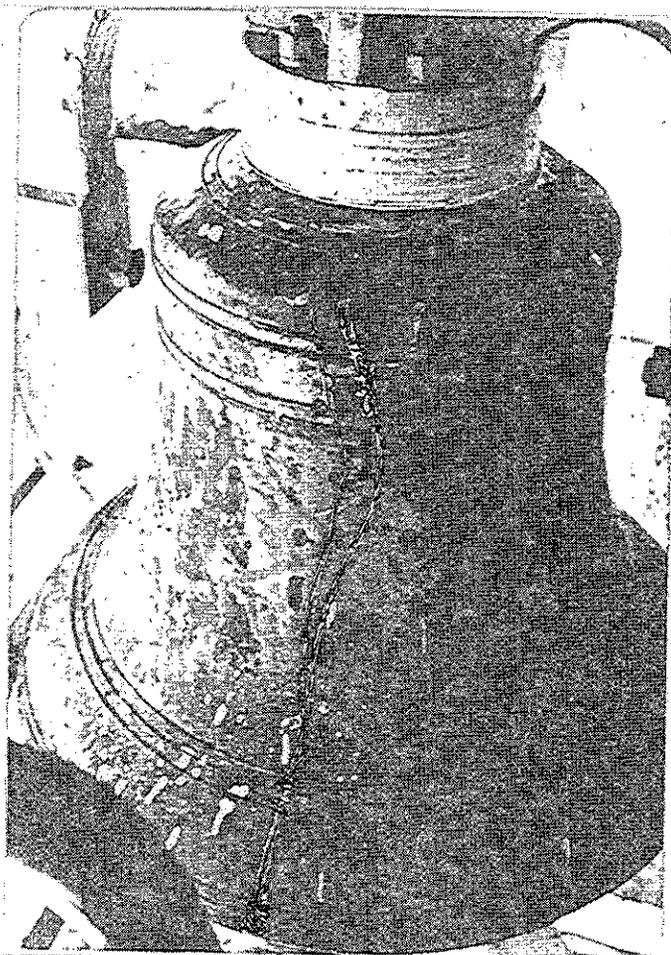
H. Anthelme Verreau, Ptre.

Au sujet des Relations: "C'est un fait bien étonnant que dans l'espace de quarante ans, il ne se soit presque pas élevé de réclamation importante contre la véracité des Relations. M. Dollier de Casson, par exemple, se plaint dans son *Histoire de Montréal* p. 101, que son nom a été défiguré dans la Relation de 1666, ce qui est vrai.

Le P. Le Clercq, *Etablissement de la Foi*, se renferme dans des reproches généraux. L'occasion aurait été bonne cependant pour son but, qui était d'accuser les Jésuites. ..."

Au sujet du bref de Clément X qui interdit aux missionnaires la publication d'ouvrages relatant leurs oeuvres: "Les Jésuites se soumièrent humblement et simplement, et ils se turent quand on prit occasion de leur obéissance pour les insulter. Le P. Le Clercq, qui écrivait en 1691: "Les commerces plus fréquents et plus ouverts avec la France ont fait disparaître ce nombre prodigieux de convertis, aussi bien que les Relations que l'on a cessé de donner au public désabusé de pareilles fictions (p. 545)," le P. Le Clercq, dis-je, devait savoir quelle était la cause du silence des PP. Jésuites, silence qu'il aurait peut-être dû imiter. Notre curiosité y aurait perdu passablement, il est vrai.

On cite le Père Chrestien Le Clercq
aux pages 29-37-39-43-57-149-183-
194-197-234-235-238-241 et 243



La cloche Joseph-Ignace (1880)

1043 livres

La Minerve, mercredi 18 août 1880

Sault-au-Récollet

Jeudi, 19 courant, aura lieu, dans la paroisse du Sault-au-Récollet, la bénédiction de trois magnifiques cloches arrivées dernièrement pour l'usage de cette église. Cette cérémonie, toujours belle, commencera à neuf heures et demie et sera très imposante vu que l'éclat en sera rehaussé par la présence de trois évêques et d'un grand nombre de messieurs du clergé.

La Minerve, samedi 21 août 1880

Cérémonie religieuse

Il y a eu belle fête hier (19 août) dans l'église de la paroisse du Sault-au-Récollet et ceux qui ont eu l'avantage d'en être les témoins en garderont un long souvenir.

Trois cloches, d'un poids considérable, ont été récemment achetées du produit de la générosité des citoyens de cette riche localité, et hier, par le ministère de trois évêques, en présence d'un clergé nombreux et d'un grand concours de citoyens, s'accomplissait la cérémonie toujours si imposante de leur baptême.

L'église avait été richement décorée pour l'occasion. Les cloches étaient suspendues à une forte charpente artistement recouverte de verdure et de draperies et placées au milieu du chœur.

A 9½ heures, Leurs Grandeurs Mgr l'évêque de Montréal (Mgr Fabre), Mgr l'archevêque de Martianopolis (Mgr Bourget) et Mgr l'Évêque d'Ottawa (Mgr Duhamel), suivis du clergé firent leur entrée solennelle au chœur et assistèrent à la messe dite par le Révd Messire Lajoie, V. F.

A l'issue de la messe eut lieu le sermon de circonstance prêché par M. l'abbé Lauzon, chapelain de l'hospice Ste. Marie. C'est un morceau de haute éloquence sacrée digne sous tous rapports de l'occasion; la reproduction seule pourrait en donner une idée exacte.

Après le sermon, les trois prélats revêtirent leurs ornements épiscopaux, pour procéder aux cérémonies de la bénédiction des cloches.

Ce fut une cause d'émotion bien vive pour les assistants que de voir reparaître sous les insignes sacrés du pontificat la douce et vénérable figure de l'ancien évêque de Montréal (Mgr Bourget), dont le souvenir est toujours si cher à ses anciens diocésains.

Le Sault-au-Récollet a bien lieu de se réjouir du privilège qui lui a été accordé de pouvoir fournir une retraite à celui que tant d'autres paroisses eussent été heureuses de posséder dans leur sein.

La bénédiction se termina par la formalité indispensable de l'essai des cloches; pendant près d'une demi-heure elles carillonnèrent grâce à la générosité des citoyens présents, qui venaient déposer leurs abondantes offrandes.

Un magnifique dîner, préparé par les soins des Dames Religieuses (de la Miséricorde ou du Sacré-Coeur ?), fut le couronnement de cette fête.

Outre les vénérables prélats et autres prêtres que nous avons déjà nommés, on remarquait la présence des membres du clergé dont les noms suivent: RR. PP. Arist. Brien, Fab. Perrault, L.J. Guyon, Jules Piché, Alf. Dupuis, M. Lavallée, St. V. de Paul, Jos Dequoy, J. Gratton, Narcisse Trudel, J.B. Charbonneau, L.J. Lauzon, M. Lapalme, J.H. Lecourt, proc. Ste. Thérèse, J.G. Godin, École Normale, E.A Lafrenière, R. Bonin, St. J.Bte, F. Dupuis, J.A. Vaillant, M. Plamondon, Père Casseau, S.J., M. Vignon, M. Tassé, Ste Scholastique, P.D. Lajoie, S.P. etc., etc.

Les trois cloches ont reçu les noms suivants:

Maria Leo, pesant 1300 livres

Joseph Ignatius, pesant 1043 livres

Edouardus Felix, pesant 815 livres

Nous donnons maintenant la liste des parrains et marraines:

M. et madame Alphonse Desjardins (*homonyme du fondateur des Caisses*)

Révérénd M. Dagenais, curé de Contrecoeur

M. Brousseau, maire et Dlle Brousseau

Dr Chopin M. D. et sa dame

M. Fabien Vinet et sa dame

M. John Tucker et sa dame

M. J.B. Turcot et sa dame

M. Basile Pesant et sa dame

M. Joseph Lapierre et sa dame

M. Joseph Gagnon et sa dame

M. Antoine Lorrain et sa dame

M. Onésime Collerette et sa dame

M. François Brunet et sa dame

M. Paul Daigneault et sa dame

M. Félix Pépin et sa dame.

Nous devons ajouter que le mérite du succès de cette fête revient en grande partie au Rév. Messire Rochette (*le curé*) qui en a été l'organisateur et y a contribué pour une bonne part.

L'Étendard, lundi 8 juin 1885

Mgr Bourget à la dernière extrémité

Hier matin vers les dix heures s'est répandu par la ville la douloureuse nouvelle que le saint Archevêque Bourget était de nouveau dangereusement malade.

Au prône de la messe de dix heures, M. le curé de Notre-Dame a recommandé le vénérable octogénaire aux prières de ses anciens diocésains, et annoncé en même temps que Sa Grandeur Mgr de Montréal était parti en toute hâte pour la résidence St Janvier.

Sa Grandeur devait présider à la procession du T.S. Sacrement. Comme un devoir impérieux l'appelait auprès de son illustre prédécesseur, et que d'ailleurs le mauvais temps avait fait remettre la procession à l'après-midi, M. le curé espérait que Mgr serait revenu à temps pour relever de sa présence la grande solennité du jour, — ce qui a eu lieu.

Dans l'après-midi, nous avons reçu de St Janvier la lettre suivante, qui dans son triste laconisme a confirmé les pénibles nouvelles du matin.

Résidence St Janvier

Sault-au-Récollet, le 7 juin 1885

Honorable Monsieur,

J'ai à vous apprendre une bien triste nouvelle. Monseigneur Bourget est si mal depuis la nuit dernière, qu'il n'y a, pour ainsi dire, plus d'espérance de rétablissement. Son médecin ordinaire (le Dr Chopin) voyant un changement si subit et si extraordinaire, témoigna le désir de se rencontrer avec d'autres confrères pour une consultation. Aussitôt on manda les Docteurs Hingston, Rottot et Brunelle qui se sont accordés à dire que le cas est des plus graves et qu'il n'y a peu ou plutôt point d'espérance de rétablissement.

A St Janvier

Notre directeur s'est, immédiatement après la procession du T. S. Sacrement, rendu hier au Sault-au-Récollet, pour se procurer le bonheur de pouvoir solliciter une bénédiction, la dernière peut-être, de Sa Grandeur, Mgr Bourget et pour recueillir en même temps, sur l'état de l'illustre malade, toutes les informations qui pourraient être de quelque intérêt pour nos lecteurs.

La dernière grande maladie de Monseigneur avait considérablement affaibli Sa constitution et l'état de santé dont il avait joui depuis n'était que relatif.

Sa Grandeur souffrait continuellement, bien qu'elle put vaquer à ses exercices ordinaires, et les bonnes soeurs qui le soignaient depuis vingt ans, constataient qu'il s'affaiblissait insensiblement. Depuis huit jours, les douleurs étaient plus continues surtout plus aiguës et l'affaiblissement plus marqué.

Cependant Sa Grandeur conservait une lucidité d'esprit remarquable et ne cessait d'exciter l'admiration par l'activité vraiment extraordinaire qu'il déployait dans l'accomplissement des nombreuses pratiques de piété, la réception d'une multitude de visiteurs prodiguant à des centaines l'aumône de ses sages et paternelles décisions

Samedi après-midi, il a fait sa promenade ordinaire accompagné du Revd M. Perrault, ancien curé de Ste Geneviève. Il paraissait assez bien au commencement de cette promenade. "Marchons donc un peu" avait-il dit d'abord. Et tout en parcourant les vastes balcons qui entourent la villa St Janvier, il annonçait sa fin prochaine, et comme toujours d'ailleurs, provoquait l'admiration de ses interlocuteurs par la grandeur de ses pensées et la sainteté de ses aspirations.

Nous résumerons de notre mieux ces conversations. Au bout d'un quart d'heure, Sa Grandeur parut souffrante.

M. Perrault en ayant fait la remarque, il dit: "En effet, je souffre; vous allez avoir la bonté de m'excuser" et il entra pour s'appliquer le pansement dont il avait besoin.

Au bout d'une demi-heure, M. Perrault alla lui faire sa lecture spirituelle. Cette lecture, une épître de St Paul aux Colossiens, provoqua de sa part les plus édifiantes réflexions.

Vers les huit heures du soir, les trois vénérables prêtres qui partagent sa retraite étant au Salut du Saint Sacrement, Monseigneur se tenait dans un profond recueillement sur le balcon qui fait face à l'église paroissiale. Comme le temps était un peu froid, ses gardes-malades l'invitèrent à rentrer.

"Oh laissez-moi, dit-il avec effusion, j'assiste d'ici au Salut du Très Saint Sacrement."

Il entra au bout d'un quart d'heure et se coucha mais ne put dormir. Il paraissait d'un instant à l'autre de plus en plus souffrant.

Passé onze heures, les douleurs devinrent très aiguës et au bout de quelques instants on envoya chercher son médecin ordinaire, M. le Docteur Chopin qui arriva sur les lieux vers les deux heures. Le docteur est resté auprès de lui et a constaté que le mal faisait de terribles progrès. Les douleurs du malade étaient atroces. Monseigneur exprima le désir de recevoir le Saint-Viatique et l'extrême onction. A cinq heures du matin, son confesseur ordinaire, le révérend Père Charraux de la Compagnie de Jésus, supérieur du Noviciat du Sault-au-Récollet et Père-maître des novices, est venu lui apporter la Sainte-communion. On imagine facilement avec quelle angélique piété il la reçut.

Ensuite le R. P. Charraux ayant dit que le danger n'étant pas imminent, l'administration du sacrement de l'Extrême-Onction pouvait être retardée, et Sa Grandeur exprima le désir de recevoir de suite ce dernier sacrement.

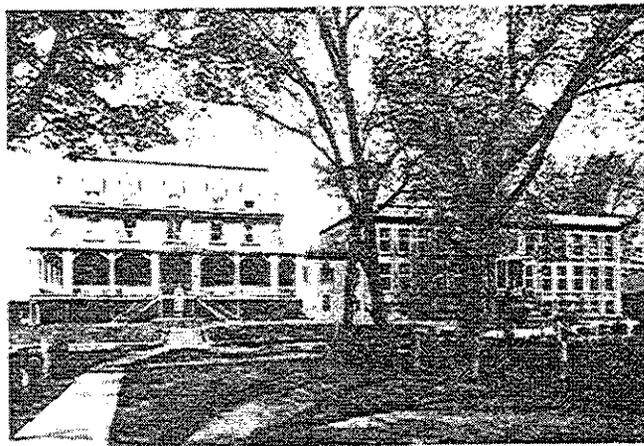
Au moment de sa communion, Monseigneur, après avoir demandé pardon du mal qu'il aurait pu leur faire ou des mauvais exemples qu'il aurait pu leur donner, pria pour tous avec l'ardeur d'un Séraphin, et en des termes admirables.

Outre les R. R. Soeurs de la Providence et MM. Perrault, Piette et Dagenais, anciens curés, M. Rochette curé du Sault et M. Quimper, son vicaire assistèrent à l'administration des derniers sacrements au Vénérable Archevêque.

Puis, vers les dix heures, arrivaient Sa Grandeur Mgr Fabre, accompagné de M. Racicot, supérieur du Bon-Pasteur, M. le grand-vicaire Maréchal et son frère M. le curé de Notre-Dame de Grâce, la Ryde Mère Supérieure Générale de la Providence, accompagnée de ses soeurs deux Tourières que les Rydes Dames de l'Hôtel-Dieu, religieuses cloîtrées, envoyèrent pour porter l'expression de leurs sentiments à l'illustre malade et rapporter de ses nouvelles. Messieurs les recorders de Montréal, Bourgouin et Trudel ont aussi visité St Janvier dans la soirée.

La maladie est une affection des organes urinaires dont Mgr souffre depuis au-delà de vingt ans et qui, il y a quelques mois, l'a conduit aux portes du tombeau.

Depuis onze heures samedi soir, jusqu'à dimanche soir, des hémorragies se sont produites à peu près tous les quarts d'heure.



A droite, la maison Saint-Janvier où mourut Mgr Bourget

La Minerve, mercredi, 10 juin 1885

Evêché de Montréal 8 juin 1885

Mgr Ignace Bourget, archevêque de Martianopolis, décédé aujourd'hui à la résidence St Janvier sur la paroisse du Sault-au-Récollet était membre de la société des trois messes et conséquemment aussi de la société d'une messe.

T. Harel, Ptre
Chancelier

Association Saint-Jean-Baptiste

AVIS

Les membres de l'Association Saint-Jean-Baptiste avec leurs insignes qui se rendront au Sault-au-Récollet voudront bien se rappeler que le lieu de ralliement sera à l'hôtel Pêloquin ou à l'hôtel Marcotte.

Les commissaires ordonnateurs des différentes paroisses devront être à cheval. Le commissaire ordonnateur général sera là pour les recevoir.

Les membres de l'Association qui ne peuvent aller au Sault-au-Récollet pour les funérailles de Mgr Bourget voudront bien se rendre à 5½ p.m. à l'Hôtel-Dieu avec leurs insignes voilées de deuil pour de là escorter le convoi funèbre à l'église Notre-Dame.

Par ordre,

FRANÇOIS LAPOINTE.
commissaire ordonnateur en chef

La Minerve, mercredi 10 juin 1885

Mgr Bourget

La mort de Mgr Bourget a créé une profonde sensation dans la cité et dans tout le diocèse de Montréal; la nouvelle s'est répandue dans tout le Canada et dans les Etats-Unis et de tous côtés les télégrammes arrivent à l'évêché.

Hier matin les drapeaux ont hissés à mi-mat sur toutes église et chapelle, à l'Hôtel de Ville, au Palais de Justice et sur nombre de maisons particulières.

La veillée du corps a été faite par les Soeurs de la Providence et plusieurs prêtres qui se trouvaient près du prélat au moment de sa mort. Le corps de Mgr a été transporté, hier matin, dans l'église du Sault-au-Récollet où il restera jusqu'au moment du départ pour les funérailles qui auront lieu jeudi.

Lundi soir, plusieurs membres de la famille de Mgr Bourget, se sont rendus à St Janvier, où ils sont arrivés quelques minutes après le décès. M. l'abbé Bourget était cependant présent au moment de la mort de son oncle. Mme Laviolette de Saint Henri, sa nièce et M. P. Laviolette, avocat, son petit neveu, sont partis dans la soirée pour le Sault-au-Récollet où ils ont passé la nuit près du corps.

Voici les arrangements qui ont été pris pour les funérailles

Le corps de Mgr Bourget sera exposé jusqu'à deux heures, jeudi, dans l'église du Sault, qui est transformée en chapelle ardente.

A deux p.m. jeudi, chant du Libera puis la dépouille mortelle du vénérable défunt sera transportée à l'église Notre-Dame, où elle arrivera vers 6 heures.

On s'arrêtera à l'Hôtel-Dieu où se formera la procession des citoyens qui défilera par les rues Saint Laurent, Côte Saint Lambert et Notre-Dame. Aussitôt après l'arrivée à Notre-Dame, on chantera l'office des morts. L'église restera ouverte aux fidèles toute la nuit et les membres de l'Adoration Nocturne veilleront auprès du corps. La garde d'honneur sera fournie par les zouaves pontificaux sous le commandement de M. Gustave Drolet, chevalier de l'ordre de Saint Grégoire le Grand et de la Légion d'honneur.



La Minerve, jeudi, 11 juin 1886

Obsèques de Mgr Bourget

Les restes mortels de Mgr Bourget arriveront à Montréal aujourd'hui vers 5 heures de l'après-midi. Voici le programme de la cérémonie pour ce soir, pour demain et pour samedi.

Aujourd'hui à 2 heures p. m. chant du *Libera* dans l'église du Sault-au-Récollet; départ pour l'Hôtel-Dieu en passant par les rues Saint-Laurent et Guilbault; *Libera* chanté par les élèves du Collège Sainte-Marie; 5 heures p. m. départ pour Notre-Dame en passant Saint Esprit, Sherbrooke, Saint Laurent, Craig et Place d'Armes.

Vendredi 9 heures a. m. service à Notre-Dame. Après le service le cortège passera par les rues Notre-Dame, Saint Lambert, Saint Jacques, des Inspecteurs, Saint Antoine et Cathédrale.

A la cathédrale

Vendredi 3.30 heures p.m. *Vêpres des morts* par les Pères Rédemptoristes; 4 heures p.m. chant du *1^{er} nocturne* par les R. P. Oblats; 4.30 heures *2^e nocturne* par les RR. PP. Jésuite; 5 heures *3^e nocturne* par le clergé des paroisses de la ville sous la présidence de Monsieur le curé de Notre-Dame; 5.30 heures chant des *Laudes* par le clergé de la Cathédrale; 7 heures p. m. Chemin de la Croix.

Pour le service funèbre à Notre-Dame qui sera le plus imposant qu'on ait vu à Montréal depuis les funérailles de Sir Georges Cartier, les propriétaires de bancs sont priés de vouloir recevoir autant de personnes que possibles. L'église sera remplie de monde et ne pourra, toute spacieuse qu'elle est, contenir la foule. C'est ainsi que les différentes organisations ne pourront être admises en corps. Elles devront se borner à envoyer des délégués. Les membres du conseil de Ville, du Barreau, les professeurs et les élèves des universités et des collèges auront tous place dans les jubés. L'entrée se fera par la grande porte de Notre-Dame et la sortie par les portes latérales.

MGR BOURGET

Sault-au-Récollet

L'église du Sault-au-Récollet est toute tendue de draperies noires sur lesquelles se trouvent un grand nombre d'inscriptions.

Le catafalque qui s'élève au milieu de l'église est peu élevé afin que tous les fidèles puissent contempler une dernière fois les traits de l'illustre prélat.

Sur les gradins inférieurs recouverts comme le reste de riches draperies noires se trouvent placés vingt candélabres à sept branches en or et en argent et sur le gradin supérieur sont rangés six chandeliers d'or avec cierges.

Sur quatre colonnes qui supportent le baldaquin se trouvent des urnes dans les quelles brûlent de l'encens et des parfums.

Entre les colonnes est placé le lit de parade sur lequel se trouve exposé le vénérable archevêque. Au pied, sur un coussin, sont placés les insignes, mitre, croix, etc.

Les rideaux et draperies de côté sont en drap et soie noirs, avec franges or et argent.

Le fond est en soie violette avec de riches broderies de lis et de roses. C'est sur ce fond que se détachent les armes de l'Archevêque de Martianopolis, avec la crosse.

Toute l'église est en noire et l'obscurité du vaisseau du monument n'est brisée qu'au centre à l'endroit où on a élevé le catafalque.

Les cent cinquante lumières étincellent et illuminent la belle figure de celui qui, pendant plus de quarante ans, a gouverné le diocèse de Montréal.

Il est difficile de voir un spectacle plus imposant dans une église.

La route de Montréal au Sault-au-Récollet a été couverte de voitures pendant toute la journée et de tous les chemins et sentiers des campagnes environnant l'île de Montréal, on voit arriver à chaque instant des charrettes, voitures et nombre de piétons qui tiennent à venir rendre à leur vieil évêque un tribut de reconnaissance et de respect.

L'exécution du magnifique catafalque et des décorations a été confié à la maison B. Beullac.

Route officielle du cortège

Judi en venant du Sault-au-Récollet, rue Saint Laurent et Guilbault jusqu'à l'Hôtel-Dieu. Puis de l'Hôtel-Dieu, rues sainte Famille, Sherbrooke, Saint Laurent, Craig, Place d'armes et église Notre-Dame.

Vendredi après le service, le cortège se formera et suivra les rues Notre-Dame, Saint Laurent, Saint Jacques, des Inspecteurs, Saint Antoine et Cathédrale.

Mgr Bourget

Un deuil public

Notre population a été témoin hier de la plus grande manifestation qui se soit encore faite à Montréal. Jamais l'enthousiasme de toute une cité n'avait éclaté d'une manière aussi spontanée et aussi significative. On chercherait en vain dans l'histoire du pays un précédent à cette belle et magnifique expression du sentiment populaire qu'on ne le trouverait pas. Ce n'était pas la curiosité qui animait cette foule immense, cette marée humaine dont les flots s'étendaient sur un parcours long de plus d'une lieue, c'était une pensée de foi, de vénération et d'amour à l'égard du grand archevêque qui pendant plus d'un demi siècle a rempli la Canada de son nom.

Ce nom béni, ce nom qui vole sur toutes les bouches, est gravé en lettres indélébiles au frontispice de toutes nos grandes institutions.

La page qui contiendra la vie de Mgr Bourget comptera dans l'histoire. Devant le tombeau qui va se refermer sur la dépouille mortelle de l'illustre vieillard de St Janvier, tous les fronts se courbent, toutes les aspirations se concentrent pour lui rendre un solennel et suprême hommage.

Sur toutes les figures se dessine une impression douloureuse.

Montréal comprend qu'il vient de perdre un ami, un protecteur et un père.

Qui ne se rappelle ce beau vieillard aux traits doux et compatissants, qui naguère encore au palais épiscopal prodiguait à tous les fidèles sa bienfaisante charité. Que de malheurs secourus, que d'orphelins protégés, que de souffrances adoucies! Le nom de Mgr Bourget est enraciné dans le coeur de ses anciens diocésains et son souvenir seul servira encore de baume à bien des misères. Voilà les sentiments qui ont présidé à la grande démonstration d'hier, et l'affluence des fidèles qui, durant toute la soirée sont allés pleurer et prier autour du catafalque où il est exposé dans l'église paroissiale, en est une preuve plus qu'évidente.

Le Départ

Le départ du Sault-au-Récollet s'est opéré vers 2 ½ heures. La levée du corps a été faite par Sa Grandeur Mgr Waldam, assisté du R. Père Charraux, de la Compagnie de Jésus et de M. l'abbé Rochette, curé du Sault-au-Récollet.

L'église était entièrement remplie, et presque tous les sièges étaient occupés par les membres du clergé présents, qui s'étaient fait un devoir de venir rendre un dernier témoignage de respect, d'estime au vénérable prélat.

Les membres de la cavalcade au nombre de cinquante, sous les ordres de M. Arthur Renaud, ouvraient la marche funèbre.

Puis venait le corbillard tiré par quatre magnifiques chevaux noirs. Le cercueil de Sa Grandeur Mgr Bourget était couvert de magnifiques couronnes de fleurs artificielles et la figure vénérable de l'auguste archevêque s'offrait aux regards de la foule; durant tout le parcours elle apparaissait, souriante, ayant conservé dans la mort le même caractère de sérénité, dont elle avait toujours été empreinte.

Puis venait Mgr Fabre, accompagné de Sa Grandeur Mgr Waldam, évêque d'Ogdensburg. M. F. B. Laviolette, avocat, accompagné de plusieurs membres de la famille de l'illustre défunt venait ensuite.

Puis on nomme tous ceux qui du clergé, des députés, etc., suivaient le cortège.

Le parcours était magnifiquement décoré et offrait un spectacle de gravité imposante.

L'église du Mile End était décorée de draperies noires et de larges banderolles d'une extrémité de l'église à l'autre.

Les hôtels de MM. Tél. Hogue, Bougie, Marcotte et Frigon avaient aussi revêtu un aspect de deuil et de tristesse. Les décorations étaient surtout splendides chez M. Péloquin. Plusieurs drapeaux flottaient à mi-mat et la façade de vastes édifices était couverte de nombreuses banderolles. La rue St-Laurent depuis l'avenue du Parc jusqu'à la rue Guilbault était splendidement ornée. Tous les magasins étaient fermés et de nombreuses banderolles noires étaient suspendues d'une extrémité de la rue à l'autre. Le convoi funèbre se rendit à l'Hôtel-Dieu où un Libera fut chanté.

**Mgr Bourget Les obsèques hier
La plus grande démonstration qui se soit faite au Canada
TOUT MONTRÉAL SUR PIED**

**Plusieurs centaines de voitures sur la route du Sault
Des milliers de personnes prennent part au cortège**

**Le corbillard écrasé sous le poids des couronnes et des fleurs
Enthousiasme de la population
Détails complets sur les cérémonies et les décorations**

Entreprendre de donner une description fidèle des scènes qui ont eu lieu hier à Montréal et au Sault-au-Récollet, à l'occasion des obsèques de Monseigneur Bourget, serait non seulement une chose téméraire, mais encore une impossibilité.

Il faut avoir été témoin oculaire de cette démonstration sans pareille pour en avoir une idée exacte et, encore, parmi les milliers de personnes qui ont pris part à ce cortège funèbre sans égal ne doit-il pas s'en trouver une seule qui ait pu en saisir tous les détails...

Pour notre part, après avoir vu toutes ces choses nous sommes demeurés stupéfaits et c'est à peine si nous osons entreprendre d'en donner une faible description.

Au Sault-au-Récollet

Comme nous le disions, les voitures commençaient à prendre la route du Sault-au-Récollet dès 9 heures du matin. Leur nombre alla toujours en augmentant et, entre midi et 2 heures, ça n'était plus qu'une suite non interrompue d'équipages de toutes sortes se dirigeant vers le pittoresque village, au milieu de tourbillons de poussière. Bientôt l'église et ses environs, les cours des hôtels, le village entier, tout fut envahi, et les équipages arrivaient toujours. A l'immense foule accourue de la ville, venait se joindre le contingent fourni par les paroisses environnantes, de sorte que, à l'heure fixée pour le départ, il était devenu impossible de circuler, non seulement dans le village lui-même, mais encore à une grande distance avant d'y arriver.

Nous avons déjà donné une description de la chapelle ardente et des décorations de l'église. Qu'il nous suffise d'ajouter qu'hier après-midi, le nombre de couronnes et de guirlandes offertes par les sociétés et les particuliers étaient si considérables que le catafalque en était littéralement couvert.

Au-dessus du portail de l'église on lisait une inscription qui rappelait les vertus de l'illustre prélat. A l'intérieur de l'église, toute tendue de noir, on avait placé des inscriptions au-dessus des autels, sur les murs et la façade des galeries; chacune d'elles retraçait en termes élogieux les nombreuses bonnes oeuvres de l'illustre prélat.

A 2 heures précises, Sa Grandeur Mgr de Montréal et Sa Grandeur Mgr Waldams, rendu depuis le matin, firent leur entrée dans l'église. Mgr Waldams, assisté du Rév. Père Charraux et de M. le curé Rochette, présida au *Libera* qui fut chanté pendant que les parents, les religieuses, le clergé et la foule immense priaient en silence.

Immédiatement après cette cérémonie, le corps du vénérable défunt fut descendu du catafalque et porté par huit prêtres, jusqu'au corbillard qui attendait à la porte. Ce fut avec grande difficulté que les porteurs chargés de leur précieux fardeau purent se frayer un chemin à travers la foule, si grand était l'empressement d'un chacun pour voir encore une fois la figure de l'illustre défunt et toucher ses vêtements. Le corps, toujours à demi assis, fut placé dans le corbillard qui déjà était rempli et couvert de fleurs.

Quatre chevaux richement caparaçonnés en deuil et conduit chacun par un écuyer était lui-même enveloppé de longues banderolles noires, partant du pied de la croix et attachées avec des boucles de ruban violet. A la croix et à chacune des urnes funèbres, aux quatre angles se trouvait suspendue une couronne de fleurs.

Le cortège se mit en marche dans l'ordre suivant: *(on donne ici le nom de tous les curés, révérends pères, religieux et autres dignitaires qui marchaient à la suite du défunt).*

Il est difficile de donner une description fidèle des décorations le long de la route, car pour rendre justice à chacun, il faudrait faire mention de presque tous ceux qui résident depuis le Sault jusqu'à la ville. Pour les résidences privées, nous nous contenterons de dire que partout on avait mis à profit tout ce qui, dans le ménage, pouvait convenablement servir à exprimer le deuil.

Depuis les riches villas jusqu'aux chaumières des hommes de ferme, tout le monde avait voulu rendre un dernier témoignage de respect et d'estime au saint archevêque. Rien de plus touchant que les décorations de quelques-unes des maisons propres de nos bons cultivateurs. Le vieux crucifix dont la place est toujours la tête du lit, la statue de la Vierge posée sur le bureau de la famille, l'image de la Sainte Face placée à l'angle de la chambre, les draps les plus fins et jusqu'au beau châle noir de la mère, tout avait été mis à contribution pour rendre hommage à la mémoire de monseigneur.

Au passage du cortège, toute la famille rangée en face de l'humble demeure, s'agenouillait pieusement, comme pour recevoir une dernière bé-

nédiction de celui dont les mains vénérables avaient déjà fait l'onction sainte sur le front de chacun.

Nous avons remarqué avec plaisir, de splendides décorations au noviciat des RR. PP. Jésuites, à l'hôtel Marcotte, l'hôtel Péloquin, l'hôtel Bougie, l'hôtel Brigon, l'hôtel Hogue, l'église et le presbytère du Côteau St Louis, etc., etc. Mais de toutes les parures, la plus belle et la plus appropriée était peut-être celle de l'asile des sourds muets. Sur le toit et au pied du clocher un groupe allégorique de la plus heureuse conception. Appuyé sur un cercueil couvert d'un drap mortuaire, deux anges, se voilant la figure de leurs mains, pleuraient la perte de l'illustre défunt. Au-dessus de ce groupe se trouvait un troisième ange tenant une couronne d'immortelles au-dessus du cercueil.

A mi-chemin entre le Sault et le Mile End, les élèves du collège St Laurent ont salué le cortège à son passage.

Longtemps avant l'arrivée du cortège à l'Hôtel-Dieu, les deux côtés de la route étaient remplis d'une foule anxieuse de voir le défilé. Le corbillard entra dans la cour où se trouvaient réunis les zouaves, les juges, les membres du conseil de ville et autres citoyens influents.

Un magnifique *Libera* fut chanté par le chœur des élèves du collège Ste Marie sous la direction du R. P. Garceau.

Le *Libera* terminé, le cortège se reforma à la porte de la chapelle de l'Hôtel-Dieu et s'achemina vers l'église Notre-Dame en suivant les rues Ste Famille, Sherbrooke. St Laurent, Craig et Place d'Armes.

La Semaine religieuse de Montréal 20 juin 1885
 Au Sault-au-Récollet

Le corps du pontife a été embaumé, puis transporté dans l'église du Sault. M. le curé de la paroisse, environ deux cents prêtres, suivis d'une foule considérable en proie à une douloureuse émotion, se sont rendus à la maison mortuaire pour conduire les restes de Mgr de Martianopolis dans l'église du Sault, transformée en chapelle ardente. Le défunt, assis dans son cercueil, les mains jointes et revêtu de ses ornements épiscopaux, était porté par six pères Jésuites en surplis, au chant des psaumes de l'office des morts.

Sur tout le parcours, de la maison mortuaire à l'église, la population du Sault et les nombreux fidèles venus de Montréal et des campagnes environnantes pour rendre à leur vieil évêque un dernier tribut de respect et d'affection, se sont agenouillés au passage du cortège funèbre.

Le corps de Mgr Bourget a été déposé sur un lit de parade érigé à l'entrée du chœur. Toutes les murailles, les fenêtres et les ornements avaient été tendus de draperies funèbres. Des inscriptions appropriées à la lugubre circonstance se lisaient sur les draperies noires. Le cercueil disparaît complètement sous des fleurs blanches de toutes espèces qui couvrent le lit de parade. Le lit de parade est posé sur une plateforme de trois marches

Sur les marches de chaque côté il y a six grands chandeliers dorés portant des cierges qui s'élèvent une hauteur de 10 à 12 pieds. Six autres chandeliers en argent de dimensions moindres ornent aussi les degrés de la plateforme.

Aux quatre coins du lit de parade on a placé des colonnes drapées de noir portant des urnes funéraires dans lesquelles brûlent des parfums. Les flammes tremblotantes qui se dégagent de ces urnes répandent une lueur mystique dans le sanctuaire et produisent un magnifique effet.

Au-dessus de la tête de l'illustre défunt il y a un baldaquin recouvert d'un drap noir frangé d'or. Sur le fond du baldaquin on voit l'écusson de Mgr Bourget reposant sur un fond de soie violette. La crosse d'or de l'évêque est posée verticalement devant l'écusson. Sur la crosse on a suspendu une superbe croix formée avec des fleurs blanches d'une grande richesse.

Cette croix, qui a deux pieds et demi de haut, a été faite par les religieuses du Sacré-Coeur. Elle se trouve pendue immédiatement en arrière de la tête de monseigneur. Au pied du lit de parade il y a une table portant un coussin de velours sur lequel on a déposé les divers insignes de l'épiscopat. Mgr Bourget est sur son séant dans le lit de parade, portant une mitre blanche et une riche chasuble d'or telle qu'il la porte lorsqu'il officie pontificalement.

Des centaines de cierges brûlent autour du corps et l'église est continuellement remplie par la foule de fidèles qui s'agenouillent devant le catafalque.

Ce sont les artistes de la maison Beullac de Montréal qui ont fait les décorations. Ils méritent les plus grands éloges pour leur bon goût et le talent dont ils ont fait preuve. Les personnes qui ont visité la chapelle ardente du Saull-au-Récollet s'accordent toutes à dire qu'elles n'ont jamais vu au Canada un spectacle aussi imposant.

A deux heures le même jour, le corps de Mgr Bourget devait quitter le Saull pour être transporté à L'église Notre-Dame de Montréal.

La Semaine religieuse de Montréal 6 juin 1885

Circulaire de SA GRANDEUR MGR L'ÉVÊQUE de MONTRÉAL au clergé de son diocèse.

MORT DE SA GRANDEUR MGR IGNACE BOURGET, ARCHEVÊQUE DE MARIANOPOLIS.

Évêché de Montréal, 8 juin 1885.

Mea chere Collaborateurs,

Aujourd'hui, vers les quatre heures de l'après-midi, Monseigneur l'Archevêque de Marianopolis, après deux longs jours des souffrances les plus atroces et les plus pénibles, remettait son âme entre les mains de son Créateur. Depuis longtemps nous redoutions tous le coup mortel qui vient de le frapper, et c'est avec une très vive douleur que nous apprenons tous la nouvelle de cette perte si grande pour tout le Diocèse.

Il n'est plus celui dont le nom était vénéré dans toute la Puissance du Canada, dans une grande partie de l'Amérique du Nord et même en Europe; il n'est plus l'Évêque illustre, qui a tenu pendant tant d'années le gouvernement de ce Diocèse, celui qui a veillé au salut de nos âmes, celui qui a travaillé pour le bien, qui a combattu les bons combats; celui qui a passé en semant les bienfaits sur ses pas, celui qui a été notre père à tous. Que dis-je? Il n'est plus? La mort nous l'a ravi, mais son souvenir vit et vivra dans tous les coeurs. Il a laissé pour le rappeler à notre affection, à notre tendresse, à notre estime et à notre reconnaissance, des monuments précieux de sa sollicitude, de son grand coeur et de sa remarquable intelligence. Oui, vous êtes là pour perpétuer sa mémoire, communautés, qu'il a fondées pour le soulagement des misères humaines ou pour la diffusion de la foi chrétienne, paroisses nombreuses qu'il a érigées pour l'avantage des fidèles, et tant d'autres oeuvres, qui êtes nées, qui avez grandi et vous êtes développées sous ses auspices. Plus impérissables que le marbre et le bronze, vous redirez son nom après lui, et sa mémoire durera aussi longtemps que ce Diocèse.

Pendant trente-six ans, il a gouverné le Diocèse de Montréal. Il a usé ses forces à cette rude tâche, et pendant ces dernières années, qu'il a vé-
cues en dehors de travaux de l'épiscopat, il a été cruellement éprouvé par
les plus atroces maladies.

Il m'est impossible de vous peindre au vif toutes les vertus, qui ont
illustré sa longue carrière. Vous connaissez son inépuisable charité, son
amour ardent pour le travail, sa mansuétude envers les malheureux, sa
bienveillance pour les infortunés. Vous avez été témoins de ses travaux, de
ses sacrifices. Les nombreux écrits qu'il a laissés témoignent de son zèle
pour l'avancement spirituel de son Diocèse. Aujourd'hui, quoique nous
puissions espérer que le bon Dieu l'a déjà reçu dans son saint Paradis,
prions pourtant pour son âme, afin qu'elle jouisse au plus tôt de la félicité
éternelle. C'est un devoir de reconnaissance pour nous tous.

Monseigneur Bourget est décédé à l'âge de quatre-vingt-cinq ans,
sept mois et neuf jours. Il comptait soixante-deux ans, six mois et neuf
jours de prêtrise, quarante-huit ans, dix mois et seize jours depuis sa con-
sécration épiscopale.

Toutes les églises du Diocèse chanteront un service solennel pour le
repos de l'âme du regretté défunt. Jeudi à 2 heures P. M. on chantera un li-
bera au Sault-au-Récollet, son corps sera transporté de là à l'église de
Notre-Dame de Montréal, où l'on récitera l'office des morts.

Vendredi à 9 heures, service solennel à Notre-Dame, d'où le corps
sera transporté à la Cathédrale. A 7 heures, il y aura récitation de l'office
des morts.

Samedi à 9 heures, sera chanté un second service dans la Cathédra-
le, après lequel son corps sera déposé dans la Cathédrale en voie de cons-
truction.

Mes chers Collaborateurs, vous inviterez tous les fidèles sous vos
soins à prier pour le regretté défunt. Il a été leur père spirituel à tous et il a
droit à un large souvenir dans leurs prières.

J'ai l'honneur d'être,

Mes Chers Collaborateurs,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

+ EDOUARD CHAS

Le Monde Illustré, 28 mars 1891. (page 751)

Tous nos historiens s'accordent à dire que le nom "Sault-au-Récollet" fut donné au dernier rapide de la rivière des Prairies parce qu'en juillet 1625, le Père Nicolas Viel s'y noya au retour du pays des Hurons où il avait séjourné pendant deux années.

Les opinions sont partagées quant aux circonstances qui ont accompagné cette mort. D'aucuns prétendent qu'elle fut purement accidentelle; d'autres qu'il fut lâchement et malicieusement précipité à l'eau avec un de ses néophytes, par trois sauvages qui leur servaient de guides.

C'est l'avis de Faillon dans son histoire de la Colonie française au Canada.

La Relation abrégée de quelques missions par le Père F.-J. Bressany (appendice X, p. 309):

"Le frère Sagard avait été rappelé en Europe et le Père Viel qui venait en 1623 chercher du secours dans la colonie, après deux ans d'absence, avait péri victime de la cruauté et de l'impiété de ses guides. Le nom de Sault-au-Récollet est resté au rapide dans lequel les sauvages le précipitèrent, au nord de l'île de Montréal."

Il est parfaitement avéré que ce religieux a été victime de la cruauté des sauvages.

Quel est le mobile de ce crime? Nul ne le sait et nous ne le saurons probablement jamais, on peut conjecturer que c'est en haine de la foi. Etc.

J.-P. Vébert

Remarques: a) Si on ne connaît jamais le mobile de ce "crime" comment peut-on présumer que c'est en haine de la foi ?

b) Viel revient vers Québec en 1625,

c) Faillon, comme nombre d'autres, suit ici Chrestien Le Clercq: il métamorphose en Huron le jeune Français qui accompagne le Père Viel.



Monsieur,

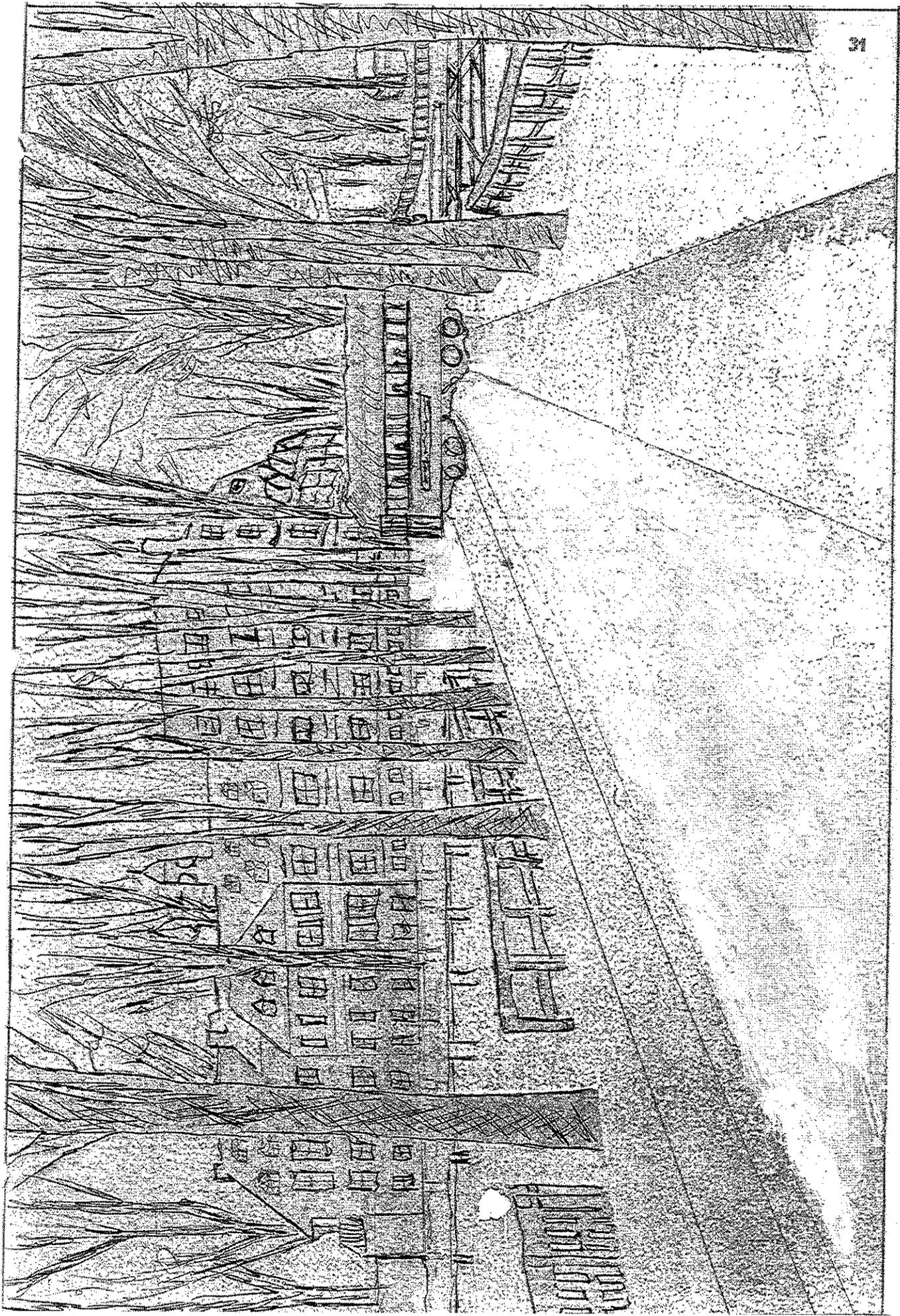
*Vous êtes prié d'assister aux funérailles de feu
Joseph Brousseau, Ecr., maire du Sault-au-Récollet,
qui auront lieu Lundi, le 13 du courant.*

*Le convoi funèbre partira de la demeure
du défunt, Sault-au-Récollet, à 8 heures a. m.
précises, pour se rendre à l'Eglise Paroissiale, et de
là au lieu de la sépulture.*

Sault-au-Récollet, 10 Décembre 1886.

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER.

Invitation à assister aux funérailles du maire
Brousseau, décédé en décembre 1886

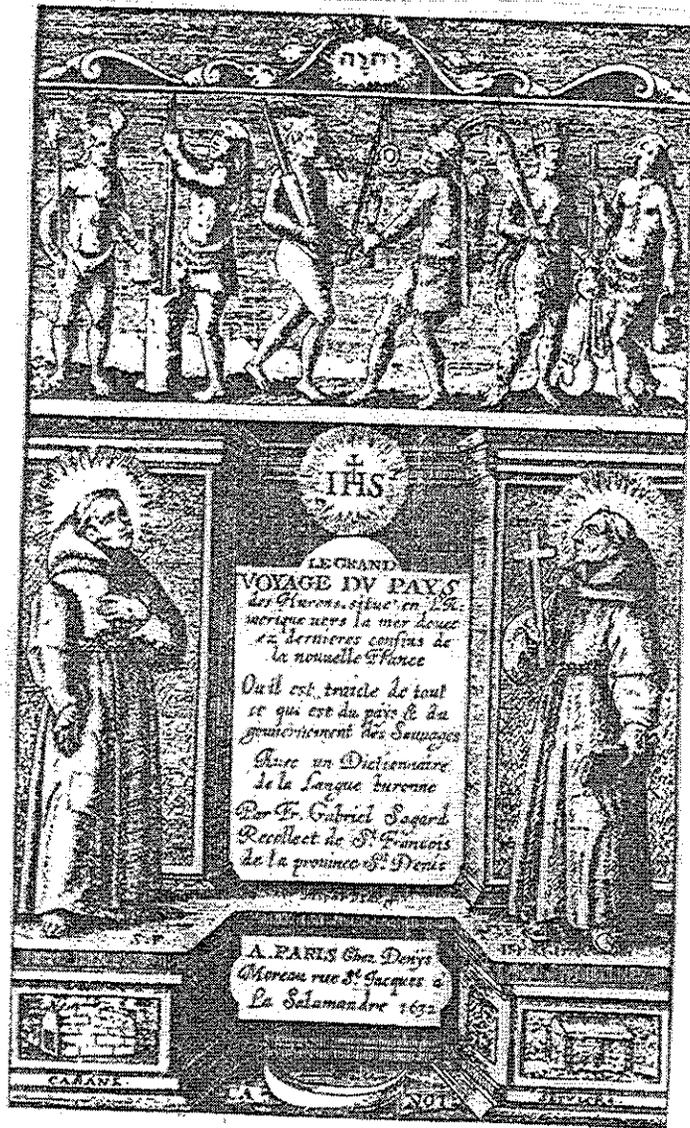


Sault-au-Récollet - Noviciat des Pères Jésuites

Page couverture du volume
 "Le Grand Voyage du Pays
 des Hurons situé en l'Amérique
 vers la mer douce ..." du frère
 Gabriel Sagard

A Paris chez Denys Moreau
 rue S^t Jacques
 à la Salamandre (1632)

On cite le Frère Sagard pages 29-37
 50-181-193-235-236-244-245 et 246
 de ce volume



Aux alentours

(Une chronique relatant certains faits divers qui se produisaient dans les municipalités autour de Montréal. Nous relevons ici ceux qui concernent le Sault)

La Minerve, 8 février 1896

Un fatal accident est arrivé hier matin au Sault-au-Récollet. Une dame Mc Cormick traversait la voie du Pacific, vers 11 ½ heures lorsqu'elle a été frappée par un train. La mort a été instantanée. Le cadavre de l'infortunée a été transporté à son domicile et le coroner Mc Mahon a été informé de l'accident.

Sur la ligne électrique du Sault

Le tramway no 4 de la ligne du Sault a déraillé jeudi soir près de chez M. Vervais. Le Dr Laverdure appelé par dépêche à Montréal était le seul passager à bord. Le tramway reprit sa course ordinaire une heure et demie après l'accident.

La Minerve, 3 mars 1896

Permission a été accordée à la municipalité du Sault-au-Récollet de ne publier les avis qu'en français seulement.

La Minerve, 7 avril 1896

La messe de Pâques dans cette église a été célébrée cette année avec plus d'éclat que l'on s'y attendait. M. le curé Beaubien y officiait assisté de diacre et sous-diacre. Le chœur de chant de la paroisse formé tout dernièrement sous la direction de M. Dubreuil a donné une messe des mieux exécutées. L'affluence était nombreuse.

La Minerve, 13 avril 1896

M. Paul Lemay a été élu conseiller municipal au Sault-au-Récollet par une majorité de 45 voix contre M. Joseph Giroux. M. Lemay est l'ancien maire du Sault dont l'élection avait été annulée.

La Minerve, 15 mai 1896

Les soeurs du Bon Pasteur dans l'île Jésus

... Plus tard en 1696 quand les MM. de Saint-Sulpice transportèrent leur mission de la montagne au Sault-au-Récollet, ils voulurent aussi placer leur mission sous la protection de Notre-Dame de Lorette. Cette fois, il fallut dire "Nouvelle Lorette" pour la distinguer de celle près de Québec et voilà qu'en face de ce site d'évangélisation première, Dieu permet qu'une nouvelle oeuvre de régénération vienne s'implanter le jour même où la maison la plus sainte qui fut jamais est vénérée par le monde catholique tout entier. Cette dernière Lorette de l'île Jésus sera bien un berceau régénérateur et une nouvelle vie fuyant la ténébreuse tourmente des passions pour se laisser guider désormais dans les sentiers de la vertu par les anges du Bon Pasteur.

C'est le 10 décembre dernier que les bonnes Soeurs ont pris possession de leur nouveau couvent à Laval des Rapides.

Carolus, Sault-au-Récollet 15 avril 1896

La Minerve, 18 mai 1896

Un jeune sportman fort répandu en ville conduisait un élégant boggy sur la route du Sault-au-Récollet en compagnie d'une jeune dame. En voulant saluer des personnes qui venaient en sens contraire, notre jeune *automédon* donna une secousse aux rênes et le cheval, très fringant, partit ventre à terre. Arrivé à un tournant de la route, la légère voiture fut projetée dans le fossé où roulèrent pêle-mêle le cheval, la dame, le monsieur et la voiture par-dessus le tout. Les voyageurs en ont été quitte pour la peur; mais la voiture est hors d'usage et le cheval pas mal *écloppé* (sic).

La Minerve, 27 mai 1896

M. l'abbé C. L. Trudel, ancien missionnaire est en retraite au Sault-au-Récollet. Il partira vers le 1er ou le 15 de juin prochain pour un voyage de trois mois au Brésil, en compagnie de M. J. C. Alves de Lima, ancien consul général du Brésil pour le Canada, à Montréal.

La Minerve, 7 août 1896

Le Dr O'Brien du Sault-au-Récollet a sous ses soins un monsieur H. V. Malabar qui, en s'amusant à tirer de la carabine dans les petites îles de la rivière des Prairies, a trouvé le moyen de s'envoyer une balle dans le mollet. L'état du blessé n'est pas grave.

La Minerve, 24 août 1896

Samedi matin le coroner McMahon est allé au Sault-au-Récollet pour s'enquérir au sujet d'un cas de mort subite tout à fait particulier. Un vieillard du nom de Frigault, âgé de plus de 70 ans, s'était retiré pour se reposer après dîner; plus tard dans l'après-midi, il fut trouvé mort dans son lit. Comme Frigault était en très bonne santé peu de temps avant sa mort, le coroner fut averti mais il n'est pas probable qu'il y ait enquête car la mort paraît être due à une syncope du cœur.

La Minerve, 4 octobre 1896

Un nouveau village a été fondé en dehors de la paroisse du Sault-au-Récollet et dûment incorporé par proclamation de son Excellence le Lieutenant-Gouverneur: il est situé au nord de la Côte St-Louis et couvre les lots 488 et 489 sur une aire de 181 arpents.

La Minerve, 21 octobre 1896

Les résidents de la localité suburbaine désignée sous le nom de Villeray se constitueront lundi prochain en municipalité. Il y aura le même jour élection des conseillers municipaux. Cette nouvelle paroisse est sise à proximité du chemin de fer du Parc et de l'île, à mi-chemin entre le Sault-au-Récollet et Montréal. Elle se compose d'environ 120 familles appartenant pour la plupart à la classe ouvrière.

La Minerve, 31 octobre 1896

Avant-hier dans la soirée, le paisible village du Sault-au-Récollet a été mis en émoi par la nouvelle que plusieurs vols avaient été commis. Le dernier endroit qui a été visité par les malfaiteurs est le presbytère; mais, ceux-ci n'ont pu satisfaire leurs mauvais desseins et un prêtre de la maison les chassa en faisant feu sur eux. M. Louis Lanthier a été le premier honoré de la visite de ces tristes individus et il constata la disparition d'une montre d'or avec une chaîne, une tabatière d'argent et une bourse contenant un certain montant d'argent. Ils déguerpirent de la maison après s'être aperçus qu'ils avaient réveillé M. Lanthier par leur bruit. Ils allèrent ensuite chez M. J.J. Moore, mais là le propriétaire les attendait avec un revolver bien conditionné. De là, ils allèrent au presbytère et l'abbé Beaubien les ayant surpris en flagrant délit, fit feu deux fois sur eux. On dit que les voleurs sont au nombre de quatre. Le détective Bureau est à leurs trousses.

Le Monde Illustré, 9 novembre 1896

Première page, photo de Mgr Racicot et page 441 Mgr Racicot naquit au Sault-au-Récollet le 13 octobre 1845 Il est le fils de F.-X. Racicot, notaire public et de Léocadie Tremblay

La Minerve, 16 novembre 1896

Une proclamation venant de Québec fixe les limites du nouveau village de Villeray: au nord-est par les lots 490 et 488 de la paroisse du Sault-au-Récollet; au sud-ouest par la paroisse de St-Laurent; au nord-ouest par la paroisse St-Laurent et par le lot 490 de la paroisse du Sault-au-Récollet; au sud-est par la ville de Côte St-Louis. La superficie est de 33 arpents, 46 perches et 210 pieds plus ou moins.

La Minerve, 2 décembre 1896

Les citoyens du Sault-au-Récollet et notamment les gens de Montréal qui résident *accidentellement* dans cette localité suburbaine se plaignent énergiquement du service défectueux de la compagnie du tramway électrique. On se plaint de l'irrégularité des heures de départ, de ce que les stations et les voitures ne sont pas chauffées. Une grande assemblée de protestation a eu lieu à cet effet à l'hôtel Péloquin et il a été résolu d'envoyer une délégation près du vice-président de la compagnie, l'hon. Ros. Thibodeau.

La Minerve, 25 janvier 1897

La Cie des tramways du Parc et de l'île a décidé de terminer le circuit de ceinture de l'île le plus tôt possible. En ce moment la compagnie étudie le moyen de relier Cartierville au Sault-au-Récollet. A la prochaine session du parlement fédéral, la compagnie demandera l'autorisation de franchir la rivière des Prairies pour atteindre Ste-Rose et St-Vincent de Paul.

La Minerve, vendredi 29 janvier 1897

M. Siméon Gagnon a été élu pour la deuxième fois maire du Sault-au-Récollet et M. J. T. Nadon est élu secrétaire municipal. Lundi soir, aura lieu la reddition des comptes qui ont été approuvés.

La Minerve, mercredi 10 février 1897

AHUNDRICK (sic)

La nouvelle paroisse d'Ahundrick qui est un démembrement de la paroisse du Sault-au-Récollet a élu hier ses conseillers municipaux. Tous ont été proclamés élus par acclamation à deux heures. Voici leurs noms: MM. S. Gagnon, A. Racine, L. Latendresse, M. Vaudry, M. Marsan et M. Taylor.

La Minerve, 4 mai 1897

M. H. Laporte, candidat dans le comté d'Hochelaga

M. Laporte réclame l'honneur d'être un enfant du comté d'Hochelaga. Né à Lachine le 7 novembre 1858, l'année suivante, son père Jean-Baptiste Laporte s'établissait au Sault-au-Récollet où le jeune Laporte reçut l'instruction élémentaire qui se donne généralement dans les campagnes.

Poussé par le courant qui amène chaque année un grand nombre d'habitants à la ville, il vint à l'âge de 14 ans s'établir à Montréal...

La Minerve, mardi 4 mai 1897

Un inconnu a été horriblement broyé par les chars du Pacific samedi après-midi près de la station du Sault-au-Récollet. Il marchait sur la voie ferrée lorsqu'il fut violemment heurté par un train et lancé à une vingtaine de pieds en avant de la locomotive où on le ramassa sans connaissance.

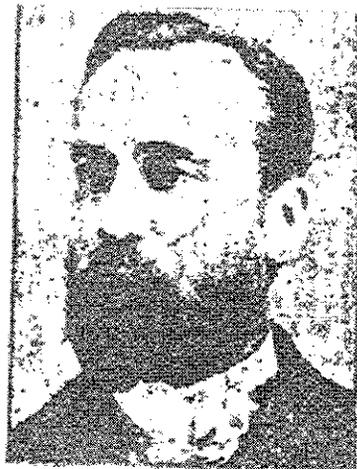
Au moment où nous allons sous presse, à l'hôpital Notre-Dame on conserve peu d'espoir de le sauver.

La Minerve, 11 mai 1897

Résultats partiels de l'élection provinciale dans Hochelaga

	Décarie, libéral	Laporte, conservateur
Au Sault	225	126
Dans Villeray	20	18
A Ahuntsic	<u>72</u>	<u>21</u>
	317	165

53 libéraux furent élus dans le Québec, 18 conservateurs et 2 ind.



Malgré sa défaite de 1897, M. Laporte fut président de la Société Saint-Jean-Baptiste puis maire de Montréal de 1904 à 1906

La Semaine Religieuse (5 décembre 1896) pages 358 à 360

Reproduit du journal La Colonisation

Que de souffrances le long de ce parcours, que de privations une fois rendus! ... que de difficultés pour s'habituer à cette nourriture dégoûtante et parfois si minimal ... Cette immolation constante et complète devait sans doute monter mieux vers le Ciel que l'encens des victimes d'autrefois; c'était la participation vivante de Jésus agonisant. Ajoutons la difficulté des langues sauvages qui ne rappellent rien des sons ni des règles de la langue maternelle. Le bon Père Nicholas Viel passa ainsi deux années, presque tout le temps éloigné de ses confrères, assujéti à toutes espèces d'exigences repoussantes et minant sa santé sans obtenir des résultats bien consolants pour prix de tous ces sacrifices. Il fallut bien un jour se détacher de la croix: le pain venant à manquer, écrit Sagard, il fallut partir. L'histoire mentionne ses regrets d'éloigner la coupe d'amertume de ses lèvres et de quitter ses chers sauvages. C'était le dernier chant pour ainsi dire de ce cygne venu des cieux et qui devait bientôt s'y envoler.

En reprenant la route de la rivière des Prairies, il s'était malheureusement confié à de méchants Hurons, et il menait avec lui un de ses jeunes convertis qu'il avait préparé au saint baptême, (*sic*) ne se doutant pas sans doute que, chemin faisant, il devait sûrement atteindre le ciel avec lui. Que de fois il vit son canot bondir au flanc des rochers, émergeant des eaux en furie!

L'Indien superstitieux l'accusait des vents et des périls, et quand une rafale arriva soudain, divisant les canots (*Leclercq*) il voulut en finir avec ces hommes de malheur: il lança dans les flots, Nicholas Viel dans l'onde, son fils en Dieu Ahuntsié l'y suivit, mourant pour la foi que le saint martyr lui avait inspirée. C'était au printemps de 1625, époque qui coïncide avec l'arrivée des enfants de saint Ignace venant associer leurs travaux héroïques avec ceux des fils de saint François d'Assise. Le Père Paul le Jeune, dans sa relation de 1634, page 92, écrivait; "Depuis la mort d'un pauvre misérable français massacré par les Hurons, on a découvert que ces barbares avait fait noyer le R. P. Nicholas, tenu pour un grand homme de bien." (*On oublie le reste de la relation.*)

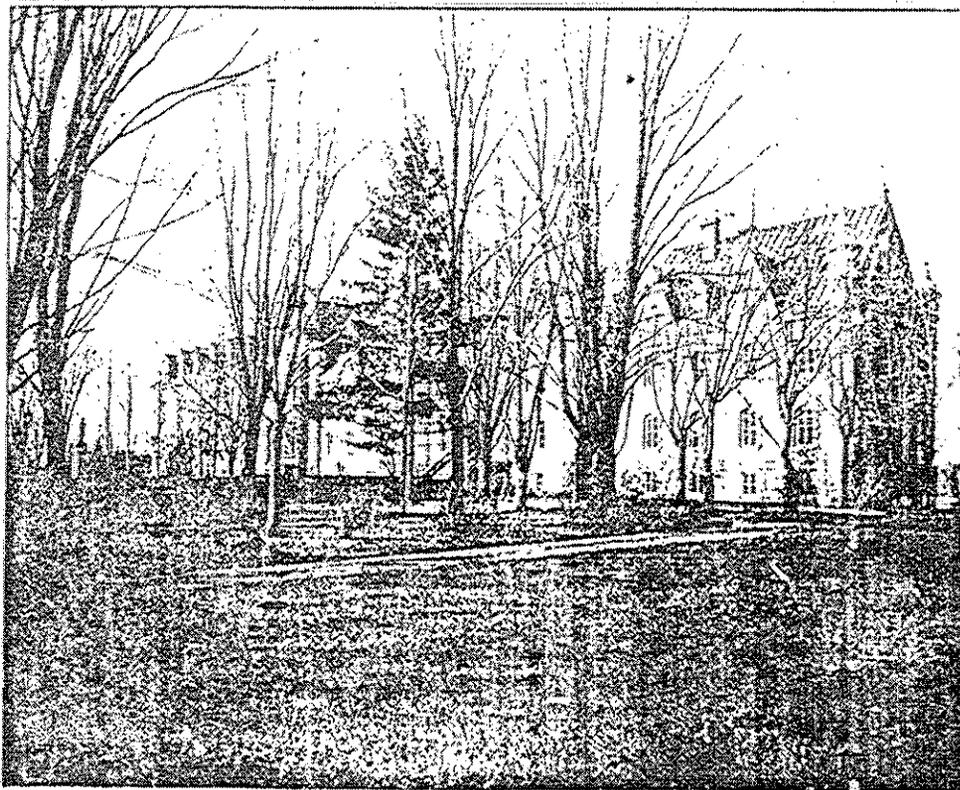
Le même Père, dans sa relation de 1634 (*Le père Brébeuf en 1636*), page 9, décrit la nation des Ours "comme la plus méchante de toutes, qui avait massacré Etienne Bruslé et le bon père Nicholas avec son compagnon." (*Et il n'y a pas de point après compagnon: citation tronquée*)

Le Père C. Leclercq, dans son livre du premier établissement de la Foi (vol. 1er, ch. IX, page 320,) décrit ainsi la scène de la mort de leur Père:

"__ Un gros temps écarta les canots, et malheureusement ce religieux se trouva dans le sien avec trois sauvages scélérats et impies qui le précipitèrent dans l'eau avec son petit disciple Ahuntsié, au dernier saut en descendant au Mont-Royal, c'est-à-dire en longeant l'île de Montréal, dont les eaux rapides et profondes les submergèrent dans un moment. On ne trouva que sa chapelle et quelques écrits qu'il avait faits dans des cahiers de papiers d'écorce, comprenant une espèce de journal des missions: il avait laissé son dictionnaire et les autres mémoires aux Hurons entre les mains des Français; l'endroit où ce bon religieux fut noyé est encore aujourd'hui appelé Sault-au-Récollet. Si l'on peut reconnaître pour martyrs ceux qui meurent dans les travaux apostoliques ou par la cruauté des sauvages de ces contrées, qui n'ont que peu ou point de lumière d'aucune divinité vraie ou fausse, on reconnaîtrait à bon droit le Père Nicholas et son petit disciple pour les deux premiers martyrs du Canada, étant d'ailleurs un très jeune religieux qui, après avoir vécu en odeur de sainteté, n'était passé en Canada que par le zèle brûlant du martyr."

"On ne peut exprimer les travaux et les peines qu'il avait eus dans sa mission, selon le rapport des Français dignes de foi. Il avait beaucoup de travail, et enfin on sut par les Hurons mêmes assemblés à la traite, la manière cruelle avec laquelle il avait été mis à mort avec son néophyte, que Dieu avait reçu dans sa gloire comme les prémices de la mission des Hurons. Ceux-ci avaient dissipé les ornements à l'exception du calice; on en recueillit les lambeaux dont ils s'étaient faits des affiquets à leur mode, mais enfin les Pères Brébeuf et Joseph de la Roche D'Aillon, ayant appris cette triste aventure, estimèrent que ce serait une témérité à eux de se fier à ces barbares dans un voyage d'une si longue traite ..." (*C'est après la mort d'Etienne Brulé en 1633 que certains Indiens répandent la version du crime, en 1625, on a cru à un accident.*)

Nous avons décrit les phases du drame émouvant dont la rivière des Prairies a été le théâtre en 1625. C'est depuis cette époque que la plage porte le nom de Sault-au-Récollet. Afin d'en perpétuer tous les souvenirs, l'honorable ministre du département des postes a bien voulu assigner à deux bureaux de la paroisse du Sault-au-Récollet les noms de Viel et de Ahuntsiè. Les habitants de ces deux arrondissements se considèrent à juste titre bien honorés d'une semblable désignation et contribueront avec bonheur à perpétuer ainsi dans leurs familles et dans tout le pays le respect et l'amour des noms auxquels la gloire de la patrie est attachée



Le couvent des Dames du Sacré-Coeur — Sault-au-Récollet.

Le Diocèse de Montréal à la fin du XIXe siècle pages 495 à 500
Sault-au-Récollet
(La Visitation)

Le nom de Sault-au-Récollet vient de ce qu'au printemps de l'année 1625, le Père Nicolas Viel fut malicieusement jeté à l'eau (sic) dans la rivière des Prairies, par des Hurons infidèles, avec un néophyte indien du nom de Ahuntsic (sic). Depuis cette époque, en effet, la plage avoisinante a pris le nom de Sault-au-Récollet.

Cette région est, sans contredit, une des plus remarquables de la Nouvelle-France; car c'est sur les bords de la rivière des Prairies, à quelques milles en bas de l'église du Sault, que, suivant toutes les probabilités, fut célébrée, le 24 juin 1615, la première messe dite en Canada, depuis Cartier et Roberval.

L'établissement religieux du Sault-au-Récollet remonte au mois de septembre 1696, époque à laquelle les sauvages y furent transférés de la montagne de Montréal, sous la direction de M. Robert-Michel Guay (sic) P.S.S.

Après vingt-cinq ans, la mission indienne du Sault, connue alors sous le nom de Lorette ou Nouvelle-Lorette, fut transportée au Lac-des-Deux-Montagnes.

Après le départ des sauvages, la chapelle de Lorette ne cessa cependant pas de servir au culte. Ce fut la première église paroissiale; elle subsista jusqu'en 1851 (sic), de même que le manoir seigneurial tint lieu longtemps de presbytère.

À l'établissement d'un fort très important construit au Sault-au-Récollet et dû à la générosité de M. Valmont de Belmont, comme du reste celui de la Montagne et celui d'Oka, il faut ajouter une foule d'autres largesses, dont la paroisse fut redevable aux messieurs de Saint-Sulpice.

La vieille église (sic), la chapelle primitive des sauvages, le manoir seigneurial qui, comme nous l'avons dit plus haut, servit de presbytère pendant de longues années, tout cela fut donné en pur don, par les membres de l'illustre compagnie. Les paroissiens le savent, et ils aiment le redire à leurs enfants, en bénissant leurs insignes bienfaiteurs.

C'est en 1749 que M. Guillaume Chambon, P.S.S., d'après une ordonnance de Mgr de Pontbriand, commença les travaux de construction de l'église actuelle. Le nouveau temple fut terminé, au moins extérieurement, et livré au culte le 12 juin 1752. Ce fut au mois de juin de la même année que Mgr de Pontbriand vint en faire la consécration liturgique. C'était la quatrième église consacrée de la Nouvelle-France.

Cent ans plus tard, Mgr Vinet fit apposer le fronton et les deux tours actuelles à l'ancienne église. À part cette addition elle n'a pas subi d'"altération", sauf l'agrandissement de la sacristie.

Sous M. Félix Rochette, en 1880, la fabrique fit l'acquisition de trois superbes cloches. C'est aussi sous l'administration du même curé que le presbytère actuel fut construit.

La population catholique du Sault-au-Récollet est de deux milles âmes.

La mission du Sault-au-Récollet fut d'abord desservie par MM. Robert-Michel Guay, Maurice Queré de Tréguron et Hannemont Grouin, tous trois prêtres de Saint-Sulpice.

Ses quatre premiers curés appartenaient aussi à la même compagnie. Ce furent MM. J.-B. des Enclaves, (1736); Guillaume Chambon, (1736-1726); J.-François Pelissier Défilgonde (sic), (1756-1763); Simon-Louis Perthuis, (1763-1775).

La paroisse a été desservie, à partir de cette dernière date, par des prêtres séculiers.

Remarques: Le vicaire Desrochers (1936), Marcel Trudel (1966) et le Père Lucien Campeau S.J. (1970) contredisent l'opinion des zélés du début du siècle et parlent d'une noyade comme avait écrit, au moment du drame, le Père Lalermant. De plus, Ahuntsic était un Français qui accompagnait le Père Viel et non un Huron converti comme l'a inventé le Père Récollet, Chrestien Leclercq, en 1691.

On écrivait Robert-Michel Gay et non Guay.

La chapelle du fort Lorette tombait en ruines en 1740, lisait-on dans le mandement de Mgr de Pontbriand. Je serais surpris qu'elle fut encore debout en 1851. Aucune mention n'est faite, dans les archives paroissiales, du moment de la destruction de la chapelle.

L'église ne fut pas payée toute entière par les Sulpiciens. Une collecte faite dans la paroisse rapporta 6,840 francs 10 sols fournis par les gens du rang du bord de l'eau et du rang Saint-Michel. Le curé versa pour sa part 4,810 francs. C'est ainsi que, l'église étant toute payée, on put la consacrer dès juin 1752.

Montreal and Vicinity around 1900 (par N. M. Hinshelwood)

Environ quatre ou cinq milles en aval de Cartierville et sur le bord de la même rivière, on rencontre le village du Sault-aux-Récollets (*sic*). La compagnie Park & Island Railway y maintient un service aux demi-heures entre le village et la ville et le parcours est même plus pittoresque que celui de Cartierville.

Passé le terrain du *Shamrock Athletic* de la banlieue nord-est, la voie passe à travers de la plus étrange succession de petites maisons que l'on peut voir dans l'île. Elles sont, semble-t-il, fabriquées de vieilles boîtes de biscuits en fer-blanc et de morceaux de métal de rebut, certaines toitures sont formés de morceaux de goudron retenus par de gros clous, tandis que d'autres sont couvertes avec une douzaine de différentes sortes de fer-blanc.

La voie traverse un court moment une prairie parsemée de petits bosquets puis descend une longue pente vers Ahuntsic, mieux connu sous le nom de *Pelo quin's*. Du haut de la pente, la vue est très jolie; la prairie fertile est ornée çà et là de groupes d'arbres, avec, à l'arrière-plan, les reflets de la rivière, caractéristique de l'île de Montréal et formant une scène pittoresque de culture comme on en voit rarement.

À Ahuntsic, la voie tourne à angle droit vers le Sault-aux-Récollets, qui est un demi-mille plus loin. C'est le plus délicieux petit village et le plus typiquement canadien-français de l'île avec ses maisons minuscules, ses jardins d'autrefois et ses bi-zarres fours à ciel ouvert, tout sert à donner l'impression que cela appartient au temps jadis.

Un très joli couvent, entouré d'un grand terrain et situé au bord de la rivière, appartient aux Dames du Sacré-Coeur, une des plus éminentes institutions d'éducation pour jeunes filles au Canada. Les pensionnaires ne viennent pas seulement d'ici mais de plusieurs Etats du pays voisin car le couvent s'élève en un lieu sain et pittoresque ce qui, avec l'excellent enseignement qu'on y donne, en fait la plus populaire de toutes les écoles de religieuses. L'académie ici compte cent quinze jeunes élèves et un externat, qui a trois cours en français et deux cours en anglais, reçoit 90 écolières: tandis qu'à Montréal (les soeurs établies au Canada depuis 1842) ont deux établissements, dont un pour les pauvres, fréquentés par 266 jeunes.

Une très grande église, érigée en 1851 (*sic*) près de la voie ferrée, ressemble à la célèbre église Sainte-Anne de Beaupré, près de Québec.

Une photo montre un oratoire comme on en rencontre de si nombreux dans la partie rurale de la province. Celui-ci (avec une statue de la Vierge au centre près de toit) est placé au bord du chemin entre le Sault et l'hôtel Péloquin. Ce nom est bien connu des Montréalais, l'hôtel étant l'un des plus populaires à l'extérieur de Montréal et un lieu de vacances, un lieu favori des clubs de bicyclettes, des randonnées en voiture, du club Montreal Tandem et du Montreal Hunt Club.

Un village de la rivière des Prairies

Au cours des années 1890, la Compagnie "Montreal Park & Island Railway", qui assurait le service de tramways en banlieue, décide de construire une ligne vers le nord à travers l'île, jusqu'au Sault-au-Récollet sur la rivière des Prairies (connue comme la Back River, étant en arrière de l'île de Montréal).

Le but de cette ligne d'une longueur de six à sept milles, n'était pas de servir les gens de la banlieue, s'il y en avait, venant et allant entre Montréal et le Sault-au-Récollet, un petit village de campagne. La ligne fut établie pour transporter les Montréalais et les touristes qui désiraient s'éloigner de la ville pour la journée, pour un changement de paysage et pour profiter du charme pittoresque et de la paix d'un authentique village canadien-français.

L'idée des excursions de Montréal au Sault-au-Récollet ne vient pas de la M. P. & I. R. Elles avaient lieu depuis des générations.

Déjà en 1867, un guide disait: "Une autre merveilleuse randonnée a lieu à la "Back River" par le chemin du Mile End vers le village du Sault-au-Récollet, un endroit charmant ... pour les pique-nique sous les grands arbres et près d'un joli vieux moulin.

Pour une ballade en traîneau

Les excursions au Sault-au-Récollet sont nombreuses en été et ne cessent pas en hiver. C'était une destination agréable pour faire un tour de traîneau sur la neige, comme pour une promenade en voiture en été.

Un Montréalaise, Mme Florence Mary Ramsden, se souvient en 1955 "les magnifiques chevaux à la démarche fière de la couleur des boeufs musqués ou des bisons ou à la peau nue et ornée de rouge, de bleu ou de vert, les harnais brillants et les clochettes d'argent ... galopant sur la route enneigée vers chez Péloquin.

C'est M. Péloquin qui attire les excursionnistes. Il y était propriétaire d'un hôtel. M. J. Péloquin avait été formé à la salle St-Laurent rue St-Jacques au moment où le propriétaire était Henry Hogan, un des hommes les mieux connus en Amérique du Nord. L'hôtel Péloquin du Sault-au-Récollet était de loin l'établissement typique de village, qui comprenait d'habitude un bar avec, à l'étage, quelques chambres minables. L'hôtel Péloquin était imposant, trois étages, flanqués d'une tour de quatre étages. Deux balcons entouraient trois des côtés de l'édifice, au premier et au deuxième. Des drapeaux, au nombre de quatre, flottaient toujours.

Péloquin était chaleureux, affable, plein de petites délicatesses et de compliments recherchés, un homme destiné à être l'hôte dans son propre hôtel.

Les plaisirs d'une excursion au Sault-au-Récollet furent contés par un Montréalais en 1879. C'était une randonnée agréable sur une bonne route à travers des fermes. A la fin du voyage, était l'hôtel Péloquin. "Il y a de la satisfaction, dit-il, à terminer la promenade dans un hôtel de classe." Au lieu de l'indécrottable tenancier moyen d'un hôtel de village, Péloquin savait s'occuper correctement des désirs de gens civilisés.

Parmi les agréments de l'hôtel, on avait les vues de la véranda. "Les vues des vérandas de l'hôtel sont superbes, dit ce visiteur. D'un côté le mont Royal apparaît à l'horizon, sa masse foncée paraît distinctement devant la couronne blanche des nuages."

La véranda, de l'autre côté, nous permet de voir la rivière à travers les arbres. Une des vues de l'hôtel était les cages descendant le courant et bouillonnant dans les rapides. Parfois les visiteurs pouvaient en voir 15 ou 20, leurs billots attachés avec des câbles, les hommes grimpés dessus et manoeuvrant leurs énormes rames pour guider les cages dans le bon chenal. Tout à la fois le Sault-au-Récollet avait de nombreuses attractions: bonne pêche, bonne chasse, promenade dans un site enchanteur et couchers de soleil grandioses.

Péloquin ne servait pas seulement les individus et les petits groupes mais aussi les clubs et les compagnies. Ils arrivaient par vingtaine, même par centaine. Il pouvait accommoder n'importe quel nombre même quand ils voulaient un banquet.

Certains jours d'hiver le Montreal Tandem Club se réunissait au square Dominion et partait en un élégant défilé vers le Sault-au-Récollet, montrant la richesse, l'aisance de l'upper-tandem de Montréal. Les clubs de raquetteurs de Montréal faisaient de l'hôtel la destination de leurs excursions au long cours.

Au cours des années 1890, la bicyclette fit fureur. Les clubs de bicyclettes parcouraient les six milles jusqu'à l'hôtel, retournant parfois la nuit tombée, alors on attachait des lanternes chinoises aux poignées de sorte qu'une longue filée de lueurs oscillaient le long de la route de campagne vers la ville.

Le Montreal Hunt Club était un des clients le plus payants de l'hôtel. C'était des aristocrates, souvent membres également du Tandem Club.

Les chiens de chasse

Les terres de la rivière des Prairies constituaient un excellent endroit pour la chasse, où les renards pourront bientôt être dénichés par la meute. Les fermiers de l'endroit accueillaient avec plaisir la venue de la saison de chasse. Ils faisaient de l'argent en assurant le gîte et la nourriture aux chevaux, servant parfois de forgeron. Si des chasseurs endommageaient leurs clôtures ou piétinaient leur récolte, une rapide et pleine compensation suivait rapidement. (???)

Le club de chasse, comprenant l'importance des bonnes relations avec les fermiers, a organisé un pique-nique ou une foire pour eux au terrain de l'Exposition près de l'avenue du Parc. Les fermiers répliquèrent par un dîner pour les membres du club à l'hôtel Péloquin, le 17 janvier 1884.

A cette occasion, M. Péloquin fit honneur à sa réputation, "Inutile de dire, avoue un journaliste, que M. Péloquin a mis tous ses hôtes à l'aise et réussit à satisfaire chacun grandement." Environ deux cents personnes étaient réunies. La salle à manger était très joliment décorée et les tables mises avec le plus grand goût. Les membres importants du club de chasse étaient présents. Les fermiers sont venus accueillir leurs invités.

Au souper, l'hôte était M. Joseph Brousseau, président de l'Association agricole du comté d'Hochelega. Il porta un toast au club de chasse. Avant la fin de la soirée, un membre du club offrit aux fermiers de la rivière des Prairies une médaille d'or d'une valeur de \$50.00. Cette médaille devenant l'enjeu d'une partie de labour entre les fermiers des comtés d'Hochelega et de Jacques-Cartier.

Les excursions au Sault-au-Récollet devinrent plus faciles quand la M. P. & I. R a construit sa ligne vers la rivière des Prairies durant les années 1890. (*en 1895 pour être exact*) A toutes les demi-heures, un tramway quittait l'intersection Saint-Laurent et Craig. Le coût était de 10 cents ou de 50 billets pour \$3.00

La compagnie vantait les charmes du voyage dans une de ses brochures publicitaires: "L'étendue des pâturages verdoyants et des terres en culture, parsemée d'ornes matures et de bosquets d'érables, avec les bâtiments de ferme et les clochers de l'église s'élevant ici et là, avec les reflets argentés de la rivière dans le lointain, tout cela fait de la scène un paysage remarquable..."

Un tel voyage est pleinement rafraîchissant pour le citoyen fatigué: "De simples mots ne peuvent dire avec exactitude la joie tranquille et la paix qui semblent pénétrer l'atmosphère ... Et ... le voyageur, au retour, se sent rafraîchi et prêt à reprendre la lutte pour la vie, plus fort et meilleur, avec un espoir et un enthousiasme renouvelés".

De telles communautés éloignées comme le Sault-au-Récollet ont gardé quelque chose de leur lointain cachet jusqu'après la seconde guerre mondiale. Puis un réseau de rues modernes s'est répandu dans l'île. Le charme de l'isolement ne fut plus longtemps possible.

Envolés les jours où les gens se rendaient en voiture ou en traîneau, en raquette, en bicyclettes ou en tramways, visiter l'Hôtel Péloquin, ou voir (comme le précisait le chemin de fer électrique Park & Island) "ce village canadien-français typique avec ses petites maisons, ses fours français, ses vieilles croix du chemin et ses jardins d'autrefois..."

La revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

(1902) pages 268 à 270

Les anciens récollets, premiers apôtres du Canada

Le monastère de Notre-Dame des Anges présentait un spectacle qui faisait penser aux esprits célestes dont ce cloître portait le nom. Les deux familles de saint François et de saint Ignace y vécurent pendant deux ans sous le même toit, s'édifiant mutuellement par leur régularité et une union toute fraternelle. On respire encore aujourd'hui le parfum de cette douce et sainte fraternité en lisant les pages de la chronique franciscaine. Voici ce qu'en dit le P. Le Clercq:

L'union, l'amitié, le désintéressement, la gloire de Dieu, la conversion des sauvages et la propagation de la foi, faisaient l'âme de ces hommes apostoliques. Quoiqu'ils fussent d'un différent Institut, il paraît par toute leur conduite qu'ils ont conservé toujours un même esprit, n'entreprenant rien que de concert, surtout dans ces premiers temps, faisant un cœur, une âme et pour ainsi dire une même mission." Vol 1, p. 318

Les deux communautés étaient convenues d'élire chacune un de leurs membres pour porter secours au P. Nicolas Viel: le choix tomba sur les PP. Brébeuf et de la Roche d'Aillon.

On ignorait alors que le P. Nicolas Viel fut en marche pour descendre à Québec, où il venait se retremper dans la retraite à la suite du long séjour qu'il avait fait au milieu de la barbarie païenne. Il amenait avec lui un de ses disciples, le jeune Ahautsic, charmant néophyte qu'il avait instruit des vérités de la foi et baptisé.

La plupart des Hurons qui l'accompagnaient n'étaient pas malintentionnés, mais une partie se composait d'hommes féroces, aux instincts meurtriers, cachant néanmoins leurs mauvais desseins sous le dehors du respect et de l'amitié. A l'entrée de la rivière des Prairies, un coup de vent dispersa la flottille, et le Père se trouva seul dans une embarcation montée par les scélérats qui, par haine de la religion, en voulaient à ses jours. Ils le noyèrent avec son jeune compagnon dans le rapide qui, depuis, a porté le nom de Sault-au-Récollet. Ainsi ce fut un moine de Saint François qui ouvrit la liste des martyrs au Canada. Ils avaient été les premiers à l'ouvrage, il était juste qu'ils fussent les premiers à l'honneur.

Le P. Le Clercq ajoute à son récit les réflexions suivantes: "Si on peut reconnaître pour martyrs ceux qui meurent par la cruauté des Sauvages de ces contrées, on reconnaîtrait à bon droit le P. Nicolas pour le premier martyr du Canada, ayant d'ailleurs été un grand religieux qui après avoir vécu en odeur de sainteté, n'était passé en Canada que par un zèle brûlant du martyre. On ne peut exprimer les travaux et les peines qu'il avait soutenus dans sa mission, selon le rapport de Français dignes de foi. Il y avait beaucoup de fruit. Enfin, on sut par les Hurons mêmes assemblés à la traite, la manière cruelle dont il avait été mis à mort avec son néophyte que Dieu avait reçu dans sa gloire comme les prémices de la mission des Hurons." Vol 1 p. 322

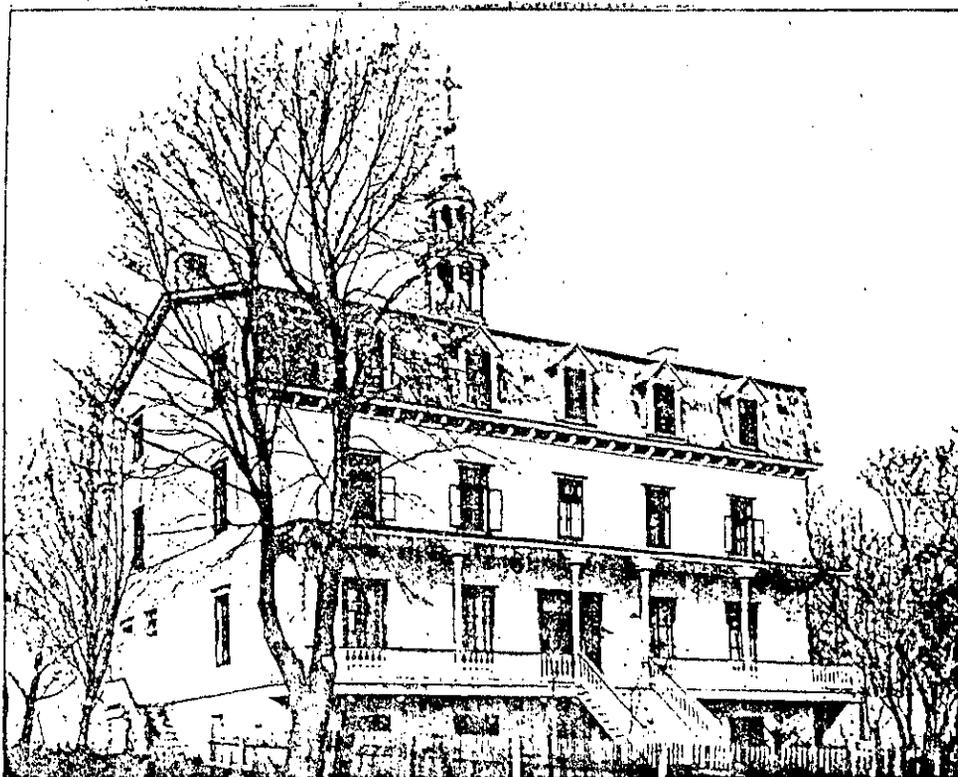
Les PP. Brébeuf et de la Roche d'Aillon étaient rendus aux Trois-Rivières lorsqu'on appris le crime commis au Sault-au-Récollet. Les deux missionnaires n'étaient pas hommes à reculer devant le danger: le P. Brébeuf en particulier le prouva clairement plus tard. Mais ils durent céder devant les représentations qui leur furent faites, même par les Hurons, de ne pas s'aventurer dans de pareilles circonstances, afin de ne pas être taxés de témérité.

Ils retournèrent à Québec, pour y attendre un moment plus favorable.

Peu de temps après son arrivée au couvent de la rivière Saint-Charles, le P. Brébeuf reçut l'ordre de s'adjoindre à quelques Algonquins et de les suivre en chasse durant tout l'hiver; excellente école que celle-là pour se familiariser avec les coutumes de ces peuplades et pour s'appropriier leur langue, mais rude et mortifiante école aussi, car il ne s'agissait rien moins que de vivre pendant six mois comme ces chasseurs sauvages et de supporter de concert avec eux leurs fatigues et leurs incessantes privations. Heureusement la souffrance importe peu quand on souffre pour Dieu. Ce hardi missionnaire prit donc son bâton et partit l'allégresse au coeur (25 octobre 1625).

La maison Notre-Dame des Anges fut pendant plusieurs années la résidence principale des Jésuites.

Les passages soulignés ne disent pas la vérité, ce sont des inventions du pauvre P. Le Clercq



Le noviciat des Frères de Saint-Gabriel... — Sault-au-Récollet.

La Patrie 1er juin 1903

DEUX STATUES HISTORIQUES

Dévoilement des monuments érigés au Sault- au-Récollet, au Père Viel et à Ahuntsic

Une imposante cérémonie

Les paroissiens du Sault-au-Récollet ont acquitté, hier après-midi, une dette de reconnaissance envers deux martyrs de la foi au Canada.

Ils ont inauguré les statues du R. P. Nicolas Viel, récollet, et de son néophyte Ahuntsic, que de barbares Hurons ont jetés, au printemps de 1625, dans le dernier saut de la rivière des Prairies.

Le dévoilement de ces deux monuments historiques, qui s'élèvent aujourd'hui devant l'église, a donné lieu à une belle démonstration religieuse et nationale.

Trois mille personnes assistaient à cette cérémonie. Toutes les municipalités voisines du Sault-au-Récollet, y compris Montréal, étaient largement représentées.

Autour de l'estrade dressée pour la circonstance, et aux arbres élégants qui bordent le terrain du temple flottaient plusieurs pavillons du pape, les drapeaux anglais et tricolores. Le nouveau drapeau aux armes du Sacré-Coeur figurait aussi sur la scène.

Au-dessus du grand portique de l'église, sur des toiles aux couleurs brillantes, on lisait ces mots: "Bienvenue! Welcome!"

Vers trois heures, les cloches convièrent les fidèles au temple. Quelques minutes plus tard, des milliers d'assistants remplissaient déjà toute la nef. (On exagère un peu ici. La nef ne contient pas beaucoup plus que mille fidèles.)

Mgr le Grand Vicaire Racicot occupait le fauteuil d'honneur au bas de la balustrade du chœur.

Venaient après lui, MM. les maires Jos Giroux du Sault-au-Récollet, S. Gaudry d'Ahuntsic, les hons J.-F. Robidoux, juge Alphonse Desjardins et Louis Beaubien.

Remarqués au chœur, M. l'abbé Charles Lecocq, P.S.S., supérieur, les RR. PP. Colomban, sup. franciscain, Dion, C.S.C., curé de Saint-Laurent, Chaussegros et Desforges, S. J. du Sault, les abbés Chas. P. Beaubien, curé, A. A. Breault, curé de St-Vincent de Paul, A. Benoit, vicaire, F. X. Casgrain, du diocèse de Providence, Mass., Alfred Houle, curé de St-Léonard Port Maurice, E. Choquette, chapelain du Bon Pasteur, P. B. Labrèche chapelain du Sacré-Coeur, Théo Pépin et Alfred Desnoyers de St-Janvier, M. Leblanc, curé de St-Martin, Chas. Lamarche, aumônier de la Villa Maria, les revds Pères Gaston et Aimé, franciscains, Houle P.S.V. de Bordeaux, les frères St-Gabriel et autres.

Dans l'allée droite de la nef se trouvaient les membres de l'Alliance nationale, suivis des corps de musique St-Charles (du Bas) du Sault, St-Vincent du collège et de la garde indépendante Salaberry.

On remarquait dans l'allée de gauche les Forestiers Catholiques, la fanfare de Tempérance de Montréal et la garde "Hibernians".

Le supérieur des sulpiciens, M. l'abbé Charles Lecocq monta en chaire. Le savant prédicateur commenta ce texte: "Tu enverras ton esprit et tu renouvelleras la face de la terre."

Après avoir expliqué le mystère de la Pentecôte, l'orateur sacré fait un éloge ému de l'ordre des franciscains, auxquels appartenait le R. P. Nicolas Viel, le premier martyr canadien. "Ces moines vivent sur la terre, s'écrie le distingué abbé, mais leur âme est au ciel.

Par une heureuse transition, il nous montre le missionnaire Viel allant s'ensevelir au fond d'une peuplade huronne, les évangélisant, les catéchisant, puis mourant victime de la haine du nom chrétien.

Dans une péroraison superbe, il rend hommage à la race canadienne-française.

Le sermon fut suivi d'un salut solennel. Le R. P. Colomban officiait.

Il était quatre heures et quinze minutes, lorsque tombèrent les voiles qui dérobaient les deux statues. Les cloches s'ébranlèrent alors et leurs notes joyeuses dominaient le bruit sourd des canons, les cris stridents des clairons des gardes Galaberry et Hibernians, les accords puissants des cuivres. L'effet était vraiment grandiose.

Le R. P. Colombar dévoila la statue du Père Viel et M. le maire Gaudry, celle du néophyte Ahuntsic.

La cérémonie se termina par une série de discours patriotiques. Cinquante personnes environ prirent place sur l'estrade. Le beau sexe était dignement représenté.

Mgr Racicot présidait M. l'abbé Chas. P. Beaubien adressa la parole le premier

Après avoir remercié en termes choisis toute l'assistance de s'être rendue à cette belle démonstration, il pria le Rév. P. Colombar de dire quelques mots.

Ce dernier fait le récit des martyres du père Viel et de son disciple Ahuntsic. C'était, a-t-il dit en substance, le 25 juin 1625. Nicolas Viel vivait au milieu de la peuplade huronne depuis deux ans. Il avait réussi à faire des prosélytes, mais plusieurs indiens n'en étaient devenus que plus farouches. "Le 25 (*sic*) juin, il décide de descendre à Québec en canot. Plusieurs hurons l'accompagnaient au nombre desquels le converti (*sic*) Ahuntsic. Pendant le voyage, une tempête s'élève et disperse la flottille huronne. Quelques hurons infidèles s'emparent alors du Père Viel et d'Ahuntsic, et les jettent dans le dernier saut. Ces martyrs, dit l'éloquent orateur, ont dormi de longues années dans l'oubli, mais le jour de leur gloire est arrivé.

Il félicite ensuite les paroissiens de leur esprit de foi et de leur générosité.

M. le Docteur Pelletier, du Sault-au-Récollet, lui succède.

Puis parlent successivement les honorables Louis Beaubien, P. E. Leblanc, le juge Robidoux, qui a prononcé un bijou de discours, M. Parizeau, avocat, Mgr Racicot et les deux maires présents.

Toutes ces allocutions respiraient le patriotisme le plus pur. Tous voient dans cette fête, une superbe manifestation à la religion, à l'ouvrier, au martyr, au néophyte.

La démonstration se termina vers six heures et elle fut belle à tous les points de vue. Tous ceux qui ont eu le privilège d'y assister en conserveront longtemps le souvenir.

Les deux statues sont dues à l'habileté de M. Carli artiste-statuaire de Montréal.

Les pedestaux, avec les inscriptions dictées par M. l'abbé Beaubien, viennent des ateliers de M. Jos Brunet de Côte des Neiges.

Le Père Viel est représenté le regard tourné vers le ciel. Sa figure est expressive et l'auteur a obtenu un véritable succès.

Le missionnaire est revêtu de la robe de bure des Franciscains.

Le pedestal de la statue du R. P. Viel porte l'inscription suivante:

"Ce monument a été érigé le 24 mai (*bien qu'il ait été dévoilé le 31*) 1903 par les paroissiens du Sault-au-Récollet, en mémoire du R. P. Nicolas Viel premier martyr canadien, jeté par de méchants hurons au dernier saut de la rivière des Prairies au printemps 1625. Depuis la mort d'un pauvre misérable Français massacré aux hurons, on a découvert que ces barbares avaient fait noyer le R. P. Nicolas, récollet, tenu pour un grand homme de bien". (Relation du Père Paul Le Jeune, 1634)

Sur le pedestal du monument d'Ahuntsic, se lit l'inscription suivante: "Ce monument a été érigé le 24 mai 1903 par les paroissiens du Sault-au-Récollet, pour perpétuer la mort héroïque du jeune néophyte Ahuntsic, précipité par de méchants Hurons avec son père spirituel, Nicolas Viel, récollet, au dernier saut de la rivière des Prairies au printemps 1625."

La Patrie

25^e ANNEE-N° 82-HUIT PAGES

MONTREAL, LUNDI, 1 JUIL 1903

A LA MEMOIRE DE DEUX ILLUSTRES MARTYRS

Deux Statues Historiques

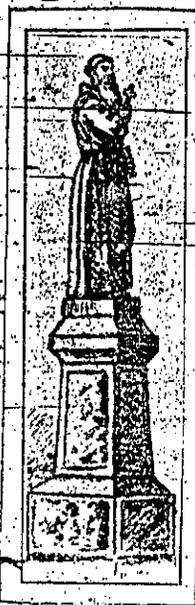
Dévoilement des monuments érigés au Sault-au-Récollet, au Père Viel et à Ahuntic

UNE IMPOSANTE CEREMONIE

STATUE DE AHUNTIC



STATUE ET MONUMENT DU R. P. VIEL



quel R. Labrecque, Théophile Pepin, Alfred Desnoyers, Maxime Lelanc, curé de St. Martin, les frères de St. Gabriel et autres.

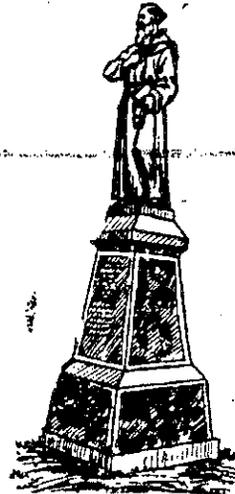
M. Lecan prit comme texte de son sermon le passage du psaume: "Emittes spiritum tuum, et renovabit laqueum terrae". Vous enverrez votre esprit et il renouvellera la face de la terre.

L'éminent prédicateur nous retraça en quelques mots le martyre de St. Gabriel puis, nous invita à faire que dans son esprit aux apôtres à travers les siècles. Il parla de la soif pour rompre le pain de la vie et arriva au missionnaire de St. Gabriel, qui, comme dit le nom de Dieu.

Les paroissiens de Sault-au-Récollet ont acquis, hier après-midi, une œuvre de reconnaissance envers deux martyrs de la foi au Canada.

Ils ont inauguré les statues de R. P. Nicolas Viel, récollet, et de son disciple Ahuntic, que de barbares Hurons ont jetés, au printemps de 1625, dans le dangereux saut de la Rivière des Hurons.

Le savant prédicateur a commenté ce texte: "Tu enverras ton esprit, et tu renouvelleras la face de la terre." Après avoir expliqué le mystère de la Pentecôte, l'orateur sacré fait un éloge ému de l'ordre des franciscains, auquel appartenait le R. P. Nicolas Viel, le premier martyr canadien. Ces moines



LA STATUE DU PERE VIEL

Le dévoilement de ces deux monuments historiques, qui s'élevaient aujourd'hui devant l'église, a donné lieu à une belle démonstration religieuse et nationale.

Trois mille personnes assistaient à cette cérémonie. Toutes les municipalités voisines du Sault-au-Récollet, y compris Montréal, étaient largement représentées.

Aussous de l'assistance étaient pour la circonstance, et aux côtés élégants qui bordent le terrain du temple, figuraient plusieurs pavillons du pays, les drapeaux canadiens et français. Le nouveau drapeau aux armes du Sacré-Coeur figurait aussi sur la scène.

Autour du grand portique de l'église, sur des toits aux couleurs brillantes, on lisait ces mots: "Honneur à l'Évangile!"

Vers trois heures, les cloches sonnèrent les fidèles au temple. Quelques minutes plus tard, des milliers d'assistants remplissaient déjà toute la nef.

Mgr le grand-Vicaire Huard occupait le fauteuil d'honneur au bas de la balustrade du chœur.

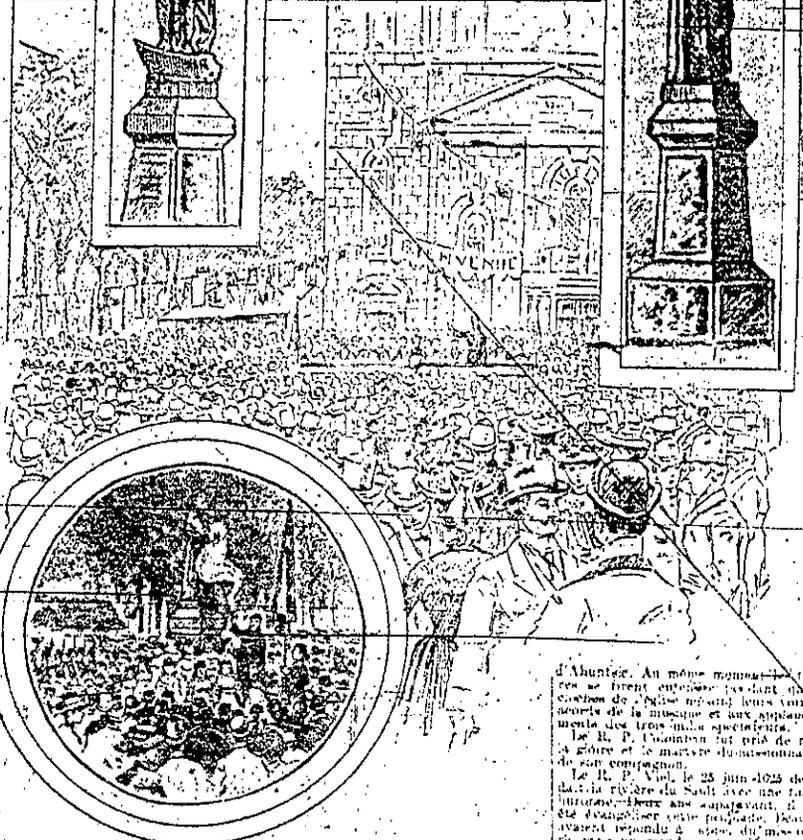
Venaient après lui MM. le maire Jos. Caron, du Sault-au-Récollet, S. Gaudet, d'Ahuntic, les honorables P. Robitoux, juge, Alphonse Desjardins et Louis Bouchard.

Bienvenue au chœur, M. l'abbé Ch. Lacombe, P. S. supérieur, les RR. PP. Columban, sup. Laurent, Don, P. S. C. sup. de St-Laurent, P. Séguin, et Desjardins, S. J., du Sault, le abbé Ch. P. Proulx, curé, A. A. Bouché, curé, St-Vincent-de-Paul, A. Hébert, curé, P. N. Casgrain, directeur de Providence, Massé, Alfred Houle, curé, St-Léonard Fort Maurice, E. Choquette, chapelain de St-François, P. B. Labrecque, chapelain du Sacré-Coeur, Théo Pepin, et All. Desnoyers, de St-Jacques, M. Leblanc, curé de St-Martin, Chas. Le

vicaire sur la terre, s'éleva le distingué abbé, mais leur âme est au ciel.

Par une heureuse transition, il nous montre le missionnaire Viel allant s'éveiller au fond d'une paisible burgeoise, le descendant, les rattachant, puis mourant victime de la haine du non chrétien.

Dans une prière sous une, il rend hommage à la race canadienne-fran-



UNE FETE IMPOSANTE AU SAULT AU RECOLLET. LE DEVOILEMENT DE LA STATUE DU R. P. VIEL PAR LE R. P. COLOMBAN.

Le bel village du Sault au Récollet. Là il nous retraça le portrait du Père Viel en héros, hier après-midi, sur tout Viel et de l'indien converti devant les maisons, des drapaux étendaient à la circulation en attendant le moment venu. La population se pressait de l'église à pourchasser sa mission. Il regardait en face du saut de l'église avec une émotion que l'on ne peut décrire. Pourquoi tous ces de l'église, le martyre des deux héros dont on se souvient. On se dit que l'église est un lieu de prière et de recueillement. On se dit que l'église est un lieu de prière et de recueillement. On se dit que l'église est un lieu de prière et de recueillement.

d'Ahuntic. Au même moment, tandis que se firent entendre devant eux les accents de la musique et des applaudissements des trois mille spectateurs.

Le R. P. Columban fut pris de redire à l'église et le martyr d'Ahuntic et de son compatriote.

Le R. P. Viel, le 25 juin 1625 descendit la rivière du Sault avec une petite troupe de deux ans auparavant, il avait été évangéliser cette population. Beaucoup avaient répondu à l'appel du missionnaire, mais un grand nombre d'autres, fidèles à leur superstition et au culte idolâtre, avaient voulu que l'on ne portât au Père Viel et ne cherchaient que l'occasion de le faire mourir. Pres du saut, une tempête dispersa la flottille. Le canot s'éleva sur le rivage et d'autres furent jetés sur la rive. Se voyant seuls, ces derniers se mirent à se battre. Après avoir été vaincu par les Hurons les plus adroits aux deux extrémités, le Père Viel fut jeté dans le saut. On le trouva dans les flots répété et tumescents de saut.

Cet épisode, avec la parole, le Dr H. Pelletier, en plus des évêques, l'abbé, les RR. PP. Robitoux, Don P. Robitoux, M. Proulx, Mar. Rivest et quelques autres.

La Presse: A la mémoire de deux illustres martyrs
La Patrie: Deux statues historiques

La Presse, 1er juin 1903

A la mémoire de deux illustres martyrs

UNE FÊTE IMPOSANTE AU SAULT-AU-RECOLLET LE DEVOILEMENT DE LA STATUE DU R. P. VIEL PAR LE R. P. COLOMBAN

Le joli village du Sault-au-Récollet était en liesse, hier après-midi, sur toutes les maisons, des drapeaux étalaient leurs gaies couleurs. La population se dirigeait en foule du côté de l'église avec empressement. Pourquoi toutes ces décorations? Où va donc cette foule? se demandaient les nombreux visiteurs.

La réponse est dans la bouche même de M. le Curé Beaubien. C'est la fête du souvenir. C'est le dévoilement de statues dédiées à rappeler à la génération présente et à ses descendants la mémoire de deux martyrs de la fin de la civilisation : le R. P. Viel de l'ordre des Récollets, et Ahuntsic, son disciple.

Les deux monuments se dressent devant le perron de l'église, le missionnaire à gauche et le néophyte à droite. Elles sortent des ateliers de M. Thos Carli, statuaire. Le piédestal a été taillé par M. Jos Brunet. On lit sur chacun d'eux l'histoire de leur mort, tirée des relations du Père Le Jeune.

La cérémonie a commencé dans l'église qui avait été littéralement envahie par la foule désireuse d'entendre la parole éloquente de M. l'abbé Lecoq, supérieur des Sulpiciens.

Au chœur on remarquait: Mgr Racicot, le R. P. Colomban, supérieur des Franciscains; le R. P. Dion, C S C, curé de St.-Laurent; le R. P. Desforges, S J, le R. P. Houle, C S V, MM. les abbés A. A. Brault, curé de St-Vincent, A. Benoit, F.-X. Casgrain, Alfred Houle, curé de St-Léonard de Port-Maurice, Choquet, E. Labrèche, Théodule Pepin, Alfred Desnoyers, Maxime Leblanc, curé de St-Martin, les frères de St.-Gabriel et autres.

M. Lecoq prit comme texte de son sermon ce verset du psaume "Emitem spiritum tuum et renovabit faciem terrae". Vous enverrez votre Esprit et il renouvellera la face de la terre.

L'éloquent prédicateur nous retraça en quelques mots le mystère de la Pentecôte puis, nous montra la force que donna l'esprit aux apôtres à travers les siècles. Il partit de la source pour remonter le cours des siècles et arriver aux missionnaires dévoués du zèle de répandre le nom de Dieu.

Là il nous traça le portrait du Père Viel et de l'indien converti (sic) donnant la main à la civilisation en aidant le ministre de Dieu à poursuivre sa mission. Il raconta en quelques mots l'épisode ou plutôt le martyre des deux héros dont on célèbre aujourd'hui la mémoire.

Après le sermon eut lieu un salut solennel du Saint-Sacrement.

Mgr Racicot donna la bénédiction. La première partie du salut fut présidée par le R.P.Colomban, de l'ordre des Franciscains, dont les Récollets étaient une section. (1)

Lorsque la cérémonie religieuse fut terminée, Mgr Racicot et les invités prirent place sur une estrade dressée en face de l'église. On y remarquait outre les religieux qui avaient assisté au salut, M. le maire Jos Giroux, du Sault-au-Récollet, M. le maire S. Gaudry, d'Ahuntsic, les honorables Alph. Desjardins, Louis Beaubien, P.-E. Leblanc, le juge Robidoux, et un grand nombre de dames. Au pied du monument du R. P. Viel, avaient pris place la société des Forestiers Catholiques, accompagnée de la Garde Hibernian et de la fanfare de la Tempérance de Montréal; au pied de celle d'Ahuntsic, se rangeait la Cour de l'Alliance Nationale, qui avait retenu les services de la Garde Salaberry et des fanfares St-Charles(*du Bas du Sault*) et St-Vincent de Laval.

Le R. P. Colomban fit tomber le voile qui couvrait la statue du Père Viel, et le maire Gaudry celui du monument d'Ahuntsic. Au même moment les fanfares se firent entendre pendant que les cloches de l'église mêlaient leurs voix aux accords de la musique et aux applaudissements des trois milles spectateurs.

Le R. P. Colomban fut prié de redire la gloire et le martyre du missionnaire et de son disciple.

Le R. P. Viel, le 25 juin 1625, descendait la rivière du Sault avec une flottille huronne. Deux ans auparavant, il avait été évangéliser cette peuplade. Beaucoup avaient répondu à l'appel du missionnaire, mais un grand nombre d'autres, fidèles à leur superstition et au culte idolâtre avaient voué une haine mortelle au Père Viel et ne cherchaient que l'occasion de le faire mourir. Près du long sault, une tempête dispersa la flottille. Le canot que montait le missionnaire et son néophyte Ahuntsic et d'autres Indiens fut jeté sur la rive. Se voyant seuls, ces derniers résolurent de mettre leur noir dessein à exécution. Après avoir fait endurer les tortures les plus atroces aux deux chrétiens, ils les jetèrent dans la rivière, où leurs corps ne tardèrent pas à disparaître dans les flots rapides et tumultueux du sault.(2)

Ont adressé la parole, le Dr H. Pelletier, au nom des citoyens, l'honorable Louis Beaubien, l'hon. P. Leblanc, député du comté, le juge Robidoux, M. Parizeau, Mgr Racicot et quelques autres.

Il était tard quand le dernier écho des fanfares se fit entendre.

La population semblait heureuse de l'événement qui venait marquer leur vie si paisible d'habitude. Ils peuvent être fiers de la fête qui a eu lieu, hier après-midi, au Sault-au-Récollet.

Les organisateurs peuvent, avec un légitime orgueil, regarder ces deux monuments qui disent à tous les passants que dans notre siècle de vie matérielle égoïste, il existe encore des hommes qui savent se souvenir, et qui savent reconnaître le mérite de ceux qui, les premiers, la croix ou le soc de la charrue à la main, ont créé le berceau de l'Amérique du Nord. Ils se souviennent que c'est grâce à eux que nous devons de voir le Canada et les Etats-Unis, ce qu'ils sont aujourd'hui.

Remarques:

(1) Les Récollets, une branche de l'Ordre des Frères Mineurs, furent supprimés par le Pape Léon XIII, le 4 octobre 1897.

(2) On retrouve le corps du Père Viel quelques jours plus tard et on l'enterre à Québec. Personne ne note des marques de torture: le Père Colomban fabulait. Mais il fallait que les Récollets, supprimés depuis 6 ans, aient eux aussi leur martyr. On allait commencer le procès en béatification des Jésuites qui seront déclarés bienheureux en 1925 et canonisés en 1930. Ça pressait chez les Franciscains!

Certains ignoraient en 1903 qu'Auhaitsic était un Français, qu'il ne pouvait être dans le même canot qu'un autre Français, le Père Viel. Selon Sagard, le jeune donné suivait Viel dans un autre canot. Donc huit "Hurons scélérats et impies": quatre avec Viel et quatre autres avec le Français nommé Auhaitsique.

On induit les gens en erreur depuis 90 ans en parlant du néophyte Ahuntsic et en omettant de dire que les historiens ne croient pas qu'il y a eu un crime par les Hurons en 1625.

La Semaine religieuse de Montréal (13 juillet 1903)
 Hommage public au père Viel et au néophyte Ahuntsic
 Sault-au-Récollet

Inspiré par une généreuse pensée de zèle et de patriotisme, le dévoué curé du Sault-au-Récollet, M. Bembien, a fait ériger sur la place de l'église deux belles statues, destinées à immortaliser le souvenir du Révérend Père Viel et du néophyte Ahuntsic, les deux premiers martyrs de la colonie française au Canada. Nous avions regretté dans le temps de ne pouvoir donner un compte rendu des fêtes qui ont marqué l'inauguration de ce double monument.

Aussi est-ce avec plaisir, et reconnaissance à qui de droit, que nous reproduisons les pages si intéressantes parues, à cette occasion, dans La Revue du Tiers-Ordre, publiée à Montréal par les Pères Franciscains.

Qui ne connaît le Sault-au-Récollet, ce joli bourg assis dans la verdure sur le bord de la rivière des Prairies, au nord-est de Montréal? Il tire son nom du Récollet qui, au début de la colonie, fut précipité dans l'eau par des impies Hurons et trouva la mort, avec son disciple le néophyte Ahuntsic, dans le rapide que forme le dernier Sault de la rivière.

Devant l'église du bourg s'étend la plus belle place que l'on peut voir, encadrée et ombragée par quatre grandes lignes d'arbres verts et touffus. Depuis le 24 mai, sous les nefes latérales de cet immense vaisseau de verdure, s'élèvent deux statues: celle du P. Nicolas Viel le Récollet, premier martyr du Canada — et celle du néophyte Ahuntsic le Huron, son disciple et son compagnon de martyr.

D'une hauteur de cinq pieds, ces statues se dressent sur des pedestaux de huit pieds et demi, portant les inscriptions suivantes.

Celle du P. Récollet: "Ce monument a été érigé le 24 mai 1903, par les paroissiens du Sault-au-Récollet, en mémoire du Rév. P. Nicolas Viel, premier martyr canadien, jeté par les Hurons dans le dernier Sault de la rivière des Prairies, au printemps de 1625."

"Depuis la mort d'un pauvre misérable Français massacré aux Hurons, on a découvert que ces barbares avaient fait noyer le P. Nicolas Viel Récollet, tenu pour grand homme de bien." (Relation du Père Le Jeune, 1634)

Celle de Ahuntsic: "Ce monument a été érigé le 24 mai 1903, par les paroissiens du Sault-au-Récollet, pour perpétuer le souvenir de la mort héroïque du jeune néophyte Ahuntsic, précipité par de méchants Hurons avec son père spirituel, Nicolas Viel, au dernier Sault de la rivière des Prairies, au printemps de 1625." La tribu des Ours qui avait massacré Etienne Bruslé et le bon Père Nicolas, avec son compagnon." Relation du P. Paul Le Jeune, 1636

Le dimanche de la Pentecôte, 30 mai, avait lieu le dévoilement de ces deux statues et, à cette occasion, se déroula dans le vaste cadre de la place que j'ai décrite, un spectacle des plus touchants. Il nous est donné de voir des cérémonies religieuses imposantes, des manifestations patriotiques grandioses; mais on ne voit pas souvent de ces démonstrations qui unissent la religion et la patrie et prennent l'homme à la fois par les deux sentiments qui sont en lui les plus profonds: l'amour de son Dieu et l'amour de son pays.

Or telle fut la démonstration du 30 mai 1903. De toute la ville décorée et pavoisée, les paroissiens étaient accourus; et de toutes les paroisses voisines, les habitants venaient prendre part à la fête.

Il y eut d'abord la part de l'Eglise; dans l'enceinte du temple un salut solennel du Saint-Sacrement fut donné à la foule par Mgr Racicot, vicaire général. La garde Salaberry et une garde irlandaise rendaient les honneurs au Dieu des armées qui habite dans le Sacrement.

Avant le salut, le supérieur de Saint-Sulpice, M. Lecoq, avait adressé la parole à l'assistance que l'église ne pouvait contenir.

La Pentecôte qui fut le point de départ de l'apostolat parmi les peuples et de l'établissement de l'Eglise, lui rappelait l'apostolat des Récollets au Canada, qui fut le point de départ de l'établissement de l'Eglise canadienne. Le pieux orateur saisit avec l'empressement l'occasion de manifester son estime pour les enfants de saint François. Rappelant une page célèbre de Louis Veuillot, il exalte ce désintéressement et ce détachement de tout ce qui fait d'eux des types d'apôtres, toujours prêts à quitter leur cellule et leur prière, lorsque le souffle de Dieu vient les saisir, pour les porter jusqu'aux rivages les plus lointains; tels furent les Récollets, premiers apôtres du Canada.

Tel fut aussi leur désintéressement; l'orateur en rapporte une preuve en rappelant comment ils appelèrent eux-mêmes à leur aide les Pères Jésuites; comment, mal reçus par les habitants de Québec qui ne voulaient point les laisser débarquer, ceux-ci étaient sur le point de retourner en France, lorsque les Récollets vinrent les prendre en pleine rade dans leur chaloupe, les conduisirent à leur monastère et leur donnèrent l'hospitalité pendant plus de deux ans, jusqu'à ce que les nouveaux missionnaires eussent pu se bâtir une demeure. M. Lecoq continue sur ce ton l'éloge de la famille religieuse à laquelle appartenait le héros du jour, Nicolas Viel.

Mais sur la place devait avoir lieu la partie la plus émouvante du programme. Quand la foule s'y fut massée, les notabilités du pays prirent rang sur l'estrade autour de Mgr Racicot, c'étaient le maire du Sault-au-Récollet, les honorables Robidoux, Beaubien, Tarte, etc ..., les représentants du comté entourés d'un bon nombre de prêtres et de religieux franciscains.

Devant les statues étaient rangés des corps de musique et des sociétés patriotiques, comme gardes d'honneur. A M. le Maire du Sault-au-Récollet était réservé l'honneur de dévoiler la statue du néophyte; et au Père commissaire provincial des Franciscains, celui de faire paraître le Père Nicolas Viel. Au premier coup de canon, _signal convenu_ les voiles tombent, les gardes présentent les armes, les fanfares entonnent l'hymne national du Canada et les cloches sonnent à toutes volées.

L'assistance s'était levée et découverte, acclamant les deux héros dont la figure pour la première fois depuis leur martyre paraissait à la lumière du jour. Il y avait dans l'accord de toutes ces puissantes voix et dans l'ensemble de cette démonstration quelque chose d'émouvant et de solennel qui allait jusqu'au fond de l'âme. Quand l'enthousiasme de ce moment fut passé, M. le curé présenta à la foule le Rév. P. Colomban, commissaire provincial, comme étant le descendant du héros du jour et le représentant au Canada de sa famille religieuse.

Nous ne pouvons résister au plaisir de donner aux lecteur le discours du Rév. Père en guise de document pour l'histoire de l'ordre dans le pays. Le voici, à quelques soustractions près:

"Quel contraste entre le spectacle de ce jour et les événements qu'il rappelle à notre mémoire. En 1625, le 25 juin, il y aura donc bientôt trois siècles, un missionnaire descendait en canot d'écorce la rivière qui baigne de ses flots le territoire de votre paroisse. Il venait du pays des Hurons, avec un parti de sauvages qui se rendait à Québec pour la traite. C'était un grand homme de bien, nous disent les chroniques, et un prédicateur très zélé de la parole de Dieu; par d'héroïques labeurs et des privations sans nombre, il s'était acquis un ascendant considérable sur les sauvages enfants des bois. Quelques-uns avaient ouvert les yeux à la lumière de la foi, la masse était gagnée par la patience et la douceur de l'apôtre; mais plusieurs n'en étaient devenus que plus farouches et guettaient l'occasion de le perdre. Arrivés ici, à la hauteur du dernier saut de votre rivière puissante, un coup de vent ayant dispersé la flottille huronne, la barque du Père se trouva séparée des autres. Les méchants Hurons s'emparèrent de lui et de son disciple et néophyte Ahuntsic, et, après les avoir maltraités, ils les précipitèrent dans le rapide où ils devinrent les glorieuses prémices des martyrs de la Nouvelle-France, notre patrie.

"Ce héros, ce missionnaire, ce martyr, longtemps l'oubli a enveloppé son nom; et si l'on avait demandé, il y a peu de temps encore, à beaucoup des nôtres, ils n'auraient su répondre. Mais l'heure de la glorification a sonné. Il était pour ainsi dire recouvert d'un voile qui allait bien d'ailleurs à l'humilité de sa vie et à l'obscurité de son sacrifice; mais ce voile vient d'être tiré et il apparaît à nos yeux, fidèlement représenté par l'artiste, tel qu'il était, lorsque porteur de la parole divine, il traversait nos contrées pour sauver les âmes. Il tient en main la croix, comme l'apôtre qui veut conquérir la terre; il a les pieds nus, si beaux, de ceux qui vont évangéliser la paix, les yeux au ciel qui seul pouvait le consoler des privations de la terre, et l'âme enflammée de désir pour la palme glorieuse des martyrs. _ Vêtu de l'humble bure, il est le fils de François, dont il partage l'héroïsme et le zèle.

"Comment avait-il quitter la belle France pour ces pays alors sauvages et sa chère cellule pour la vie nomade du coureur des bois? Il avait rencontré sans doute à Paris, à Versailles ou ailleurs, cet homme dont le nom seul fait battre d'émotion tout coeur canadien, cet homme de foi et de génie, ce héros doublé d'un apôtre, qui est le fondateur et le père de la nationalité canadienne-française, Champlain; ce Champlain qui, voulant amener des apôtres à ces peuples sauvages et des prêtres à ses héroïques colons, n'en trouva pas de plus zélés, de plus courageux et de plus sympathiques au peuple que les Récollets.

"Champlain lui avait parlé de ces vastes régions aux plaines immenses, aux forêts vierges, aux lacs profonds, aux sites pittoresques, au fleuve incomparable. Il lui avait parlé des peuplades sauvages, de ces hommes énergiques et fiers, indomptables et indomptés, qui transformés par le baptême feraient, pensait-il, de si vaillants chrétiens et qui alors vivaient dans la barbarie, dans les ténèbres de l'erreur et les ombres de la mort. Dans le coeur du Récollet s'était ravivée cette flamme que les Frères de son ordre se transmettent comme un héritage de famille, et il était parti pour ces régions alors si lointaines.

"Lorsque vous vîtes ces solitudes profondes, quand vous avez entendu ces chutes gigantesques; quand vous fûtes perdu dans ces forêts où régnaient la sauvagerie et le silence, où retentissaient seuls le mugissement de la tempête, les hurlements des bêtes sauvages ou le cri de guerre des Indiens en luttant perpétuellement les uns avec les autres; quand vous voyagez dans le canot d'écorce, brûlé par le soleil, tourmenté jour et nuit par les moustiques, fatigué par les portages; dites-moi, héros du Christ, n'avez-vous pas jeté un regard de regret vers la patrie si belle, vers la Normandie si riante qui vous avait donné le jour, et surtout vers le monastère paisible et la cellule tranquille où l'étude et la prière occupaient jadis votre temps.

Non, mes frères, non il ne regretteit rien l'apôtre; il savait que, s'il semait dans les larmes, d'autres, plus tard, moissonneraient dans la joie; il savait que les sueurs versées par l'apôtre sur le terrain de son apostolat rendent la moisson plus abondante; il soupirait après la palme du martyr comme après la plus enviée des récompenses; il savait que le sang des martyrs est la semence des chrétiens; il savait encore que le sacrifice du missionnaire français devait fonder sur des bases solides le peuple canadien de l'avenir.

"En moins de deux ans il l'eut conquise sa palme glorieuse; c'est là dans ce fleuve qu'il l'a trouvée, c'est sur votre plage qu'il a reposé, le Père Nicolas Viel, le premier martyr du Canada, comme le grain qui doit être mis en terre pour produire au centuple l'abondante moisson.

"Oh! la moisson, cher martyr, la prévoyiez-vous si belle, si splendide? Levez les yeux sur les fruits de votre apostolat et de votre martyre. Ici l'orateur dans un court tableau fit passer sous les yeux de ses auditeurs une vue de l'état présent de l'Église et de la patrie canadienne, puis s'adressant à la statue du martyr il continua:

"Et vous, quand vous apparaissez de nouveau sur ces plages, comme sortant du tombeau, au lieu du sifflement de la vague en furie qui absorbe sa victime, au lieu de l'écho répétant votre cri de détresse et les clameurs sauvages de vos bourreaux; toutes les voix, celle de la religion, celle de la patrie, celle des éléments, celle des coeurs se sont unies pour pousser vers le ciel une acclamation formidable; le canon salue le héros et la patrie lui rend les honneurs, la cloche salue l'apôtre et la religion chante ses louanges, le bruit des flots monte jusqu'à vous et rend hommage au martyr.

A ces acclamations qui retentissent en votre honneur, n'êtes-vous pas ému sous votre manteau de pierre, ne sentez-vous pas votre coeur s'animer comme jadis, et vos lèvres ne vont-elles pas laisser éclater les sentiments de votre coeur. Mais non, il préfère garder le silence. C'est le spectacle lui-même, mes frères, le spectacle que nous avons sous les yeux, qui parle pour lui.

"Ah! s'il est vrai que la splendeur d'un arbre lui vient de la vigueur de ses racines, s'il est vrai que les peuples chrétiens ont pour semence le sang des martyrs; à voir la forte et vaste ramure de ce chêne puissant qui maintenant brave toutes les tempêtes et a triomphé de tous les vents, à voir la vigueur de ce peuple aussi distingué par l'intelligence que par le coeur, par la foi que par le courage ... Ah! quelle puissance de vie il devait y avoir dans l'obscur sacrifice de ce pauvre Récollet, dans l'abnégation de ses frères, les premiers pionniers de la civilisation au Canada, dans leurs souffrances ignorées, dans leurs amertumes secrètes sur cette terre de martyr.

"S'il est juste et pieux, d'après l'oracle de l'Esprit-Saint, de louer les hommes vertueux qui nous ont laissé un héritage d'honneur; à nous qui sommes leurs petits-neveux, il est donc légitime de glorifier en ce jour ce martyr, Père Nicolas Viel, qui nous a laissé une gloire impérissable.

"Béni soit donc le jour où la lumière a jailli sur cette figure et ce nom oubliés.

"Honneur à celui qui dans l'obscurité de l'histoire a projeté le rayon de la vérité! Honneur à ce digne prêtre, ami de toutes nos gloires passées, qui s'est fait l'organe et l'instrument de la reconnaissance de toute une nation et qui a élevé une statue au plus ancien bienfaiteur du Canada.

"Honneur à cette paroisse qui a si largement répondu au zèle de son pasteur et s'est montrée digne de ses glorieuses origines.

"Honneur au peuple qui a envoyé ici ses représentants autorisés et honneur à ceux qui ont compris l'importance de cette manifestation.

"Actions de grâces enfin au représentant de Mgr l'archevêque, enfant de cette paroisse, si qualifié pour présider une fête où l'Église tient autant de place que la patrie.

"Puissions-nous toujours conserver à la base de notre vie nationale, mes frères, l'esprit de sacrifice et l'héroïsme du martyr qui sont la base du christianisme et l'unique fondement d'un peuple appelé à durer! Puissions-nous toujours maintenir au sein de la nation cette union féconde de la patrie et de l'Église, du clergé et du peuple que les humbles Récollets ont cimenté dès les premiers jours de la colonie, et que ce martyr commun du Récollet et du néophyte symbolise parfaitement.

O martyr glorieux, que nous nous plaisons à voir dans le Ciel, revêtu de l'auréole et portant la palme de l'éternelle victoire, bénissez cette assemblée qui vous acclame et la Nouvelle-France tout entière; faites que devenue la France de l'Amérique, la vraie, loyale et fidèle France, elle continue à jouer sur ce continent, entre les mains de Dieu, ce rôle de sergent du Christ et de l'Église qui a fait la vieille France si glorieuse. Puissent-elles l'une et l'autre n'y faillir jamais!"

Après cette allocution, soulignée plus d'une fois par les applaudissements, plusieurs orateurs laïques prirent la parole: au nom de la ville, du comité d'organisation, du comté, et du pays tout entier. Nous ne pouvons reproduire tous ces discours. Nous citerons seulement la pensée développée éloquemment par l'honorable M. Beaubien. "La France dans sa mission colonisatrice s'est appuyée sur le missionnaire. «Telle était la tactique de cette nation, à l'encontre de celles des autres nations également colonisatrices. Cette tactique si humanitaire, si évangélique a été inaugurée par les Récollets, et nous la voyons là peinte au vif dans ce martyr commun du sauvage et du missionnaire. Aussi à tous deux nos hommages et notre reconnaissance!"

Tous ces messieurs s'attachèrent à voir, comme l'assistance entière, dans cette fête, la fête du souvenir, et répétèrent la fameuse parole: Heureux les peuples qui se souviennent."

M. le curé félicita et remercia la foule; et, en finissant, Mgr Racicot prit à cœur de faire tirer à tous quelques conclusions qui devaient rendre cette fête utile aux âmes et durable à jamais.

Enfin, au son des fanfares joyeuses l'assistance se dispersa, emportant de ce jour un impérissable souvenir.

Quant aux Franciscains, ils rendent grâce au ciel de cette résurrection de leur héroïque frère. Son souvenir, sans doute, était fixé dans le nom même de ce bourg charmant dont il a immortalisé les rives, mais c'était un souvenir vague et peu précis. Maintenant qu'il a pris corps dans ces deux statues qui parlent aux yeux, et dans ces inscriptions qui les complètent, il sera plus précis et plus durable. Trait d'union entre le passé et le présent franciscains au Canada, ces monuments resserreront encore le lien si étroit qui unit l'ordre franciscain au peuple canadien.

FR. CHRONISTA.

En lisant ces lignes, on se rend compte que les Franciscains se basent sur la Relation de 1634 et sur le récit de Chrestien Leclercq pour affirmer que Viel a été jeté à l'eau par des Hurons et que son compagnon était un Huron converti. De plus, ils ajoutent que le missionnaire fut massacré, qu'il a enduré les pires souffrances.

On est en 1903. Six ans auparavant, le pape Léon XIII avait supprimé les Récollets. Les Jésuites s'emploieront à obtenir la béatification de leurs missionnaires dès 1916. L'Ordre de Saint-François multipliera jusqu'en 1926 les cérémonies au cours desquelles des prédicateurs nommeront Viel, premier martyr canadien, même si en juin 1925, le pape éleva sur les autels huit Jésuites, martyrisés au 17e siècle. En 1992, dans les Cahiers d'histoire de la Société pour la Conservation du Sault-au-Récollet, ils ont encore essayé de défendre leur opinion en accusant, ceux qui ne pensent pas comme eux, de tous les maux.

Les historiens modernes comme Lucien Campeau, s.j. et Marcel Trudel croient que la mort de Viel fut un accident et le Père Godbout en 1942, dans le Bulletin des Recherches historiques, a prouvé que le mot Ahuntsic est un surnom (tout déformé) donné à un jeune Français, qui accompagnait le Récollet chez les Hurons.

Depuis 1903 sur les monuments, et entre 1926 et 1981 sur une plaque fixée à l'église, ces gens ont induit et induisent encore en erreur les paroissiens et visiteurs de la Visitation.

Le Sacre de Mgr Zoticque Ra

La cérémonie de la Consecration Episcopale de l'Eveque Auxiliaire de Montreal a DIX-SEPT EVEQUES ASSISTENT AU CHŒUR

LA CATHEDRALE. Mait ce ma... tin rempli d'une foule de... Mgr Baeroult, bien avant... de célébrer, il était très dif...

LE CHŒUR

commença à entrer. Venait d'abord... le croix pour le chœur, toujours... du chœur... Mgr Fanchon... la messe... Mgr Fanchon... Mgr Fanchon... Mgr Fanchon...

Mgr BARETTI

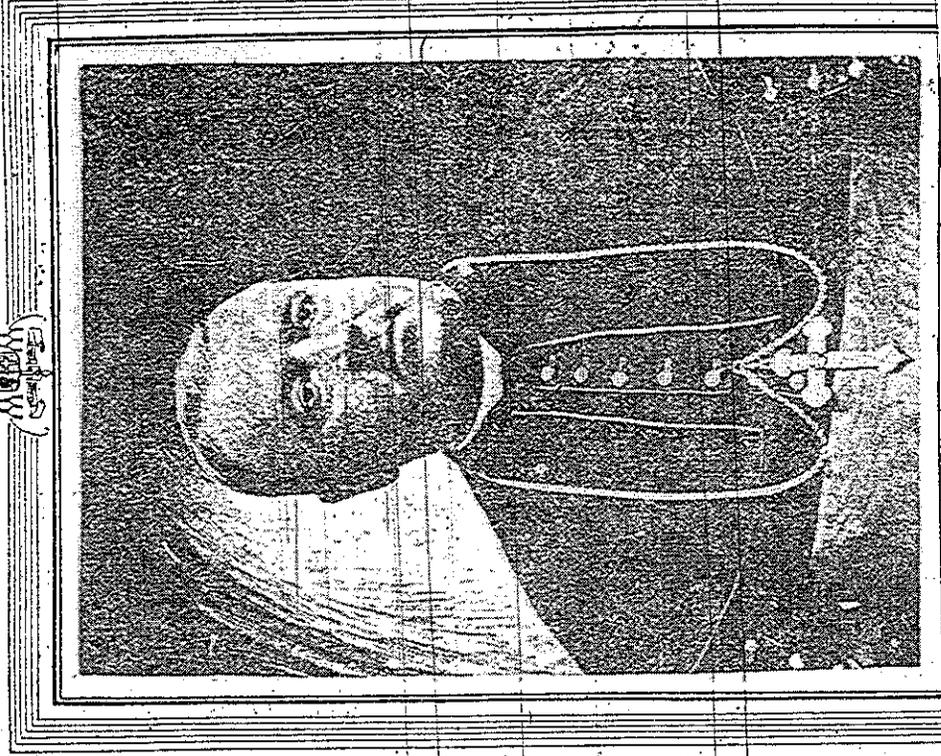
Mgr Baretto, évêque de... Mgr Baretto, évêque de... Mgr Baretto, évêque de... Mgr Baretto, évêque de... Mgr Baretto, évêque de...

LA MESSIE DU BAOGE

Mgr, l'Archevêque de Montreal... à son trône et Mgr. Baeroult, évê...



M. l'abbé LEBLANC qui a prêché le ser...



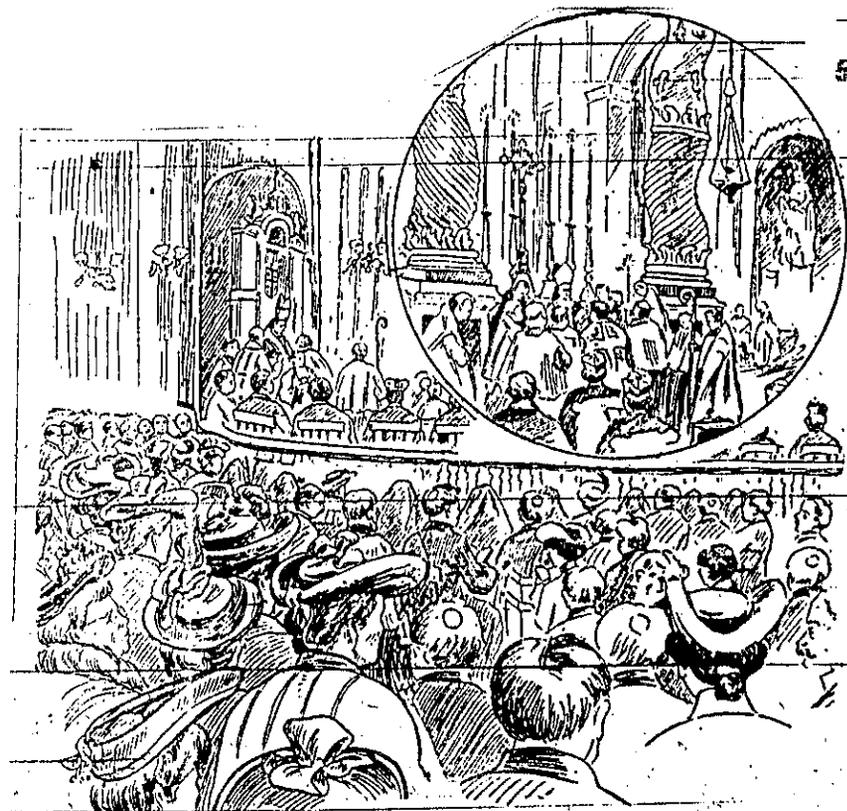
ent de Paul, R. J. Bisher, Terrebonne... Mgr. Baeroult, évêque de... Mgr. Baeroult, évêque de... Mgr. Baeroult, évêque de...

BRULÉE VIVE

(D'après le rapport)

RE-MELANDE. Un accident des... plus pénible s'est produit dans notr...

Les deux enfants de la défunte, sans... aucun autre parent, ont été respecti...



Le sacre de Mgr Racicot

Le prélat consécrateur au trône A l'angle supérieur, le nouvel évêque faisant sa profession de foi

La Presse, mercredi 3 mai 1905

"Que votre tête soit ointe et consacrée dans l'ordre des évêques par la bénédiction céleste"

Telles sont les paroles prononcées ce matin par **MGR BRUCHESI** pour consacrer le nouvel évêque du diocèse de Montréal.

Grandiose cérémonie

Une foule nombreuse de fidèles assiste à ce spectacle imposant

Tous les membres les plus distingués du clergé canadien. A la cathédrale, M. l'abbé Lecocq, supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, prononce l'allocution. Un joyeux banquet réunit aux tables de l'Archevêché tous les visiteurs. Discours, etc.

Tels sont les titres de la Presse, ce soir-là, à la une. Puis, au milieu de la page, sous les photographies de cinq des évêques présents, une courte biographie.

Les grandes étapes de la vie du nouvel évêque:

Mgr François-Théophile-Zotique Racicot est né au Sault-au-Récollet, le 13 octobre 1845. Il fit ses études classiques au petit séminaire de Montréal; puis il entra au grand séminaire, et fut ordonné prêtre en 1870. En 1871, il était vicaire à St Vincent de Paul de Montréal; en 1877, supérieur des Soeurs du Bon Pasteur; en 1887, procureur de l'Archevêché de Montréal; en 1895, vicedirecteur de l'Université Laval; en 1897, vicaire-général du diocèse. Sa Sainteté Léon XIII lui a conféré, en 1900, la dignité de protonotaire apostolique. Sacré évêque de Poggia et auxiliaire de Montréal le 3 mai 1905.

MGR RACICOT AU SAULT-AU-RECOLLET

La Patrie

Sa Grandeur est l'objet d'une enthousiaste réception dans sa paroisse natale

LA JOURNÉE d'hier restera mémorable dans les annales du Saule au Récollet, car cette paroisse avait l'honneur inigne de recevoir un de ses enfants élevés récemment à l'épiscopat. Nous voulons parler de Sa Grandeur Mgr Racicot.

Les édifices publics et les résidences privées étaient superbement décorés de banderoles et de pavillons. Bref, la population a fait royalement les choses.

La municipalité d'Ahuntic a d'abord donné à Mgr l'évêque auxiliaire, dans la salle Latendresse, une réception digne de celui qui en était l'objet.

M. Joseph Prévost, marguillier en charge, était allé chercher Monseigneur Racicot au palais archiépiscopal, et Sa Grandeur est arrivée à Ahuntic vers huit heures.

La salle Latendresse, richement tendue de drapeaux et d'inscriptions, était remplie de monde.

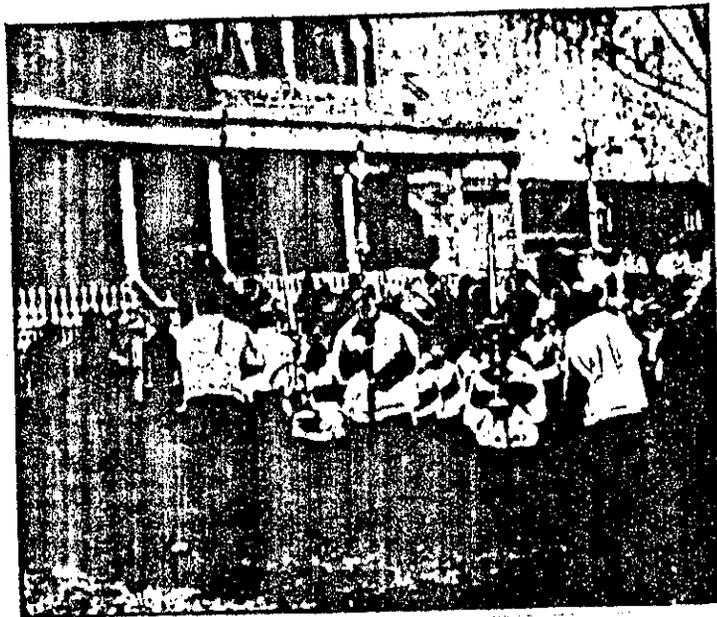
M. S. Gaudry, maire de localité, sou-

tenait la fonction de prêtre assistant.

Parmi les autres membres du clergé présents au chœur, mentionnons : M. M. les abbés Beauvion, curé, A. G. Moreau, chapelain du Bon Pasteur, J. Paquet, vicaire à l'église Sainte-Église; J. G. D. Côté, vicaire de St-Jean de la Croix; Bouhier, P. S. S., L. Desnoyers, Dupuis, vicaires, et autres.

Son Honneur le maire Laporte, l'honorable député et M. le docteur E. P. Lachapelle, de Montréal, en fants du Saule au Récollet, étaient au premier rang dans le noyau, de même que les bons juges Robitoux et H. C. St-Pierre, l'hon. L. Beauvion, M. C. Gaudry, maire d'Ahuntic, et J. Prévost, marguillier.

À la fin de la messe, M. le curé fit son entrée dans le sanctuaire, suivi de deux fillettes, l'une figurant l'ange gardien du diocèse de Foggia, l'autre, celui de Monseigneur Racicot.



Mgr Racicot au Saule au Récollet. — La procession

haita la bienvenue à Sa Grandeur dans une adresse accompagnée d'une jolie offrande.

Monseigneur, visiblement ému, a dit tout le bonheur qu'il éprouvait de venir, en sa qualité d'évêque saluer le berceau de son enfance.

Les membres de l'Ordre des Forestiers Catholiques, drapeau et fanfare en tête, escortèrent Sa Grandeur jusqu'à l'église paroissiale.

Les membres de l'Alliance Nationale, précédés de la fanfare St-Charles, sont venus rencontrer l'imposante procession.

M. l'abbé Beauvion exprima à Sa Grandeur les sentiments de respect et d'affection de tous les fidèles du Saule au Récollet.

Dans une touchante allocution, inspirée par son cœur d'apôtre et de père, Monseigneur a dit tout l'attachement qu'il avait conservé pour le sol qui l'a vu naître, pour la vieille église où il est venu prier si souvent. Il conservera le meilleur souvenir de sa présente visite au Saule au Récollet.

Monseigneur a couronné cette magni-

La Patrie, 15 mai 1905

MGR RACICOT AU SAULT-AU-RECOLLET

SA GRANDEUR EST L'OBJET D'UNE ENTHOUSIASTE RÉCEPTION DANS SA PAROISSE NATALE.

La journée d'hier restera mémorable dans les annales du Saule au Récollet,

car cette paroisse avait l'honneur inigne de recevoir un de ses enfants élevés récemment à l'épiscopat. Nous voulons parler de Sa Grandeur Mgr Racicot.

Les édifices publics et les résidences privées étaient superbement décorées de banderoles et de pavillons. Bref, la population a fait royalement les choses.

La municipalité d'Ahuntic a d'abord donné à Mgr l'évêque-auxiliaire, dans la salle Latendresse, une réception digne de celui qui en était l'objet.

M. Joseph Prévost, marguillier en charge, était allé chercher Mgr Racicot au palais archiépiscopal, et Sa Grandeur est arrivée à Ahuntic vers huit heures. La salle Latendresse, richement tendue de drapeaux et d'inscriptions, était remplie de monde. M. S. Gaudry, maire de la localité, souhaita la bienvenue à Sa Grandeur dans une adresse accompagnée d'une jolie offrande. Monseigneur, visiblement ému, a dit tout le bonheur qu'il éprouvait de venir en sa qualité d'évêque saluer le berceau de son enfance. Les membres de l'Ordre des Forestiers catholiques, drapeau et fanfare en tête, escortèrent Sa Grandeur jusqu'à l'église paroissiale. Les membres de l'Alliance Nationale, précédés de la fanfare St-Charles, sont venus rencontrer l'imposante procession à l'entrée de la place publique.

Mgr Racicot a été reçu par M. l'abbé Beauvion, curé, et un nombreux clergé des paroisses environnantes. A neuf heures et demie, Sa Grandeur a béni la foule agenouillée, puis elle est allée célébrer la messe pontificale. Le temple divin avait revêtu ses plus riches ornements de fête, et la cérémonie a été grandiose. Le chœur paroissial, sous l'habile direction de M. Avila Prévost a rendu avec succès une messe harmonisée. Sa Grandeur était assistée de M. l'abbé H. Langevin, curé de St-Vincent de Paul, comme diacre et de M. l'abbé A. Desautels, curé de St-Lazare, comme sous-diacre. Le R. P. Filiault, supérieur du noviciat des Jésuites, remplissait la fonction de prêtre-assistant.

Farmi les autres membres du clergé présents au chœur, mentionnons: MM. les abbés Beaubien, curé, A. G. Moreau, chapelain du Bon Pasteur, J. Paquet, vicaire à l'église Sainte-Brigide, J. G. D. Côté, vicaire de St-Jean de la Croix, Bouhier P. S. S., I. Deanoys, Dupuis, vicaires et autres.

Son honneur le maire Laporte, l'hon. sénateur David et M. le docteur E. P. Lachapelle de Montréal, enfants du Sault-au-Récollet, étaient au premier rang dans la nef, de même que les hon. juges Robidoux et H. C. St-Pierre, l'hon. La Beaubien, MM. S. Gaudry, maire d'Ahuntsic et Jos. Prévoat, marguillier.

A la fin de la messe, M. le curé fit son entrée dans le sanctuaire, suivi de deux fillettes, l'une figurant l'ange gardien du diocèse de Pogia, l'autre, celui de Monseigneur Racicot.

M. l'abbé Beaubien exprima à Sa Grandeur les sentiments de respectueuse affection de tous les fidèles du Sault-au-Récollet.

Dans une touchante allocution, inspirée par son cœur d'apôtre et de père, Monseigneur a dit tout l'attachement qu'il avait conservé pour le sol qui l'a vu naître, pour la vieille église où il est venu prier si souvent. Il conservera le meilleur souvenir de sa présente visite au Sault-au-Récollet. Monseigneur a couronné cette magnifique fête religieuse par sa bénédiction à tous.

Après la messe, Sa Grandeur a reçu les hommages du clergé et des laïques au presbytère, où elle a pris le dîner en compagnie de plusieurs invités.

Durant la soirée, il y eut illumination et feu d'artifice au village d'Ahuntsic. Les jeunes gens précédés de deux fanfares, ont fait une superbe procession aux flambeaux.

Le passage de Mgr Racicot dans sa paroisse natale, la célébration de sa messe pontificale, les réjouissances qui l'ont accompagné resteront gravés dans la mémoire de tous comme l'un des événements les plus précieux.

RACICOT FAIT VISITE A SON VILLAGE NATAL

L'Ahuntsic était on de la visite. Sa Grandeur, Racicot, futur de l'Ar-

ettes villa du seigneur, carrosse portant Ahuntsic et le curé à la suite de M. le maire Sil- des conseillers, vers l'estrade, place l'illustra- andeur l'adressa- nonque d'espace grand regret, de

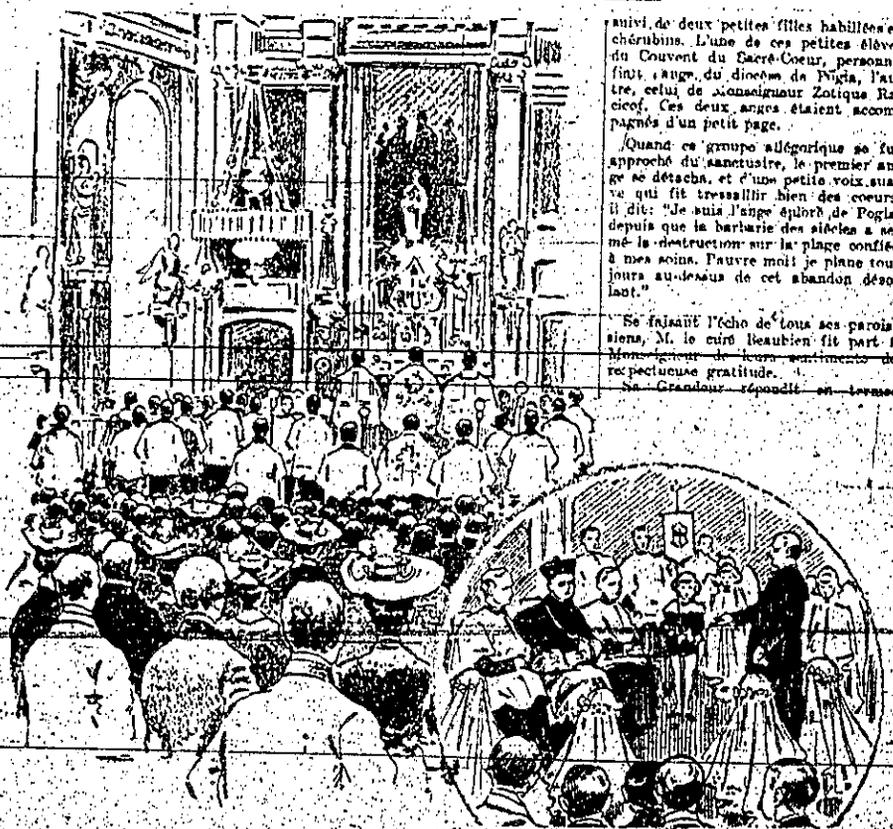
ouhalte et l'of- lui faisaient nos- ic, Monseigneur- ne qu'il ressen- de ceux qui fu- ons de jeux et de- a paroissiens en- idants.

Il municipal, Mgr- carrosse à l'église

de Sa Grandeur, qui- Filiault, sur- les abbés H. Lan- l'Archevêque de l'au- t à Saint-Lazare,- diocèse et sous-

remarquait les ab- u, Dupuis et le R.

ness, M. le curé- tés dans l'église



suivi de deux petites filles habillées en chérubins. L'une de ces petites élèves du Couvent du Sacré-Coeur, personnifiant l'ange du diocèse de Pogia, l'autre, celui de Monseigneur Zoticus Racicot. Ces deux anges étaient accompagnés d'un petit page.

Quand ce groupe allégorique se fut approché du sanctuaire, le premier ange se détacha, et d'une petite voix suave qui fit tressaillir bien des cœurs, il dit: "Je suis l'ange époux de Pogia, depuis que la barbarie des siècles a semé la destruction sur la plage confiée à mes soins. L'œuvre moi je plane toujours au-dessus de cet abandon désola-

Et faisant l'écho de tous ses paroissiens, M. le curé Beaubien fit part à Monseigneur de leurs sentiments de respectueuse gratitude.

Sa Grandeur répondit en termes



M. le maire Silfid Gaudry, d'Ahuntsic, l'un des personnages marquants à la cérémonie d'hier.

émus et donna à tous les fidèles réunis, sa bénédiction apostolique.

Hier soir, Sa Grandeur, Monseigneur Zoticus Racicot a reçu la maison où il a passé les premières années de sa vie, où il fut reçu par M. William Harris, qui l'habite maintenant.

LES TRIPOTS

Le mercredi, 17 février, à 10 heures, au dîner tenu une maison de jeu, rue Cadieux, eut lieu son procès. Ses habitués auront leur procès vendredi. Cinq se disent coupables.

Quant à Etienne, le procès sera tenu à mercredi. Bon tripot de la rue du Collège, McGill, n. 614, vide s. s. n. n. n. Une recette de 4200.00 p. n. n. n. n.

Joseph Aron, dit Robidoux, a été condamné du fait d'un cheval et a été condamné à l'expiration de deux semaines de prison. Les chefs des Comités de Saint-Jacques et de Saint-Louis.

L'intérieur de l'église paroissiale du Sault-au-Récollet durant la célébration de la messe pontificale, hier. A gauche en bas, M. le curé Beaubien souhaitant la bienvenue à Monseigneur Racicot. Plus haut, M. le maire Silfid Gaudry, d'Ahuntsic, l'un des personnages marquants à la cérémonie d'hier.

La Presse, samedi, 15 mai 1905

Mgr RACICOT FAIT VISITE A SON VILLAGE NATAL

La jolie municipalité d'Ahuntsic était en liesse, hier à l'occasion de la visite de son plus illustre enfant, Sa Grandeur Monseigneur Zotique Racicot, évêque de Pogle et coadjuteur de Montréal. Les rues et les coquettes villas du village étaient toutes pavoisées.

Dès huit heures, le carosse portant Sa Grandeur atteignait Ahuntsic et le vénérable prélat était reçu à la salle du conseil municipal, par M. le maire Silfrid Gaudry, entouré des conseillers. M. le maire s'avança vers l'estrade sur laquelle avait pris place l'illustre visiteur, lut à Sa Grandeur l'adresse émouvante, que le manque d'espace nous empêche, à notre grand regret, de reproduire.

En acceptant les souhaits et l'offrande généreuse que lui faisaient ses co-villageois d'Ahuntsic, Monseigneur Racicot dit toute la joie qu'il ressentait de se voir entouré de ceux qui furent jadis ses compagnons de jeux et de voir ces bons et fidèles paroissiens entourés de leurs descendants.

De la salle du conseil municipal, Mgr Racicot se rendit en carosse à l'église du Sault.

A dix heures eut lieu la messe pontificale, célébrée par Sa Grandeur, qui était assisté du R. P. Filiatrault, supérieur des Jésuites, des abbés H. Langevin, curé de Saint-Vincent de Paul, et A. Desautels, curé à Saint-Lazare, comme diacre et sous-diacre.

Dans le chœur on remarquait les abbés Desnoyers, Moreau, Dupuis et le R. P. Bouilhé, P. S. S.

A la fin de la messe, M. le curé Beaubien fit son entrée dans l'église suivi de deux petites filles habillées en chérubins. L'une de ces petites élèves du Couvent du Sacré-Coeur, personnifiait l'ange du diocèse de Pogle, l'autre, celui de Monseigneur Zotique Racicot. Ces deux anges étaient accompagnés d'un petit page.

Quand ce groupe allégorique se fut approché du sanctuaire, le premier ange se détacha, et d'une petite voix suave, qui fit tressaillir bien des coeurs, il dit "Je suis l'ange éploré de Pogle, depuis que la barbarie des siècles a semé la destruction sur la plage confiée à mes soins. Pauvre moi! je plane toujours au-dessus de cet abandon désolant."

Se faisant l'écho de tous ses paroissiens, M. le curé Beaubien fit part à Monseigneur de leurs sentiments de respectueuse gratitude.

Sa Grandeur répondit en termes émus et donna à tous les fidèles réunis, sa bénédiction apostolique.

Hier soir, Sa Grandeur, Monseigneur Zotique Racicot a revu la maison où il a passé les premières années de sa vie, où il fut reçu par M. William Harris, qui l'habite maintenant.

Tamponnement à Ahuntsic

Un wagon, entraîné sur une pente, fait une course vertigineuse et vient se briser contre d'autres wagons stationnaires.

La ville fait en ce moment construire par MM. Leclair et McDonald, entrepreneurs, un égout qui se déverse dans la rivière des Prairies et les travaux se font en ce moment en haut de la côte qui descend à la gare du chemin de fer électrique à Ahuntsic. Du sommet de la côte à la gare Ahuntsic, il y a une distance d'environ trois quarts de mille, avec une pente de près de 75 pieds.

Un char de fret du Pacifique, chargé de briques destinées à la construction de ce canal, était ce matin sur une voie d'évitement du Parc et de l'île (Park and Island Railway Co). Vers 7 heures 30, les ouvriers voulant décharger la brique et en étant empêchés par la position du wagon, le poussèrent de quelques pieds. Le wagon, dont on avait enlevé les freins pour lui permettre de passer les courbes, prit la côte et sa vitesse toujours accélérée lui fit descendre la pente avec une rapidité de plus en plus vertigineuse.

A ce moment, le char de la compagnie du Parc et de l'île no 1040, se dirigeant vers la ville, était arrêté devant la gare d'Ahuntsic. Le garde-moteur no 453 M. Lapalme, sachant ouverte l'aiguille qui mène sur la voie qui conduit à Montréal et voyant qu'il n'avait pas le temps d'aller la fermer, cria à M. Madden, un employé de la compagnie qui réparait les fils de trolley, d'aller fermer l'aiguille. M. Madden obéit à la demande du garde-moteur. Il était temps car à cet instant, le wagon chargé de briques passait tout droit et allait s'enfoncer dans quatre wagons stationnaires sur la voie de garage qui se termine au chemin du Sault.

Sans le sang-froid de MM. Lapalme et Madden, on aurait probablement eu un terrible accident, car le char du Sault était rempli de passagers se rendant à Montréal. Ces deux hommes méritent des félicitations pour leur présence d'esprit et leur promptitude à prendre une décision.

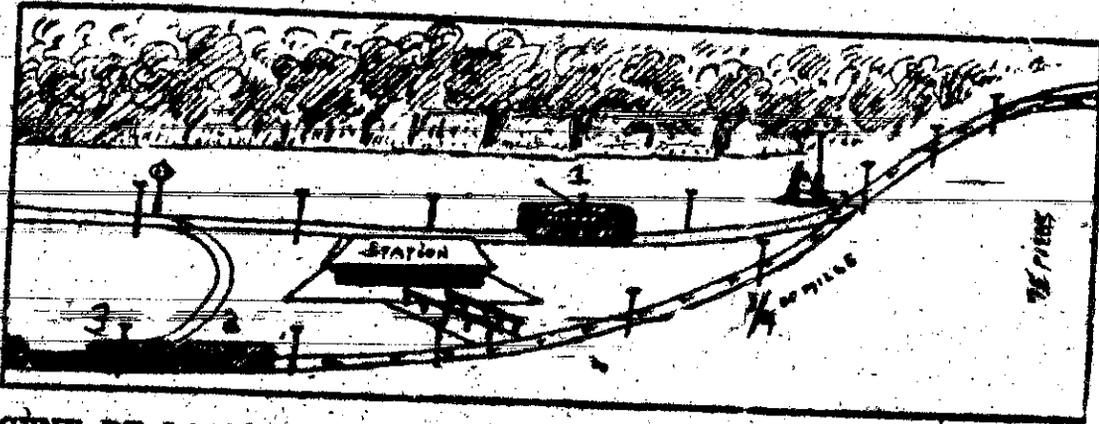
Les dégâts sont considérables. Les wagons qui ont été frappés sont un wagon de planches, un wagon vide et deux wagons ouverts pleins de charbon. Le premier char de charbon est très endommagé et tout le charbon est répandu à terre. Les autres ont aussi souffert des dommages considérables. Les quatre chars ont été repoussés par la violence du choc en dehors de la voie. Les poteaux d'arrêt et poteaux portant des fils électriques ont été complètement fauchés, et la terre est profondément labourée sur une distance d'une quinzaine de pieds.

Les wagons de fret du Pacifique qui amènent les matériaux employés à la construction de l'égout circulent sur les voies de la compagnie du Parc et de l'île, à la suite d'un contrat survenu entre ces deux compagnies et la ville. On dit que les ouvriers de MM. Leclair et McDonald avaient été avertis de prendre garde à la côte. Ils auront alors pensé que la pente n'était pas assez forte à l'endroit précis où ils poussèrent la wagon pour que son propre poids l'entraîne ensuite jusqu'au bas.

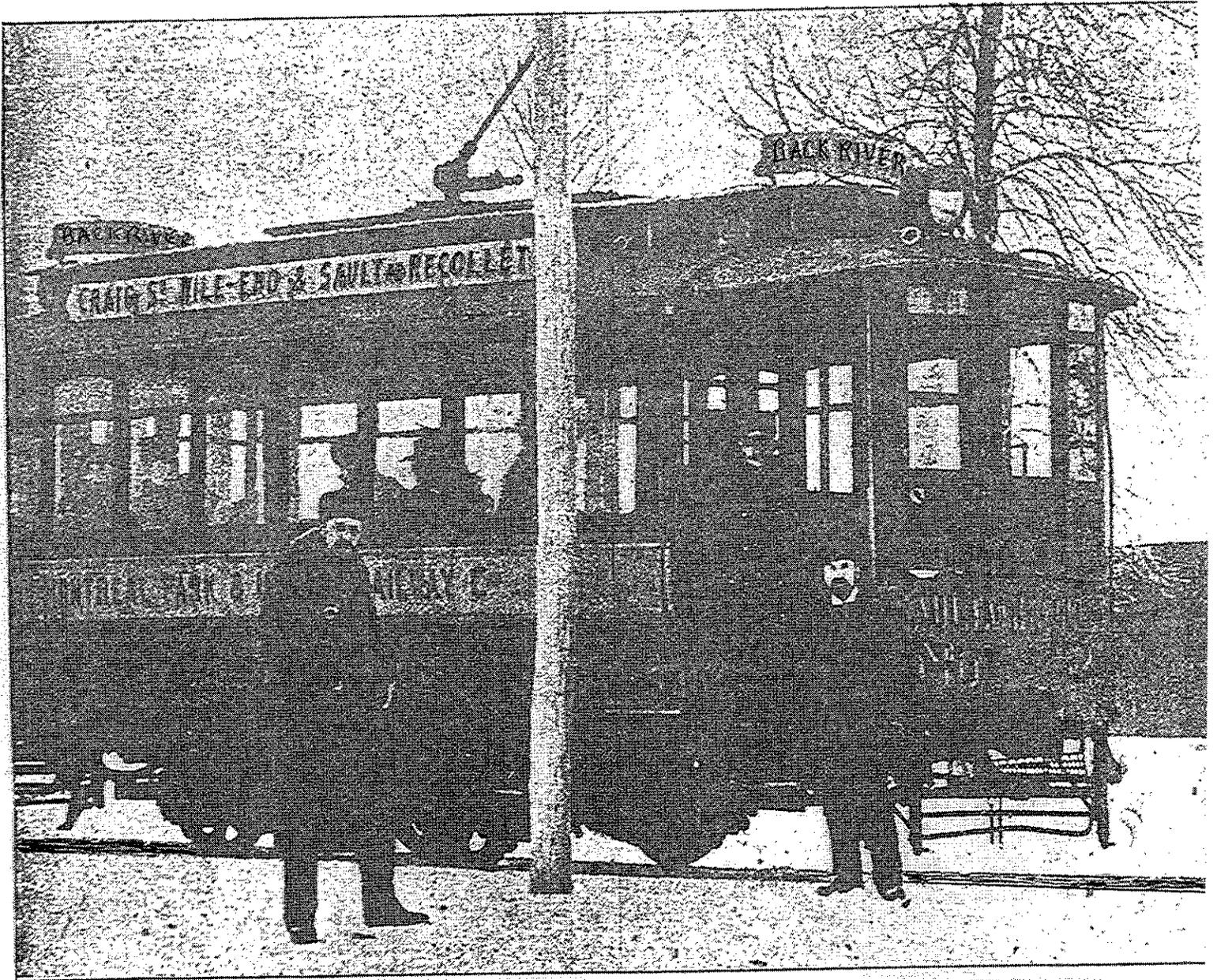
Une enquête sera faite par les autorités de la compagnie des tramways à laquelle appartient la compagnie du Parc et de l'île.

TAMPONNEMENT A AHUNTSIC

Un wagon, entraîné sur une pente, fait une course vertigineuse et vient se briser contre d'autres wagons stationnaires.



SCÈNE DE LA COLLISION DE CE MATIN A AHUNTSIC. — 1. Le tramway de la Cie du Parc et de l'Isle. — 2. Le wagon de briques qui a descendu la côte. — 3. Les wagons tamponnés sur la voie de gavage. (verso)



TRAMWAY ÉLECTRIQUE ARRÊTÉ DEVANT LE NOUVEAU TERRAIN DES SHAMROCKS

VUES PRISES SUR LE PARCOURS DU CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE
DU SAULT-AU-RÉCOLLET Le Monde Illustré, 1er février 1895

La revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte (1908) pages 63-64

L'oeuvre des tableaux historiques de la cathédrale de Montréal

Monsieur l'abbé Charles Beaubien, V. F., curé du Sault-au-Récollet, toujours animé envers le passé religieux du Canada, de ce zèle qui lui fit écrire l'histoire de sa belle paroisse, a entrepris une oeuvre nouvelle bien digne de sa foi et de son patriotisme. Il a résolu de doter la cathédrale de Montréal d'une série de tableaux rappelant les épisodes principaux de la fondation de Ville-Marie, et les personnages qui y ont joué un rôle.

On sait que le gouvernement français a gracieusement offert à Mgr l'archevêque un premier tableau représentant la messe dite à Ville-Marie par le P. Vimont, jésuite le 18 mai 1642. Cette peinture se trouve aujourd'hui à la cathédrale, à droite du maître-autel. D'autre part les RR. PP. Jésuites se disposent à faire peindre dans le panneau opposé: le martyr du R. P. Brébeuf et de son compagnon (16 mars 1649). M. le curé Beaubien a projeté d'enrichir la cathédrale de tableaux représentant: la première messe dite sur l'île de Montréal par le P. Jamay, récollet, en présence de Champlain, au bord de la Rivière des Prairies, le 24 juin 1625, c'est-à-dire 27 ans avant la fondation de Ville-Marie; le martyr du P. Nicolas Viel et de son néophyte Ahuntsic (1625); la fondation de Ville-Marie; enfin les trois saintes femmes qui ont, en quelque sorte présidé à cette fondation: mademoiselle Jeanne Mance, les Vénérables Mères Bourgeois et d'Youville.

Pour mener à bien cette noble entreprise, le distingué curé du Sault-au-Récollet compte sur les Tertiaires, auxquels le T.R.P. Provincial dans une lettre fort élogieuse et chaleureuse, lui a permis de faire appel par l'intermédiaire de notre *Revue*; il compte aussi sur MM. les membres du clergé qui ont pris à coeur l'achèvement de l'église cathédrale, et enfin sur les bienfaiteurs laïques auxquels sont promis les grâces et les fruits du saint-sacrifice, célébré solennement à la Cathédrale chaque mois à leurs intentions.

Dans une lettre du 31 août 1907 qu'il a adressée à M. Beaubien, Mgr l'archevêque de Montréal a béni de tout coeur son pieux projet et formé des voeux pour en assurer la réussite.

Nous ne doutons point que nos lecteurs ne tiendront à prendre part à cette entreprise qui mérite à tant de titres leur constant intérêt: car elle va donner à l'oeuvre de Mgr Bourget un complément digne d'elle, en enrichissant la superbe cathédrale dont il a doté Ville-Marie de peintures murales destinées non pas tant à décorer les pierres d'un édifice, qu'à entretenir dans le coeur des générations la mémoire des divines et héroïques origines du Canada et spécialement de Montréal. Concourir à l'exécution de ce généreux projet, c'est pour les Tertiaires, élever un monument de reconnaissance à leurs frères du premier Ordre: pour les catholiques de la ville, c'est glorifier le zèle des premiers apôtres, les PP. Jésuites et les Récollets; pour tous les fidèles du diocèse, c'est rendre au souvenir de Mgr Bourget un nouveau témoignage de fidélité.

Ces motifs ne manqueront pas d'assurer à la généreuse initiative de M. le curé Beaubien, le concours non moins généreux des ouailles et des pasteurs de tout l'archidiocèse de Montréal.

Sault-au-Récollet, novembre 24-28

S'il est une paroisse où le culte de saint François soit bien à sa place, c'est celle du Sault-au-Récollet, ainsi appelée en souvenir du martyr d'un des apôtres de la colonie, le R. P. Nicolas Viel, franciscain, précipité par les sauvages dans un rapide de la rivière au sud de laquelle s'étend le village. Et, de fait, il en est ainsi; le culte de saint François y est vivace, grâce à la piété des Curés qui s'y sont succédé, grâce surtout au zèle, au dévouement du curé actuel, M. Beaubien, qui s'est fait le défenseur, le champion des souvenirs franciscains en Canada.

Voilà plus de vingt ans que le Tiers-Ordre y est établi, se développant d'une façon constante, au point de compter plus de 350 membres aujourd'hui. La visite et la retraite y eurent lieu du 24 au 28 novembre, dirigées par le P. Arné. Malgré l'inclémence du temps qui s'était mis au froid et à la neige, les exercices furent très bien suivis. Ce fut pour la famille franciscaine l'occasion d'un nouvel accroissement, 5 hommes et 23 femmes ou jeunes filles ayant reçu le saint habit. Vu le développement qu'avait pris la Fraternité jusque-là mixte, le Père crut le moment venu de la scinder, et d'en faire deux, l'une pour les Frères sous le vocable de saint François d'Assise, l'autre pour les Soeurs sous le vocable de sainte Elisabeth de Hongrie.

Les Discrets furent constitués de la façon suivante:

Fraternité Saint François: Supérieur: M. Adolphe Drapeau; Assistant et maître des novices: M. Joseph Papin; Secrétaire-trésorier M. Joseph Prévost; Discrets: MM. Joseph, Maxime Gervais, Isaïe Monette, Marcel Prévost, Aldéric Racine, père, Frédéric Ethier, père.

Fraternité Sainte Elisabeth: Supérieure: Mme Joseph Prévost; Assistante: Mme Joseph Papin; Maîtresse des novices: Mme Elmyre Brunet; Secrétaire-trésorière: Mlle Régina Déry; Discrètes: Mme Isaïe Bergeron, père, Mme Latendresse, Mme O. Pesant et Mlle Augustine Corbeil.

La Presse, 21 mai 1910

Quelques faits touchant le

PARC MADELEINE

Nous voulons que vous connaissiez quelques faits touchant une propriété très intéressante qui offre un site idéal pour une maison à un coût exceptionnellement bas. Il n'y a pas dans la localité de terrain se vendant aussi bon marché. Le PARC MADELEINE est la continuation de la ferme, ancienne propriété des Soeurs du Sacré-Coeur. Il est adjoint au village d'Ahuntsic qui vient d'être annexé à la ville de Montréal. L'Avenue Saint-Charles qui fait partie du Parc Madeleine possède toutes les commodités de la ville. Tous les terrains de cette propriété sont sur un terrain élevé, sec et nivelé. M. Trépanier vient justement de construire une magnifique résidence au Parc Madeleine. Il y a un certain nombre de belles résidences en construction. Tout indique que quand cette propriété sera connue il y aura grande demande de terrains et comme conséquence naturelle les prix augmenteront.

Pour vous rendre au Parc Madeleine, prenez un tramway de la rue St-Denis allant vers le nord et prenez un tramway Back River au viaduc du C.P.R. Demandez au conducteur du dernier tramway de vous débarquer au PARC MADELEINE où vous verrez notre bureau qui est toujours ouvert à la fin de chaque semaine. Le voyage au Parc sur les tramways est un des plus agréables de l'île. Pourquoi n'y allez-vous cet après-midi ou demain et amenez votre famille?

Les terrains se vendent maintenant au remarquable bas prix de \$100 et en montant, payables 5 % comptant, balance par paiements mensuels de \$1,59 et en montant. Vous feriez mieux de profiter de ces prix car ils ne tarderont pas à augmenter.

D'autres détails seront fournis avec plaisir par

THE ROSS REALTY Co. Ltd
117 rue Notre-Dame ouest
et 30 rue St-Jean Tel. Main 5261



La Presse 28 mai 1910

Le nouveau conseil du Sault—au—Récollet

Il veut faire du village du Sault l'un des plus beaux endroits de villégiature. — Précis historique.

Le 14 avril, par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, le village du Sault-au-Récollet était érigé en municipalité indépendante de celle de la paroisse, et le 9 mai les conseillers de la nouvelle municipalité étaient élus à l'unanimité

La séparation du village de la municipalité de la paroisse fut amenée par des hommes de progrès, qui ne souhaitaient rien tant que la prospérité future de leur village.

Le résultat des élections fut aussi heureux qu'on pouvait le souhaiter. M. A. P. Frigon, le financier bien connu, qui depuis vingt-neuf ans, passe la belle saison au Sault, fut élu maire et les messieurs suivants conseillers: MM. Fernand Brousseau, James Hewton, Albert Deschatelets, Jos Dubord, S. T. Pepin et J. F. Vinet.

Le 16 du courant, les nouveaux conseillers furent assermentés avec le maire, et aussitôt ils se mirent au travail. La première assemblée régulière du conseil sera tenue mercredi soir à 7 1/2 heures. Le feuillet de la séance est chargé de plusieurs items, tous d'un grand intérêt.

A l'heure qu'il est les questions dont la solution est la plus urgente sont les suivantes: construction d'un aqueduc, installation de l'éclairage dans les rues et réparations aux trottoirs.

Le village du Sault est, sans contredit, un des plus beaux endroits de villégiature de la banlieue de Montréal, seulement, il a besoin des améliorations qu'on vient de mentionner. Tous les citoyens sont déterminés à aider les conseillers municipaux, et c'est à cette fin que le comité des citoyens, dont M. Israël Charbonneau, est le président, et qui fut organisé dans le but d'obtenir la séparation, continuera d'exister pour travailler de concert avec le conseil à l'embellissement du Sault.

Le Sault-au-Récollet fut découvert dès les premiers années de la colonie française et on peut facilement s'en convaincre en lisant les écrits de Champlain, de Sagard et les premières relations des Jésuites. La ville du Sault-au-Récollet est baignée par la rivière des Prairies. Cette rivière porte le nom, comme l'indique M. le Curé Beaubien dans son ouvrage "Le Sault-au-Récollet", d'un jeune navigateur de Saint-Malo, le sieur des Prairies, venu au Canada vers 1610. Quand on arrive au premier saut qui se rencontre dans le grand fleuve Saint-Laurent, que nous appelons le Sault-Saint-Louis, on trouve un autre fleuve nommé la rivière des Prairies. Ce fleuve se nomme ainsi parce qu'un français nommé des Prairies, ayant la charge de conduire une barque au Sault-Saint-Louis, quand il vint à cet affour ou rencontre de ces deux fleuves, au lieu de tirer du côté sud, il tira au nord vers cet autre fleuve qui n'avait pas encore de nom français, et qui, depuis ce temps-là, fut appelé la rivière des Prairies.

C'est en 1615 que sur les bords de la rivière des Prairies fut célébrée la première messe.



M. Albert Deschatelets



M. Jos Dubord



M. J.-T. Pepin

M. J.-G. Nadon
secrétaire-trésorier

Le Sault-au-Récollet doit son nom au drame émouvant que fut la mort héroïque du R. P. Viel, récollet et de son disciple Ahuntsic, un jeune Indien. Le Père Viel, en 1624, revenait de Québec en canot, ayant avec lui des Hurons: quelques-uns honnêtes, aimaient beaucoup le missionnaire, mais d'autres, ses ennemis, profitèrent du gros temps qu'il faisait quand ils traversèrent le saut, et précipitèrent dans le fleuve le Père Viel et Ahuntsic, son jeune Indien converti qui était avec lui.

Pour commémorer cet événement de tout temps une croix a été entretenue sur le bord de la grève en arrière de l'église paroissiale. La fondation du village remonte à 1672. C'est véritablement un village historique et M. le maire Frigon habite une maison de pierre qui servit aux premiers colons établis ici.

Tout ce qui est souligné n'est pas vrai.

Le Père Viel, en 1625, ne revenait pas de Québec mais des missions huronnes de la baie Georgienne. Il était accompagné non d'un Huron mais d'un donné français dont seul le surnom qui lui vient des Indiens est resté: Auhaitsique qui signifie "petit poisson". Rien ne prouve que le missionnaire a été jeté à l'eau par de méchants "sauvages". La croix en souvenir du Père Viel fut d'abord plantée dans l'île de la Visitation et non pas en arrière de l'église, à partir du milieu du 18e siècle et non pas de tout temps. La fondation du village ne remonte pas à 1672. Il y eut le fort Lorette en 1696 pour abriter des Indiens. La paroisse date de 1736, une légère différence. Le maire possédait, parmi ses dépendances rue Fort-Lorette (autrefois David), un édifice qui faisait partie du fort: le magasin de munitions, démoli en 1928.



M. Fernand Brousseau



M. le maire A.-P. Frigon



M. James Hewton



M. J.-F. Vinet

La Presse, lundi 20 juin 1910

Les candidats aux honneurs municipaux

A midi s'est close la mise en nomination des candidats à l'échevinage pour les huit quartiers nouvellement annexés et l'honorable M. David, greffier de la ville, a fait la proclamation. Les candidats qui feront la campagne jusqu'au 4 juillet, jour de l'élection, sont les suivants:

(Six des quartiers n'intéressent pas le lecteur, ici)

Quartier Bordeaux: MM. Edmond Lussier, C. R., avocat, ancien maire, Gordien Ménard, fils, avocat

Quartier Ahuntsic: MM. Trefflé Bastien, ancien échevin, S. Gaudry, ancien maire.

La votation aura lieu le lundi 4 juillet prochain. M. Ménard "proteste" M. Lussier alléguant qu'il a une réclamation pendante contre la ville. Les bulletins de présentation ont été déposés samedi matin et ce matin au bureau du greffier.

La Patrie, lundi 27 juin 1910

VISITE PASTORALE DE MGR BRUCHÉSI

Samedi soir, le coquet village du Sault-au-Récollet était en liesse. Monseigneur Bruchési y était en tournée pastorale. Toutes les rues du village étaient ornées de pavillon, de balises, d'oriflammes et de lanternes chinoises dont la pâle lumière projetait partout une lueur mystique et douce,

Monseigneur arriva vers 7 heures, venant d'Ahuntsic, accompagné d'un nombreux clergé, du maire M. Albert P. Frigon et des conseillers. La fanfare, sous la direction de M. Avila Prévost, précédait le cortège. Après la réception d'usage et un dîner au presbytère, Monseigneur parcourut le village en automobile et put y jouir de la magnifique illumination faite en son honneur.

Hier matin l'archevêque donnait la Confirmation à 152 jeunes enfants et repartait hier après-midi pour Rivière des Prairies. De cet endroit, il ira à St-Léonard, Port Maurice. Cette visite terminera la tournée pastorale de Mgr pour cette année.

La Patrie, mardi 5 juillet 1910

Les nouveaux quartiers choisissent leurs représentants

L'ex-échevin Bastien et M. Lussier sortent victorieux de la lutte municipale qui s'est terminée hier.

Quartier Ahuntsic		Quartier Bordeaux	
Bastien	122	Lussier	103
Gaudry	<u>93</u>	Ménard	<u>88</u>
Majorité	29	Majorité	15

(Rappelons que seuls les propriétaires votaient à cette époque.)

La Presse, samedi, 16 juillet 1910

La découverte de la rivière des Prairies

Le 300ième anniversaire de cet événement sera célébré par de grandes fêtes au mois d'août.

Notes historiques sur les principaux faits qui se sont déroulés sur ses bords.

La première messe célébrée en 1615. — Le martyre du Père Viel et d'Ahunteic en 1625.

LE PARCOURS NATUREL DU CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE.

Les citoyens du village du Sault-au-Récollet se préparent à célébrer par de grandes réjouissances le troisième centenaire de la découverte de la rivière des Prairies. C'est une heureuse idée, au succès de laquelle toutes les municipalités baignées par cette rivière seront appelées à partager.

Il est donc intéressant de refaire l'histoire de la découverte de cette rivière comme des grands événements qui se sont déroulés sur ses bords.

Comme la Presse l'écrivait naguère, c'est un jeune malouin du nom de Des Prairies et compagnon de Champlain, qui découvrit cette rivière.

Voici d'ailleurs en quels termes le Père Vimont, dans les relations des Jésuites, en 1640, raconte cette découverte:

"Quand on arrive au premier saut qui se rencontre dans le grand fleuve Saint-Laurent, que nous appelons le Saut Saint-Louis, on trouve un autre fleuve nommé des Prairies. Ce fleuve se nomme ainsi parce qu'un certain Français, nommé Des Prairies, ayant charge de conduire une barque au Sault Saint-Louis, quand il vint à cet affour ou rencontre de ces deux fleuves, au lieu de tirer du côté sud, où est le Saut Saint-Louis, il tira au nord vers cet autre fleuve qui n'avait pas encore de nom français et qui depuis ce temps-là fut appelé la rivière des Prairies."

"Ce qui nous confirme dans cette opinion, ajoute M. Pierre Georges Roy, dans son ouvrage "Les noms géographiques de la province de Québec", c'est que Champlain nous apprend que Des Prairies qu'il qualifie un homme plein de courage, remonta le fleuve St-Laurent en 1610 pour la traite des pelleteries".

Et, dit encore M. Roy, nous croyons que Charlevoix fait erreur lorsqu'il écrit: "Le canal qui sépare l'île de Montréal de l'île Jésus porte le nom de rivière des Prairies parce qu'elle coule au milieu de fort belles prairies." Plus tard les Français l'appelèrent rivière des Outaouais parce qu'elle était la route de ces sauvages. Le nom de rivière des Prairies fut conservé au chenal qui sépare l'île Jésus de l'île de Montréal.

LA PREMIERE MESSE

Le cadre de cette étude est trop restreint pour contenir le récit détaillé de tous les événements qui se sont déroulés sur les bords de la rivière des Prairies, toutefois mentionnons la célébration du Saint-Sacrifice de la messe sur les bords de la rivière des Prairies. Champlain dans le récit de son voyage raconte qu'un jour de 1615, que les historiens fixent au 24 juin, il s'arrêta sur les bords de la rivière des Prairies, où il avait emporté des ornements d'église pour la célébration du Saint-Sacrifice; cet office fut célébré par le Révérend père Denis assisté du père Joseph, la messe fut chantée avec grande dévotion devant tous les peuples sauvages qui étaient en admiration de voir les cérémonies et les ornements qui leur semblaient si beaux. Il veut dire sur les bords de la rivière des Prairies, car au temps de Jacques Cartier, la sainte messe avait été célébrée.

Quant à l'endroit précis de cette célébration, les historiens ne sont pas d'accord. Les uns prétendent que c'est près du bout de l'île tandis que d'autres, au nombre desquels M. l'abbé Beaubien, que c'est quelque part à l'extrémité du chemin du Bas du Sault.

L'autre événement qu'on ne saurait passer sous silence c'est le martyre du Père Viel.

LE MARTYRE DU PERE VIEL

Voici en quels termes, M. Faillon raconte ce martyre: "En 1625, le Père Nicolas Viel, un Récollet qui était allé au pays des Hurons avec le Père Joseph Le Caron, et le frère Gabriel Saggard, et y était demeuré tout ce temps fut invité par des Hurons à descendre avec eux à la traite. Il accepta la proposition dans l'intention d'aller faire, pour lui-même les exercices spirituels au couvent de Notre-Dame des Anges et prit avec lui un de ses disciples encore enfant appelé Ahuntsic, qu'il avait instruit et baptisé. Le convoi se composait de Hurons, assez honnêtes, parmi lesquels il s'en trouva quelques-uns qui étaient ennemis de la religion, quoiqu'ils feignissent de respecter et d'aimer ce missionnaire. Un gros temps qui survint écarta les canots et ce religieux, se trouvant dans le sien avec trois sauvages scélérats, impies. Ils le précipitèrent dans la rivière des Prairies ainsi que son disciple en descendant à Montréal, au dernier saut, dont les eaux rapides et profondes les submergèrent en un instant." (*Sans commentaires*)

C'est vers 1672 que les premiers colons français s'établirent sur les bords de la rivière des Prairies: les premiers établissements furent à l'endroit où se trouvent à l'heure qu'il est la paroisse Saint-Joseph de la rivière des Prairies et près du chemin du Bas-du-Sault.

La colonisation s'est de ce jour poursuivie sur les deux rives, et on a vu surgir autour des clochers des villages comme Saint-Vincent de Paul; le Sault-au-Récollet, Ahuntsic, Parc Laval, Bordeaux, Saint-Elzéar, Saint-Léonard de Port Maurice, Cartierville, Sainte-Geneviève, l'île Bizard, Sainte-Anne de Bellevue et tant d'autres.

Tout le long de la rivière des Prairies, on voit des résidences princières depuis Charlemagne jusqu'à l'île Bizard. L'industrie y a aussi ses usines. Il y a au Sault la fabrique Walker et à Cartierville, les usines de la Saraguay et le temps ne fera qu'augmenter ce développement. Car la découverte de Des Prairies aura au point de vue du développement du pays, des résultats considérables, puisque c'est elle qui constituera une partie très importante du canal de la baie Georgienne.

Du lac des Deux-Montagnes le canal conduira du Saint-Laurent en passant dans la rivière des Prairies depuis l'île Bizard jusqu'au bout de l'île en face de Cartierville, Bordeaux, Ahuntsic, le Sault-au-Récollet, la Rivière des Prairies jusqu'à Charlemagne. On voit d'ici toute l'étendue de cette entreprise. Pour ce qui est de la partie qui nous touche de plus près soit, entre Charlemagne et Ahuntsic, notons particulièrement que le projet d'une écluse à trente pieds d'étiage au Bout de l'île et une autre à vingt-six pieds en arrière de chez Péloquin, et entre ces écluses on mesure une distance de quatorze milles. Ce sera donc véritablement un second port de Montréal.

La "Presse" a déjà publié une étude très documentée sur le projet du canal de la baie Georgienne; nous n'y reviendrons pas si ce n'est pour souhaiter sa réalisation prochaine.

Les fêtes qu'on organise au Sault pour célébrer le 3ième centenaire de la découverte de la rivière des Prairies seront splendides et nul doute que de partout des compatriotes y afflueront pour y prendre part.



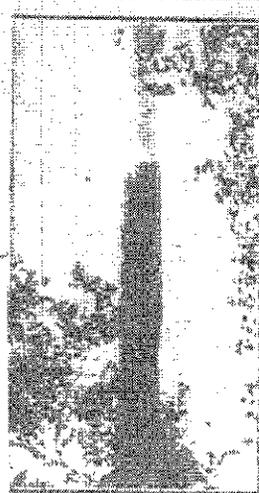
LA PRESSE

208 ANNÉE - N° 101 MONTREAL SAMEDI 21 AOUT 1919 LES SECTIONS PAGES 1 à 4

LE DRAGAGE DE LA RIVIERE DES PRAIRIES

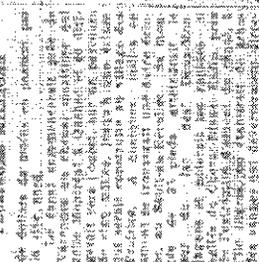
M. Pugsley, ministre des Travaux Publics, M. Charles A. Wilson, député de Laval, et M. J. L. Michaud, ingénieur en chef des Travaux Publics, ont été à la tête d'une mission d'exploration de la rivière des Prairies, en vue de la rendre accessible à la navigation. — Topographie des endroits les plus pittoresques et réminiscentes historiques.

On a beaucoup dit et beaucoup écrit sur le projet de dragage de la rivière des Prairies. Il faut se rendre compte que ce projet n'est pas un simple projet de dragage, mais qu'il s'agit d'une véritable œuvre de civilisation et de progrès. Le projet a été étudié par les ingénieurs des Travaux Publics et par les députés de la région. Il s'agit de rendre la rivière navigable et de créer une véritable voie d'eau pour le commerce et l'industrie.



Vue de la rivière des Prairies, en aval de la chute de la Rivière des Prairies.

Le projet de dragage de la rivière des Prairies a été étudié par les ingénieurs des Travaux Publics et par les députés de la région. Il s'agit de rendre la rivière navigable et de créer une véritable voie d'eau pour le commerce et l'industrie.



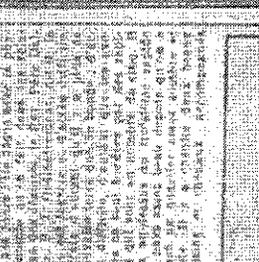
Vue de la rivière des Prairies, en aval de la chute de la Rivière des Prairies.

Le projet de dragage de la rivière des Prairies a été étudié par les ingénieurs des Travaux Publics et par les députés de la région. Il s'agit de rendre la rivière navigable et de créer une véritable voie d'eau pour le commerce et l'industrie.



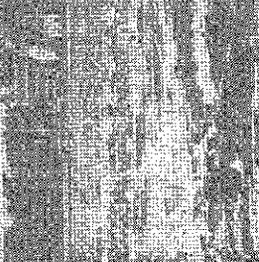
Vue de la rivière des Prairies, en aval de la chute de la Rivière des Prairies.

Le projet de dragage de la rivière des Prairies a été étudié par les ingénieurs des Travaux Publics et par les députés de la région. Il s'agit de rendre la rivière navigable et de créer une véritable voie d'eau pour le commerce et l'industrie.



Vue de la rivière des Prairies, en aval de la chute de la Rivière des Prairies.

Le projet de dragage de la rivière des Prairies a été étudié par les ingénieurs des Travaux Publics et par les députés de la région. Il s'agit de rendre la rivière navigable et de créer une véritable voie d'eau pour le commerce et l'industrie.



Vue de la rivière des Prairies, en aval de la chute de la Rivière des Prairies.

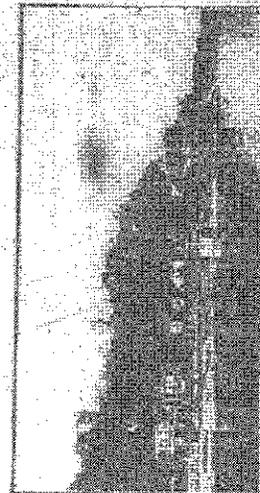
Le projet de dragage de la rivière des Prairies a été étudié par les ingénieurs des Travaux Publics et par les députés de la région. Il s'agit de rendre la rivière navigable et de créer une véritable voie d'eau pour le commerce et l'industrie.



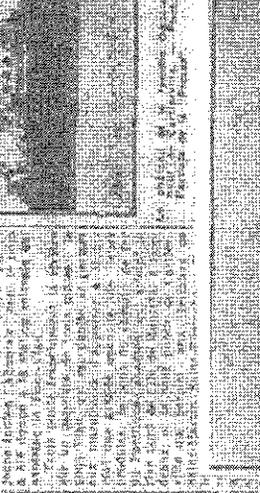
Vue de la rivière des Prairies, en aval de la chute de la Rivière des Prairies.

Le projet de dragage de la rivière des Prairies a été étudié par les ingénieurs des Travaux Publics et par les députés de la région. Il s'agit de rendre la rivière navigable et de créer une véritable voie d'eau pour le commerce et l'industrie.

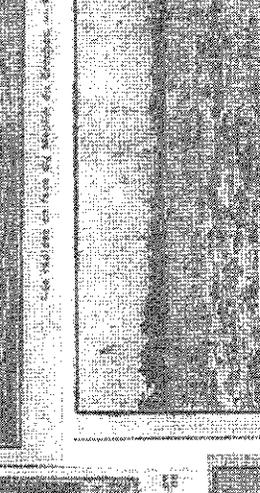
Vue de la rivière des Prairies, en aval de la chute de la Rivière des Prairies.



Vue de la rivière des Prairies, en aval de la chute de la Rivière des Prairies.



Vue de la rivière des Prairies, en aval de la chute de la Rivière des Prairies.



Vue de la rivière des Prairies, en aval de la chute de la Rivière des Prairies.

Le projet de dragage de la rivière des Prairies a été étudié par les ingénieurs des Travaux Publics et par les députés de la région. Il s'agit de rendre la rivière navigable et de créer une véritable voie d'eau pour le commerce et l'industrie.

La Presse, samedi 23 juillet 1910

Le draguage (sic) de la rivière des Prairies

L'honorable M. Pugsley, ministre des Travaux publics, M. Charles A. Wilson, député de Laval et M. J. L. Michaud, ingénieur du gouvernement, font l'exploration de cette voie fluviale, en vue de la rendre accessible à la navigation. Topographie des endroits les plus pittoresques et reminiscences historiques.

On a beaucoup dit et beaucoup écrit sur la rivière des Prairies, l'île Jésus, l'île Bizard et le beau grand lac des Deux-Montagnes. Il semblerait superflu d'y revenir tant ces lieux si riches en paysages pittoresques que ces rives ravissantes en pouvoir hydraulique, si puissantes en terres partout si fertiles, tant ces lieux, disions-nous, sont si bien connus de la population du district de Montréal. Nous y revenons aujourd'hui cependant après une visite très instructive en compagnie de M. Charles A. Wilson, député de Laval au gouvernement fédéral et de M. Michaud, ingénieur du ministère des Travaux publics du Canada, visite et inspections qui ont été entreprises dans le but d'établir sur cette rivière un service régulier de cabotage. Il y a quelques semaines, l'honorable M. Pugsley, ministre des Travaux publics faisait lui-même en compagnie du député de Laval, l'inspection de la rivière. Il en franchissait les différents rapides et constatait de ses propres yeux qu'avec une allocation relativement minime et grâce à des dragages bien conduits, il serait possible de rendre navigable cette rivière depuis son embouchure nord dans le lac des Deux-Montagnes jusqu'au fleuve Saint-Laurent au bout de l'île. Ainsi se trouverait résolu le problème de la navigation autour de l'île de Montréal et partant bien d'autres problèmes d'ordre économique au grand avantage du commerce et de l'industrie etc., qui ne manqueraient pas de s'accroître d'une façon prodigieuse sur tout le parcours du nouveau système de navigation.

Tout cela sans compter que le coût du trafic subirait une réduction appréciable. A cet unique mais important point de vue, le gouvernement, disent les intéressés, serait justifiable de faire le dragage de la rivière des Prairies et fait qui milite encore en faveur du projet c'est que dans leur rapport au gouvernement MM. les ingénieurs Eugène D. Lafleur A. St-Laurent, C. R. Coutlée et S. J. Chapleau, chargés de faire l'estimation du canal de la baie Georgienne avec coût comparatif soit en passant par la rive nord de l'île de Montréal, ou par la rive sud ont déclaré qu'il en coûterait PLUSIEURS MILLIONS de dollars de moins en passant par la rive nord. Le canal partirait de Varennes et se dirigerait vers l'ouest sur un parcours de cinq milles jusqu'à une écluse qui serait construite au village de Rivière des Prairies. A quelques milles en amont se trouverait une autre écluse au Sault-au-Récollet. Sa montée de 35 pieds atteindrait le niveau du lac des Deux-Montagnes et noierait les rapides si agités du Cheval Blanc. Enfin, près de l'extrémité de l'amont du canal, à l'île Bigras, on établirait de grandes vanes qui déverseraient directement les eaux dans le chenal de la rivière.

On remarquera, disent les ingénieurs, qu'il ne faut que deux écluses pour avoir accès au bief du lac des Deux-Montagnes, en passant par la rivière des Prairies, tandis que par la route aboutissant à la douane de Montréal, il en faut trois, attendu qu'une petite montée semble inévitable à Sainte-Anne (de Bellevue). L'on comprend que le projet de canalisation de la rivière des Prairies provoque un vif intérêt à l'île Jésus et dans les paroisses voisines.

Les travaux gigantesques qu'il nécessitera et les grandes améliorations qu'il apportera sur tout le parcours seront pour les populations de ces rives une mine importante de ressources.

ETUDE TOPOGRAPHIQUE

C'est au village des Prairies qu'on rencontre pour la première fois, le long du tracé projeté du canal, du roc dont les effleurements ont créé un rapide d'environ sept pieds de chute et dont la force hydraulique est utilisée depuis de longues années par un moulin à farine.

Plus loin les berges de la rivière s'élèvent de plus en plus. Au village de Saint-Vincent de Paul elles ont une hauteur de 70 pieds qu'elles conservent jusqu'au Sault-au-Récollet.

En aval de Saint-Vincent de Paul se trouve plusieurs petites îles et îlots sur une distance d'un mille et qui cessent près des rapides du Sault-au-Récollet. Ces rapides qui ont une longueur de quatre milles s'étendent jusqu'à Bordeaux. Ils comprennent une chute d'aval de 12 pieds, une certaine étendue de rapides à surface inclinée et une chute d'amont de 10 pieds. Leur nom rappelle qu'un missionnaire s'y noya, le Père Viel lequel était accompagné par le jeune Indien "Ahmatsic" dont le nom a été donné à la station estivale qui avoisine le pont Viam.

Trois ponts franchissent la rivière sur un parcours de trois milles: le pont Viam qui est public et permet aux maraîchers d'apporter à Montréal une grande quantité de leurs produits, le pont du chemin de fer du Pacific Canadien qui atteint la rive nord de l'île de Montréal à Bordeaux et le pont public de Cartierville qui permet aux fermiers de Saint-Martin, de Saint-Eustache et d'ailleurs de se rendre sur l'île de Montréal. Dans chacune de ces localités, un grand nombre de personnes passent les mois d'été, d'autant plus facilement qu'Ahmatsic, Bordeaux, Cartierville sont reliées à Montréal par un service de chemin de fer électrique.

En amont de Cartierville, la rivière des Prairies a un courant modéré sur un parcours de cinq milles et forme presque un lac à l'île Paton, puis elle se rétrécit et possède un fort courant — le rapide du Cheval Blanc — qui a une chute de quatre pieds sur une distance d'un mille.

L'île Bizard doit son nom à un fonctionnaire français à qui on la concéda jadis.

SOUVENIRS HISTORIQUES

Qu'il y a de contraste entre le spectacle en hauteur que présente de nos jours l'île Jésus avec la physionomie qu'en fait dans les Relations des Jésuites, le Rév. Père Dahmas, s. j. Ordinairement, dit-il, la côte est ingrate et d'accès difficile, ingrate d'autant qu'il y a plus de mauvaise terre que de bonne; d'accès difficile, d'autant que les avenues en sont bordées par des rapides qui sont au nombre de cinq. Il y a au-dessus du troisième rapide un pays assez beau depuis qu'on a passé un pays assez sombre et triste. Il y a ensuite deux beaux bassins et chemaux accompagnés d'assez bonne terre et qui sont séparés d'une belle île. Entre les commodités de cet endroit outre les rapides, il faut nommer: 1- la proximité du Mont-Royal, qui sera bientôt fréquentée des traitteurs vers ces quartiers s'ils y sentent des sauvages 2- La contrainte de passer par une des deux extrémités de l'île qui, n'étant point à vous, sont pour saisies par ces mêmes traitteurs. 3- La concurrence de ceux que l'on dit prétendre sur ces endroits, car M. Frison m'a dit que M. Dupuy en avait obtenu, il y a longtemps, une lieue de front sur la rivière 4- Enfin on ne peut mener de provisions en ce lieu-là que le printemps. Il

faudrait donc savoir de MM. Dupuy et d'Hallebourg leurs prétentions et être assurés des Seigneurs du pays et des voisins qu'il n'y placeront personne sans l'obligation de ne point traiter de boïsson.

Plus loin le Père Dahmas dit qu'étant partis le lundi 24 septembre, avec M. Lemoyne et Pierre Gagnié, les meilleurs canoteurs de la côte, il a exploré la rivière des Prairies et est descendu par la rivière Jésus. Il n'y a trouvé que mauvais pays tout inondé, parsemé de Milles Isles.

Comme on le voit par ces quelques citations, le Père Dahmas n'avait pas une opinion bien optimiste sur l'île Jésus et la rivière altière qui baigne ses bords. Il est vrai qu'il écrivait ces lignes vers l'an 1625 et qu'alors l'île Jésus n'était qu'à l'état sauvage.

Dans le cours de l'année 1630, M. Duplessis Bochard, général de la flotte, atteignit Québec et poursuivit sa course juson' à la rivière des Prairies.

Le Père Le Jeune, rapportant son voyage, nous dit: "Les terres y sont meilleures, les arbres mieux nourris, les prairies en abondance, la beauté du pays ravissante, la pêche monstrueuse en quantité, en qualité et en grandeur de poisson, voilà bien des richesses assemblées en un endroit, mais les marins font les petits dragons qui gardent ces belles pommes d'or qu'on aura pas sans peine, non plus que les autres présents de la terre." La situation avait donc pris un aspect nouveau le long de la rivière des Prairies.

Ailleurs, les Relations des Jésuites, nous apprennent que la rivière des Prairies fut ainsi appelée parce que un nommé des Prairies conduisant une barque s'égara dans les îles à la rencontre des eaux de l'île Saint-Jean.

Il appert que le nom de la rivière des Prairies restreint à la branche sud de la rivière de l'Ottawa, aux premiers âges historiques de la colonie française au Canada, comme on peut le voir par la description de la seigneurie originale de Terrebonne, qui fut octroyée le 23 décembre 1673 à Daubier Deslandes: deux lieues de front sur la rivière Jésus autrefois appelée rivière des Prairies. Ce dernier nom a été évidemment transféré de l'île Jésus primitivement comme sous le nom de l'île Montmagny. A l'automne de 1672, l'île fut donnée au sieur Berthelet, conseiller royal et officier d'Etat de France, et la rivière des Prairies à Jean-Baptiste Le Gardeur, petit-fils de Pierre dont la femme était Marguerite Nicolet.

Ces quelques données historiques toutes arides qu'elles soient sont si intimement liées au sujet que nous avions à traiter que la Presse a cru bon de les exposer au public. La rivière des Prairies aujourd'hui transformée fait l'orgueil des descendants des hardis pionniers qui en ont habité le cours sauvage. Aujourd'hui, il reste à faire de cette voie fluviale l'une des plus importantes artères de notre système de navigation intérieure grâce à l'activité déployée depuis plusieurs années par M. Charles A. Wilson, député, grâce aussi à l'esprit de progrès qui anime la population de l'île Jésus et enfin aux bonnes dispositions du gouvernement fédéral. (Était-ce une promesse d'élections? Le projet n'est pas de suite.)

La Patrie samedi 6 août 1910

La découverte de la rivière des Prairies

Le programme des fêtes du tricentenaire est définitivement arrêté et tous les comités sont à l'oeuvre pour assurer le succès de cette solennité.

Les résidents des paroisses du Sault-au-Récollet, d'Achunzio, de la Rivière des Prairies, du Parc Laval, de Pont Viau et de St-Vincent de Paul se préparent à célébrer avec beaucoup d'éclat le troisième centenaire de la découverte de la rivière des Prairies. Quatre jours de réjouissances seront consacrés à commémorer cet événement qui rappelle des faits historiques accomplis par les premiers colons français établis au Canada. Ces fêtes commenceront par un banquet, le jeudi soir, 11 août prochain, à 8 heures p. m. dans les jardins de la maison Saint-Janvier, au Sault-au-Récollet. A ce même banquet se trouveront réunies des personnes que le hasard de la vie a éloignées de nos parages depuis plusieurs années; des souvenirs de jeunesse seront agréablement échangés et une franche gaieté soulignera ces quatre jours de réjouissances. Des invitations ont été lancées à plusieurs membres les plus distingués de notre clergé ainsi qu'à plusieurs ministres fédéraux et provinciaux. Enfin les organisateurs de ces fêtes comptent sur un succès complet.

Le programme de ces fêtes se lit comme suit:

Jeudi, 11 août 1910 à 8 heures p. m., Grand banquet dans les jardins de la maison St-Janvier, au Sault-au-Récollet.

Vendredi, 12 août 1910 à 8 heures p. m. Grande fête vénitienne et concours d'illumination des chaloupes. Juges du concours: MM. Dr Desrosiers, Alphonse Champagne et Dr Pelletier

Samedi, 13 août 1910 à 2h 30 p. m. Courses à la nage, en cuvettes, en chaloupes, en canots et en yachts. Les entrées pour les courses seront closes jeudi soir, 11 août. S'adresser à M. Fernand Brousseau. Samedi 13 août 1910 à 8 heures p.m. Grande soirée récréative et concert.

Dimanche matin 14 août 1910: Grand'messe célébrée par Mgr Racicot, évêque de la paroisse du Sault-au-Récollet. Sermon de circonstance par M. le curé Beaubien. Dimanche après-midi: Courses à pieds suivies du baseball: Achunzio visite le Sault Dimanche soir: Illumination de toutes les paroisses situées sur les deux rives de la rivière des Prairies. Grand feu d'artifice.

Les différents comités de l'organisation des fêtes du troisième centenaire de la découverte de la rivière des Prairies ont été ainsi formés :

Comité exécutif: Président, M. A. P. Frigon, maire du village du Sault-au-Récollet; M. Edmond Valade, maire de la paroisse du Sault-au-Récollet; MM. J. A. E. Gravel, James Hewton, F. J. Brousseau, I. Charbonneau, W. Lefebvre trésorier et J. Nadon, secrétaire.

Comité des finances: Président M. P. Bastien, J. H. Berthelet, F. J. Brousseau, F. Paupé, W. Lefebvre, trésorier, M. Drapeau et M. Cadieux.

Comité de réception: M. le maire A. P. Frigon pour village, Ed. Valade pour paroisse, MM. les abbés Ch. P. Beaubien, Robert Dupuis, MM. J. Hewton, E. Lamy, J. H. Berthelet, Dr. H. Pelletier, Destroismaisons et T. Bastien.

Comité de la presse et des annonces: Lemont de la "Presse", capt. J. C. H. Nadon, la PATRIE, R. F. Candiah, "Star", M. Sauriol, "Canada", L. Defoy, "Le Devoir", M. l'abbé Dugas.

Comité des jeux: F. Paupé, G. Destroismaison, M. Lanctôt, J. A. Cadieux, E. Delorme, A. Gingras et J. A. E. Gravel.

Comité des attractions sur l'eau, chaloupes, régates: F. J. Brousseau, J. Hewton, J. A. Mailhot, capt. J. C. H. Nadon, A. Déry, A. Gohier, N. Hewton.

Comité du concert: J. A. E. Gravel, président, T. Lanctôt, F. Paupé, F. J. Brousseau et A. Prévost.

Comité du banquet: J. A. E. Gravel, président, Boismenu, capt. Nadon Théo Lanctôt.

La Presse, 6 août 1910 page 9

L'EMPLACEMENT D'UN ANCIEN FORT

On découvre au Sault-au-Récollet, l'endroit où s'élevait le fort de la Nouvelle-Lorette, érigé en 1696.-- Evocation des combats d'autrefois entre Hurons et Iroquois.-- Un orme deux fois séculaire abrite les ruines de l'un des bastions.

(Suit un croquis tracé par M. l'abbé Georges Dugas, reconstituant le plan de l'ancien fort de la Nouvelle-Lorette. A l'angle droit, au bas du plan, on aperçoit le vieil orme historique qui doit avoir 200 ans d'existence: à dix pouces de terre, il mesure 20 pieds de circonférence.)

La Presse est heureuse de communiquer à ses lecteurs une fort intéressante étude sur l'ancien fort de Nouvelle-Lorette situé au Sault-au-Récollet. Au cours d'une interview avec un de nos reporters M. l'abbé Georges Dugas, qui consacre aux travaux historiques les loisirs d'une retraite bien méritée après cinquante années d'apostolat, un rédacteur de la Presse a obtenu de précieux renseignements qui intéresseront grandement nos lecteurs et qui se rapportent à des événements de notre histoire déroulés sur les bords de la rivière des Prairies.

Le fort Nouvelle-Lorette autour duquel durant 25 ans furent campées des familles huronnes, dit M. Dugas, fut construit en l'année 1696: il ne reste d'autre vestige de cette petite forteresse qu'une grosse construction en cailloux mesurant 80 pieds de long sur 33 pieds de large. Ces vieilles murailles ont été recrépies; la couverture a été renouvelée mais les pierres sont les mêmes; elle est la propriété de M. Albert Frigon, maire du Sault-au-Récollet. Sur le côté qui fait face à la rivière, on voit la place de plusieurs meurtrières d'où étaient pointés des canons et d'où l'on pouvait faire feu sur l'ennemi avec des arquebuses. Ce bâtiment n'a pas d'autres ouvertures qu'une grande porte comme les portes de nos granges.

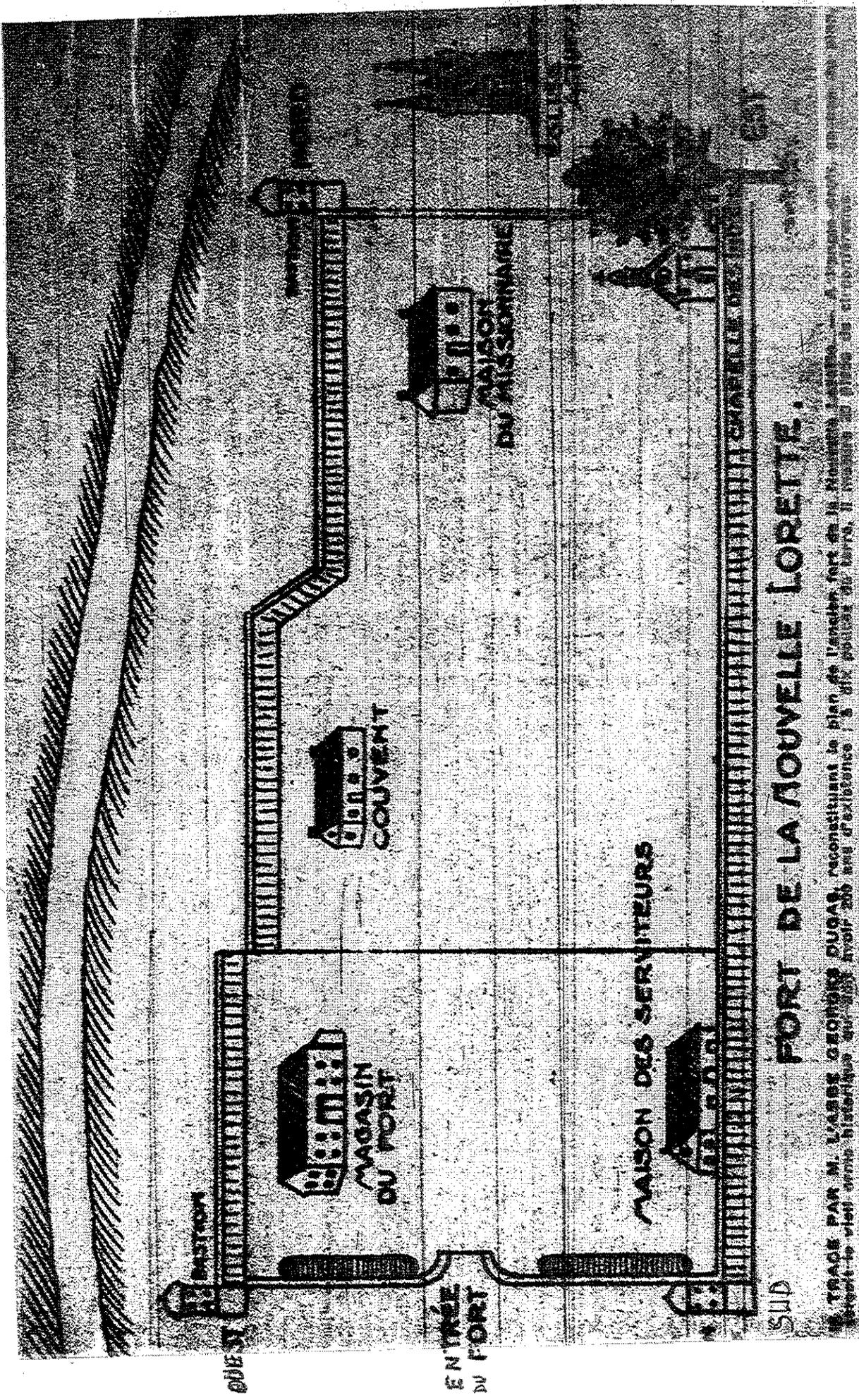
Le pignon sud-ouest avait aussi des meurtrières.

"Les quatre angles de cette construction de forteresse étaient orientés sur les quatre points cardinaux et c'est grâce à son orientation que nous réussissons à retracer les murs de ce fort. La chapelle pour les Indiens était à l'angle est, et d'après une gravure fournie par M. l'abbé Beaubien dans son histoire du Sault, le fort était construit comme l'indique notre gravure.

"En traçant une ligne parallèle au pignon sud-ouest du magasin et une autre ligne de l'angle est à angle droit on arrive à la tourelle de l'angle sud. Par ce procédé on a la longueur de la muraille du fort du côté sud-est, et l'on arrive à trouver qu'elle mesurait 500 pieds. Le côté nord-est de la muraille du fort mesurait environ 160 pieds et le côté sud-ouest environ 170. La muraille du fort faisant face à la rivière avait deux retraits, ce qui explique comment les deux pignons n'avaient pas la même longueur.

Dans la vieille construction, qui reste du fort, le sol est couvert d'un lit de pierre concassée comme d'un lit de béton. Cette préoccupation avait été prise pour empêcher la vermine et les petits animaux sauvages de s'introduire dans l'intérieur du magasin et d'y faire des dégradations. L'endroit occupé par la maison du missionnaire est bien indiqué dans un mandement de l'évêque de Québec daté de 1749. Il dit aux paroissiens du Sault: "Vous construirez l'église nouvelle à un arpent à peu près de la maison du missionnaire". Cette maison se trouvait par conséquent en arrière de la chapelle du fort et véritablement à un arpent de l'église actuelle.

Il y a à l'angle est du fort, c'est-à-dire près de l'endroit de l'ancienne chapelle, un orme dont la tradition fait remonter l'âge au temps du vieux fort. M. Gervais, bedeau de l'église, affirme qu'un des frères de son aïeul rapportait sur la fin de sa vie que le gros orme comme on l'appelait était contemporain du vieux fort. Il mesure 20 pouces (sic) de circonférence à 18 pouces du sol et sa ramure est exceptionnellement belle et vigoureuse. Au reste qu'il date des jours du fort ou non son âge dépasse assurément celui des deux dernières générations qui viennent de se succéder et, par son ancienneté, il mérite le respect. Les amateurs d'antiquités peuvent lui payer une visite."



FORT DE LA NOUVELLE LORETTE.

LE TRACÉ PAR M. L'ARCHE GÉOMÈTRE DUBAS, RECONSTITUANT LE PLAN DE L'ANCIEN FORT DE LA NOUVELLE LORETTE, — LE TRACÉ DE LA CHAPELLLE DE LA NOUVELLE LORETTE, — LE TRACÉ DE LA MAISON DU PERSONNEL, — LE TRACÉ DE LA MAISON DES SERVITEURS, — LE TRACÉ DE LA MAISON DU FORT, — LE TRACÉ DE LA CHAPELLLE DE LA NOUVELLE LORETTE, — LE TRACÉ DE LA MAISON DU PERSONNEL, — LE TRACÉ DE LA MAISON DES SERVITEURS, — LE TRACÉ DE LA MAISON DU FORT.

La Patrie 6 août 1910

Le tricentenaire de la rivière des Prairies

Notes intéressantes sur deux souvenirs historiques de la mission huronne

Nous croyons intéressant, à l'occasion du tricentenaire de la rivière des Prairies, de mettre sous les yeux de nos lecteurs deux vieux témoins de cette époque reculée auxquels les visiteurs qui prendront part aux splendides fêtes qu'on projette, ne manqueront pas de rendre une visite émue; nous voulons parler du vieil orme et du fort historique.

Nous donnons donc, ci-dessous, sur l'un et l'autre des notes inédites qui, nous n'en doutons pas, seront trouvées intéressantes.

LE VIEUX FORT

En 1698, M. Vachon de Belmont, avait fait bâtir le fort de la Montagne, à l'endroit où est aujourd'hui le séminaire, les sauvages hurons y séjournèrent jusqu'en l'an 1696. Le même suplicien fit construire cette année-là un second fort au Sault-au-Récollet, et la plus forte partie de la bourgade huronne y fut transportée; elle y demeura 30 ans. (25 ans: 1696-1721)

Le nom de ce nouveau fort était la Nouvelle-Lorette. De ce fort, il ne reste plus aujourd'hui qu'un vieux bâtiment en cailloux; il avait été construit pour servir de magasin pour garder les provisions du fort, et les munitions de guerre. Il n'avait d'autre ouverture qu'une grande porte comme les grandes portes de nos granges.

La muraille faisant face à la rivière était munie de meurtrières pour y pointer des canons. Nous distinguons encore les places de ces ouvertures rondes, fermées aujourd'hui par des pierres et du mortier.

La longueur du bâtiment était de 65 pieds_ le bas côté qu'on y voit a été ajouté après coup.

La Chapelle bâtie pour les sauvages était à l'angle est du fort. Les quatre angles du fort étaient orientés sur les quatre points cardinaux.

UN ARBRE CELEBRE

Dans le bocage qui entoure la maison Saint-Janvier, au Sault-au-Récollet, se trouve un orme d'une prodigieuse grosseur et dont l'âge est légendaire, on dit qu'il est contemporain du fort Lorette qui fut habité par les Indiens hurons en 1696.

Un grand oncle du bedeau actuel, de l'église du Sault qui était né en 1772 racontait dans sa vieillesse, à la jeunesse d'alors qu'il avait eu, étant enfant, cet arbre déjà gros et que les vieillards l'avaient dit dater de la même époque que le fort. Il est d'une dimension extraordinaire. Son tronc mesure vingt pieds de circonférence à 18 pouces du sol. Sa ramure est abondante et ses branches s'étendent à 50 pieds du tronc, de sorte que ses rameaux couvrent une circonférence de 300 pieds. Chose étonnante, il garde toute la vigueur et la verdeur d'un jeune arbre. Assurément, il mérite d'être vu.

Remarque: L'orme a environ deux cents en 1910. Comment se fait-il que le vicaire Charron lui donne plus de 300 ans en 1924 comme nous le verrons dans La Presse du 7 mai de cette année-là?

La Presse,

MERCREDI 10 AOUT 1910

MESSE EN PLEIN AIR AU SAULT

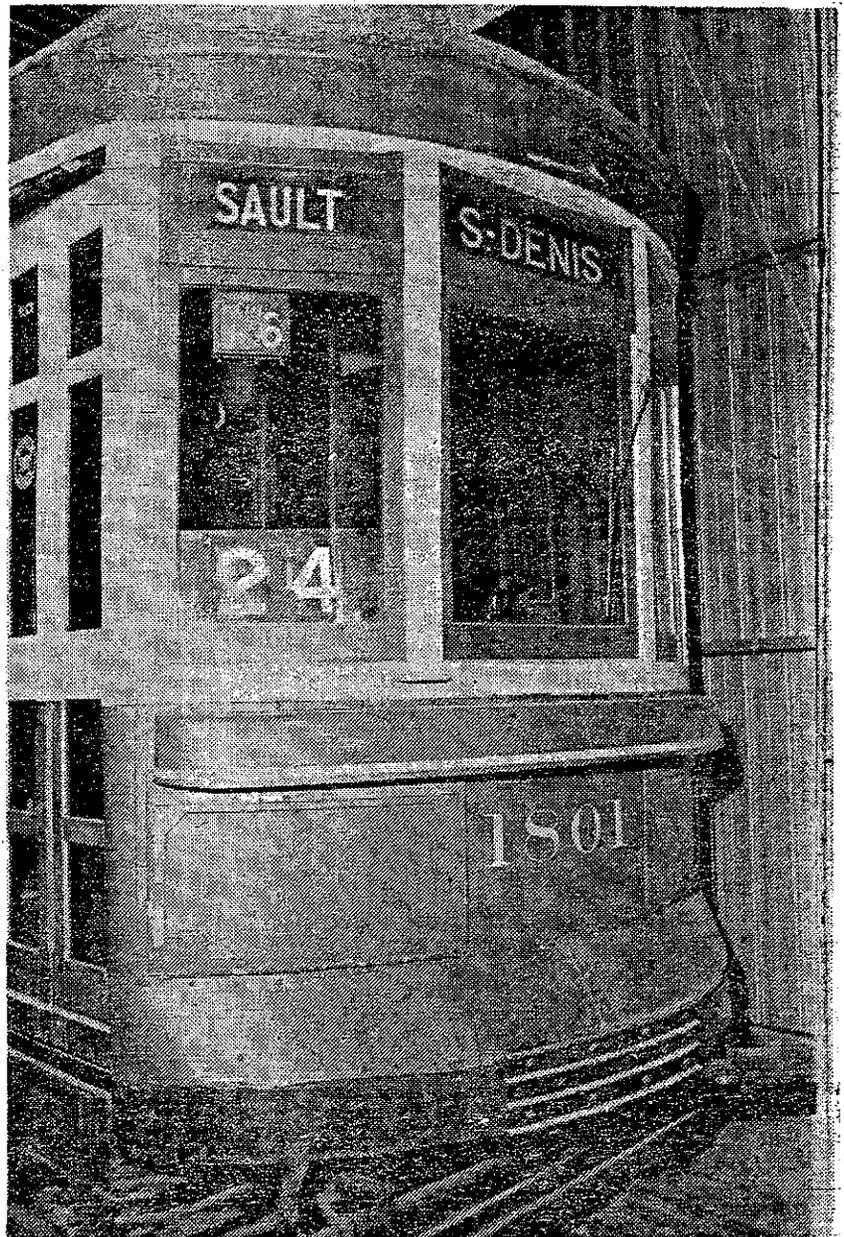
**DIMANCHE PROCHAIN, UNE
GRAND'MESSE SOLENNELLE
SERA CÉLÉBRÉE DANS L'ÎLE
VISITATION. — MGR RACI-
COT OFFICIERA.**

Comme la "Presse" l'annonçait jeudi dernier et contrairement à ce qui a été annoncé depuis, la messe solennelle des fêtes du 300ième anniversaire de la découverte des Prairies qui sera chantée dimanche prochain au Sault-au-Récollet, sera célébrée dans l'Île Visitation, en plein air, vis-à-vis l'endroit, où l'on suppose que le père Viel fut jeté à l'eau par les sauvages.

Sa Grandeur Mgr Bruchési a permis que la messe fut célébrée en plein air, parce que l'assistance venue de toutes les paroisses environnantes sera trop considérable pour être contenue dans l'enceinte du temple paroissial.

Un autel rustique sera érigé et les abords de l'Île seront nettoyés et pavés pour la circonstance. Ceux qui viendront au Sault par le tramway pour assister à la messe, devront descendre à la station Henderson.

C'est Mgr Racicot qui officiera à la grand'messe.



Le tramway 24 = Saint-Denis Sault qui a transporté tant de gens durant le 2^e quart du 20^e siècle.

A la résidence Saint-Janvier grand banquet patriotique que le maire Frigon et auquel assiste Mgr l'Auxiliaire de Montréal, le sénateur David, l'un des orateurs de la soirée, évêque de la noble paroisse de Français des Prairies dont le nom est attaché à la rivière qui se pare l'île Jésus de l'île de Montréal. — Soirée artistique et musicale.

au Recollet, a marqué l'inauguration des fêtes du tricentenaire de la découverte de la rivière des Prairies. On se pourrait choisir meilleur endroit comme décor extérieur, et même d'édifice. En effet, la statue de la Vierge, au milieu d'un globe d'or de verdure, ressemblait, hier soir, sous les mille feux



La Presse, 12 août 1910

Les grandes fêtes du 3e centenaire de la rivière des Prairies. M. le curé Beaubien, du Saut-au-Recollet, répond à la santé du Pape, au banquet d'inauguration.

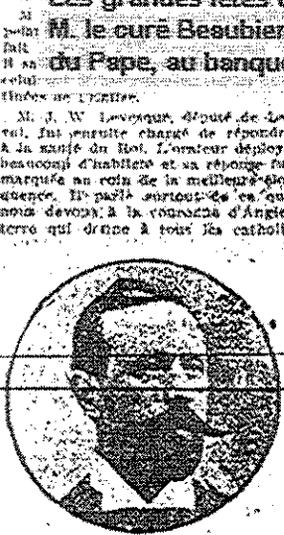


Mgr Racicot, évêque coadjuteur, qui assistait hier soir au grand banquet donné au Saut-au-Recollet.

de son illumination, à un brillant et très joyeux. Le spectacle de cette fête — l'une des plus illustres que Montréal et ses environs connaissent — de ses jardins colorés de fleurs, offrait quelque chose d'imposant, non seulement en raison de son vaste étendue, mais encore au seul point de vue de l'art qui s'est appliqué. Les grands arbres de l'île principale formaient une au-dessus du présent, et des centaines de flambeaux, attachés à ses troncs séculaires, des milliers de lanternes courent en banderolles lumineuses sur toutes les hauteurs et traient au regard un de ces tableaux si merveilleux pour ceux qui les



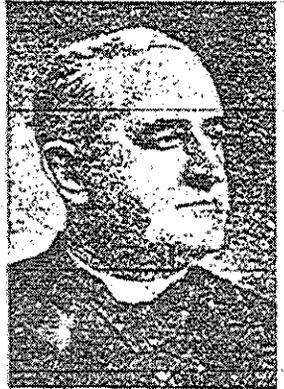
M. le curé Beaubien, du Saut-au-Recollet, lors du banquet d'inauguration.



M. J. W. Lavoie, député de Laval. Fut un des principaux orateurs au banquet d'hier soir.

Mgr Racicot, évêque coadjuteur, qui assistait hier soir au grand banquet donné au Saut-au-Recollet. Au cours du banquet, M. l'abbé Robert adressa, quelques mots, annonçant que les discours auraient lieu après le banquet. A la soirée de ce soir, qui eut lieu, le concert, superbement organisé par Mme. Elzabeth Demers, secrétaire des dames patronesses, dont le talent et l'habileté ont été remarquables, que celle d'un véritable dévouement aux œuvres bonnes et patriotiques. La chanson nationale de L. J. Battman fut très bien rendue par Mme. Elzabeth Demers. Elle fut rendue avec toute la chaleur de votre cœur, si on lui connaît. Elle fut très applaudie de Goumou. Mme. F. C. Lemaire chanta avec un réel talent l'"Ave Maria d'amour".

A suivre sur la page 12



M. l'abbé Ch. P. Beaubien, curé du Saut-au-Recollet, qui a présidé le banquet d'inauguration.



LE MAIRE A. P. FRIGON

par une si courtoise liberté d'actions, une si large indépendance politique. M. Lavoie a fait une allusion intéressante, qui a été fort bien saisie par nos auditeurs quand il a parlé des allégations nombreuses de certains entrepreneurs qui tentent de saper les bases de ce que le peuple a de plus cher au monde, sa foi en ses dirigeants politiques. "En ces douloureuses circonstances", dit-il, il est du devoir de tous les honnêtes citoyens de se liguer hardiment contre les conspirateurs pour les livrer au mépris du peuple dont ils se disent hypocritement les amis.



M. J. A. E. Gravel, président du comité du banquet, l'un des principaux orateurs.

LES FÊTES DU SAULT-AU-RECOLLET
S'OUVRENT AVEC ÉCLAT, HIER SOIR

86

A la résidence Saint-Janvier grand banquet patriotique que préside le maire Frigon et auquel assiste Mgr l'Auxiliaire de Montréal. — Le sénateur David, l'un des orateurs de la soirée, évoque la figure du Français des Prairies dont le nom est attaché à la rivière qui sépare l'île Jésus de l'île de Montréal. — Soirée artistique et musicale.

Un grand banquet patriotique, donné hier soir, dans les jardins de la résidence Saint-Janvier, au Sault-au-Récollet, a marqué l'inauguration des fêtes du troisième centenaire de la découverte de la rivière des Prairies. On ne pouvait choisir meilleur endroit comme décor extérieur et comme édifice. En effet la vaste maison des Soeurs de la Miséricorde, toute blanche au milieu d'un riche nid de verdure, ressemblait, hier soir, sous les mille feux de son illumination, à un brillant et rare joyau. Le spectacle de cette foule, l'une des plus distinguées que Montréal et les environs connaissent, de ces jardins éclatants de lumière, offrait quelque chose d'émouvant, non seulement et à cause du souvenir attaché à d'aussi mémorables démonstrations, mais encore du seul point de vue de l'oeil qui veut admirer. Les grands arbres de l'allée principale formaient voûte au-dessus du passant, et des centaines de flambeaux, attachés à ces troncs séculaires, des milliers de lanternes courant en banderolles (sic) lumineuses sur toutes les haies offraient au regard un de ces tableaux aussi admirables pour ceux qui les voient qu'inoubliables au point de vue de ceux ont su les créer. On ne peut donc trop féliciter les organisateurs d'une fête qui a débuté si brillamment. Leur chaleureux culte du passé n'a pas voulu oublier de se rehausser de tout l'éclat dû à la mémoire de celui que l'on célébrait.

Vu l'incertitude de la température, le banquet qui devait avoir lieu en plein air a été donné dans la grande salle de l'institution des Soeurs.

M. J. A. E. Gravel, président du comité d'organisation du banquet, sut d'ailleurs fort bien expliquer à la foule les raisons qui avaient amené ce changement et personne n'a pu être froissé d'une telle décision. Le seul inconvénient a été, vu l'affluence des personnes présentes, qu'il a fallu faire, à vrai dire, deux banquets successifs, la salle ne pouvant contenir tous les invités d'une première fois. Cependant comme il n'y a eu que de très brefs discours au premier repas, ceux qui sont arrivés en second, n'ont eu guère longtemps à attendre.

A la table d'honneur, LE MAIRE A. P. FRIGON présidait. A ses côtés, on remarquait Mgr Racicot, évêque auxiliaire, M. le curé Beaubien, l'honorable sénateur L. O. David, M. l'abbé L. N. Dupuis, aumônier des Soeurs et Mme Frigon.

C'est au milieu des applaudissements de tous que M. le maire Frigon annonce quel sera le programme général de la soirée.

L'orateur déclare que les discours inscrits au programme se feront plus tard, afin de permettre à ceux qui attendent de venir jouir le plus tôt possible du banquet qui les attend. Deux santés seulement seront proposées, celle du pape et celle du roi.

En quelques paroles des mieux appropriées, M. le curé Beaubien rappelle la grande figure du pape actuel.

Il parle de ses commencements et de ce qu'il est devenu comme pape, par la force de ses vertus et les grandes lumières de son intelligence. Après un bref éloge du souverain pontife, M. l'abbé Beaubien est suivi par M. l'abbé L. N. Dupuis chargé de répondre à cette santé. Avec tout le tact et l'éloquence qui le distinguent, l'orateur rappelle en quelques touches très brèves, le rôle éminent joué par quelques-uns des successeurs de Pierre. Les noms à jamais mémorables de Clément X qui le 19 octobre 1674 nommait Mgr Montmorency de Laval, évêque de Québec, confiant à sa juridiction un territoire plus grand que l'Europe entière. Et le fait de ce choix a été sans contredit ... l'influence française sur les destinées du peuple canadien. C'est Dieu qui s'est servi des Francs pour opérer les merveilles que l'on a vues. Depuis Clément X, dix-huit pontifes se sont assis sur la chaire de Saint-Pierre, mais les quatre derniers papes surtout ont été d'heureux témoins de nos progrès: Pie IX, Léon XIII et maintenant Pie X.

M. l'abbé Dupuis termine en rappelant ce que ces trois pontifes ont fait pour les Canadiens-français et il salue respectueusement le nom de celui qui dirige actuellement les destinées de l'Eglise.

M. J. W. Lévesque, député de Laval, fut ensuite chargé de répondre à la santé du roi. L'orateur déploya beaucoup d'habileté et sa réponse fut marquée au coin de la meilleure éloquence. Il parle surtout de ce que nous devons à la couronne d'Angleterre qui donne à tous les catholiques une si complète liberté d'action, une si large indépendance politique. M. Lévesque a fait une allusion discrète mais qui a été fort bien saisie par ses auditeurs quand il a parlé des attaques sournoises de certains conspirateurs qui tentent de saper dans sa base ce que le peuple a de plus cher au monde, sa foi ou ses croyances religieuses. "En ces douloureuses circonstances, dit-il, il est du devoir de tous les hommes publics de se liguier hardiment contre les conspirateurs pour les livrer au mépris du peuple dont ils se disent hypocritement les amis.

"Heureusement, l'Eglise peut compter plus que jamais sur les hommes publics de la province de Québec pour contrecarrer l'action de certaines gens dont les doctrines sont heureusement toutes nouvelles au Canada."

Les premiers convives cédèrent alors leur place à ceux qui attendaient, après que des vivats furent proposés par M. l'abbé Dupuis en l'honneur de Mgr Racicot, enfant du Sault-au-Récollet.

Le second repas fut présidé par L'ABBE THEO ROBERT vicaire au Sault-au-Récollet. A ses côtés se trouvaient MM. W Lefebvre, F. J. Brousseau, J. A. E. Gravel, le Dr Aimé Handfield, etc.

Au cours du banquet, M. l'abbé Robert adressa quelques mots, annonçant que les discours auraient lieu après le banquet. A la sortie de ceux qui venaient de dîner si joyeusement eut lieu le concert, superbement organisé par Mme Elzéar Derome, d'Ahuntsic, secrétaire des dames patronesses, dont le talent et l'habileté n'ont de comparaison que celle d'un inaltérable dévouement aux oeuvres bonnes et patriotiques.

La chanson napolitaine de L. J. Battman fut très bien rendue par Mme A. Brunel. Mme Desmarais rendit avec toute la chaleur de voix qu'on lui connaît, "La nuit resplendissante" de Gounod. Mme F. C. Lemaire chanta avec un réel talent l'Alléluia d'amour. M. Besugrand accompagna Mme Desmarais d'un superbe obligato de violoncelle. Les deux accompagnatrices Mlles Rita Lanctôt et B. Bayard s'acquittèrent de leur rôle avec autant de brio et de talent qu'elles ont été fort admirées pour leur physique charmant, leur grâce et la sûreté de leur jeu.

Vinrent ensuite les discours prononcés du haut du vaste perron de l'édifice servant d'estrade. Les principaux orateurs furent l'hon. sénateur David, M. l'abbé Belleney et M. J. A. E. Gravel, M. le curé Beaubien et M. l'abbé J. N. Dupuis.

M. le sénateur David rappela quelques-unes des plus belles pages de notre histoire nationale, insistant surtout sur la noble et fière figure du jeune Français des Prairies qui découvrit en 1610, la rivière qui sépare l'île Jésus de l'île de Montréal, et donnant son nom à un bras du Saint-Laurent. L'orateur rappelle ensuite quel héroïsme ont déployé ces héros de la Nouvelle-France en défendant leurs croyances et leur sol contre l'Iroquois envahisseur. L'orateur termine en félicitant chaleureusement ceux et celles qui ont organisé de si magnifiques fêtes et il fait finalement un appel à tous de ne pas perdre ce culte des bonnes et saines traditions.

Et l'abbé Belleney fut des plus éloquents et ses remarques pleines d'un enthousiasme vraiment gaulois furent à maintes reprises saluées de vifs applaudissements. L'orateur s'applique surtout à rappeler le rôle de la France dans la colonie canadienne-française.

Il parle avec enthousiasme de la France des Croisades, de la France d'autrefois et de celle de toujours qui, quoiqu'on dise, est prête à s'enflammer au nom des souvenirs glorieux du passé, au nom des croyances d'hier et des espoirs de demain. La France a toujours tenu à promener partout où elle le pouvait le flambeau civilisateur. D'autres peuvent désespérer, mais une nation qui a derrière elle tant de hauts faits ne peut mourir.

"Que d'autres désespèrent, dit-il, dans une péroraison pleine de feu, je connais ma patrie et je ne m'effraie pas. Je bois à la France, sa santé est bonne et durera longtemps

M. J. A. E. Gravel, président du comité du banquet, eut ensuite les remarques les mieux appropriées. Après avoir rappelé quelle devait être la reconnaissance profonde que tous devaient avoir pour les héros français qui, les premiers ont habité près de la rivière des Prairies, l'orateur rappelle que ces démonstrations patriotiques inspirées par un sentiment religieux devraient se renouveler plus souvent. Moins de nos concitoyens tomberaient victimes de l'erreur, comme de malheureux et récents exemples l'ont fait voir. M. Gravel parle alors de l'amour qu'il éprouvait pour ce coin de terre de l'île de Montréal, que l'on appelle la paroisse du Sault-au-Récollet.

"Elevons des monuments à ces héros, à ce grand découvreur qui a passé sa vie entière à chercher les moyens de venir en aide aux malheureux et à soulager toutes les infortunes.

"Glorifions aux yeux des futures générations les noms des hommes remarquables et les services qu'ils ont rendus.

De toutes les tâches que nous nous faisons un devoir d'accomplir afin de nous rendre utiles à notre pays, il n'en est pas de plus grande, de plus belle, ni de plus méritoire."

Après les discours, la foule d'un millier de personnes au moins se dispersa. Il était minuit moins le quart.

Ce serait ici le moment d'offrir à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'éclat de ces fêtes grandioses, tout ce qui pourrait être dit demeure sûrement au-dessous de ce qui serait mérité, et la mission est si délicate qu'il se créera forcément des oublis.

Mais comme l'oeuvre entreprise à des sources plus hautes que celles de voir même ses mérites et son dévouement reconnus, personne ne sera attristé d'avoir su demeurer dans l'ombre.

On dût, cependant, non par galanterie mais pour être juste, décerner de sincères compliments aux dames patronesses si affables et si dévouées ainsi qu'aux charmantes et jolies demoiselles qui ont été comme les fleurs de la fête.

Un mot également aux bonnes Soeurs de la Miséricorde qui se sont montrées si complaisantes et qui ont ouvert si grandes les portes de leur maison.

Le comité exécutif des fêtes se composait de MM. les maires Frigon et Valade, J. A. E. Gravel, James Hewton, F. J. Brousseau, G. Charbonneau, W. Lefebvre, trésorier, et J. G. Nadon, secrétaire. Celui du banquet, de M. J. A. E. Gravel, d'Ahuntsic, président, et de MM. Boismenu de la maison Alphonse Racine, capt. Nadon et Théo Lanctôt.

Les dames patronesses organisatrices du banquet étaient Mmes Arthur Lemont, G. Defoy, Dr Desrosiers, Dr Pelletier, H. Lesage, Patenaude, F. Turcot, Derome, H. Corbeil et Dubreuil. Elles étaient assistées de mesdemoiselles Dubreuil, A. Lachapelle, E. Lachapelle, Bélair, Corbeil, Trépanier, Defoy, Dwyer, Adrienne Corbeil, B. Faulkner, A. Lavoie, B. Lavoie, Alma Lavoie, E. Bérubé, M. Courtois et J. Berthelet.

Aux tables des deux banquets, on a remarqué: les RR. PP. Lussier, assistant-maître des novices, M. Martineau, s.j., M. l'abbé Georges Dumas, ancien curé de Sainte-Anne des Plaines, M. l'abbé Belleney, rédacteur à "La Croix" de Paris, le R. P. F. X. Lefebvre, o.m.i., M. T. Senécal et Mme Senécal, M. W. Lefebvre et Mme Lefebvre, M. J. P. Desrosiers de Westmount, M. et Mme Ferd. Pauzé, M. et Mme E. Lamy, M. et Mme R. Prieur, M. et Mme A. Lefebvre, M. J. A. Deniger, J. W. Lévesque, député de Laval à Québec, M. J. L. Nadon, Mme J. O. Renaud, M. Jules Painchaud, M. de la Bruyère, chef des nouvelles au "Devoir" Maurice Morisset de la "Presse", M. J. E. Lefebvre de la "Patrie", M. Arthur Deguise, M. Nap. Séguin, député de Sainte-Marie à Québec, M. l'abbé Théo Robert, M. I. H. Morisset, courtier d'Ottawa, M. J. Brousseau, M. H. Handfield, M. l'échevin Bastien, M. J. T. Lamothe, avocat, MM. J. B. D. Légaré, A. Lalande, J. O. Mailhot, M. A. Goyer, G. Des-troismaisons, Georges Gonthier, O. Colletterte, R. A. Côté, Jos. Bonnard, W. Corbeil, Henri Généreux, Mme Dansereau, etc.

Ce soir aura lieu la grande fête vénitienne, organisée par le club nautique avec le concours d'un comité spécial composé de MM. F. J. Brousseau, James Hewton, J. A. Mailhot, le capt. Nadon, A. Déry, A. Gohier et A. Hewton. Toutes les chaloupes seront illuminées et des juges, les Dr Desrosiers et Pelletier et M. Alphonse Champagne décerneront des prix. Le maire Frigon offre une coupe, MM. Desrosiers et A. Champagne chacun une médaille et M. Fred Bouillon, une autre coupe.

La fête vénitienne promet d'éclipser tout ce qui s'est vu encore au Sault. Il n'est pas à douter que l'on s'y rendra en foule.

La Presse, samedi 13 août 1910

Remarquable entrain aux fêtes du Sault

Le concours des embarcations illuminées sur les rivières des Prairies attire une foule considérable qui admire en même temps le feu d'artifice sur l'île Visitation.

L'illumination au Sault-au-Récollet, hier soir. La procession des canots et des yachts illuminés était vraiment de toute beauté. _ Dessin d'un artiste de la "Presse".

Les fêtes du troisième centenaire resteront gravées dans la mémoire de tous ceux qui ont eu le bonheur d'en être témoins. Le banquet de la première journée a été superbe et l'on ne peut désirer plus riche tableau que celui que présentait hier soir la rive avec les brillantes illuminations qui la décoraient. De l'autre côté de la rivière, le coup d'oeil était féérique et dans le village même on ne se lassait pas d'admirer l'effet merveilleux que produisait à travers les rameaux des arbres séculaires et les nombreux décors de tentures et de drapeaux le reflet des multiples lanternes chinoises ou japonaises suspendues partout autour des maisons, dans les arbres, au-dessus des rues. La demeure du maire Frigon, les couvents des Soeurs du Sacré-Coeur et celui des Réverends Pères Jésuites surtout présentaient l'apparence la plus artistique que l'on puisse désirer voir. Nombre d'autres maisons étaient décorées mais elles n'avaient pas encore complété la pose des chandelles et des lanternes car la grande illumination n'est attendue que ce soir. Nous devons dire en passant que le commencement de l'illumination d'hier coïncidait avec l'inauguration du système d'éclairage de la ville à l'électricité.

LE PROGRAMME D'HIER SOIR

Le programme d'hier soir comprenait le concours d'illumination des embarcations qui naviguent sur la rivière des Prairies et disons de suite que les quatre prix qu'il y avait à gagner ont été chaudement disputés. Après mûre délibération les juges, MM. les docteurs J.-P.-L. Desrosiers et Hector Pelletier et M. Alphonse Champagne ont décidé d'accorder les trois prix pour les canots dans l'ordre suivant M. Napoléon Séguin, député de Sainte-Marie; M. A. de Guise et M. J.-A. Mailhot. Pour les yachts, il y avait un prix seulement, qui a été adjugé à M. J.-A. Mailhot.

La procession était conduite par M. Fernand Brousseau, président du Club nautique assisté de M. Alfred Déry et de M. Roméo Bélair.

Pas moins de quarante chaloupes avaient pris part au concours et il y avait seulement trois yachts à gazoline. Malheureusement, le quatrième, celui de M. T. Bastien n'a pu prendre part au concours, le chauffeur ayant fait défaut au dernier moment.

Pendant la soirée, la fanfare du 64^e Régiment a donné un superbe concert sur le bord de la rivière et le solo rendu par M. Arthur Léger, le directeur, a été chaleureusement applaudi.

Le feu d'artifice qui a couronné cette agréable soirée a été de toute beauté et nous devons féliciter M. Hénault, qui l'avait préparé et qui en a surveillé l'exécution. M. le maire Frigon, président général du comité des fêtes, mérite aussi des félicitations pour la manière tout à fait délicate dont il reçoit les visiteurs.

LES FÊTES SE CONTINUENT

Le programme de ces fêtes se continue aujourd'hui par la grande illumination et la représentation en plein air qui auront lieu ce soir. Cet après-midi, il y a aussi l'inauguration officielle de la colonie de vacances des gymnastes du professeur Scott. Demain, il y a messe en plein air avec sermon de circonstance par le curé de la paroisse M. l'abbé Beaubien. Mgr Racicot, un enfant de la paroisse, officiera à la messe

La Presse, lundi 15 août 1910

La fin des grandes fêtes du Sault

La messe solennelle est célébrée en plein air, hier, sur l'île Visitation, à quelques cents verges de l'endroit où le Père Viel périt avec Ahuntsic, son disciple.

Sermon de circonstance. La journée sportive

"Nous avons été placés en spectacle dans le monde aux yeux des hommes et des anges car nous sommes fous de l'amour de Dieu." Ces paroles qui ont servi de texte au sermon de l'abbé Beaubien, hier matin, rendent bien la pensée de ceux qui ont organisé les fêtes du troisième centenaire de la découverte de la rivière des Prairies. Les héros dont on célébrait la mémoire ont passé pour des fous devant les hommes de leur temps et ce n'est que trois siècles après l'accomplissement de leur acte de dévouement que l'on apprécie toute la grandeur de leur sacrifice.

Les citoyens qui habitent cet endroit historique que l'on appelle le Sault-au-Récollet ont démontré qu'ils professent un vrai culte pour la mémoire des héros et des héroïnes de notre histoire si l'on en juge par la cérémonie qui a commencé la dernière journée des fêtes grandioses qui ont marqué le 300ième anniversaire de la découverte de leur coin de pays. On ne peut imaginer spectacle plus imposant que la messe célébrée en plein air, hier matin, sur l'île Visitation, à quelques centaines de verges de l'endroit où sont supposés avoir péri le Révérend Père Viel et son disciple, le Huron Ahuntsic.

La messe

Il était dix heures environ, lorsque Mgr Racicot arriva sur le terrain accompagné de son secrétaire M. l'abbé Demers et escorté des gymnastes du professeur Scott, qui montèrent une garde d'honneur pendant l'office divin. On remarquait déjà dans la coquette chapelle de bois élevée pour la circonstance, MM. les abbés Beaubien, curé du Sault-au-Récollet, T. Robert, vicaire du Sault-au-Récollet, (M. Robert était l'adjoint du curé qui, vieillissant, avait besoin de beaucoup d'aide, le nom de M. l'abbé Robert n'apparaît ni dans la liste des vicaires ni dans celle des curés de la paroisse que nous trouvons dans le livre de l'abbé Desrochers en 1936), Euclide Dugré, ancien curé (sic); l'abbé Dugas, ancien missionnaire; le Révérend Père Pierre Martineau, s.j.; le Révérend Père Lefebvre, O.M.I. Dans l'assistance, aux premiers rangs de la foule, on remarquait l'honorable sénateur David et Mme David; M. Bastien, échevin du quartier Ahuntsic, et Mme Bastien; M. Napoléon Séguin, député et Mme Séguin; M. le maire Frigon et Mme Frigon, sa mère; M. Georges Maynard, échevin du quartier de Lormier; M. le Dr J.P.L. Desrosiers, M. des Troismaisons; M. J.A.E. Gravel, avocat et plusieurs autres. Après l'évangile, M. l'abbé Beaubien commença son allocution par les paroles que nous citons plus haut et développa admirablement ce sujet; il eut des accents touchants pour exprimer l'attachement que nous devons avoir pour la mémoire des héros et des héroïnes qui ont marqué le commencement de cette colonie que les courtisans de la cour de France dédaignaient, mais qui est devenu depuis un grand pays dont l'avenir est brillant et qui a de grandes destinées à remplir. L'orateur rappelle tous les noms des premiers héros et des premières héroïnes de notre histoire. Il dit toute l'admiration que nous devons avoir pour les Jacques Cartier, les Champlain, les Madeleine de Verchères, les Jeanne Mance, les Viel, les Brébeuf, les Lalemant, les Le Jeune et surtout les Maisonneuve.

Tous ces nobles colons (sic) avaient été élevés au sein des grandeurs et ils quittèrent leur pays en dépit des protestations de leurs parents qui les ridiculisaient, en dépit des protestations de leurs supérieurs qui qualifiaient d'insensée l'idée de se rendre dans ce pays sauvage. Cette idée, qui les poussait n'était pas d'acquérir de la fortune, mais bien d'ouvrir à la colonisation et à l'évangile de vastes territoires dont les habitants vivaient encore dans l'ignorance de la vérité. Jeanne Mance fut la Jeanne d'Arc du Canada, dit M. le curé, elle a entendu comme elle des voix lui dire qu'il fallait partir pour la conquête d'un pays, pour arracher au paganisme de nombreuses peuplades et elle a écouté cette voix.

L'orateur termine ensuite par une belle peroraison dans laquelle il invite ses auditeurs à suivre l'exemple de ces nobles coeurs à qui nous devons notre existence comme nationalité.

Un chœur de voix d'hommes, dirigé par M. Avila Prévost a chanté plusieurs jolis morceaux pendant la messe; Mlle A. Brousseau accompagnait sur un harmonium que l'on avait fait transporter dans le champ. La collecte fut faite par M. et Mme T. Bastien, M. et Mme Napoléon Séguin, M. Georges Maynard et Mlle Evelina Lapointe. Chacun des quêteurs était précédé d'un gymnaste qui ouvrait pour lui les rangs de la foule et le tout s'est fait dans l'ordre le plus complet, a déclaré M. le maire qui s'est montré tout à fait content de la manière dont M. Scott et ses jeunes élèves avaient fait les choses.

LES COURSES

Les fêtes ne se terminèrent pas par la messe cependant, car le comité d'organisation, que M. le maire Frigon a présidé avec beaucoup de talent, avait organisé de grandes courses sous la direction du Cercle Athlétique et Social du Sault-au-Récollet. Ces courses eurent lieu à la Terrasse des Villas où le terrain est dans les meilleures conditions. Les officiers organisateurs de ce numéro étaient MM. U. Pauzé, "starter"; J.A.E. Gravel et A.P. Frigon pointeurs; T. Bastien et T. Lanctôt, juges.

Voici quels furent les concurrents heureux dans les différents concours: course de trois milles ouverte à tous les amateurs: O. Fabre 1er prix, J. Lemieux, 2e prix et G. Méri-neau, 3e prix. Autre course de trois milles pour les habitants des municipalités des deux rives de la rivière des Prairies: A. Portugais C. A. A., A. Lavoie, J. Ortis. Course de cinquante verges pour les jeunes filles de douze à seize ans: Alice Veillet, Aurore Mailhot, Blanche Jarry. Course de cent verges pour jeunes garçons de douze à quinze ans: Léon Lavigne, J. Martel, H. Lapointe. Course de cent verges à trois jambes: Picard et Latendresse, Lahaie et Vallières. Course de 330 verges ouverte aux amateurs: G. Ortis, A. Villeneuve, A. Latendresse. Course de cinquante verges en (...): E. Pelletier, A. Champagne, A. Brunet, A. Villeneuve. Course spéciale pour les gymnastes du professeur Scott: J. Martel, W. Lapointe, P. Hughes. Course de cent verges en allumant sa pipe: A. Dagenais, A. Brunet. Course pour hommes pesant plus de 200 livres: Joseph ..., Jules Painchaud, E. Lamp. Course de cent verges ouverte aux amateurs: R. Latendresse, A. Bleau. Course de cent verges pour les membres du comité: F. J. Brousseau, E. Lamy. Course de 220 verges ouverte aux amateurs: Pelletier, J. Hébert, Z. Hébert, E. Latendresse. La partie de baseball entre les clubs Ahuntsic et du Sault-au-Récollet s'est terminée par la victoire du premier par un score de 4 à 0.

Au cours de l'après-midi, les gymnastes du professeur Scott ont fait des exercices qui ont été fort goûtés de la nombreuse assistance.

LES REGATES

Les régates qui ont eu lieu samedi après-midi font réellement honneur aux organisateurs, car elles ont été vraiment belles. Commencées avec une heure de retard, elles se sont terminées presque en temps, bien que l'on n'ait pas passé un numéro, qui est à la louange des officiers. La chose se voit rarement. Le comité doit à M. Vinet, qui s'est dévoué au cours des fêtes pour en faire un succès, d'avoir obtenu un beau terrain pour le départ des courses. Les différents concours furent remportés par les personnes suivantes:

Course à la nage de 200 verges: M. Armand Vinet

Course à la nage de cinquante verges: Geo. Desparois, J. C. Parent, A. E. Bleau

Course en cuvettes: Armand Vinet, N. Hewton.

Course de chaloupes à fond plat ouverte aux membres du Club Nautique seulement: A. Champagne, E. Nadon, N. Brousseau. Course de chaloupes à fond plat ouverte aux dames seulement: Mlles Brunet et Vinet, Mlles Champagne et Faulkner. Course en canot pour hommes 1/2 mille: MM. Decelles et Joubert. Course de chaloupes ouverte pour dames et hommes: M. J. Ortis et Mlle Faulkner, M. et Mme. Sigouin. Course de chaloupes à fond plat à sept avirons: Equipe Sigouin. Course en squif pour hommes deux paires de rames: MM. Bergeron et Perras. Course pour hommes deux paires de rames: Equipe Major. Course en yachts à gasoline: M. J. A. Mailhot. Course spéciale pour les gymnastes du professeur Scott: Equipe Lefebvre, Equipe Goulet.

M. Albert Decelles, le secrétaire-trésorier du "Chauteauguay Boating Club", servait de "starter" et tous les membres du comité l'ont félicité de la manière expéditive avec laquelle il a procédé au départ de chaque course. Le comité se composait de M. Fernand Brousseau, président; Philippe Corbeau, secrétaire; W. Lefebvre, A. Decelles, Louis Decelles et P. Bélair.

Samedi soir, il y eut une jolie soirée artistique et musicale en plein air, au milieu de la belle illumination. M. J. A. E. Gravel, qui dirigeait cette partie du programme, a raison d'être fier du beau succès qu'il a remporté. Plusieurs numéros du programme ont été applaudis à outrance par les spectateurs qui ont rappelé plusieurs des chanteurs et déclamateurs. La partie comédie "Une farce judiciaire" a été admirablement rendue.

En cette occasion encore les gymnastes ont été admirés de la foule.

On ne peut dire trop de bien de l'illumination de samedi et d'hier soir. Les deux rives de la rivière des Prairies étaient marquées par un ruban de lumières multicolores qui faisait le plus bel effet.

Le comité est très reconnaissant à M. Charles Lamothe, employé du bureau du shérif, pour l'accueil charmant qu'il a fait à ceux qui sont allés lui demander la permission de faire célébrer la messe sur l'île Visitation dont il est le gardien.

Note: Il faut se souvenir que c'était la première fois que l'on éclairait les rues et les maisons à l'électricité dans le village du Sault. Aussi on imagine la surprise et la joie des gens de voir toutes ces lumières dans la soirée des 13 et 14 août 1910.

LA PATRIE, LUNDI 15 AOÛT 1910

Les deux derniers jours des fêtes du tricentenaire

La démonstration du Sault-au-Récollet s'est continuée samedi. De magnifiques régates ont eu lieu dans l'après-midi. Le soir illumination générale. Hier une messe en plein air se dit dans l'île Visitation. Amusements divers et couronnement des fêtes.

La célébration du troisième centenaire de la découverte de la rivière des Prairies s'est terminée, hier soir, avec toute la splendeur et tout l'éclat qui en avait marqué le début.

Régates, illuminations, messe en plein air, sermon, toutes les réjouissances, toutes les cérémonies, admirablement organisées, ont été un franc succès. Les divers comités ont droit aux plus vives félicitations: il leur était impossible de faire mieux.

Samedi après-midi, la foule se massait sur la berge du cours d'eau historique pour assister aux régates et aux concours de natation. Le ciel était superbe de clarté: pas un nuage, pas un souffle, seulement des crêtes de vagues minuscules étincelaient comme autant de prismes aveuglants.

Il convient de signaler, depuis trois cents ans bientôt (sic) que la paroisse est fondée, c'était les premières régates en formes, elles pouvaient difficilement, même avec vingt ou trente ans de routine, mieux réussir. Le bassin, il est vrai, offre un endroit idéal aux courses sur l'eau.

Les chaloupes, les canots et les yachts évoluaient au milieu des deux rives dont l'une était brillamment ornée de drapeaux et de banderoles. Dans un kiosque, la fanfare du 64^e régiment jouait des airs joyeux.

Les épreuves ont été vivement contestées, aussi, faut-il dire que les médailles et les coupes offertes par les organisateurs valaient bien les efforts qu'ont faits les concurrents.

Les vainqueurs (*voir la Presse du 15*)

Le CONCERT

Le soir, les lanternes se rallumèrent, comme la veille, faisant un effet plus joli que jamais. Puis, de toutes les maisons ornées de lanternes vénitiennes, sortit la foule des visiteurs et des citoyens de l'endroit. Tout ce monde se dirigeait vers le théâtre construit en quelques heures et dont la scène seule était couverte. Le concert et les petites comédies qu'on exécuta réussirent les unes et les autres à qui mieux mieux. Nous n'avons pas d'espace suffisamment pour féliciter tous les acteurs et cependant ils le mériteraient. Nous nous contenterons de donner le programme.

- 1- Ouverture _ Fanfare du 64e régiment
- 2- Déclamation _ M. A. Fiset
- 3- Chant "Cloches de Corneville" _ Choeurs Ahuntsic et S. A. R.
- 4- Sélection _ Fanfare du 64e régiment
- 5- Opérette _ Mme la Colonelle par Offenbach
- 6- Valse _ Fanfare du 64e régiment
- 7- Chant O Carillon _ M. F. Langlois
- 8- Chant comique - M. A. Fiset
- 9- Exercices gymnastiques _ Elèves du professeur Scott
- 10-Comédie _ Une farce judiciaire par René Blain des Commers

LA FETE RELIGIEUSE

Comme il convenait, la matinée du dimanche fut consacrée à remercier Dieu qui avait soutenu et inspiré les découvreurs de la rivière des Prairies et les fondateurs des paroisses qui s'échelonnent le long de ce cours d'eau magnifique.

L'un des enfants de la paroisse, Mgr l'auxiliaire de l'archidiocèse célébra une messe pontificale Il était assisté d'un Jésuite, le Révérend Père Martineau et d'un Sulpicien, M. l'abbé Labrosse du Grand Séminaire, ces deux prêtres représentaient les deux congrégations religieuses qui ont le plus travaillé à l'accroissement et à l'évangélisation de ces régions. Le chant était exécuté par le chœur de la paroisse. Autour de l'autel les élèves du professeur Scott, qui occupent un camp coquet dans les environs, montaient une garde d'honneur.

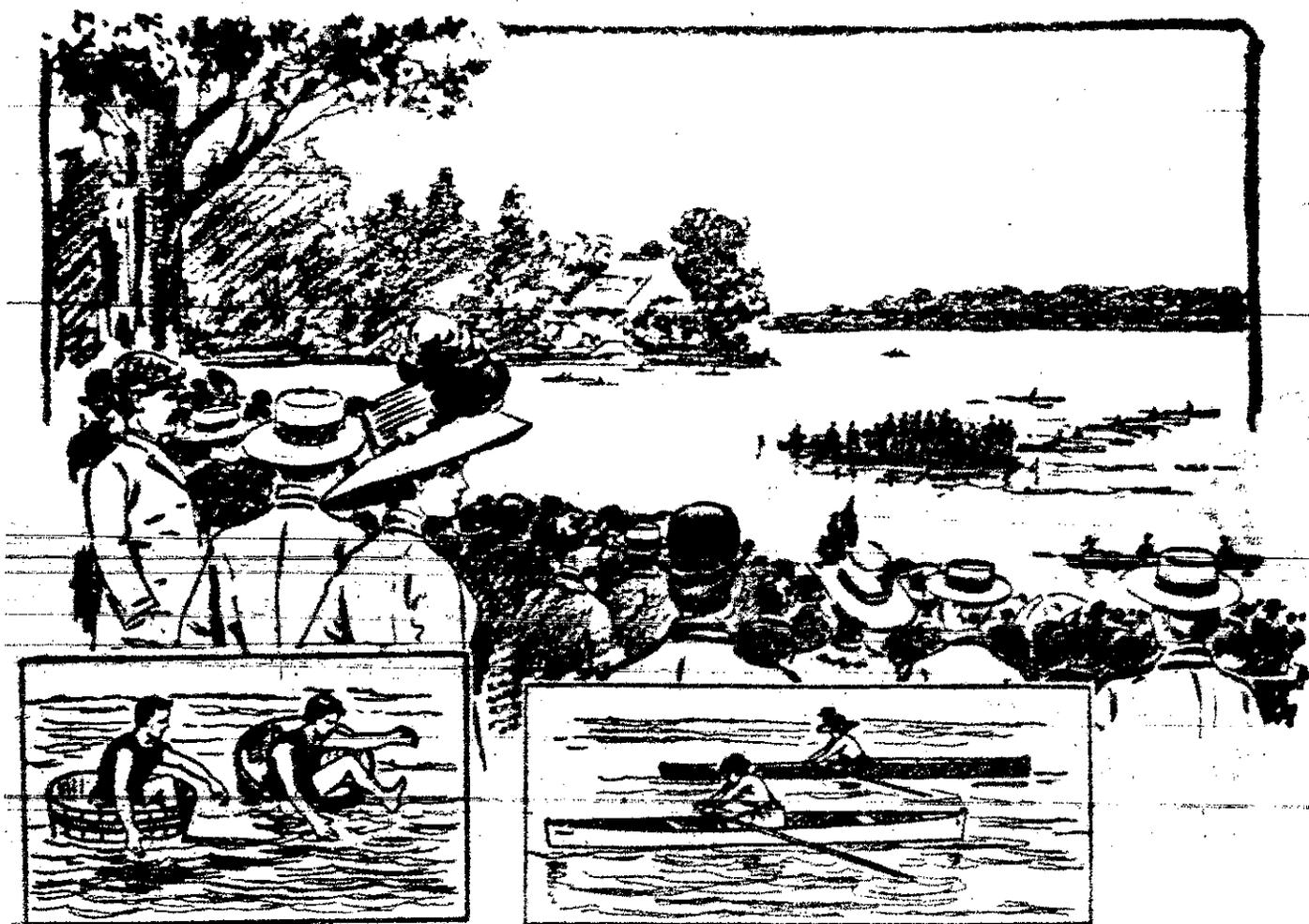
Les décorations, toutes faites de fleurs et de feuillage étaient gaies et reposantes et la foule considérable malgré la chaleur assez lourde.

LE SERMON DE CIRCONSTANCE fut prononcé par un historien de marque dont les travaux sont connus par tout le Canada, M. l'abbé Beaubien. Il narra les épreuves par où avaient dû passer les premiers pionniers de la rivière des prairies et fit de leur travail apostolique un superbe éloge. *(Pour le nom des personnes qui entouraient le célébrant durant cette messe sur l'île de la Visitation, de même que pour les activités de ce dimanche après-midi: les courses et la partie de baseball, voir la Presse du 15)*

Au cours de l'après-midi, toutes les maisons qui ne l'étaient pas déjà, avaient été décorées de lanternes vénitiennes, les autres en ajoutèrent encore et cela sur tout le parcours de la rivière des Prairies, de sorte que quand vint la nuit ce cours d'eau roulait du feu de toutes couleurs tandis que sur les berges les lanternes oscillaient doucement au souffle du vent. C'était comme une éclatante apothéose au découvreur de la rivière, aux premiers colons, aux premiers martyrs. Le coup d'oeil était féérique.

Ainsi se terminèrent les fêtes du troisième centenaire de la découverte de la rivière des Prairies.

La Presse, 15 août 1910



LA RIVE DE LA RIVIERE DES PRAIRIES, AU SAULT-AU-RECOLET, PENDANT LES REGATES DE SAMEDI APRES-MIDI AU SAULT-AU-RECOLET. LES DEUX DESSINS DU BAS REPRESENTENT LA COURSE TOUJOURS SI AMUSANTE DES CUVETTES ET LA COURSE EN CHALOUPE POUR DAMES.—Craquis d'un artiste de la "Presse."

La Presse mardi 20 septembre 1910

ON DÉCOUVRE DES OSSEMENTS HUMAINS EN CREUSANT LES FONDATIONS DE LA RÉSIDENCE ST-JANVIER

Sur l'emplacement où s'élèvera la nouvelle annexe de cette maison, au Sault-au-Récollet, les ouvriers déterrent, sous un arbre centenaire, de nombreux crânes et autres os qui proviennent, croit-on, de l'ancien cimetière des Hurons, établie là avant leur migration à Oka.

La gravure ci-dessus montre les ossements humains qui ont été découverts sous un arbre plus que centenaire du côté est de la résidence S. Janvier, au Sault-au-Récollet.

Les ouvriers qui travaillent aux fondations de l'annexe que les Soeurs de la Miséricorde font construire du côté est de la résidence Saint-Janvier, au Sault-au-Récollet viennent de faire une découverte qui ne manquera pas d'intéresser ceux qui aiment à relire l'histoire des premiers temps de la colonie.

En découvrant un arbre plus que centenaire, ces hommes ont déterré d'abord les fondations d'une chapelle, et, près de là, des ossements humains. Cette découverte remet en mémoire toute une époque héroïque de notre histoire.

Le 6 août dernier, la Presse publiait une fort intéressante étude de M. l'abbé Georges Dugas sur le fort de la Nouvelle-Lorette, construit en 1696, par M. l'abbé Chaumont, (sic) de Saint-Sulpice. Les ossements et les pierres qu'on vient de déterrer donnent bien raison à M. Dugas, qui avait fourni à notre journal un croquis de l'emplacement du fort et de la chapelle.

C'était pour les Hurons que ce fort avait été construit, afin de les protéger contre les assauts réitérés de leurs ennemis achamés, les Iroquois. C'est en 1696 qu'ils avaient été amenés du fort de la Montagne pour s'établir au Sault-au-Récollet. Ils séjournèrent sur les rives de la rivière des Prairies jusqu'en 1721 alors qu'ils partirent pour Oka, retrouver d'autres représentants de la tribu huronne. (Faudrait expliquer pourquoi on y voit des Mohawks de nos jours?)

La chapelle dont on découvre aujourd'hui des débris avait été construite pour le missionnaire d'alors M. l'abbé Robert Guay, qui, de longues années durant, évangélisa les sauvages.

Quant aux ossements, ils appartiennent à des Indiens. M. l'abbé Dugas, que trente années de missions chez les tribus sauvages ont rendu un connaisseur en la matière, nous a déclaré que ces ossements sont à coup sûr ceux des Hurons qui vécurent dans ces parages.

Près de la chapelle, il y avait eu autrefois un petit cimetière; M. Dugas croit qu'en partant les Hurons emportèrent avec eux à Oka les restes de leurs compatriotes, et que les ossements qui viennent d'être retrouvés ont été oubliés là. Peut-être aussi sont-ils ceux de pauvres victimes des terribles Iroquois, qui durant de si longues années terrorisèrent la région.

L'emplacement sur lequel s'élève aujourd'hui la Résidence Saint-Janvier, et sur lequel sera construite son annexe est donc un coin de terre rempli de souvenirs, et peut-être aussi des dépouilles de héros français ou indiens qui combattirent pour repousser les Iroquois qui ne cherchaient qu'à exterminer les colons.

Les ossements qui ont été trouvés ces jours derniers ont été enfermés dans une boîte et seront remis en terre près de l'endroit où ils furent trouvés.

REMARQUES: Des ossements furent trouvés en arrière de la maison du sacristain quand on a fait un petit tambour à l'ancienne salle paroissiale vers 1930. M. Dugas n'a pas fait la découverte du siècle.

Les débris de pierre, que leur est-il arrivé? On n'en parle pas. Et ces débris viendraient de la chapelle du fort? Qu'est-ce qui fait dire cela à l'abbé Dugas? La chapelle était au sud-est.

La Presse, lundi, 26 septembre 1910

DEMISSION DE M. L'ABBE BEAUBIEN

Le curé du Sault—au—Récollet prend sa retraite
et est remplacé par M. l'abbé Charles Lamarche.

M. le curé Charles Beaubien, curé du Sault—au—Récollet, depuis vingt ans a décidé de prendre une retraite bien mérité. Hier au Prône de sa paroisse, il a fait ses adieux aux fidèles.

En remplacement de M. Beaubien, Mgr Bruchési a nommé M. l'abbé Charles Lamarche, qui fut jusqu'à sa nomination chapelain à Villa—Maria. M. Lamarche a été longtemps chapelain du couvent des Dames du Sacré—Coeur au Sault—au—Récollet.

M. l'abbé T. Robert qui servait d'adjoint à M. le curé Beaubien, continuera de desservir la paroisse du Sault, avec M. le curé Lamarche.

La Presse, 2 juillet 1914

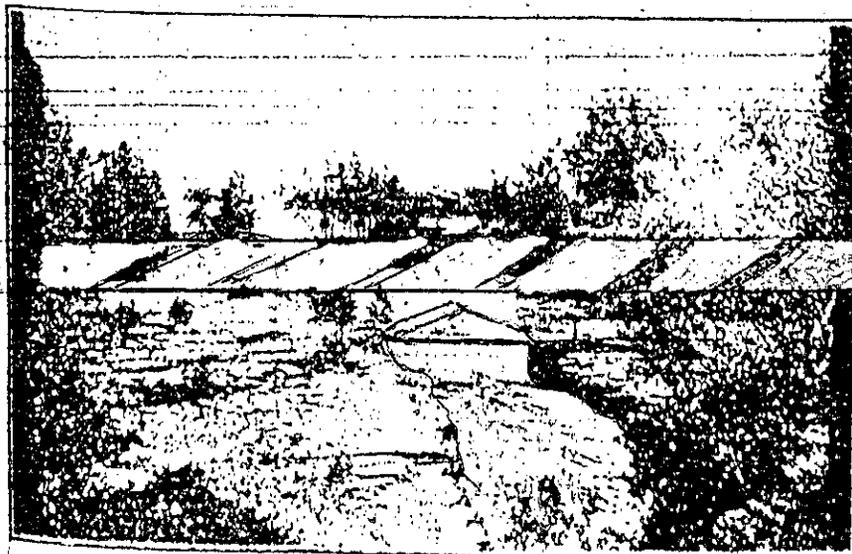
Carrière féconde en bienfaits

M. l'abbé C. P. Beaubien, ancien curé, est décédé à l'âge de 71 ans.

Les nombreux amis de la famille Beaubien d'Outremont apprendront avec regret qu'elle vient d'être plongée dans le deuil, par la mort, arrivée hier à l'Hôtel-Dieu, de l'abbé Charles Philippe Beaubien, ancien curé.

M. Beaubien naquit à Montréal le 17 octobre 1843, après avoir fait de brillantes études au Collège de Montréal, il fut ordonné prêtre en cette ville le 4 novembre 1866. Quelques jours après son ordination, il fut envoyé en Louisiane par Mgr Bourget pour y fonder un collège à la Nouvelle-Ibérie.

En 1878, il revint à Montréal et fut nommé curé de Saint-Paul de Montréal, puis, en 1882, il était nommé curé de Lavaltrie et finalement en 1890, il était nommé curé au Sault-au-Récollet où il demeura plus de vingt ans. M. Beaubien était l'auteur de plusieurs volumes très estimés des connaisseurs. Les funérailles du regretté défunt qui était le frère de l'honorable Louis Beaubien seront annoncées plus tard.



Ponceau situé au bas du pont du C.P.R. à Bordeaux

SOUSSIONS POUR CANAUX D'EGOUTS**VILLAGE DU SAULT-AU-RECOLLET**

Des soumissions cachetées et endossées **Soumission pour canaux d'égoûts** adressées à Son Honneur le maire, M. F. J. Brousseau, Sault-au-Récollet, seront reçues jusqu'à 8 hrs du soir, jeudi le 15 juin 1911, au bureau du conseil du village du Sault-au-Récollet, pour la construction de canaux d'égoûts.

Les plans et devis ainsi que les formules de soumissions peuvent être obtenues de F. C. Laberge, ingénieur de la municipalité, no 30, rue St Jacques.

La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

par ordre,

F. C. Laberge, B. A. Sc.
ingénieur des travaux

La Presse, 5 août 1911

**Quatre travailleurs
manqueraient à l'appel**

**UNE RUMEUR SENSATIONNELLE VEUT QU'IL Y AIT DES
CADAVRES SOUS L'EBOULIS DU SAULT-AU-RECOLLET. —
MESSAGE TELEPHONIQUE D'UN OUVRIER ITALIEN A LA
MORGUE.**

L'éboulement du Sault-au-Récollet. La tranchée creusée au milieu de la route et où on soupçonne que quatre italiens sont encore ensevelis. (Légende sous la photo)

Les quatre victimes de l'éboulement du Sault-au-Récollet sont-elles les seules? Voilà la question que se pose tout le monde en face des rumeurs sensationnelles qui couraient la ville cette nuit. Au dire de certains, il y aurait plusieurs morts sous l'ébouli; quatre disent certains, plus encore ajoutent d'autres.

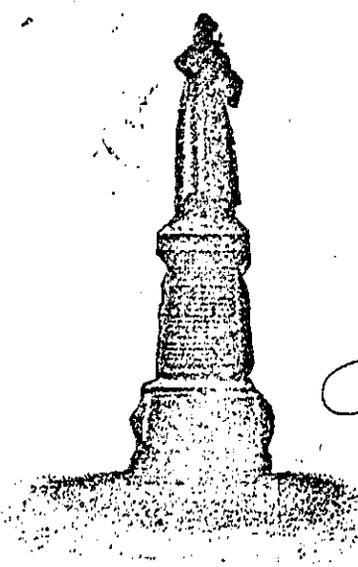
Nous avons cherché la source de ces rumeurs et l'avons trouvé sans toutefois pouvoir rien confirmer. Hier soir vers neuf heures, un ouvrier italien téléphonait à la morgue qu'on se prépare à aller chercher quatre cadavres au Sault. "Car, disait-il, quatre de nos ouvriers sont disparus et ils sont certainement enfouis dans la masse de terre qu'on n'a pas déblayée."

Un de nos représentants s'est immédiatement rendu sur les lieux mais il n'a rien pu découvrir qui puisse confirmer cette fatale nouvelle. Les hommes employés au creusage de la tranchée sont partis. Seuls quatre ou cinq gardiens se promènent de long en large ou demeurent couchés et veillent les feux rouges qui avertissent les voitures du danger. Les questions posées à ces hommes ne servant pas à grand chose. La plupart ne parlent que quelques mots d'anglais ou de français et tous sont réticents. Un italien que nous interrogeons directement et à qui nous demandons s'il est vrai qu'il y a encore de vos camarades sous cet ébouli: haussa les épaules et fit: Chi lo sa? (Qui le sait?)

Est-il possible qu'on ait ainsi laissé à leur sort des malheureux que l'ébouli aurait surpris? Nous ne pouvons pas le croire et il est impossible de s'imaginer pareille négligence. Il y a bien le message envoyé à la morgue, mais cela pourrait provenir d'un italien désireux de faire de la sensation sur ce malheureux accident. Il est certain que si le dénombrement des ouvriers avait fait voir qu'il en manquait quatre, les recherches auraient été continuées.

D'un autre côté, il est excessivement difficile pour des contremaîtres de compter leurs hommes, sauf par les numéros qu'ils leur donnent. Presque tous sont de nouveaux émigrés dont on ignore les noms et comme il paraît aussi que plusieurs se sont sauvés du chantier après l'accident sans rendre leur numéro de section, ces manquants pourraient bien être les soi-disant disparus. Voilà ce qu'on se demande. Comme la Presse est imprimée de très bonne heure le matin, il nous est impossible de donner rien de plus précis sur ces rumeurs qui sont partout commentées.

Ile de la VISITATION



NICHOLAS VIEL,
Premier martyr canadien
1625.

Sault-au-Piccollet, le 10 février 1912

À Son Honneur le Maire,
et aux M. M. les Conseillers
de la Municipalité du Village
du Sault-au-Piccollet.

Nous soussigné, ancien curé de la Paroisse
du Sault-au-Piccollet, représente respectueusement :

- 1^o que la majeure partie de l'île appelée jusqu'ici "Île
Visitation" a été acquise par un syndicat, dont les membres
ont jugé à propos de changer son nom en celui de "Palissades"
- 2^o que ce nom n'a aucune signification historique, et qu'il
vaudrait beaucoup mieux lui donner le nom du premier
martyr "Nicolas Viel", qui, au printemps 1625 a été fait
malicieusement par de méchants hurons, dans le Sault
entre la dite île, avec son disciple Ahuntzie
- 3^o que toute la paroisse porte le nom de "Sault au Piccollet"
en mémoire du martyr Viel; que déjà, la municipalité
concomitante, devenue "Quartier Ahuntzie", du nom de son récipiende,
se nommait la dite île "Viel", se serait de juste complétement
justifiée de toute la paroisse;
- 4^o que'il soit résolu de nommer la dite "Île Viel" en
français, et "Viel Park" en anglais.

Et qu'en statuant de la sorte, le conseil éviterait de justes
logis, et préviendrait de l'oubli le nom d'un héros qui a
illustre la sève des Patries

Respectueusement - Charles J. Beaubien A.C.

Sault-au-Récollet, le 10 février 1912

A son Honneur le Maire,
et aux MM. les Conseillers
de la municipalité du village
du Sault-au-Récollet

Nicholas Viel,
premier martyr canadien
1625

Nous soussigné, ancien curé de la Paroisse du Sault-au-Récollet,
représente respectueusement:

1^o que la majeure partie de l'île appelée jusqu'ici "La Visitation" a été acquise par un syndicat, dont les membres ont jugé à propos de changer son nom en celui de "Palissades";

2^o que ce nom n'a aucune signification historique et qu'il vaudrait beaucoup mieux lui donner le nom du premier martyr "Nicolas Viel", qui, au printemps 1625 a été jeté malicieusement par de méchants hurons, dans le sault entre la dite île, avec son disciple Ahuntsic;

3^o vu que toute la paroisse porte le nom de Sault-au-Récollet en mémoire du martyr Viel; que déjà la municipalité voisine, devenue "Quartier Ahuntsic", du nom de son néophyte, en nommant la dite île "Viel", ce serait le juste complément historique de toute la paroisse;

4^o Qu'il soit résolu de nommer la dite île "Parc Viel" en français, et "Viel Park" en anglais.

5^o Qu'en statuant de la sorte, le conseil mériterait de justes éloges, et préserverait de l'oubli le nom d'un héros qui a illustré la rivière des Prairies.

Respectueusement ___

Charles P. T. Beaubien, a. c.

La Presse, 26 avril 1912

AUTOUR D'UNE AFFAIRE REGLEE À L'AMIABLE

En annonçant le règlement à l'amiable du procès entre la municipalité du Sault-au-Récollet et M. Destroismaisons, notre journal ajoutait: "Les parties en sont venues à une entente grâce à l'intervention de l'échevin Bastien qui a agi comme expert à la demande des deux parties." Or M. le maire, Fernand Brousseau, du Sault-au-Récollet, nous prie de rectifier cet entrefilet qui est erroné. M. Bastien, dit le maire, n'a pas agi comme expert ou arbitre dans cette affaire, et n'a pas été et même ne pouvait pas être choisi en cette qualité, par la municipalité puisqu'il était intéressé dans la cause. M. Bastien a agi comme représentant, simplement, de M. Destroismaisons; la corporation du village du Sault-au-Récollet était représentée par le maire et par M. Létourneau, l'aviseur légal de la municipalité. Il n'y a pas eu d'expert; les parties sont parvenues à s'entendre après une longue discussion et des concessions mutuelles.

LA PRESSE, VENDREDI 21 NOVEMBRE 1913

Bisbille au village du Sault

Les contribuables de la partie ouest prennent le conseil à partie.

On demande de produire le bilan — Le maire tient tête aux mécontents et explique la situation.

Une assemblée des contribuables du village du Sault-au-Récollet a eu lieu hier soir en la salle municipale, sous la présidence de MM. Israël Charbonneau et Fabien Vinet. La séance a été des plus intéressante. Le maire Fernand J. Brousseau et son conseil ont été pris à partie par un groupe de citoyens peu satisfaits de l'état actuel de l'administration et ayant à leur tête l'échevin L. E. Lortie et M. G. Destroismaisons. D'après certains orateurs, la plupart des contribuables de la partie ouest, spécialement du Parc Madeleine, seraient mécontents de la manière avec laquelle le conseil traite cette partie du Sault. Ils prétendent que toutes les améliorations se font dans les autres quartiers.

L'avocat Yvon Lamontagne a exprimé le but de l'assemblée. Il a déclaré que les contribuables n'avaient aucun sentiment d'animosité contre le maire et les échevins, mais qu'ils étaient désireux de connaître l'état financier de leur village. "Nous voulons connaître ce qui s'est passé cette année et savoir si l'administration a été honnête ou si on s'est trompés. Nous déclarons que c'est le devoir du maire de consulter les contribuables, avant de faire aucune dépense."

Il est question d'ériger la municipalité du Sault-au-Récollet en ville, mais il est nécessaire auparavant de connaître le véritable état des finances et il faut qu'un comptable expert revise les livres et en fasse rapport à une autre assemblée. Si son rapport est satisfaisant nous n'aurons qu'à féliciter le conseil et à lui renouveler son mandat aux prochaines élections.

M. L. E. Lortie, conseiller, reproche à M. Brousseau d'avoir voulu ériger le Sault-au-Récollet en ville, sans consulter le peuple. Ce ne serait d'après lui qu'à la dernière séance du conseil qu'on aurait appris qu'un bill d'incorporation avait été présenté à la législature de Québec. M. Lortie veut le rappel de cette loi.

Le comptable expert, M. Sylvestre, chargé de reviser les livres de la municipalité, constate que les entrées de cette année ne sont pas toutes à date et qu'il est difficile d'établir un bilan. Par contre, il constate que les chèques payés l'ont été d'après des pièces justificatives et il déclare que tout lui semble fait honnêtement.

M. G. Destroismaisons déclare que les contribuables sont menés par de véritables dictateurs qui ne veulent pas consulter le peuple et M. Wilfrid Larose suggère aux électeurs de signer une contre requête, afin d'empêcher l'érection de cette municipalité en ville.

Le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Prieur, dit que ses livres sont absolument corrects, que tous les comptes y sont inscrits et qu'il ne reste qu'à les fermer.

Le maire Brousseau se lève ensuite au milieu d'applaudissements. Il s'applique à réfuter une à une toutes accusations des orateurs précédents et est fréquemment applaudi. Il déclare que les livres contiennent chaque transaction à un centin près. Il dit que les voyages du maire et des conseillers à Québec ont coûté juste les dépenses ordinaires et non des centaines de piastres, comme on a tenté de l'insinuer. Il dit que tout est florissant dans le village, il admet cependant que les contribuables de la partie ouest n'ont pas encore obtenu tous les travaux qu'ils désirent mais il affirme que l'on a commencé et qu'avant longtemps ils n'auront plus rien à envier aux autres quartiers. Il reproche aux organisateurs de cette assemblée de protestation de vouloir détacher du Sault-au-Récollet la partie ouest. Il dit que la preuve que l'administration actuelle donne satisfaction aux électeurs est que la plupart des conseillers ont été réélus aux dernières élections avec une forte majorité.

Il y aura prochainement une autre assemblée pour discuter de nouveau, chiffres en main, la situation réelle des finances.

POUR S'ANNEXER A MAISONNEUVE.

(Du correspondant de La Presse)

Québec, 21__ Une pétition sera présentée aujourd'hui à la chambre par M. J. O. Mousseau de la part des propriétaires de certains immeubles dans la paroisse du Sault-au-Récollet dans le village de la Côte Visitation et de la paroisse de Longue-Pointe, qui demandent l'annexion à la ville de Maisonneuve. Ils veulent être représentés par cinq échevins dans le conseil municipal de Maisonneuve et exigent certaines améliorations. On doit se rappeler qu'à cette époque la ville de Montréal-Nord n'est pas encore fondée (elle le sera en 1915) et que tout ce qui n'appartient pas à la municipalité du village du Sault-au-Récollet fait partie de la municipalité de la paroisse du même nom. (Des nombreuses terres au sud et d'autres bouts des terres à l'est)

Le Canada, 1er décembre 1913

Au Sault-au-Récollet

Les contribuables du village du Sault-au-Récollet protestent contre leurs conseillers concernant l'administration. Le quartier ouest unanime dans sa demande de séparation.

Jeudi soir avait lieu à la salle municipale du Sault-au-Récollet une assemblée de protestation contre le projet de loi devant être soumis sous peu à la législature de Québec changeant la municipalité du Sault-au-Récollet en "Ville du Sault-au-Récollet". L'auditoire était des plus nombreux et il y eut plusieurs discours parsemés ici et là de paroles aigres-douces.

L'assemblée convoquée dans un but de protestation ne fut depuis le commencement jusqu'à la fin qu'un long examen de conscience du conseil fait par ses adversaires. En apprenant que M. Brousseau, maire de la municipalité, avait résolu de soumettre à la législature de Québec un projet de loi changeant en ville, la municipalité du Sault-au-Récollet, sans même en avoir informé le conseil, plusieurs citoyens organisèrent une assemblée à laquelle furent invités le maire et les conseillers.

M. L. E. Lortie et Napoléon Monnier (?), échevin du quartier ouest, adressèrent les premiers la parole.

M. Lortie fit l'historique des dernières élections municipales où M. Frigon fut battu par M. Brousseau, maire actuel, il critiqua vertement la conduite du maire et de son conseil qui dépense sans rendre compte de ce qu'il fait. Puis, parlant du projet de loi en question, il demanda aux contribuables présents de faire tout en leur possible pour qu'il ne soit pas ratifié par la législature, à moins que les contribuables ne consentent par voie de referendum ou plébiscite, de bonne foi.

Pour connaître à fond l'état actuel des choses et des finances de la municipalité, l'on avait nommé un auditeur qui, après avoir examiné les livres du conseil, devait en faire un rapport public.. Ce fut M. Sylvestre qui fut chargé de ce travail.

"Depuis le 31 décembre 1912, dit M. Sylvestre, je ne vois aucune entrée dans les livres. La distribution des dépenses n'est pas indiquée. Il y a toutefois des pièces justificatives pour toutes les sommes payées, excepté pour trois mois.

M. Sylvestre est d'avis que les livres ne sont pas tenus tels qu'ils devraient l'être. Il y a d'après lui, plusieurs erreurs qui ne devraient pas se trouver dans les livres d'un conseil.

Cependant, ajoute-t-il en terminant, je me plais à reconnaître que toutes les dépenses ont été faites et qu'il n'y a aucune malversation de la part de qui que ce soit."

M. J. A. Prieur, secrétaire de la municipalité, suivit M. Sylvestre à la tribune et expliqua l'état actuel des livres. Il reconnut avec M. Sylvestre qu'il y avait plusieurs erreurs mais aucune malversation.

M. W. Larose, appelé à prendre la parole, commença par critiquer la loi passée en 1912, concernant la vente de l'Hôtel-de-Ville par M. Nap. Séguin.

Il termina en demandant que l'on retarde le projet de loi jusqu'à ce que les contribuables aient accordé leur consentement.

Ce fut M. F. J. Brousseau, le maire de la municipalité, qui répondit à ces discours. Il répondit à toutes les questions et objections posées par ses adversaires. Il expliqua sa conduite et celle de son conseil.

M. F. Brousseau reprocha sévèrement à ses adversaires d'avoir lors de l'amendement de la charte du village du Sault-au-Récollet, obtenu de la législature à sa dernière session, fait intercaler une clause relativement à l'achat de la propriété de M. Séguin.

D'après cette clause, ajouta-t-il, M. Séguin a le droit en aucun temps, d'exiger de la Municipalité du Sault-au-Récollet le paiement intégral du prix de vente de sa propriété.

Plusieurs autres orateurs, entre autres, MM. Y. Lamontagne et M. Delorme, adressèrent la parole critiquant les membres du conseil. Enfin l'assemblée fut levée sans qu'on décidât s'il y aurait, oui ou non, la semaine prochaine, une autre assemblée à laquelle le secrétaire-trésorier de la municipalité rendrait compte de toutes les entrées faites dans les livres pour l'année qui vient de se terminer.

L'assemblée fut présidée par MM. Israël Charbonneau et Fabien Vinet.

(Ne pas oublier que le Canada était un journal libéral et M. Brousseau ainsi que certains membres du conseil, des conservateurs.)

La Presse, le lundi 1er décembre 1913

La bisbille au village du Sault—au—Récollet

Communication des adversaires de l'administration à propos d'une assemblée publique.

La faction adverse à l'administration du maire Fernand Brousseau, du village du Sault-au-Récollet, nous demande de publier le communication suivante relativement à l'assemblée publique tenue le 20 novembre dernier.

"Vendredi, le 21 novembre vous avez publié un rapport d'une assemblée tenue au village du Sault-au-Récollet, dans lequel rapport vous avez dit "le maire tient tête aux mécontents et explique la situation" et que M. le maire Brousseau s'est levé au milieu d'applaudissements pour répondre, d'après l'assertion de plusieurs citoyens qui étaient présents à l'assemblée, vous avez omis de dire que tous les orateurs, MM. L. E. Lortie, échevin, W. Larose, avocat, Y. Lamontagne et G. des Troismaisons ont eux aussi, été applaudis et que cette assemblée était convoquée par MM. L. E. Lortie et Napoléon Messier, échevins du quartier Ouest ainsi que plusieurs citoyens des quartiers Centre et Est; donc ce ne serait pas seulement le quartier Ouest qui serait mécontent de l'administration, mais bien la grande majorité des propriétaires du village, qui ne veulent pas s'en laisser imposer par le maire qui veut les ériger en municipalité de ville sans leur consentement et par ce chef ratifier toutes les illégalités commises.

"Vous avez aussi omis de donner le rapport de l'auditeur M. C. A. Sylvestre que les citoyens des quartiers Centre et Est avaient engagé pour donner publiquement l'état financier de la municipalité. M. Sylvestre déclara que depuis le 4 janvier 1913 au 31 octobre 1913, aucune entrée n'avait été faite dans les livres et qu'il existait plusieurs erreurs qui ont été admises par le Secrétaire de la municipalité M. A. A. Prieur, et que le bilan du 31 décembre 1912 n'était pas correct, au lieu d'accuser un passif de \$221,000, il était d'au-delà de \$269,000 et que le déficit au 31 décembre était de \$6,000.00 au lieu de \$300.00.

"M. W. Larose, avocat, propriétaire dans le quartier Centre, fit de très sévères remarques contre l'administration et demande comment se fait-il que le conseil par son prélevé du 8 novembre 1912 a retiré une taxe de 0.65 par cent dollars pour payer différents comptes parmi lesquels était le compte d'éclairage et qu'il voit aujourd'hui par le rapport de l'auditeur C. A. Sylvestre que ce compte qui était de \$2, 245.00 dû, n'est pas encore payé et qu'il sait de source certaine que le compte est entre les mains des avocats avec ordre de poursuivre la municipalité, et que ce compte comme le veut M. le Maire n'était pas dû, pourquoi alors, lui, nous le ferait-il payer? (sic)

"M. Yvon Lamontagne, avocat, aussi propriétaire dans le quartier Centre fit la comparaison des contribuables du village du Sault-au-Récollet à une tutelle où des mineurs seraient concernés et que le Maire, leur tuteur, s'adresserait à la Législature de juger l'opportunité de les ériger en ville, sans au préalable, consulter le conseil de famille, (les contribuables), mais il croit que quoique les membres des comités des bills privés ne soient pas intéressés dans notre localité, il a confiance à leur esprit de justice pour renvoyer le bill d'incorporation en Ville à l'approbation des électeurs propriétaires. *(Ce monsieur avait tort le bill a été approuvé par Québec.)*

"M. des Troismaisons critique fortement la manière dont sont administrées les affaires municipales et dit que s'il avait un secrétaire qui tiendrait ses livres comme les tient le secrétaire de la corporation du village du Sault-au-Récollet, il ne le garderait pas deux heures à son service. Il parle des intrigues de M. F. J. Brousseau pour se faire élire comme maire aux dernières élections.

"M. J. E. Lortie en ouvrant l'assemblée donna l'historique du village du Sault-au-Récollet depuis son incorporation et reproche au Maire Brousseau qu'après avoir prêché l'économie pour battre M. le maire Frigon, il pratique aujourd'hui le gaspillage, et dans ses répliques il prouvera avec des documents, et le livre des minutes à l'appui, que les avances du maire n'étaient pas exactes.

"M. Emile Delorme, ancien maire, propose un pari de cent dollars ou plus au maire Brousseau que ce qu'il voulait insinuer au sujet de la délégation qui est allée à Québec, au mois de novembre 1912 n'était pas la vérité à ce M. le maire n'a pas cru bon d'accepter.

"M. I. Charbonneau, un des présidents remercie l'auditoire de la manière polie avec laquelle on a bien voulu entendre tous les orateurs.

Montréal le 20 novembre 1912.

Rapport supplémentaire pour l'exercice financier de 1913
pour la municipalité du Sault-au-Récollet

J'aurais voulu vous faire un rapport de votre état financier depuis le 1er janvier à ce jour, mais comme je vous l'ai expliqué, votre secrétaire-trésorier n'a pas fait d'entrées dans ses livres. Toutefois d'après ses notes et un relevé du livre de caisse au 31 octobre 1913, qu'il a publié, nous voyons que le rôle de perception pour 1913 est de \$1,640,334.00 qui, au taux de la taxe imposée de soixante-cinq centins par cent piastres, vous donne un revenu, pour les taxes de l'année 1913, de :

La taxe d'eau, qui était de \$400.00 l'an dernier, produira environ	\$10,891.45 600.00
Les permis de construction, licences, et intérêts sur arrérages de taxes, donneront environ	<u>130.00</u>
REVENU TOTAL POUR 1913	<u>\$11,621.45</u>
Voyons maintenant les dépenses:	
Vous avez émis \$310,000 de débentures, qui portent 5% d'intérêt, que vous aurez à payer, soit la somme de	15,500.00
L'administration générale, salaire de \$900.00	
au secrétaire-trésorier inclus	2,000.00
Entretien des trottoirs	400.00
Administration de l'aqueduc	2,800.00
Elections	300.00
Chemins	1,500.00
Eclairage	1,800.00
Feu et police	150.00
Santé, maladies contagieuses et aliénés	300.00
Taxes, Conseil du comté, frais légaux, bills à Québec, etc.	1,000.00
Auditeur	<u>50.00</u>
	<u>\$24,800.00</u>
DEFICIT pour 1913	12,972.55
DEFICIT pour 1912	6,028.06
Proportion des \$14,000.00 perdues sur la vente des débentures	<u>703.50</u>
DEFICIT approximatif probable pour 1913	<u>19,704.11</u>

Comme vous le voyez, les taxes de l'an prochain devront être boublées pour rencontrer les dépenses et le déficit.

Votre bien dévoué,
(signé) C. A. Sylvestre,
Auditeur

La bisbille
au village du Sault

M. A. A. Prieur, secrétaire-trésorier de la municipalité du village du Sault-au-Récollet, nous prie de publier la communication suivante:

M. le Rédacteur du journal la "Presse", Montréal.

Cher Monsieur,

Votre journal du 1er décembre courant comportait un article intitulé: "Bisbille au Village du Sault-au-Récollet".

Il vous sera possible je l'espère, de m'accorder un peu d'espace pour dire que cet article a été inspiré plutôt par la mauvaise humeur que par l'intérêt public.

Il contient une foule de faussetés qui n'ont pu échapper à son auteur. Je ne veux m'occuper que de l'état financier fourni par M. C. A. Sylvestre.

Quand ce monsieur affirme que le secrétaire-trésorier n'a pas fait d'entrées dans ses livres du 1er janvier à ce jour, il fait erreur.

Il est aussi dans l'erreur lorsqu'il procède à faire l'exposé fantaisiste de ses chiffres, particulièrement lorsqu'il conclut que le montant à être couvert par le prélèvement de 1913 sera de \$16,704.11. Si, comme il le prétend, il n'a pu trouver dans les livres les entrées qui devaient le guider, il eut été plus sage pour lui de constater simplement plutôt que de conclure à un prétendu déficit, comme il juge à propos de faire dans son rapport.

Les livres de la corporation sont ouverts aux contribuables qui voudront les consulter; bien plus je suis prêt à fournir à quiconque toutes les informations nécessaires, et je suis convaincu que tout homme de bonne foi qui voudra faire cet examen des livres, admettra que les entrées y sont régulièrement faites et que l'état financier de la corporation est satisfaisant.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'éditeur

Votre bien dévoué,

A. A. Prieur,
sec-trés.

Village du Sault-au-Récollet

La Presse, 3 mars 1914

UNE VIVE DECEPTION POUR TOUS

Le Conseil du Sault dans l'impossibilité de siéger.

Il faut un avis signifié par écrit

Les citoyens du Sault-au-Récollet ont été vivement désappointés, hier soir, alors qu'ils s'étaient rendus en foule à l'hôtel de ville pour assister à la première séance du conseil depuis l'érection en ville de la municipalité du Sault. Malgré la présence du maire et de cinq des six échevins, le conseil n'a pu siéger légalement l'avis nécessaire pour la première séance n'ayant pas été donné par écrit.

Les échevins eux-mêmes s'attendaient à une longue discussion de la chose municipale car le rôle était déjà chargé et des questions de la plus haute importance se trouvaient sur l'ordre du jour.

La municipalité du Sault-au-Récollet a été tout récemment érigée en ville et selon le code municipal pour pouvoir siéger légalement, il eut fallu que chaque échevin en particulier fut convoqué par écrit ce qui avait été omis. Dans le cas où les six échevins se seraient rendus à la salle municipale du consentement de tous on aurait pu siéger régulièrement, mais faute de quoi le maire et les cinq autres échevins ont dû retourner chez eux sans la moindre discussion des affaires municipales. Une assemblée spéciale sera convoquée régulièrement par écrit, d'ici quelques jours.

La Presse, 4 juillet 1914

On fête au Sault-au-Récollet la Saint-Jean
De belles démonstrations ont eu lieu à cette occasion.
__Le baptême des villas.

Spécial à la Presse Sault-au-Récollet, 4 __ Le jour de la fête de la Confédération les citoyens du Sault-au-Récollet ont terminé par l'illumination de leurs demeures, la série des fêtes organisées à l'occasion de la fête nationale. L'Association chorale du Sault-au-Récollet, qui avait pris l'initiative de cette démonstration doit être satisfaite du résultat de son entreprise bien que la suite de son programme ait été entravée par la température mauvaise que nous avons eu.

La veille de la fête de la St-Jean-Baptiste, M. le curé du Sault-au-Récollet, bénissait les feux de la Saint-Jean. Cinq bûchers avaient été élevés sur la grève en arrière de la maison du Dr Pelletier. En face des bûchers, à quelque trois cents pieds, s'élevait une estrade de bois sur laquelle un piano était installé. Sur cette estrade, l'Association chorale a très bien rendu les chants canadiens. Des discours patriotiques ont aussi été prononcés. Tous les orateurs furent unanimes à féliciter la chorale sur la beauté de son chant.

M. le curé du Sault-au-Récollet, avant de bénir les feux, prononça un discours dans lequel il rappela l'origine des feux de la Saint-Jean. Il demanda à ses auditeurs de s'attacher à la terre paternelle et à la foi ancestrale.

D'autres discours furent prononcés par MM. Filiatrault d'Ahuntsic, le Dr Pelletier, A. P. Frigon et Casimir Hébert du Sault-au-Récollet et tous furent unanimes à faire l'éloge du clergé et à dire la nécessité de ne jamais séparer l'idée patriotique et l'idée religieuse dans la célébration de la fête nationale.

M. Filiatrault avait indiqué un remède à la vie chère, le retour à la campagne, M. Hébert y ajouta la simplicité de la vie.

Durant les discours une flamme symbolique montait vers le ciel des cinq bûchers embrasés.

Le feu d'artifice qui devait avoir lieu le 24 au soir, ainsi que le concert en plein air, furent forcément remis au lendemain.

Le dimanche à l'issue de la grand'messe, l'Association chorale du Sault-au-Récollet, fit entendre l'hymne national "O Canada" sur la place de l'église.

Toutes les demeures étaient pavoisées mais l'illumination qui devait avoir lieu dans la soirée dut être remise au 1er juillet à cause de la pluie. Les citoyens du boulevard des Ormes au Sault-au-Récollet ont profité de la fête nationale pour faire bénir ensemble toutes leurs maisons et baptiser leurs villas de noms poétiques et les locataires prirent part à la fête et lancèrent des invitations à leurs parents et amis.

Vers les trois heures de l'après-midi, M. le curé du Saut-au-Récollet, M. l'abbé C. A. Lamarche, se rendit au boulevard des Ormes en compagnie de M. Fernand Brousseau, maire de la ville du Saut-au-Récollet et de Mme la mairesse. M. le maire avait gracieusement mis son automobile à la disposition de M. le curé pour la cérémonie.

La première maison à recevoir la visite de M. le curé fut celle de M. l'échevin Lortie. A la sortie du curé et au moment où le maître du logis reconduisait ses hôtes, les assistants furent agréablement surpris en entendant M. Casimir Hébert chanter un couplet de circonstance en l'honneur de l'échevin Lortie. Précédé du curé, la foule se rendit ensuite chez l'échevin Lamy, et de là de porte en porte jusqu'à la demeure de M. Casimir Hébert. Devant chaque porte, la foule stationnait durant la bénédiction puis répondant au couplet chanté par M. Hébert, elle saluait l'apparition du propriétaire reconduisant le curé et proclamant le nom de la villa, elle chantait le refrain: " C'est la fête des villas."

Quand la procession s'arrêta devant la maison de M. Hébert, elle ne comptait pas moins de deux cents manifestants. Après que M. Hébert eut chanté d'une voix émue "le nid de nos amours", M. le curé Lamarche invité à dire quelques mots, fit un discours improvisé.

M. Casimir Hébert, invité à parler, remercia ses voisins de l'empressement avec lequel ils ont répondu à son initiative et qui lui ont fourni par là-même l'occasion d'une manifestation aussi remarquable

Outre le maire Brousseau et Mme la mairesse nous avons remarqué dans le cortège des manifestants MM. les échevins Deschâtelets, Lamy et Lortie, MM. Charlebois, Marois, Lapointe, O. Gélinas, A. Léveillé, de plus tous les résidents du boulevard des Ormes et leurs invités.

Voici les noms des participants à cette fête et les noms choisis par eux pour leurs demeures: M. l'échevin Lortie, Résidence Lortie; M. l'échevin Lamy, Villa Lamy; MM. Gélinas et Lavoie, Villa des Ormes; M. Henri Dubois, Villa Rose Blanche; M. Caumartin, Villa Viel; M. J. Marcotte, Villa des Roses; M. Gervais, Château d'Espagne; M. Vaillancourt, Villa du Châtel; M. Armand Marcotte, Le Gaulois; M. Jobin, Villa La Colombière; Mme Larivière, Villa ensoleillée; M. Casimir Hébert, Villa Louise; M. J. M. Grothé, Villa Chez nous.

La fête nationale au SAULT

La Saint-Jean-Baptiste sera célébrée avec pompe au Sault-au-Récollet

De grandes fêtes de réjouissances ont été organisées à l'occasion de la St-Jean-Baptiste. Comme chaque année passée, la municipalité a tenu à démontrer que le patriotisme n'est pas mort chez elle, les principaux citoyens, sous la présidence du maire Fernand Brousseau, ont élaboré le programme suivant. Les fêtes commenceront le 23 au soir à 8 hrs précises. La bénédiction des feux de la St-Jean sera faite par l'abbé M. Lamarche, curé de la paroisse. Des chants patriotiques seront exécutés par l'Association de la Chorale sous l'habile direction de M. Avila Prévost. Une fanfare fera les frais de la musique, pendant que des orateurs distingués adresseront la parole. Le jeudi 24 juin, deux joutes de baseball sont organisées pour 1hre et 3 hrs, l'association athlétique de la ville du Sault-au-Récollet ayant invité deux des meilleurs clubs de la ville à se mesurer. D'autres amusements suivront. Le soir à 8 hrs grand concert par des messieurs de renom et pour clore la soirée, un magnifique feu d'artifices. Le samedi 26 juin, grand concours pour l'illumination d'embarcations de tous genres: chaloupes, yachts, etc. Des prix de valeur seront distribués aux gagnants. Le public est cordialement invité à venir prendre part à ces réjouissances. Les tramways partent de la station Saint-Denis, coin Fleurimont, pour se rendre directement à la station Bromby et Henderson, lieu des amusements.

La Presse, 22 juin 1915

O Canada rallions-nous!

Il faut que notre fête nationale soit grandiose

On commémorera, le 24 juin, le tricentenaire de la première messe célébrée en Canada. Une grand-messe sera chantée sur le versant du Mont-Royal.

Le dévoilement d'un monument

La pensée qui présidera à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, jeudi, sera à la fois une pensée de pur patriotisme et de sentiment religieux, comme il convient en notre catholique province de Québec. On commémorera, ce jour-là, un événement dont l'importance ne saurait être exagérée — la célébration de la première messe au Canada, il y a trois cents ans, le 24 juin 1615. Comme d'habitude, la fête nationale des Canadiens-français sera marquée par un solennel acte de foi et elle débutera par une grand' messe solennelle chantée sur le versant du Mont-Royal. ... L'après-midi aura lieu le dévoilement, au Sault-au-Récollet, d'un monument à la mémoire du révérend père Denis Jamet qui éleva le premier l'hostie consacrée, sous les rayons du soleil de la Nouvelle-France ...

L'HISTORIQUE

L'événement historique que l'on commémorera exige, ce nous semble, que nous rappellions brièvement ce qui se passait il y a trois cents ans, sous les beaux ombrages du Sault-au-Récollet. Champlain était venu au Canada avec quatre pères récollets: il arriva à Tadoussac le 25 mai 1615. Un des pères s'embarqua immédiatement pour Québec pour faire construire une chapelle et une maison d'habitation; c'était le père Jean Dolbeau. Un autre, le révérend père Joseph Le Caron partit pour la mission des Hurons, dans le Haut-Canada. Il devait s'y rendre en passant par la rivière des Prairies. Champlain, de son côté, partit pour le Sault-St-Louis, aujourd'hui Caughnawaka (*les rapides de Lachine*), en compagnie du supérieur des récollets, le père Denis Jamet et de Pontgravé, le commandant du bateau Saint-Etienne, sur lequel tous étaient venus de France. Le père Le Caron prit contact avec les Hurons (*qui étaient à la traite*) puis descendit à Québec chercher un autel portatif et des ornements sacerdotaux pour aller s'installer dans sa mission. En revenant vers le Haut-Canada, il rencontra, au confluent de la rivière des Prairies et du Saint-Laurent, Champlain qui arrivait du Sault-Saint-Louis, avec le père Jamet et Pontgravé et leurs compagnons. Cette rencontre eut lieu le vingt-trois juin dans la journée.

LA PREMIERE MESSE

Tous mettent pied à terre et le lendemain, 24 juin, la première messe fut célébrée au Canada. Le roi du ciel prenait possession du pays nouveau et son étendard y était déployé.

Pendant ce temps, le père Dolbeau, ayant construit sa chapelle à Québec, y célébra sa première messe le lendemain, 25 juin.

UN BON SERVICE

M. Gaboury, le surintendant de la compagnie des tramways, a promis un service de tramways suffisant pour répondre aux exigences extraordinaires de la journée afin de transporter rapidement tout le monde à destination tant pour la messe de la matinée que pour les fêtes de l'après-midi et de la soirée.

Monseigneur BRUCHESI

Sa Grandeur Monseigneur Bruchési avait accepté de présider la grande manifestation du 24 juin, mais il est retenu à Saint-Boniface, où il est allé assister aux obsèques de Mgr Langevin et il ne pourra revenir à temps. Il a envoyé au président de la société Saint-Jean-Baptiste le télégramme suivant:

J'ai prié Mgr Gauthier de me remplacer. Mon coeur et ma pensée seront avec vous. C'est Mgr Gauthier qui chantera la grand'messe assisté de deux franciscains et qui bénira, l'après-midi, le monument du Saut-au-Récollet.

EN COMMÉMORATION

Ce monument, élevé par les soins de la société Saint-Jean-Baptiste, est en granit canadien. On l'a érigé dans le nouveau parc acheté par la ville à Ahuntsic. Il est destiné à commémorer à la fois la célébration de la première messe au Canada et le martyr du père Viel et de son néophyte Ahuntsic. Il porte en conséquence deux inscriptions. La première dit: "En souvenir du troisième centenaire de la première messe célébrée au Canada, par le père récollet Denis Jamet, assisté du père Joseph Le Caron, le 24 juin 1615, la société Saint-Jean-Baptiste a fait ériger ce monument le 24 juin 1915." De l'autre côté, il y a ceci: "Dans ces rapides, le père récollet Nicolas Viel et son néophyte huron Ahuntsic, premiers martyrs canadiens, furent précipités, en haine de la foi, par leurs guides païens, le 25 juin 1625." (*hum, hum*) Le dévoilement sera fait par le président de la société, M. Victor Morin, qui prononcera un discours. Le monument a été exécuté par M. J. G. Picher, marbrier.

Après la bénédiction faite par Mgr Gauthier, d'autres discours seront prononcés par son honneur le maire Martin, par le rév. père Jean-Joseph, de l'ordre des Franciscains et par M. André Fauteux, avocat.

JEUX SPORTIFS

Il y aura à Ahuntsic des jeux sportifs; le programme a été préparé par M. J. A. E. Gravel, avocat. M. Trefflé Bastien, achemin du quartier, a prêté son concours éclairé pour l'élaboration du programme et l'organisation de la fête. Les automobilistes qui voudront se rendre ensemble au monument devront se rassembler sur le Champ de Mars.

LE DEFILE D'AUTOS

Les automobilistes ... sont priés de prendre bonne note des renseignements suivants:

1_ Ils n'ont pas besoin de craindre la poussière, des arrangements sont pris pour que les rues soient arrosées sur tout le parcours. Ils sont priés de décorer leurs voitures.

2-Le ralliement est à deux heures au Champ de MARS et le départ à deux heures et demie précises. Ceux qui ont des places de libres dans leur voiture sont priés de communiquer avec le secrétaire immédiatement. *La ville se terminait à la rue Rachel. Ensuite on arrivait à la campagne avec des rues en terre.*

La Patrie, vendredi 25 juin 1915

Célébration de la Saint-Jean-Baptiste

Les Canadiens-français marquent par une série d'actes religieux et patriotiques la journée de leur fête nationale.

HIER APRES-MIDI: DEVOILEMENT DU MONUMENT

Il était trois heures de l'après-midi. Une foule compacte se pressait, à Ahuntsic, attendant avec impatience l'arrivée des dignitaires de la ville et le dévoilement du monument Viel. Le vaste champ était littéralement couvert de monde, d'automobiles, de voitures, d'hommes, de femmes et d'enfants venus de toutes les parties de la ville. Des milliers qui respiraient le grand air qui venait de la rivière, presque en face de ces rapides où le héros de la fête, le Père Viel, fut perfidement noyé avec son compagnon Ahuntsic, en haine de la foi et de son ardent prosélytisme.

Après quelque temps d'attente, on vit apparaître la somptueuse automobile de M. U. H. Dandurand, et à sa suite, près de 200 autres voitures qui s'étaient ralliées à Montréal, au champ de Mars, et avaient défilé par les rues Craig, St-Denis, Ste-Catherine, St-Hubert, Rachel et de là avaient évoluées en pleine campagne jusqu'à Ahuntsic. C'est M. Dandurand qui avait organisé ce ralliement magnifique et presque sans précédent. Les voitures s'arrêtèrent dans l'immense champ où est érigé le monument, autour de l'estrade pavoisée, préparée pour les orateurs. Peu après on y voyait monter les dignitaires venus dans l'auto de M. Dandurand et parmi lesquels se trouvaient S. G. Mgr Gauthier, représentant de l'archevêque de Montréal. On remarquait en outre sur l'estrade:

L'échevin Trefflé Bastien, M. Victor Morin, président de la Société St-Jean-Baptiste; les RR. PP. Jean-Joseph et Ethelbert de l'ordre des Franciscains, MM. les abbés Lamarche, Aubertin, Roy, Deschênes, Delongchamps, Bonel et Girard. M. J. W. Lévesque, député du comté de Laval; M. le Dr Gauvreau et M. V. E. Beaupré, vice-président de la Société St-Jean-Baptiste; M. Joseph Hurtubise, trésorier de la Société, MM. U. H. Dandurand, Guy Vanier, Joseph Girard et Victor Dauray, directeurs de la Société; M. Arthur St-Pierre, chef du secrétariat général de la Société; M. Arsène Lavallée, ex-maire de Montréal, et MM. Charles Duquette, F. C. Laberge, D. Lapierre, George Monet et L. O. Dauray, représentant l'Alliance Nationale; MM. Napoléon Deschamps, L. G. Bertrand, Dr Racicot et J. G. Filion, représentant la société des Artisans; MM. Pierre Choveau et Yvon de Rouzes, représentant l'Union française, M. le Dr Altherton, M. l'échevin Barbeau, le major Henri Scott, M. Beaulac et autres.

M. VICTOR MORIN

Après l'arrivée de tous les dignitaires, le président de la St-Jean-Baptiste prit la parole. Il rappela d'abord le souvenir de Champlain qui, à son arrivée sur notre sol, consacra la terre canadienne au Roi du ciel autant qu'au roi de la France. Il parla ensuite de l'oeuvre d'évangélisation confiée aux Récollets.

Le 24 juin 1615, les RR. PP. Denis Jamet et Le Caron, s'arrêtaient sur l'île de Montréal et célébraient la sainte messe. Qu'elle devait être belle cette messe célébrée sous la voûte d'azur, devant une poignée de découvreurs infatigables et croyants jusqu'à l'héroïsme et sous les yeux ravis d'admiration des enfants des forêts!

M. Morin mit en parallèle, cette première messe et celle qui, le matin au pied de la montagne, en rappelait l'anniversaire devant 60,000 personnes à genoux.

L'autre anniversaire célébré dans cette fête, c'est celui de l'un des premiers martyrs, le P. Viel, noyé avec son fidèle compagnon Ahuntsic.

Tous ces sacrifices et ces dévouements ont porté leurs fruits. La prospérité règne aujourd'hui sur le grand Canada. Gloire à ceux qui ont fécondé notre sol par leurs souffrances et par leur sang!

M. L'ECHEVIN T. BASTIEN

M. Trefflé Bastien représentait le maire de Montréal. Après lecture d'une lettre de M. Martin, où celui-ci faisait l'éloge des propagateurs de la foi, des travailleurs inlassables, apôtres animés de la foi la plus ardente qui ont sans relâche appliqué leur intelligence, leur patriotisme et leur foi, à faire du néant quelque chose de beau et de sublime, et d'une aggrégation disparate, une société, M. Bastien prononça un discours que nous résumons.

il remercia les organisateurs de la fête qui méritent toute l'admiration de leurs compatriotes et montra combien cette célébration où toutes les autorités canadiennes-françaises étaient représentées, manifestait la solidarité parmi les nôtres. Puis, glorifiant le souvenir des pionniers de la civilisation au Canada, il disait Souvenons-nous des Cartier, des Champlain, des Madeleine de Verchères, des Jeanne Mance, des Viel, des Brébeuf, des Lallemant, des Le Jeune, des Jamet, des Maisonneuve, et de combien d'autres. Tous ces nobles colons avaient été élevés au sein des grandeurs et ils quittèrent leur pays en dépit des protestations de leurs parents qui les ridiculisaient ; en dépit des protestations de leurs supérieurs qui qualifiaient d'insensée l'idée de se rendre dans ce pays sauvage. Cette idée qui les poussait n'était pas d'acquérir de la fortune mais bien d'ouvrir à la colonisation et à l'évangélisation de vastes territoires dont les habitants vivaient encore dans l'ignorance de la vérité.

Tous tant que nous sommes, en ce moment unique dans l'histoire des temps, rallions-nous plus étroitement que jamais aux principes catholiques et aux saines traditions que nous ont légués nos pères ; serrons les rangs près de nos couleurs nationales et dans un même élan de patriotisme religieux et national, jetons haut ce cri Patrie et Religion.

Le R. P. Jean-Joseph

Un éminent franciscain, l'un des représentants de l'Ordre du martyr, prononça un discours plein de patriotisme religieux. Le Révérend Père évoqua le souvenir des premiers jours de la Colonie, où les représentants de la société civile et de la société religieuse se confondaient dans une même croyance et dans les mêmes efforts, où l'on voyait l'Eglise et l'Etat, réunis au pied de l'autel. Le sang versé a cimenté cette union, la seule qui ait jamais fait les peuples grands. "Parcourez le livre des nations, et vous verrez que les peuples sont arrivés à leur zénith de grandeur morale quand les chefs de l'Eglise donnaient la main aux chefs de l'Etat pour marcher ensemble à la conquête des droits sacrés et à la défense des principes immortels."

Cette union de 3 siècles a fait chez nous le progrès dans l'ordre matériel, intellectuel et moral.

Le P. Jean-Joseph rappela ensuite que si l'Europe aujourd'hui est inondée du sang du peuple, du sang de la jeunesse, des prêtres, des moines, c'est que les nations se sont émancipées, qu'elles ont tenu des conseils contre Dieu et son Eglise, qu'elles ont apostasié!

Ce modeste monument de granit dit aux Canadiens-français que la condition de leur survivance nationale, c'est le ralliement autour des prêtres et des évêques, c'est la permanence dans l'union chrétienne et dans la charité.

M. ANDRE FAUTEUX

M. Fauteux succéda immédiatement au religieux. Après un cours résumé historique des premiers temps de la colonie et de l'arrivée des apôtres "qui vinrent introduire en Amérique la semence divine qui croit, se multiplie et ne se perd jamais, puisqu'après trois siècles les fils de la même race se réunissent pour prier Dieu avec la même foi et les mêmes espérances", il ajouta: "Je ne retracerai pas ici les tentatives tantôt brutales, tantôt insidieuses, par lesquelles on a essayé, en dépit de la parole donnée, de détruire en nous cet héritage de foi et vertu françaises dont la perte nous eût conduits à l'anéantissement. Elles étaient inévitables au lendemain de la conquête dans une colonie nouvelle où l'instinct dominateur de la race victorieuse voulait sauver la permanence de son triomphe, et, où vainqueurs et vaincus avaient hérité de la défiance engendrée par les rivalités séculaires des ancêtres. Contentons-nous d'être fiers de nos luttes et de notre passé et prenons de nouveau aujourd'hui la résolution de les mieux apprendre à nos enfants, à notre pays, au monde entier, afin qu'on n'oublie jamais le miracle que la foi a opéré pour notre race."

M. Fauteux flétrit ensuite la lâcheté de quelques-uns des nôtres, sacrifiant leurs principes au Dieu de l'argent et auxquels on pourrait appliquer ces paroles d'un grand orateur de la chaire française:

"Il y en a qui prennent dans le creux de la main, un peu de poussière, la retournent, la caressent et la jettent au vent en disant: Voilà la vie. Là s'arrête leur idéal."

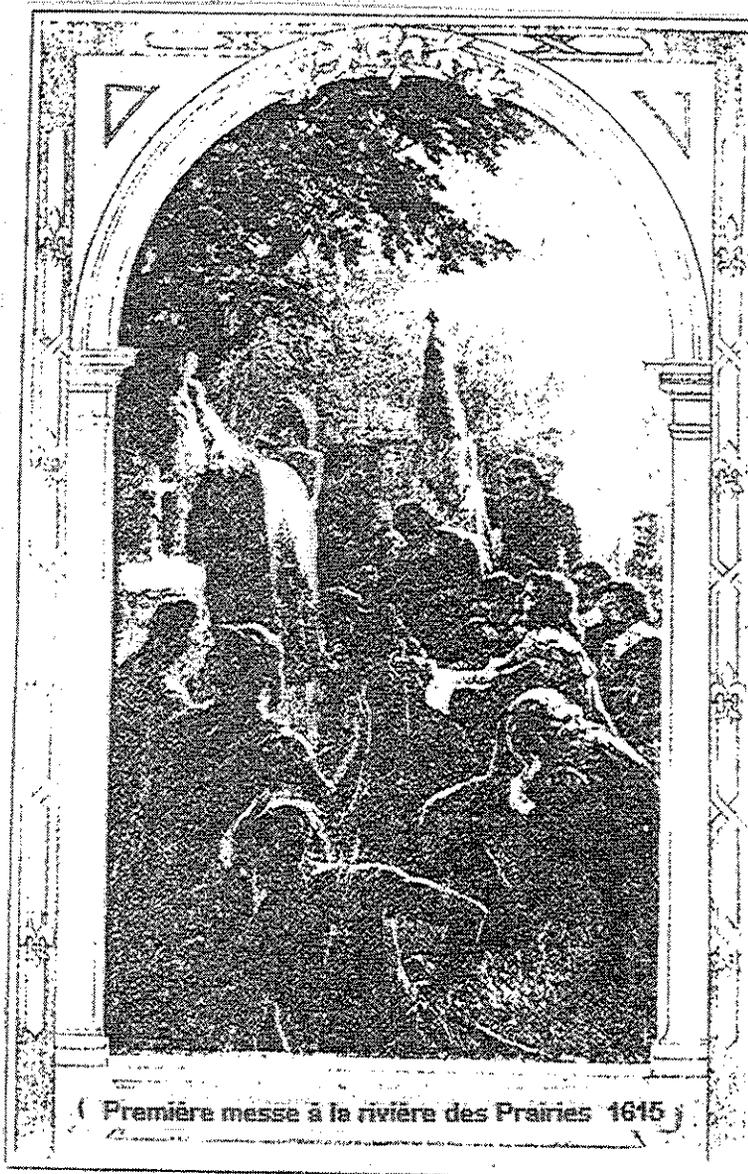
M. Fauteux ajoute:

A côté de ceux-là, il y a la grande masse des Canadiens-français dont la croissance, le développement et les promesses d'avenir dépassent les espérances des fondateurs de la Nouvelle France. Ceux-ci comprennent que le traité de 1763 nous a laissé chez nous au Canada, et que le but du pacte confédératif fut, dans la pensée de ses auteurs, de nous garantir à vie le libre exercice de nos droits. Ils savent aussi que si nous avons des devoirs, le Canada et l'empire doivent dans une grande mesure à leur amour du sol, à leur unité de foi et de langue, la stabilité des institutions anglaises en Amérique, et que pour mieux continuer à coopérer à la grandeur et la beauté de leur patrie, ils n'ont rien à renier, ni leur talent, ni leur foi, ni leur langue, mais ils doivent rivaliser loyalement avec leurs compatriotes d'origine anglaise avec l'âme et les aptitudes que leur ont légués la foi et le génie français.

S. G. Mgr Gauthier

Mgr Gauthier exprima son regret de l'absence de Mgr Bruchési qu'il représente. Il félicita la société St-Jean-Baptiste de son initiative et des succès qu'elle a obtenus. Les célébrations de la St-Jean-Baptiste, dit-il, sont essentiellement religieuses, elles nous rappellent les liens qui nous rattachent à nos traditions religieuses et patriotiques.

Enfin on se dispersa au chant du "O Canada!" et du "Dieu sauve le Roi!" La foule défila respectueusement, dans une gaieté sereine, en face du modeste monument dévoilé et béni par Mgr Gauthier.



Le DEVOIR, vendredi 25 juin 1915

À Ahuntsic

Le 300^e centenaire(sic) de la première messe
Une grande foule assiste au dévoilement et à la bénédiction du monument
rappelant la célébration de la première messe sur l'île de Montréal.-
Discours patriotiques.

C'est dans l'après-midi qu'eut lieu la partie historique de la célébration, marquée par le dévoilement à Ahuntsic, du monument commémoratif du tricentenaire de la première messe célébrée dans l'île de Montréal.

Cette réunion sur les rives de la rivière des Prairies donna lieu aussi à un beau défilé de plus d'une centaine d'autos partis à deux heures et demie du Champ de Mars sous la conduite de M. U. H. Dandurand, du comité de réception, qui avait mis ses deux machines à la disposition des invités et orateurs de la Société S.-Jean-Baptiste.

Cette imposante procession se déroula par les rues Craig, S.-Denis, Sainte-Catherine, S.-Hubert, Rachel et S.-Laurent jusqu'à la rivière des Prairies, près de la villa de M. l'échevin Bastien.

Les autorités doivent convertir en parc l'endroit où a été érigé le monument.

Là une grande foule, venue de tous côtés, s'était réunie pour la manifestation. Le monument a été dévoilé par l'échevin Bastien, au nom de S. H. le maire de Montréal et béni par Mgr Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal.

Le monument se compose d'un gros bloc de granit surmonté d'une croix et il donne l'idée d'une durée qui ne finira qu'avec le peuple canadien-français lui-même. Les orateurs ont évoqué les souvenirs que rappelle ce jalon historique devant un auditoire nombreux. Sur l'estrade, l'on remarquait S. G. Mgr Gauthier, M. l'échevin Trefflé Bastien, M. Victor Morin, président de la société S.-Jean-Baptiste, les RR. PP. Jean-Joseph et Ethelbert, O. F. M., MM. J.W. Lévesque, député de Laval, U. H. Dandurand, président du comité de réception, le Docteur Gauvreau, V. E. Beaupré, vice-président de la société S.-Jean-Baptiste, J. Hurtubise, Guy Vanier, J. Rivard, V. Dauray, Arthur Saint-Pierre, A. Lavallée, ex-maire de Montréal, C. Duquette et au tres officiers de l'Alliance Nationale; M. N. Deschamps et autres officiers de la Société des Artisans; P. Chevassu et Y. Le Rouzes, représentants l'Union Nationale Française; le docteur Atherton, l'échevin Barbeau, M. Casault et plusieurs autres.

Voici en résumé les discours prononcés en cette mémorable circonstance.

M. VICTOR MORIN

"Il y a trois cents ans, dit le président de la société S.-Jean-Baptiste, cette rive était témoin d'un spectacle grandiose: Dieu y descendait pour la première fois dans l'Hostie blanche. C'est l'anniversaire commémoré aujourd'hui." Et M. Morin rappelle les débuts du Canada et l'établissement de la foi, grâce aux préoccupations constantes de Champlain qui, comme Cartier, avait consacré le pays au roi du Ciel et au roi de la France.

En 1615, à la demande de Champlain, quatre Récollets, les Pères Denis Jamet, supérieur, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Du Plessis, arrivaient au pays.

Le P. Le Caron partit immédiatement pour le pays des Hurons par la rivière des Prairies. Il revint plus tard à Québec chercher des objets du culte et en route, il rencontra son supérieur, le P. Denis Jamet qui accompagnait l'expédition de Champlain et qui emportait sa chapelle de missionnaire. Comme c'était peut-être la dernière fois qu'on se voyait ici-bas, le P. Jamet décida d'offrir le Saint-Sacrifice sur l'île de Montréal. Cette messe fut dite le 24 juin 1615 et c'est l'anniversaire rappelé dans la matinée par la messe au pied du Mont-Royal, devant 60,000 personnes.

L'orateur décrit ensuite la majestueuse grandeur de la première messe dans l'île de Montréal, dans le décor d'une forêt vierge et en présence des fondateurs d'une nation et les sauvages qu'ils devaient évangéliser et civiliser. Les enseignements des missionnaires ont porté leurs fruits, grands et beaux sur cette terre bénie.

Après trois cents ans, la Société S. Jean-Baptiste, gardienne fidèle des traditions et de l'histoire du peuple canadien-français, a voulu consacrer à jamais à la mémoire de cet événement historique, afin que les générations futures en gardent toujours le souvenir. Ce monument redira l'alliance de la religion et de la civilisation dans l'établissement de cette colonie. Par ce monument, la société S. Jean-Baptiste rappelle un autre événement: le premier martyr d'un missionnaire au Canada. C'est dans les rapides de la rivière des Prairies, en effet, que le P. Nicolas Viel et son néophyte indigène (sic) Ahuntsic ont été précipités à la mort par leur guides païens en haine de la foi.

Gloire donc aux missionnaires et aux fondateurs d'empire. Leurs oeuvres ont porté des fruits abondants; le sang des martyrs du Canada a fait surgir de cette terre des légions innombrables de chrétiens qui sont fiers de proclamer leur foi aussi bien que leur descendance française.

M. l'échevin Bastien

Après avoir dévoilé au nom du maire de Montréal ... C'est elle qui a été la base sur laquelle a grandi la petite colonie, devenue maintenant la nation canadienne. Les propagateurs de la foi ont été plus que tous les autres les véritables constructeurs de la nation. Ils ont éclairé les esprits, ils ont appris aux hommes à aimer Dieu et à respecter les lois. Je souhaite que cette cérémonie d'un caractère si solennel ait pour effet de fortifier dans nos coeurs l'attachement à nos belles traditions, à notre langue, à notre foi. Rendons grâce à Dieu de ses bienfaits et honorons la mémoire de ceux qui nous les ont attirés."

Après avoir souhaité la bienvenue à tous au nom de la ville M. Bastien dit que cette immense assemblée parle hautement en faveur de la nation canadienne-française et est un bel exemple de la solidarité qui existe entre ses membres. La leçon de choses qui se dégagera sans aucun doute de cette imposante démonstration nationale, inspirée par un sentiment religieux, servira à rallier nos adversaires aux immortels principes que nous défendons. Par cette grandiose manifestation, le Canadien-français prouve qu'il professe un vrai culte pour la mémoire des héros de son histoire.

M. Bastien rappelle l'émotion que dut soulever en toutes les âmes la messe du matin au parc Jeanne-Mance et celle provoquée par le souvenir de la mort du Père Viel et de son disciple (sic) Ahuntsic. Il faut cultiver le souvenir des missionnaires, des héros, des découvreurs, des colons et de toutes les nobles figures de notre histoire; il nous faut en être fiers au plus haut point.

Élevons des monuments à ces mémoires impérissables et glorifions-les aux yeux des générations à venir. Il n'est pas de tâche plus grande, plus belle et plus méritoire.

"Tous tant que nous sommes, en ce moment unique dans l'histoire des temps, rallions-nous plus étroitement que jamais aux principes catholiques et aux saines traditions que nous ont légués nos pères; serrons les rangs près de nos couleurs nationales et dans un même élan de patriotisme religieux et national, jetons haut ce cri: Patrie et religion!" (C'était pendant la guerre de 1914.)

Le R. P. Jean-Joseph

Ensuite apparaît au bord de l'estrade un des fils de S. François, continuateurs de l'oeuvre des Récollets, leurs frères, le R. P. Jean-Joseph, appelé à évoquer le souvenir des premiers missionnaires du pays, les Franciscains.

Il voit incrusté dans le sévère granit de l'humble monument qui vient d'être dévoilé trois siècles d'histoire nationale qui ont leur début à cette première messe sur l'île de Montréal. Là on voyait les représentants des autorités civiles et religieuses, réunis au pied de l'autel, ce point de jonction entre le Ciel et la terre. Le sang du Christ versé sur l'autel a cimenté l'union qui doit durer toujours entre l'Eglise et l'Etat.

Qu'est-ce qui fait les nations grandes et les peuples puissants? C'est l'union entre la société civile et la société religieuse. L'histoire des peuples montre qu'ils sont arrivés au zénith de leur grandeur morale le jour où les chefs civils se sont unis aux chefs religieux. Voyez le peuple d'Israël jamais aussi grand que lorsque la couronne civile et la couronne religieuse reposaient sur une même tête. La France n'a jamais été plus glorieuse que lorsque le roi très chrétien obéissait au pape et que les lois civiles étaient subordonnées aux lois canoniques.

Notre patrie canadienne doit trois siècles de progrès dans l'ordre matériel, civil, intellectuel et spirituel à cette union entre les chefs de notre société civile et ceux de notre société religieuse.

Ce monument qui est devant nous comporte un souvenir du passé et une leçon pour l'avenir. Il rappelle qu'en Canada comme en Europe ce sont les évêques et les moines qui ont fait le pays comme deux abeilles leur ruche. Nos évêques missionnaires ont fait la nation canadienne; ils l'ont pétrie de foi et de patriotisme bien compris. Aussi longtemps que les nations sont restées fidèles aux traditions chrétiennes, elles ont prospéré dans une paix relative.

Pourquoi à l'heure actuelle voyons-nous l'Europe en sang et couverte d'un voile de tristesse et de deuil? C'est que ces nations se sont agitées, les princes ont tenus des conseils contre Dieu et le Christ, les nations ont apostasié et rompu le lien qui unissait la société civile à la société religieuse.

Dans son langage muet, ce monument dit à la race canadienne que si elle veut prospérer et grandir elle doit rester unie à ses prêtres, à ses religieux et à ses évêques. Cette pierre ouvre dans l'avenir des horizons inaperçus. Nous devons rester chrétiens comme nos ancêtres. Honneur à tous ceux qui ont contribué à l'érection de ce granit pour rappeler à notre race son plus pressant devoir.

Puissent le peuple et le clergé canadiens rester étroitement unis pour le plus grand bien du pays, des familles, des âmes et de l'Eglise. (...)

M. ANDRE FAUTEUX

Après avoir rappelé d'un beau trait la messe du Père Jamet, l'orateur dit que la foi du missionnaire ne s'est pas éteinte dans nos âmes, elle a survécu pendant trois siècles à la caducité des choses humaines. Le génie et le progrès moderne ont transformé la vie dans ce pays: la vie intense et rapide semble laisser moins de place aux manifestations du sentiment religieux et national, mais dans toutes nos maisons, pauvres ou riches, on trouve le crucifix au pied duquel les simples misères de la vie agenouillent la grande masse des Canadiens-français.

Si forte soit-elle, la foi de notre peuple n'est plus celle des missionnaires d'autrefois. Préservée pendant trois siècles des hérésies qui ont ébranlé le vieux monde, elle a contre elle au Canada, les passions de la foule grandissante. Mais c'est la tâche de l'Eglise de la maintenir et de l'affermir partout où elle subit les heurts de la haine et de la violence, et l'Eglise peut compter sur l'appui loyal de ses fils.

Quel spectacle de merveilleux développement ne verrait pas aujourd'hui le père Jamet, s'il revenait parmi nous. La terre des Indiens est devenue ce vaste pays du Canada que se partagent ces deux grandes races, longtemps rivales, dont les fils ont signé un traité à vie de paix et de concorde.

Les espérances du missionnaire sont-elles réalisées? Mais nous pouvons répondre pour lui que la race française a donné ici la mesure de son énergie, de sa résistance aux tentatives d'absorption, et de ses aptitudes incomparables de survivance.

Je ne retracerai pas ici, dit M. Fauteux, les tentatives tantôt brutales, tantôt insidieuses, par lesquelles on a essayé, en dépit de la parole donnée, de détruire en nous cet héritage de foi et de vertu française dont la perte nous eut conduits à l'anéantissement. Elles étaient inévitables au lendemain de la conquête dans une colonie nouvelle où l'instinct dominateur de la race victorieuse voulait assurer la permanence de son triomphe, et où, vainqueurs et vaincus avaient hérité de la défiance engendrée par les rivalités séculaires des ancêtres. Contentons-nous d'être fiers de nos luttes et de notre passé, et prenons de nouveau aujourd'hui la résolution de les mieux apprendre à nos enfants, à notre pays, au monde entier, afin qu'on n'oublie jamais le miracle que la foi a opéré par notre race.

C'est pas une faute, loin de là, que de s'attarder au passé! Il est bon que nous donnions à la couronne anglaise l'adhésion loyale de nos cœurs de français. Nous comprenons notre devoir, nous l'observons sans amertume et qu'avons-nous fait autre chose depuis un siècle et demi? Mais si le respect de cette alliance des deux races exige des concessions et un esprit de tolérance mutuels, l'efficacité de notre coopération et l'honneur de nous-mêmes comme race, nous commandent de rester fidèles à notre origine et à notre sang. Le présent est fait du passé et c'est en y puisant nos inspirations que nous trouverons la route de l'avenir.

Il y a des nôtres pour qui le passé ne dit pas assez de choses. tant ils sont intéressés à la poursuite de l'or ou des honneurs; ils sont heureusement en petit nombre ces arrivistes et ces opportunistes. A côté de ceux-là, il y a la grande masse des Canadiens-français dont la croissance, le développement et les promesses d'avenir dépassent les fondateurs de la Nouvelle-France. Ceux-ci comprennent que le traité de 1763 nous a laissés chez nous au Canada et que le but du pacte fédératif fut, dans la pensée de ses auteurs, de nous garantir à vie le libre exercice de nos droits.

Ils savent aussi que si nous avons des devoirs, le Canada et l'empire doivent dans une certaine mesure à leur amour du sol et à leur unité de foi et de langue, la stabilité des institutions anglaises en Amérique, et que pour mieux continuer à coopérer à la grandeur et à la beauté de leur patrie, ils n'ont rien à renier: ni leur talent, ni leur foi, ni leur langue, mais ils doivent rivaliser loyalement avec leurs compatriotes d'origine anglaise avec l'âme et les aptitudes que leur ont léguées la foi et le génie français.

Ce matin la foule des nôtres s'approchait de l'autel érigé au pied du Mont-Royal. Cette foule forte et vivante incarnait le passé et l'avenir de la race. Spectacle touchant de simplicité et de grandeur qui nous donne le droit de nous livrer aux plus vastes espérances! Après trois siècles de luttes persévérantes, nous avons gardé fidèlement le dépôt de nos traditions, et nous sommes demeurés maîtres du sol en cette Province. Si nous le voulons encore, l'avenir est dans nos mains. Renouvelons donc nos résolutions de rester fidèles à notre origine et unis à l'Eglise. Soyons loyaux et généreux et gardons-nous des violences intempestives, mais ayons l'énergie de ne jamais reculer par peur ou timidité devant aucun de nos devoirs! Nous ne pouvons rendre au Canada et à l'empire de services plus beaux et plus nombreux que de rester de vrais Canadiens français.

MGR GAUTHIER

Avant de consacrer par des prières liturgiques le monument de ce tricentenaire et de l'accepter au nom de l'Eglise, Mgr l'auxiliaire fait une courte allocution. Il dit que S. G. Mgr l'archevêque aurait été heureux de féliciter lui-même la société S. Jean-Baptiste pour sa belle initiative. Au nom de S. G. donc Mgr Gauthier félicite la société de sa belle oeuvre car elle est dans ses traditions.

Quoiqu'en disent d'aucuns la société mérite d'être félicitée pour ses belles initiatives, car elle rend de grands services. Ainsi cette pierre rappellera les relations intimes, cordiales et heureuses du peuple et du clergé canadiens. Ce monument est confié à la population d'A Huntsic, il rappelle aussi les oeuvres du clergé canadien, oeuvres accomplies avec des moyens restreints mais de grand coeur.

Gardez pour vos prêtres la reconnaissance du coeur. (...)

La Presse, 25 juin 1915

LA CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE DONNE LIEU A DES MANIFESTATIONS INOUBLIABLES

A Ahuntsic, dans l'après-midi, on dévoile le monument commémoratif de la première messe chantée au Canada. Hier soir, grand ralliement patriotique au Monument national.

RELIGION ET PATRIE

Commencée hier matin, sous des auspices favorables, la célébration de la fête nationale des Canadiens-français s'est continuée hier après-midi et s'est terminée hier soir par des manifestations inoubliables. Le dévoilement et la bénédiction du monument commémoratif de la première messe chantée au Canada ont donné lieu à de vibrants appels à l'union de la foi et du patriotisme. Evêque, prêtres, laïques, en des discours éloquentes, ont prêché cette union avec une sincérité ardente qui a trouvé de puissants échos dans la foule qui les écoutait.

Hier soir, au Monument national, d'autres orateurs, parmi lesquels un des champions de la cause du français dans Ontario, ont proclamé fièrement nos droits sur cette terre du Canada, aux acclamations des milliers de patriotes présents dans la salle.

Le dévoilement du monument

Hier après-midi, du Champ-de-Mars, plus de deux cents automobiles partaient pour se rendre à Ahuntsic où devait avoir lieu le dévoilement du monument érigé par la Société Saint-Jean-Baptiste, pour commémorer la première messe chantée dans l'île de Montréal et même, assure-t-on, dans tout le Canada. Dans la première voiture, le palais roulant de M. U. H. Dandurand, se trouvaient Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, M. Victor Morin, président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste, quelques autres dignitaires de cette association et les ...

LES PERSONNALITES PRESENTES

On remarquait sur l'estrade au dévoilement du monument: Sa Grandeur Mgr Gauthier, M. l'échevin Tréflé Bastien, M. Victor Morin, président de la société Saint-Jean-Baptiste; les RR. PP. Jean-Joseph et Ethelbert de l'Ordre des Franciscains; MM. les abbés Lamarche (curé du Sault-au-Récollet), Aubertin, Roy, Deschênes Delongchamps, Bonel et Girard; M. J.-W. Lévesque, député du comté de Laval; M. le Docteur Jos Gauvreau et M. V.-E. Beaupré, vice-présidents de la société Saint-Jean-Baptiste. M. Joseph Hurtubise, trésorier de la société; MM. U. H. Dandurand, Guy Vanier, Joseph Girard, Victor Dauray, directeurs de la société; M. Arthur Saint-Pierre, chef du secrétariat général de la société; M. Arsène Lavallée, ex-maire de Montréal, et MM. Charles Duquette, F.-C. Laberge, D. La pierre, Georges Monet et L.-O. Dauray représentant l'Alliance Nationale; MM. Napoléon Deschamps, L.-G. Bertrand, le docteur J. Racicot et J.-G. Filion, représentant la société des Artisans, MM. Pierre Chevasse et Yves Le Rouze, représentant l'Union Nationale Française; M. le docteur Atherton, M. l'échevin Barbeau, M. Casault, le major Henri Scott, M. Eugène Beaulac et autres.

M. VICTOR MORIN

Le président-général de la Société Saint-Jean-Baptiste, en prenant la parole, rappelle les origines de l'établissement de la foi en Canada. Il montre l'héroïsme des premiers (...) qui nous suivront. Il rappellera également le premier martyr d'un missionnaire en ce pays celui du R. P. Viel, et de son acolyte Ahuntsic, qui périrent dans les flots rapides de la rivière des Prairies, à peine quelques années après le premier événement que nous célébrons en ce jour. Et l'orateur, en termes éloquentes chante l'héroïsme de ces saints missionnaires, de ces fondateurs d'empire.

M. L'ECHEVIN BASTIEN

Le représentant du quartier Ahuntsic, qui représentait le maire de Montréal, invité à adresser la parole, fait part d'une lettre d'excuses du premier magistrat de la métropole, empêché d'assister à cette fête, puis se dit heureux et fier de souhaiter, au nom du conseil de Montréal, la bienvenue la plus cordiale à tous. L'immense assemblée qu'il préside en ce moment lui semble une preuve convaincante de la solidarité qui unit tous les membres de la race canadienne-française, en ce jour de la fête nationale. M. Bastien rappelle l'héroïsme de nos ancêtres et dit que nous ne devons jamais oublier les nobles leçons qui se dégagent de leur vie.

LE R. P. JEAN-JOSEPH

Le R. P. Jean-Joseph, Français, qui succéda à M. Bastien, prononce un vibrant plaidoyer en faveur de l'union intime des autorités civiles et religieuses. Il montre les représentants de l'Etat et de Dieu s'unissant constamment, en Canada, pour faire le bonheur du peuple et il dit que c'est à cette union que notre race doit d'avoir résisté aux tentatives d'absorption, aux persécutions injustes.

M. ANDRE FAUTEUX

M. Fautoux commence par un rappel des événements que l'on commémore en ce jour, puis montre, lui aussi, que religion et patrie sont deux mots que l'on ne peut séparer impunément. Cette foi de nos pères, dit l'orateur, nous la possédons encore et elle fait notre force, notre espérance. Unie à notre amour de la langue française, elle nous a permis de survivre aux épreuves les plus douloureuses, pleines d'énergie, fiers de la situation acquise, et fermes dans notre volonté de rester français et catholiques, en dépit de tout ce que l'on pourrait tenter contre nos droits.

MGR GAUTHIER

Sa Grandeur prononce une courte allocution au cours de laquelle il félicite la Société Saint-Jean Baptiste qui, quoi qu'on dise, mérite d'être félicitée pour ses belles initiatives. On reproche à la société de faire des manifestations purement religieuses. C'est une fausseté. Par ces manifestations, elle rappelle que dans notre pays les liens qui existent entre nos traditions patriotiques et religieuses sont indissolubles. Mgr procéda ensuite à la bénédiction du monument que venait de dévoiler M. l'échevin Bastien, et la fête se termina par le chant de "O Canada" et de Dieu sauve le Roi!

AU MONUMENT NATIONAL

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a clos de brillante façon, hier soir, la série des fêtes qu'elle avait organisées pour célébrer la fête nationale des Canadiens-Français. Après la cérémonie religieuse du matin, sur les flancs du Mont-Royal, et le dévoilement du monument élevé à la gloire de nos missionnaires, dans l'après-midi, la soirée fut consacrée à la glorification de la langue française et la revendication des droits du français dans l'Ontario. Un public nombreux et choisi a écouté avec attention et applaudi chaleureusement les discours prononcés par les divers orateurs au programme.

La Patrie, le lundi 24 juin 1929

LE PENSIONNAT DU SACRÉ-COEUR DETRUIT PAR LE FEU

(Photo à la UNE)

{Pendant l'incendie qui a détruit entièrement le pensionnat des Dames du Sacré-Coeur, au Sault-au-Récollet, causant des dommages évalués à environ un million. Le feu a été mis par la foudre au cours de la violente tempête d'hier après-midi.}

(page 5) Le couvent du Sacré-Coeur est détruit par la foudre. L'incendie éclate dimanche après-midi au cours de la terrible tempête électrique qui s'est abattue sur la ville. L'imposant édifice est rasé en quelques heures malgré le travail surhumain des pompiers.

Sauvetage émouvant de vingt-deux religieuses impotentes.

Deux pompiers asphyxiés. Dommages: \$1,000,000.

Le couvent du Sacré-Coeur dirigé par les Dames du Sacré-Coeur, l'une des maisons d'éducation les plus connues du continent, a été complètement détruit par un incendie qui a causé pour un million de dollars de dommages hier après-midi, vers 4 heures 30. Le feu a éclaté après que la foudre eut frappé l'édifice.

Quatre pompiers ont été asphyxiés par la fumée en combattant l'élément destructeur mais un seul d'entre eux, le pompier Sincennes, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame où les médecins considèrent, ce matin, que son état est grave. Le docteur Jules Prévost a dû pratiquer la respiration artificielle pendant près d'une heure afin de le ramener à la vie.

Le couvent situé au Sault-au-Récollet, près de l'établissement des Frères de Saint-Gabriel, était un édifice en pierre de quatre étages. La toiture d'un ancien style, recouverte d'une couche de goudron, offrait une proie facile aux flammes

DECOUVERTE DU FEU

Vers 4 heures, la foudre tombe sur la toiture de l'aile nord-est de l'édifice. Personne à ce moment pensait que le feu se déclarerait et allait se propager aussi rapidement. Une demi-heure plus tard, les révérends frères de Saint-Gabriel virent des flammes qui s'échappaient du toit. En un instant, ils étaient sur les lieux, avertissaient la mère supérieure, la révérende Soeur Clappin. On appela aussitôt les pompiers par téléphone car le service d'alarme du Sault n'est pas relié avec celui de la ville. *(Faux)*

LES POMPIERS ARRIVENT

Les pompiers du poste numéro 37 arrivèrent sur les lieux sous la direction du chef de district Gauthier mais voyant que le feu se propageait rapidement, il demanda du secours aux autres casernes. La pression d'eau était très faible et il fallut près d'une heure avant d'avoir un puissant jet d'eau. Sur ces entrefaites, le chef de police Hulbrit Langevin, qui demeurait près du couvent accourut sur les lieux avec le lieutenant McCall du poste du Sault et une dizaine d'hommes. Un service d'ordre fut aussitôt organisé pour faire reculer les dix milles personnes qui avaient envahi le boulevard Gouin et la propriété des Soeurs. Presqu'au même moment vers 6 heures 15, le chef Raoul Gauthier arrivait sur les lieux et demanda l'aide des casernes du nord de la ville et de la tour d'eau du poste 16. La nouvelle aile était alors tout en flammes mais on croyait que le mur qui séparait la nouvelle construction de l'ancienne mettrait un frein à la fureur du feu. Il n'en fut rien. Les pompiers se rendirent à cet endroit mais la fumée était si dense qu'ils furent obligés de rebrousser chemin. Quatre d'entre eux furent asphyxiés et sortis dehors par leurs compagnons. Les flammes pénétrèrent quelques secondes plus tard le corps central de l'édifice.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES 3ème PAGE

TEMPS PROBABLE DEMAIN

Frail, vents modérés

M. inf. 10-15. M. sup. 15-20. N. 15-20. E. 15-20. S. 15-20. O. 15-20. N.E. 15-20. S.E. 15-20. W. 15-20. W.S. 15-20.

V. de 10 à 15. N. 15-20.

La Presse Nationale

NOUVELLES ÉTRANGÈRES
LISTE
de LA
A 5 heures
Dernière Nouvelle
et 5c

—14 PAGES—2 CEN

LUNDI 24 JUIN 1929

Membre de la "Canadian Press"

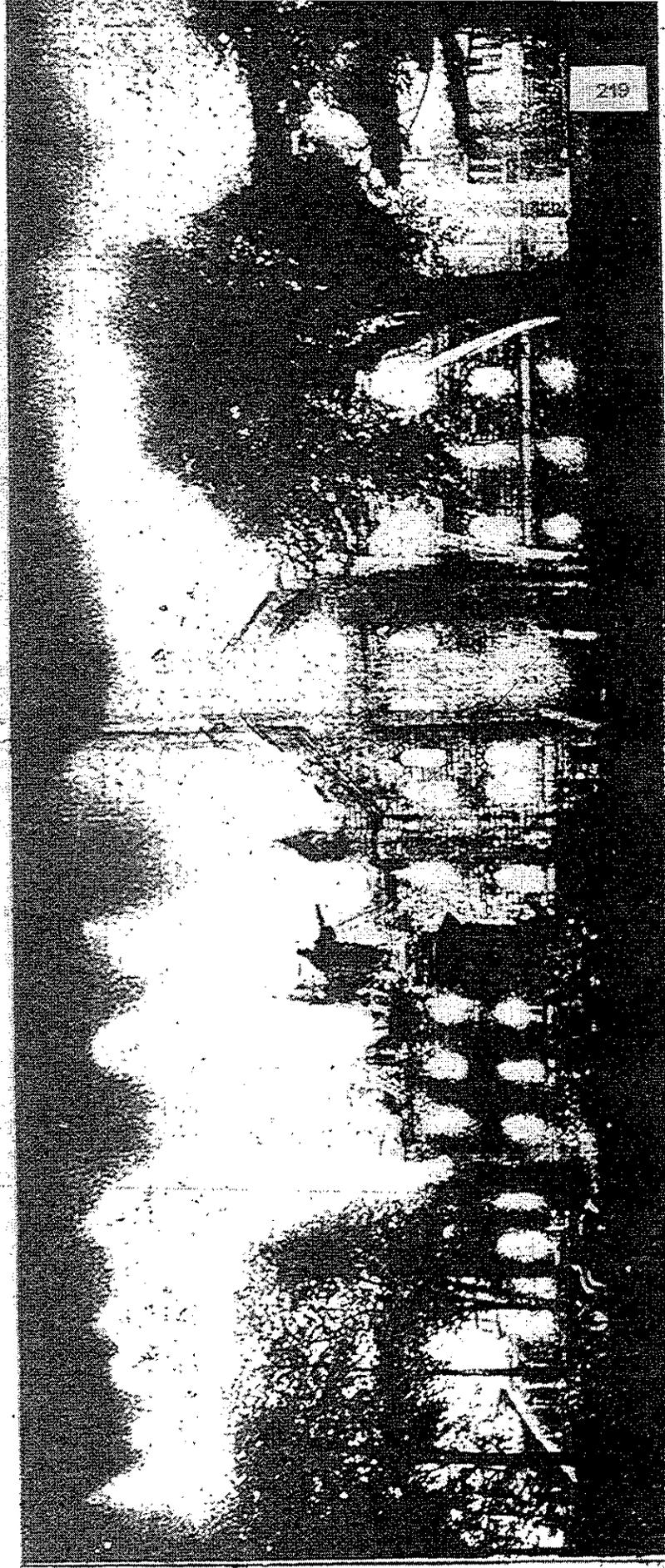
Recevez de l'Asst. Bureau of Circulation

51e ANNÉE—No. 101.

DÉGATS CONSIDÉRABLES CAUSÉS PAR L'OURAGAN ET LA FO

LE PENSIONNAT DU SACRÉ-COEUR DÉTRUIT PAR LE

LE COUVENT DES DAMES DU SACRÉ-COEUR, AU SAULT, EST COMPLÈTEMENT DÉTRUIT PAR LES FLAMMES



219

ENDANT L'INCENDIE QUI A DÉTRUIT ENTièrement LE PENSIONNAT DES DAMES DU SACRÉ-COEUR, AU SAULT, AU N.Y. (24 JUIN 1929). Les restes de la tour de la chapelle sont à gauche.

LA CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE DONNE LIEU A DES MANIFESTATIONS INOUBLIABLES

La Presse, 25 juin 1915
A Ahuntsic, on dévoile le monument commémoratif de la première messe chantée au Canada

A Ahuntsic, dans l'après-midi, on dévoile le monument commémoratif de la première messe chantée au Canada.—Hier soir, grand ralliement patriotique au Monument National.

LES ORATEURS SACRES



RELIGION ET PATRIE

Commencée hier matin sous les auspices les plus favorables, la célébration de la fête nationale des Canadiens-Français s'est continuée hier après-midi et terminée hier soir par des manifestations inoubliables. Le dévoilement et la bénédiction du monument commémoratif de la première messe chantée au Canada ont donné lieu à de vibrants appels à l'union de la foi et du patriotisme. Evêques, prêtres, laïques, orateurs distingués, ont préché cette union avec une ardeur ardente qui a trouvé de puissants échos dans la foule qui les écoutait. Hier soir, au Monument National, d'autres orateurs, parmi lesquels un des champions de la cause du français dans Ontario, ont proclamé fièrement nos droits sur cette terre du Canada, aux acclamations des milliers de patriotes présents dans la salle.

LES PERSONNALITES PRESENTES

On remarquait sur l'estrade, au dévoilement du monument: Sa Grandeur Mgr Gauthier, M. Pêchevin, Troffis Bastien, M. Victor Morin, président de la société Saint-Jean-Baptiste; les RR.-PP. Jean-Joseph et Ethelbert, de l'Ordre des Franciscains; MM. les abbés Lamarche, Aubertin, Roy, Deschênes, Dolong-champs, Houal et Girard; M. J. W. Lévesque, député du comté de Laval; M. le docteur Jos. Gauvreau et M. V. E. Beaupré, vice-présidents de la société; Salut-Jean-Baptiste, M. Joseph Hurtubise, président de la société; MM. C. H. Dandurand, Guy Vanier, Joseph Girard et Victor Dauray, directeurs de la société; M. Arthur Saint-Pierre, chef du secrétariat général de la société; M. Arsène LaVallée, ex-maire de Montréal, et M. Charles Duquette, F. C. Lambeze, D. Lapierre, George Monet et O. Dauray, représentant l'Alliance Nationale; MM. Napoléon Deschamps, L. G. Bertrand, le docteur J. Racicot et J. G. Elton, représentant la société des Artisans; MM. Pierre Chevaissier et Yves Le Roux, représentant l'Union Nationale Française; M. le docteur Atherton, M. Pêchevin Barbeau, M. Casault, le major Henri Scott, M. Eugène Heaulac et autres.

LE DEVOILEMENT DU MONUMENT

Hier, après-midi, du Champ-de-Mars, plus de deux cents automobiles partaient pour se rendre à Ahuntsic, où devait avoir lieu le dévoilement du monument érigé par la Société Salut-Jean-Baptiste, pour commémorer la première messe chantée dans l'île de Montréal et même, assurément, dans tout le Canada. Dans la première voiture, le

M. L'ECHEVIN BASTIEN
Le représentant du quartier Ahuntsic, qui représentait le maire de Montréal, invité d'honneur à prononcer la parole, fait part d'une lettre d'excuses du premier magistrat de la métropole, empêché d'assister à cette fête, puis se dit heureux et fier de souhaiter, au nom du conseil de Montréal, la bienvenue la plus cordiale à tous. L'immense assemblée qui préside à ce moment lui semble une preuve convaincante de la solidarité qui unit tous les membres de la race canadienne-française en ce jour de la fête nationale. M. Bastien rappelle l'héroïsme de nos ancêtres et dit que nous ne devons jamais oublier les nobles leçons qui se dégagent de leur vie.

LE R. P. JEAN-JOSEPH
Le R. P. Jean-Joseph, Franciscain, qui succède à M. Bastien, prononce un vibrant plaidoyer en faveur de l'union intime des autorités civiles et religieuses. Il montre les représentants de l'Etat et de Dieu s'unissant constamment, en Canada, pour faire le bonheur du peuple; et il dit que c'est à cette union que notre race doit d'avoir résisté aux tentatives d'absorption; aux persécutions injustes.

M. ANDRE FAUTEUX
M. Fautoux commence par un rappel des événements que l'on commémore en ce jour, puis montre, lui aussi, que religion et patrie sont deux mots que l'on ne peut séparer impunément. Cette foi de nos pères, dit l'orateur, nous la possédons encore et elle fait notre force, notre espoir. Unie à notre amour de la langue française, elle nous a permis de survivre aux épreuves les plus douloureuses, pleines d'énergie, fières de la situation acquise, et fermes dans notre volonté de rester français et catholiques, au dépit de tout ce que l'on pourrait tenter contre nos droits.

Mgr GEORGES GAUTHIER
Sa Grandeur prononce une courte allocution au cours de laquelle, il félicite la Société Saint-Jean-Baptiste qui, quoi qu'on dise, mérite d'être félicitée pour ses belles initiatives. On reproche à la société de faire des manifestations purement religieuses. C'est une fausseté. Par ces manifestations, elle rappelle que dans notre pays, les liens qui existent entre nos traditions patriotiques et religieuses sont indissolubles.

De haut en bas: le R. P. VALENTIN GRETON, franciscain, qui a prononcé le sermon à la messe, hier matin.—Le R. P. JEAN-JOSEPH, qui a adressé la parole à Ahuntsic, hier après-midi.—Clichés du photographe de la "Presse".

nous suivront. Il rappellera également le premier martyr d'un missionnaire en ce pays, celui du R. P. Vireux de son acolyte Ahuntsic; qui

AU MONUMENT NATIONAL

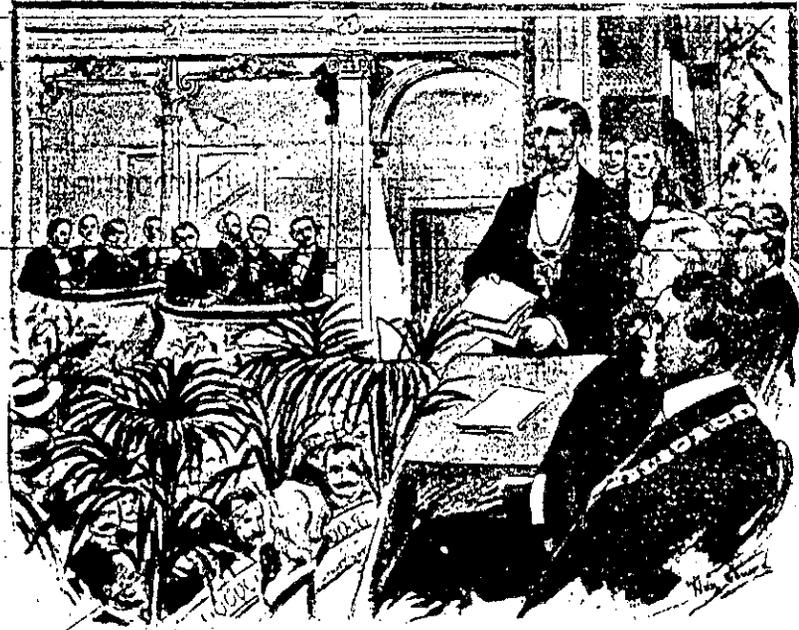
La Société Nationale Saint-Jean-Baptiste de Montréal a été de brillante façon, hier soir, la scène des fêtes qu'elle avait organisées pour célébrer la fête nationale des Canadiens-français. Après la cérémonie religieuse du matin, sur les flancs du Mont-Royal, et le dévoilement du monument élevé à la gloire de nos missionnaires, dans l'après-midi, la soirée fut consacrée à la glorification de la langue française et à la revendication des droits du français dans l'Ontario. Un public nombreux et choisi a prêté attention et applaudi chaleureusement les discours prononcés par les divers orateurs au programme.

On remarquait sur la scène les officiers de la société Saint-Jean-Baptiste, M. Victor Morin, président de l'assemblée, ayant à ses côtés l'abbé Duhaime, représentant le maire de la ville de Montréal; M. Alexandre Tremblay, secrétaire de l'Association d'Education d'Ontario; le contrôleur D. McDonald, M. Armand Lavigne, député de Montmagny; le docteur Jos. Gauvreau, 1er vice-président général de la société Saint-Jean-Baptiste; l'abbé Lortie, d'Ontario; M. Guy Vanier et autres.

Dans la salle et dans les balcons se trouvait une grande foule de citoyens et de membres du clergé régulier et séculier de tous les diocèses canadiens, au cours de la soirée, et le professeur Arthur Laurendeau chanta quelques chansons, la plupart canadiennes, exécutées qui furent beaucoup aux auditeurs.

M. VICTOR MORIN

M. Victor Morin, président de la société Saint-Jean-Baptiste, prononce le discours d'ouverture. Après avoir passé en revue les divers événements de la journée, il explique que le but de cette réunion, au Mo-



AU MONUMENT NATIONAL.—M. Victor Morin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste, prononçant le discours d'ouverture. A la grande assemblée d'Ahuntsic, convoquée aux fins d'offrir la langue française et de revendiquer les droits du français dans l'Ontario.—(Dessin de l'artiste de la "Presse".)

La Revue du Tiers-Ordre, juin 1915

La première messe au Canada

Notre intention n'est pas d'aborder la discussion touchant la présence d'aumôniers sur les navires de Jacques Cartier au cours de ses voyages pour la découverte du Canada, ni de décider dans quel sens Cartier entend le mot messe dans ses récits.

Ce sont là des questions historiques intéressantes sans doute, mais qui n'ont pas, au point de notre histoire nationale, l'importance de celles-ci: "Quel fut le premier prêtre, qui, depuis la naissance de la race canadienne-française, en 1608, apporta à cette race le premier message divin? Quels furent les premiers apôtres du Canada-Français? Quel fut le premier missionnaire qui édifia le premier temple au vrai Dieu sur la rive laurentienne; qui, le premier, depuis l'établissement de la colonie française, immola sur l'autel eucharistique la divine Victime? Voilà d'importantes questions qui se rapportent directement à l'origine et au développement de l'oeuvre entreprise par Champlain au Canada. Répondre à ces questions c'est écrire quelques-unes des plus belles pages de l'histoire des canadiens-français.

Au jour même où naquit la Nouvelle-France, en 1608, il n'y eut pas sur les bords du Saint-Laurent, comme au baptême de la France à Reims, de saint Rémi pour consacrer aussitôt à Dieu le peuple nouveau-né; il n'y eut même pas un simple prêtre pour le bénir.

On se tromperait pourtant étrangement si, pour expliquer ce fait, on accusait Champlain de négligence à ce sujet. En établissant sa colonie, le brave Français avait eu en vue de conquérir des peuples à son Dieu autant qu'un pays à son roi. "A quoi j'ai travaillé continuellement, écrit-il, sans pouvoir avancer que fort peu dans mes desseins, pour n'avoir pas été assisté comme il eût été nécessaire à une telle entreprise."

Enfin, en 1614, Champlain vit aboutir ses démarches pour donner des missionnaires au Canada. L'année suivante, au mois de mai, les Récollets entraient dans le Saint-Laurent et, aux premiers jours de juin, Québec recevait ses premiers desservants. L'Église prenait possession du Canada et allait désormais féconder l'oeuvre de civilisation commencée par la France. Nos premiers missionnaires avaient d'abord mis pied à terre à Tadoussac: les gros navires ne montaient pas plus haut. On se rendait à Québec en chaloupe. A mesure que les embarcations étaient prêtes pour transporter la cargaison et les passagers, on déchargea le Saint-Etienne, il est à supposer que les effets, destinés à la chapelle qui allait être érigée sans retard, n'arrivèrent pas des premiers à Québec; peut-être aussi les Récollets voulurent-ils attendre que la chapelle fut construite, ce qui fut fait dans une vingtaine de jours, pour célébrer la messe.

Toujours est-il que le saint sacrifice ne fut pas offert à Québec avant le 25 juin 1615. Ce jour-là, dans la petite église, la première du lieu, le Père Jean Dolbeau célébra en présence des Français de l'"Habitation", la première messe dite à Québec, car, écrit Champlain, "n'y avait-il jamais été de prêtre en ce côté-là."

Cette messe du Père Dolbeau n'est pourtant pas la première dite par les Récollets sur la terre canadienne. Le Père Le Caron, sans s'arrêter pour ainsi dire à Québec, avait continué sa course jusqu'au Sault-Saint-Louis pour y rencontrer les Hurons. Il y arriva dans la deuxième semaine de juin, avec des commerçants de fourrures, entra en contact avec les Hurons et parvint à réaliser un de ses plus vifs désirs: suivre ces Sauvages dans leur pays pour étudier leur langue et les évangéliser.

Certain de pouvoir monter jusqu'aux grands lacs, Le Caron repartit pour Québec afin de revoir ses confrères et se munir de ce qui lui était nécessaire pour le long voyage qu'il allait entreprendre, notamment d'un autel portatif avec tous les accessoires pour célébrer la messe. Il rencontra, au confluent du Saint-Laurent et de la Rivière des Prairies, Champlain et le Père Jamet qui allait eux aussi au Saut-Saint-Louis et leur communiqua son projet. Champlain lui représenta les grands périls d'un voyage chez les Hurons. Mais Le Caron dissipa les inquiétudes du brave marin qui admira le zèle ardent du Récollet.

Celui-ci continua sa route vers Québec où il arriva le 20 juin. Ayant fait ses préparatifs et pris congé du Père Dolbeau et du Frère Duplessis, il repartit en canot pour aller rejoindre les Hurons.

A l'entrée de la rivière des Prairies, il rencontra de nouveau Champlain et le Père Jamet qui redescendaient à Québec. Cette rencontre ne put avoir lieu que le vingt-trois juin dans l'après-midi ou vers le soir de ce même jour. Arrivé en effet à Québec le vingt juin, ainsi que le note expressément Champlain, le Père Le Caron ne put pas vraisemblablement en repartir plus tôt que le lendemain et peut-être le vingt-deux au matin; et il dut faire diligence et avoir de bons canoteurs pour arriver à la Rivière des Prairies dans la journée du vingt-trois.

Puisqu'ils avaient maintenant toutes les choses nécessaires pour la messe, les Pères Jamet et Le Caron, avant se séparer de nouveau, eurent l'heureuse idée d'attirer sur leurs travaux apostoliques et sur ces contrées infidèles les bénédictions abondantes de Dieu par l'oblation de la divine Victime.

Après une nuit passée sous la tente, ou à la belle étoile, au matin du 24 juin 1615, pour la première fois dans l'île de Montréal, pour la première fois aussi au Canada depuis la fondation de la colonie, sous quelque grand arbre de la rive, sur un autel improvisé et rustique, par les mains d'un fils de François d'Assise, le Christ Sauveur renouvela le sacrifice de la Rédemption universelle.

Scène mystérieuse et sublime, bien faite pour tenter l'habile pinceau d'un peintre. Un artiste canadien l'a reproduite dans la cathédrale de Montréal.

"Selon les apparences," remarque l'abbé Laverdière, le Père Jamet célébra cette messe. Il n'y a pas de doute que le Père Le Caron laissa cet honneur et ce bonheur au Supérieur de la mission du Canada.

Or cette messe, écrit Champlain, "fut chantée sur le bord de la rivière (des Prairies) avec toute dévotion par le Révérend Père Denys et le Père Joseph."

Y assistaient Champlain lui-même, Du Pontgravé et quelques autres Français. S'y trouvaient aussi des Sauvages "en admiration, note encore le fondateur de Québec, de voir les cérémonies dont on usait et les ornements qui leur semblaient si beaux, comme chose qu'ils n'avaient jamais vue, car c'étaient les premiers qui y ont célébré la sainte messe."

Cette messe dans l'île de Montréal, est la première dite dans la colonie française du Canada par les Récollets. Qu'on n'objecte pas l'assertion du Père Dolbeau, dans sa lettre du 30 juillet 1615 à un Récollet de France; il affirme avoir célébré à Québec, le 25 juin, la sainte messe "la première qui ait été dite en ce pays." Le Père Dolbeau pouvait très bien croire, le 25 juin, en célébrant une première messe à Québec, être le premier à offrir le saint sacrifice en Canada. Il devait être loin de penser que ses confrères eussent célébré au cours de leur voyage. De plus, seul le Père Le Caron avait les ornements nécessaires; or était-il arrivé déjà au premier but de son voyage, au Sault-Saint-Louis, au matin du 25 juin? C'est ce dont le Père Dolbeau pouvait douter avec raison. Et enfin il est très possible que le fait d'une messe célébrée à la rivière des Prairies, n'ait pas été porté à la connaissance du Père Dolbeau. A trois siècles de distance, cet événement nous captive; à l'époque, cette messe dut être une scène impressionnante pour le célébrant et les assistants, mais les jours qui suivirent eurent assez d'autres sujets d'émotions pour faire oublier les premières. A son retour à Québec, le Père Jamet écrivit une relation pour le cardinal de Joyeuse, Archevêque de Rouen. Ce rapport est du 15 juillet 1615. Le Récollet y parle de son voyage au Sault-Saint-Louis, mais on n'y trouve pas la moindre illusion à la messe célébrée sur l'île de Montréal.

Le témoignage de Champlain prouve clairement qu'une messe fut célébrée à la rivière des Prairies. Nous avons un document encore plus précis établissant sans conteste que la première messe fut dite sur l'île de Montréal et la deuxième à Québec: c'est le Mémoire des Récollets, fait par eux en 1637. On y lit: "La première messe qui fut jamais dite en Nouvelle-France fut célébrée par eux (les Récollets) à la rivière des Prairies et la seconde à Québec, le 25 juin, auquel lieu non plus, on n'en avait jamais dite."

Aucun document que nous connaissions ne donne la date exacte de la première messe; elle fut dite à la rivière des Prairies, avant le 25 juin, voilà tout ce qui est certain d'après les documents. Mais nous avons établi précédemment que le Père Le Caron avait dû arriver à la rivière des Prairies seulement et tard dans la journée du 23 juin; dès lors, et c'est l'opinion suivie en général par ceux qui ont rappelé cet événement, la première messe dite dans la colonie française, au Canada, fut célébrée le 24 juin 1615.

Date remarquable que celle-là. De nos jours, c'est la date de la fête nationale des Canadiens-Français que les Récollets ont ainsi inauguré par l'acte le plus sublime de notre sainte religion. Il y a dans ce fait, une coïncidence qu'on pourrait appeler providentielle et qui mérite d'être signalée.

Fr. Odoric-M. Jouve, o.f.m.

La Patrie, jeudi 14 octobre 1915

Destruction d'une usine au Sault
La "Back River Paper Mill" est détruite par un violent incendie, hier après-midi
L'ILE VISITATION

L'usine "Back River Paper Mill" du Sault-au-Récollet, qui fournissait du travail, à plus de 25 pères de famille, n'est plus qu'un amas de ruines. Le feu a tout détruit; seul l'entrepôt reste encore debout.

L'incendie se déclarait hier après-midi, à 3.30 heures. Selon quelques-uns, une courroie surchauffée aurait enflammé des matières qui se trouvaient au séchoir. Mais on dit que c'est un employé occupé à des réparations dans la cave qui aurait mis le feu accidentellement avec une torche dont il se servait pour s'éclairer. L'employé aurait essayé, mais inutilement, d'éteindre les flammes.

Il monta immédiatement et donna l'alarme à ses compagnons. Toutes les machines arrêtèrent à l'instant et l'on se mit à l'oeuvre. Mais en un clin d'oeil, les flammes devinrent si violentes que l'usine dut être évacuée des travailleurs.

Le chef Cardinal était accouru, et tous les citoyens du Sault, pompiers volontaires, lui prêtant main forte. Bientôt se joignirent à eux les brigades de Bordeaux et d'Ahuntsic. Mais l'usine est une vieille construction de bois et renfermait quantité de matières inflammables; ainsi tout le travail des pompiers dut-il se borner à empêcher une conflagration.

Les pertes s'élèvent à \$40,000. Il est vrai qu'elles sont en partie couvertes par les assurances. Mais les dommages causés au village même du Sault qui les évaluera? Actuellement, plus de 25 familles qui avaient leur gagne-pain dans l'usine se trouvent jetées sur le pavé.

Le maire Brousseau se prépare à faire face à la situation et a déclaré qu'il ferait probablement exécuter des travaux dans les chemins pour donner de l'emploi à ces malheureux chefs de famille.

L'édifice comptait quarante-six ans d'existence et avait été construit par M. T.-L. Steele, afin de fournir à la "Steele and Bangs Roofing Co", le papier gris nécessaire à son commerce. Il s'élevait sur l'île Visitation, connue aussi de quelques-uns sous le nom de "l'île Branchereau".

Remarque: Le conseil, pour redonner de l'ouvrage à ceux qui viennent perdre leur emploi, vote une garantie d'emprunt de \$25,000 pour la reconstruction de l'usine et accorde une exemption de taxes pour 10 ans à la compagnie; à condition que celle-ci s'engage à verser en gages et salaires durant des périodes de dix et même de vingt-cinq ans une somme d'au moins dix milles dollars annuellement. C'est la dernière résolution du conseil. Après cette séance d'octobre 1915, aucun écrit n'apparaît dans les livres des procès-verbaux, même si la ville ne fut annexée que le 22 décembre 1916.

De coûteux travaux en perspective (2 mai 1916)

La ville du Sault décide d'améliorer encore sa voirie, cette année.
La formation des nombreux comités

A leur assemblée régulière, sous la présidence du maire Fernand.-J. Brousseau, hier soir, en dépit de la crise monétaire actuelle, les membres du conseil de la ville du Sault-au-Récollet ont décidé de poursuivre activement les travaux publics pour l'amélioration générale et tout particulièrement de la voirie. Des instructions à cet effet vont être immédiatement données à l'ingénieur de la municipalité pour que les travaux soient entrepris dès que la température le permettra. Plusieurs rues dont on a commencé le nivellement, l'an dernier, vont être macadamisées (cela veut dire: recouvertes de pierre concassée) et, en plus, sur la recommandation des échevins A. Deschatelets, James Hewton et E. Lamy, la rue Visitation (Lambert de nos jours), sera macadamisée entre la rue principale et la voie du chemin de fer et la rue Larivière (Mionney) sera ouverte, nivelée et macadamisée jusqu'aux limites est de la ville(?). Plusieurs améliorations de moindre importance seront aussi exécutées dans les différents quartiers.

Les différents comités permanents ont aussi été formés hier soir et se composent comme suit: Finances, MM. F.-J. Brousseau, James Hewton, Ernest Lamy et Albert Deschatelets; Législation, MM. Deschatelets, Lamy et Avila Pesant; Voirie, MM. Hewton, Deschatelets et Lamy; Aqueduc et égouts, MM. E. F. Gariépy, Pesant et Sylva P. Bélair, et comité des incendies, de la police et d'éclairage et d'hygiène, MM. Pesant, Gariépy et Bélair. Le maire Brousseau agit comme président de chacun des comités mentionnés. Le pro-maire qui avait été choisi à une assemblée précédente est M. James Hewton.

Dans le rapport qu'il a présenté au conseil, le secrétaire A. A. Prieur annonce qu'au cours de l'année 1915, 50 permis de construction ont été accordés dans la ville. Ces nouvelles constructions ont coûté au-delà de \$150,000.

A la demande de l'échevin Pesant, le secrétaire a reçu instruction d'écrire immédiatement à la compagnie Montreal Public Corporation pour que la distribution des lumières soit faite incessamment. Quelques poteaux qui sont considérés comme une nuisance pour les piétons, devront aussi être installés ailleurs.

Quatre nouveaux inspecteurs de licences qui agiront aussi comme constables spéciaux, ont été nommés hier soir, ce sont MM. Cardinal, Désormeaux, Déry et Gendron, déjà à l'emploi de la ville. Ils ont reçu instruction de voir à faire respecter les règlements de la ville et de surveiller particulièrement les automobilistes qui font trop de vitesse et les bicyclistés qui, le soir, négligent d'allumer leurs fanaux.

La Presse, samedi, 4 novembre 1916

Les rapports du juge Panneton-- L'affaire de la rue Drolet--
Quand à l'enquête de Bordeaux ...

"Il n'y a aucune foi à ajouter à ce que dit Gordien Ménard, père, même sous serment." Le juge Panneton

Les deux fameux rapports du commissaire-enquêteur sont enfin communiqués au public qui appréciera maintenant la conduite de ceux dont les noms sont aujourd'hui dans toutes les bouches.

"Le serment a perdu de son poids"

Les deux rapports relatifs à l'enquête sur l'affaire de la rue Drolet et à celle du quartier Bordeaux ont été soumis, hier après-midi, au conseil municipal.

Comme ils intéressent le public à un haut degré, nous les donnons aujourd'hui, presque dans leur entier. Le président des enquêtes a apprécié les agissements des personnages mêlés à ces deux affaires et il a fixé les responsabilités, quoiqu'il ait été question, vers la fin de l'enquête, de ne prononcer aucune condamnation contre personne.

Il mentionne nommément tous ceux qui ont comparu devant lui et il dit ce qu'il pense de leur conduite.

La première partie de chaque rapport comprend les requêtes officielles qui ont motivé la tenue de l'enquête, puis le juge fait le récit des faits rapportés à l'enquête et que l'on connaît bien, pour en avoir lu à plusieurs reprises le récit. Les commentaires et les appréciations viennent ensuite.

L'enquête a duré deux mois environ. Commencée en juillet, elle ne s'est terminée qu'au commencement de septembre et elle a continué sans presque aucune interruption, sauf un ajournement de quelques jours. Elle a été très fertile en incidents sensationnels. L'intérêt du public ne s'est jamais démenti. Le tenue de l'enquête avait été autorisée le 16 juin dernier, par l'honorable juge Archibald, président de la Cour supérieure.

La présentation du rapport au conseil termine cette enquête désormais fameuse.

Mais il se peut que des incidents surgissent à ce propos et que l'affaire soit continuée tant par ces incidents que par les poursuites qu'il est question d'intenter comme résultat du rapport du juge.

Dans l'affaire de Bordeaux, les conclusions de l'hon. juge Panneton se précisent davantage et M. Gordien Ménard, père, est fortement critiqué. L'échevin Ménard n'est pas non plus épargné et le savant magistrat dit qu'il est le véritable propriétaire du quai ouest construit sur la propriété Ménard.

L'affaire de Bordeaux

Ce que dit le juge Panneton

G. Ménard, Père: Je suis d'opinion qu'il a profité de sa position pour s'enrichir aux dépens de la ville..

Wil. Ménard, frère de l'échevin: Il a été libéral avec l'argent de la ville pour payer du temps perdu par les hommes ou du temps employé par eux à des travaux pour le bénéfice de ses amis ou pour le sien propre.

Avant de commencer l'enquête, j'ai

fait signifier des avis avec copies de la requête aux personnes suivantes :

Gordien Ménard, père, Gordien Ménard, fils, Gédéon Ménard, Aldas Ménard, Wilfrid Ménard, Alfred Ménard, Antoine Deslauriers et Armand Major, à l'effet que l'enquête commençait le 3 juillet. Wilfrid Ménard n'a pu être signifié que quelques jours plus tard.

Le but de cette enquête est d'obtenir sous serment des renseignements sur les accusations portées dans la requête qui peuvent être utiles pour éclairer le public et permettre aux autorités compétentes de prendre s'il y a lieu des poursuites contre les personnes impliquées par les révélations qui y sont faites.

Ce n'est pas un procès que je fais à qui que ce soit puisque les opinions exprimées dans ce rapport n'ont pas de sanction légale et ne sont pas exécutoires. Je ne puis punir les personnes qui dans mon opinion se seraient rendues coupables de quelque offense.

Quant au pouvoir que j'exerce, inutile de répéter ici ce que je mentionne dans mon rapport dans l'enquête sur la transaction de la rue Drolet au sujet du droit que je possède de condamner pour mépris de cour dans certains cas. Inutile aussi de citer la loi qui pourvoie à la considération du juge-enquêteur dans cette province.

L'enquête fait constater la nécessité qu'il y a pour la Ville de n'employer que des contremaîtres compétents et honnêtes. Ils ont à résister à la pression faite sur eux par leurs employés dont un grand nombre, sous une forme ou sous une autre, prennent toutes les occasions possibles de se bénéficier personnellement aux dépens de la Corporation. Ils ont aussi à résister souvent à la pression de l'échevin du quartier qui a lui-même la main forcée par des parents, ou amis qui veulent placer quelqu'un à la Corporation quand bien même elle n'en a pas besoin. La valeur d'un échevin est quelquefois mesurée au plus grand nombre de personnes qu'il place à l'emploi de la Ville.

DEPENS

La Cité de Montréal a demandé l'enquête. Par ce moyen, elle a obtenu des renseignements qui jettent de la lumière sur la manière dont se font, dans certains quartiers les travaux de la Corporation. Cette exposition est un avertissement pour ceux qui opèrent malhonnêtement au détriment des corps publics avec l'espoir de n'être pas découverts.

Reste aux autorités compétentes le devoir de sévir, si ce qui est dévoilé justifie des procédures quelconques civiles ou criminelles ou les deux. Mais, comme les parties impliquées sont exposées à des poursuites qui leur causeront des frais, je ne considère pas qu'il soit juste de leur faire payer ceux de la présente enquête qui ont été encourus surtout afin de fournir des renseignements pour exercer des recours contre elles, ce qui équivaldrait à leur faire payer les dépens de deux ou même trois procédures. Dans les causes, les frais ne sont que l'accessoire de la condamnation principale. Ici, il ne peut y avoir aucune sorte de condamnation, par conséquent, il n'y aurait que l'accessoire sans principal.

Je remercie Messieurs les avocats de l'aide puissant qu'ils m'ont donné dans l'exercice de mes fonctions, ainsi que Messieurs les officiers de la Cour et de l'Hôtel de Ville pour les services qu'ils m'ont rendus avec une grande bonne volonté. **Octobre 27, 1916.**

(Signé) L.-E. Panneton,
Juge Enquêteur

Cartierville et le
Sault-au-Récollet
annexés à Montréal

[Du correspondant de la PRESSE]

Québec, 19. — L'annexion des villes de Cartierville et du Sault-au-Récollet à la cité de Montréal et l'adoption du principe de la souscription d'un million au fonds patriotique canadien, voilà deux des plus importants faits de la séance d'hier soir à l'assemblée législative, où tout le monde paraît convaincu que la prorogation aura lieu à la fin de la semaine, vu la façon rapide avec laquelle on expédie les choses.

Une certaine surprise a été causée par le succès rapide qu'a eu l'amendement Séguin à l'effet d'annexer les villes de Cartierville et du Sault-au-Récollet à la cité de Montréal. M. Nap. Séguin n'a eu qu'à dire quelques mots en faveur de sa proposition qui a été adoptée à l'unanimité.

(La loi est entrée en vigueur le 22 décembre 1916.)

Loi ratifiant un contrat entre la Back River Power Company et la ville du Sault-au-Récollet
(Sanctionnée le 22 décembre 1916)

Attendu que la Back River Power Company, corps politique et corporation ayant son bureau principal dans la ville du Sault-au-Récollet, dans la province de Québec a, par pétition, représenté:

Que, le vingt-huitième jour d'octobre 1916, devant J.-Oscar Larosé, notaire public de Montréal, un contrat a été passé entre la pétitionnaire et la ville du Sault-au-Récollet, dans le but de donner un effet plus ample et plus complet à un engagement déjà pris par ladite ville du Sault-au-Récollet de garantir les obligations de ladite Back River Power Company, s'élevant à la somme de vingt-cinq mille piastres, lequel engagement se trouve incorporé dans un contrat fait entre lesdites deux parties, le quatorzième jour de janvier 1916, devant ledit J.-Oscar Larosé, N. P., et ratifié par une loi de la Législature, 6 Georges V, chapitre 57, section 4;

Que des personnes ayant en vue l'achat des obligations de ladite Back River Power Company, ont mal interprété le contrat du quatorze janvier 1916 comme pourvoyant à une garantie sujette à une condition à laquelle les porteurs d'obligations ne pouvaient se conformer, et qui, prétendait-on, pouvait, si on ne s'y conformait pas, rendre la garantie inefficace;

Que telle n'était pas l'intention des parties audit contrat et que cette mauvaise interprétation annulait virtuellement la valeur de cette garantie, et écludait par là le véritable objet pour lequel ledit contrat avait été fait;

Que le présent contrat du 28 octobre 1916, donne effet à l'intention véritable desdites parties, en rendant ladite garantie absolue, à l'égard des personnes prenant des obligations ou faisant des prêts comme susdit;

Attendu que ladite pétitionnaire a demandé l'adoption d'une loi confirmant, ratifiant et déclarant légal et valide ledit contrat passé devant J.-Oscar Larosé, notaire public, le vingt-huitième jour d'octobre 1916;

Attendu qu'il convient d'accéder à la demande de ladite pétitionnaire;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. Le contrat entre la Back River Power Company, corps politique et corporation ayant le siège principal de ses affaires dans la ville du Sault-au-Récollet, et ladite ville du Sault-au-Récollet, passé à Montréal, le vingt-huitième jour d'octobre 1916, devant J.-Oscar Larosé, notaire public, est, par la présente loi, ratifié et confirmé, et déclaré légal et valide, selon sa teneur.

2. L'exemption de taxes foncières par ledit contrat ne comprend pas les taxes foncières spéciales imposées sur les propriétaires riverains pour payer le coût des canaux d'égoûts, de trottoirs, de pavages ou autres améliorations locales, ni les taxes scolaires.

3. La présente loi entre en vigueur le jour de sa sanction.

La Presse, vendredi 22 décembre 1916

CARTIERVILLE ET SAULT-AU-RECOLLET

Les nouvelles annexions augmentent l'évaluation municipale de Montréal de près de sept millions de dollars

Les deux nouvelles municipalités que la législature vient d'annexer à la métropole canadienne vont agrandir celle-ci dans des proportions considérables. — Court historique et chiffres intéressants

LA POPULATION DE MONTREAL

La population et la superficie de la cité de Montréal viennent d'être considérablement augmenter par l'annexion de deux autres petites villes: Cartierville et le Sault — au — Récollet qui, désormais, feront partie du quartier Bordeaux — Ahuntsic, tel que décrété par la législature provinciale, cette semaine. A ce propos quelques renseignements sur ces deux municipalités qui disparaissent, ne manqueront pas d'intéresser le public.

	Cartierville	Sault — au — Récollet
population:	1,800 âmes	2450 âmes
évaluation municipale:	\$2,600,000	\$4,387,934
dette:	environ 12%	environ 20%

La ville du Sault — au — Récollet qui faisait anciennement partie de la paroisse du même nom, représente une superficie d'environ deux milles et quart carrés et a une population de 2,450 âmes. Elle fut séparée de la paroisse du Sault — au — Récollet en 1910, alors qu'elle devint village indépendant, puis vers la fin de 1912, une charte de ville lui fut accordée par le gouvernement Gouin.

Les limites

Ce nouveau territoire qui vient d'être annexé à la ville de Montréal, est borné à l'ouest par le côté est de la rue Saint — Charles quartier Bordeaux Ahuntsic dont il fera désormais partie; à l'est par la montée Saint — Michel et le parc Saint — Louis, au nord par les rives de la rivière des Prairies et au sud, en partie par la ville Saint — Michel, la quarante — deuxième avenue et la lisière du bois des Sulpiciens, ville de Montréal. Sa superficie totale est d'environ deux milles carrés.

Les principaux fonctionnaires de la ville du Sault — au — Récollet sont MM. Fernand J. Brousseau, maire; James Hewton, Albert Deschatelets, Ernest Lamy, Sylva. — P. Bélair, E. — F. Gariépy et Avila Pesant, échevins; A. — A. Prieur, secrétaire — trésorier, Z. Gauthier, recorder, F. — C. Laberge, ingénieur en chef Sévérin Létourneau, aviseur — légal; J. — E. Hébert, chef de police et, surintendant des travaux, L. Cardinal.

M. James Hewton

Echevin et ancien maire — suppléant de la ville du Sault — au — Récollet, nous a déclaré ce matin: "Je suis très satisfait de la décision prise par les législateurs à Québec; bien que les taxes soient plus élevées à Montréal, je crois que nous serons tout aussi bien sous ce nouveau régime, maintenant que la plupart de nos travaux publics, tels que canaux d'égoûts, pavages, trottoirs et autres sont terminés. Je crois que la majorité du conseil était en faveur de cette annexion, bien que le sujet n'ait pas été discuté à l'hôtel de ville. Les travaux que nous avons exécutés nous ont coûté moins cher que s'ils avaient été faits par Montréal. A tout événement, pour ma part, je suis entièrement satisfait."

M. E. — F. Gariépy

Cet échevin du Sault — au — Récollet nous dit: "Je regrette un peu cette annexion qui vient, d'après moi, deux ou trois ans trop tôt. Il aurait mieux valu parfaire tous nos travaux publics; il nous reste encore certaines rues à paver, des canaux d'égoûts à installer et autres ouvertures de rues à réaliser."

Entrefilé, le même jour

Le comité exécutif de la ville de Montréal vient d'autoriser l'élargissement à 66 pieds de la rue Lajeunesse, du chemin Grémazie à la rivière des Prairies, dans le but d'améliorer le trafic.

Hôtel de Ville

Montréal, le 15 février, 1917

À M. le président et à MM. les commissaires,

Messieurs,

Pour faire suite à un extrait du Procès-verbal d'une séance de Votre bureau tenue les 27 et 28 décembre 1916, relativement à la prise de possession des divers services des deux municipalités annexées de Cartierville et du Sault-aux-Récollets (sic), j'ai l'honneur de vous faire rapport de l'inventaire que j'ai fait des deux Hôtels-de-ville de ses nouveaux quartiers annexés: __

Sault-aux-Récollets (sic)

Une ancienne maison en pierre d'un étage et demi dans laquelle j'ai trouvé: une machine à écrire qui a été depuis transportée dans le département de la papeterie ici à l'Hôtel-de-Ville et une machine à additionner qui a été transportée dans le département du Contrôleur et Auditeur de la Cité, un appareil électrique pour localiser les fuites d'eau dont j'ai offert la possession à Mr. Lesage et qu'il doit faire transporter dans son bureau d'ici quelques jours. Les meubles suivants sont encore dans la bâtisse: __ 1 coffre-fort de 30" carrés, marque "Toronto Safe Work", 1 petite chaise métallique, une petite table ordinaire de 4' X 26", 2 tabourets en bois, 1 pupitre haut, une grande table en chêne de 9' X 4', 7 fauteuils ordinaires, 50 chaises ordinaires et un appareil téléphone relié avec la ville dont le loyer est de \$72.00 par année payable le 1er janvier dernier. Ce téléphone devra être maintenu où il est présentement pour l'usage des départements de Police et des Incendies.

Cartierville

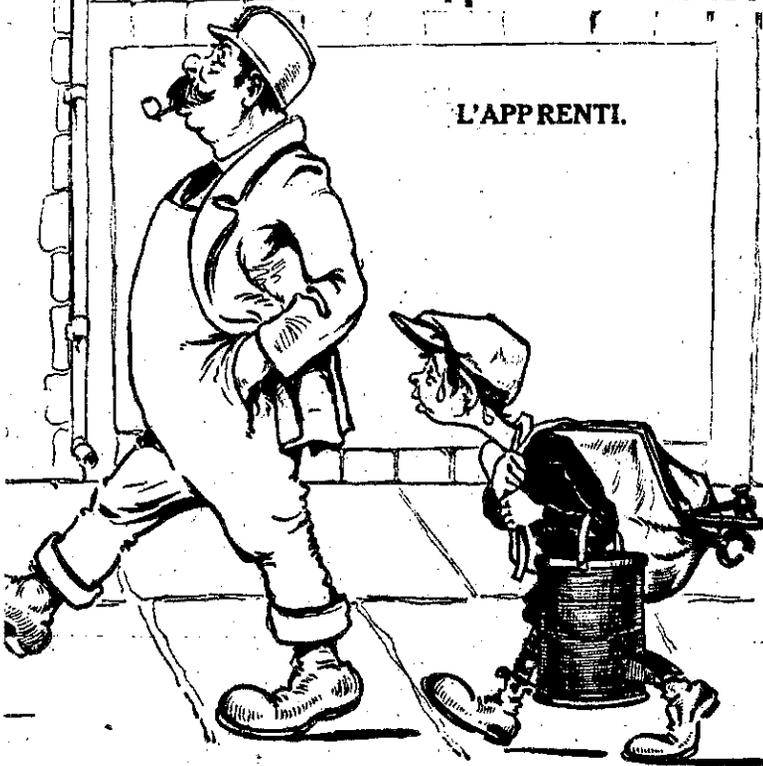
(. . .)

Depuis les départements des Incendies et de la Police se sont emparés de ces deux édifices pour l'usage de leur département respectif. Vu qu'il n'y a pas de salle convenable pour l'usage du public, je suis d'avis que ces deux départements devraient en prendre la charge avec l'ameublement et voir à leur entretien et au chauffage.

Respectueusement soumis,

R. Drouin
surintendant du dept. des Edifices Municipaux

La Presse, jeudi 6 février 1919



L'APPRENTI.

BOUCHER ASSAILLI ET DEVALISE SUR LE CHEMIN DU SAULT

M. Eugène Scott, du boulevard Gouin, retournait chez lui, entre 7 et 8 h., quand il fut brutalement battu, dit-il, par des individus qu'il rencontra sur sa route.

DEUX ARRESTATIONS OPERÉES

M. Eugène Scott, boucher, du Boulevard Gouin, a raconté, ce matin, en Cour des comparutions, devant le juge Lanctôt, une aventure qui lui est arrivée, hier soir, entre 7 et 8 heures, sur le chemin du Sault, alors qu'il retournait chez lui en voiture.

L'aventure s'est terminée par l'arrestation de deux individus nommés Chartrand et Roy.

"J'aperçus tout à coup, dit le plaignant, deux hommes qui venaient à ma rencontre dans une lourde voiture. J'essayai de leur livrer le passage, mais c'est en vain que je guidai mon cheval jusque près du fossé. Le conducteur de l'attelage arriva sur moi et ma voiture fut brisée.

"Cet homme, ajouta-t-il, en désignant Roy, s'élança et se mit à me frapper. Je me défendis du mieux que je pus, mais j'eus le des-

"Comme j'allais pour m'emparer de mon bien, un des individus me donna un coup de pied sous le menton. Puis, ils tournèrent bride et se mirent à fuir dans la direction d'Ahuntsic. Pendant ce temps j'appelai à l'aide de toutes mes forces. Des enfants, parmi lesquels il y avait le jeune L. Dusablon étaient à patiner, à quelque distance de là. Ils entendirent mes cris et coururent prévenir le constable Henri Leblanc, du poste No 29, qui accourut dans un auto et donna la chasse aux deux hommes.

"Il les rejoignit à un quart de mille de là. Le panier de viande était encore dans leur voiture".

Au poste, comme nous le disons plus haut, les prévenus ont donné les noms de Chartrand et Chartrand était le conducteur de l'attelage.

Le juge Lanctôt a fixé l'enquête

M. Eugène Scott, du boulevard Gouin, retournait chez lui, entre 7 et 8 h., quand il fut brutalement battu, dit-il, par des individus qu'il rencontra sur sa route.

Deux arrestations opérées

M. Eugène Scott, boucher, du boulevard Gouin, a raconté, ce matin en Cour des comparutions, devant le juge Lanctôt, une aventure qui lui est arrivée, hier soir, entre 7 et 8 heures, sur le chemin du Sault, alors qu'il retournait chez lui en voiture.

L'aventure s'est terminée par l'arrestation de deux individus nommés Chartrand et Roy.

"J'aperçus tout à coup, dit le plaignant, deux hommes qui venaient à ma rencontre dans une lourde voiture. J'essayai de leur livrer le passage, mais c'est en vain que je guidai mon cheval jusque près du fossé. Le conducteur de l'attelage arriva sur moi et ma voiture fut brisée.

"Cet homme, ajouta-t-il, en désignant Roy, s'élança et se mit à me frapper. Je me défendis du mieux que je pus, mais j'eus le dessous. Pendant que j'étais à terre, on enleva de ma voiture une certaine quantité de porc frais et de saucisse que je retrouvai ensuite dans l'autre véhicule.

"Comme j'allais pour m'emparer de mon bien, un des individus me donna un coup de pied sous le menton. Puis ils tournèrent bride et se mirent à fuir dans la direction d'Ahuntsic. Pendant ce temps, j'appelai à l'aide de toutes mes forces. Des enfants, parmi lesquels il y avait le jeune L. Dusablon, étaient à patiner à quelque distance de là. Ils entendirent mes cris et coururent prévenir le constable Henri Leblanc du poste No 29, qui accourut dans un auto et donna la chasse aux deux hommes.

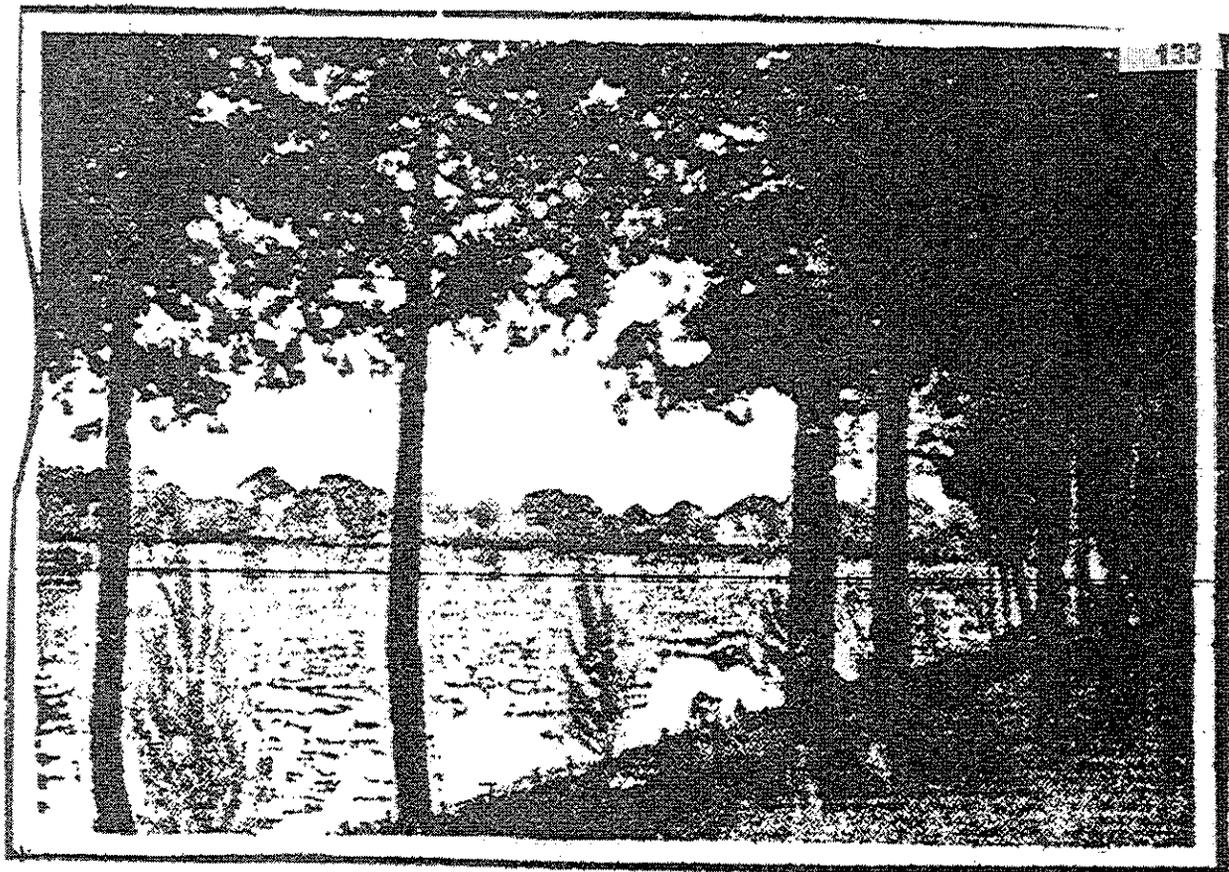
"Il les rejoignit à un quart de mille de là. Le panier de viande était encore dans leur voiture."

Au poste, comme nous le disons plus haut, les prévenus ont donné les noms de Chartrand et Roy. Chartrand était le conducteur de l'attelage.

Le juge Lanctôt a fixé l'enquête à plus tard.

M. Scott porte encore les traces de la lutte qu'il a eu à soutenir. Quant à Roy, il a un oeil au beurre noir.

Selon le *Lovell's* de 1917-18, un Eugène Scott habite au 1255 est, boul. Gouin à l'endroit où, en 1931, on trouve le boucher Arthur Bertrand.



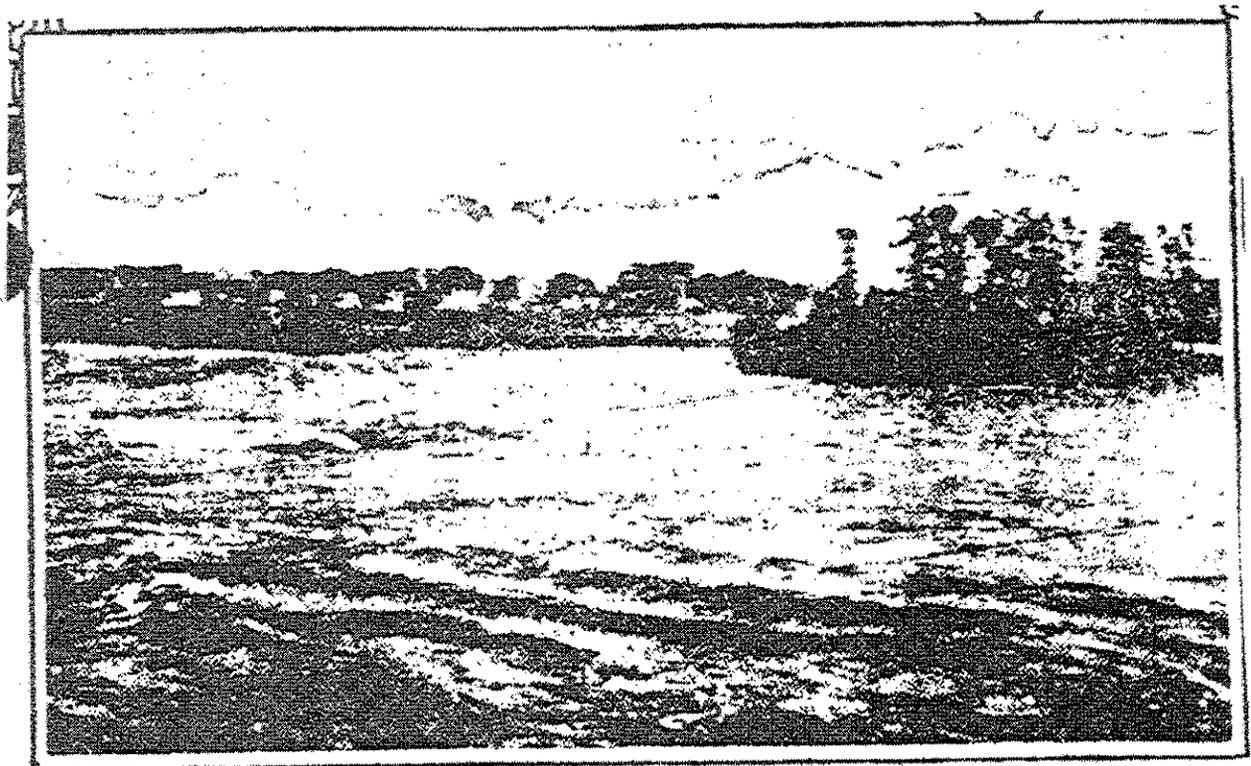
13 mai 1919

La rivière des Prairies à Cartierville

La Presse 1919

La rivière des Prairies à Cartierville

L'île au Sergent au Sault-au-Récollet



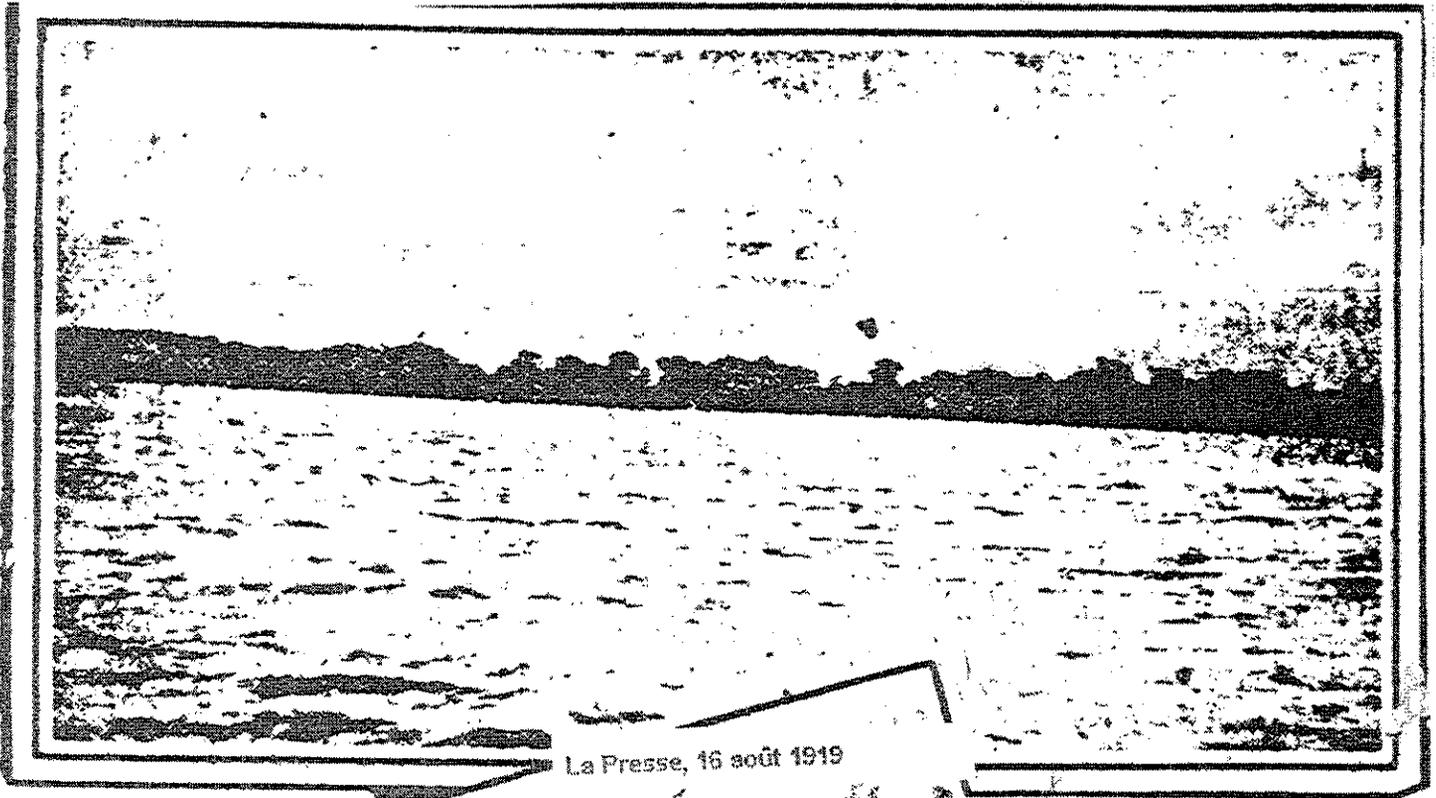
21 juin 1919

La rivière des Prairies à Cartierville



La Presse, 2 août 1919

La traversée en bac vers Saint-Vincent de Paul



La Presse, 16 août 1919

La rivière des Prairies à Ahuntsic

Une dette de la ville du Sault-au-Récollet que la ville de Montréal doit payer

L'hon. juge Fortin a condamné la ville de Montréal à payer à Gustave Destroismaisons la somme de \$163.12 pour dépenses encourues par la présentation d'un bill pour la municipalité du Sault-au-Récollet, à la législature de Québec, au cours de la session de l'année 1913-1914. C'était là une dette prise par Montréal lors de l'annexion du Sault-au-Récollet

La Presse, lundi, 7 juillet 1919

On célèbre notre fête nationale

La Saint-Jean-Baptiste est fêtée au Sault-au-Récollet

Les citoyens du Sault-au-Récollet ont fêté hier la célébration religieuse de la Saint-Jean-Baptiste. La journée a débuté par une grand'messe solennelle chantée en l'église de la paroisse. M. le curé J.-A. Jolicoeur officiait, assisté du R.P. Grenier, du noviciat des Jésuites et de M. l'abbé Charron, vicaire.

Le prédicateur fut le R.P. Blais de l'Immaculée-Conception qui prononça un magnifique sermon sur la fête du jour et les enseignements que l'exemple du saint patron inspire à la race canadienne-française.

La messe en partie fut interprétée par la chorale de la paroisse.

A 2 heures, il y eut fête champêtre, joute de balle au camp et à 7 heures, courses de bicyclettes.

Le soir à 8 heures, grande illumination des maisons.

Comme oeuvre pratique, la société locale Saint-Jean-Baptiste a préparé avec ce programme une tombola qui se tiendra dans la semaine du 13 juillet au profit de la restauration intérieure de l'église paroissiale qui est un monument historique.

Albert-Pierre Frigon

Banquier, courtier

Après la mention des dix Conseils d'administration dont il est membre, on ajoute:

Naquit à Montréal le 14 juin 1872, fils de Benjamin Frigon, entrepreneur et de Philomène Cassan. Descendant d'une vieille famille française, dont la généalogie a été retracée jusqu'au 15^{ème} siècle.

Comptable de la maison P. P. Mailloux, rue St-Paul, 1886, gérant d'affaires du Séminaire de St-Sulpice, 1901.

Vice-président du Crédit général du Canada, président du comité de Surveillance de la Caisse Nationale d'Economie, Vice-président de l'Association des Courtiers d'Obligations du Canada. Président provincial, pour le Québec, des campagnes pour l'Emprunt de la Victoire, 1917-1918-1919.

Premier maire du Sault-au-Récollet, 1910; commissaire d'école du même village, 1913. Il prend un vif intérêt au progrès et à l'avenir de Montréal. Comme président d'une Commission de la Chambre de Commerce, il a déployé la plus grande énergie pour obtenir le creusement du canal de la Baie Georgienne.

Membre du Canadian Club, du club St-Denis, de la M. A. A. A. (la Montreal Athletic Amateur Association), du club Canadien de New York.

Membre honoraire du 65^e régiment. Libéral.

Il a épousé Malvina Perreault, fille de Jérémie Perreault et de Victoria St-Dizier, dont il a deux enfants, Jeanne et Germaine.

La Presse, samedi 7 février 1920

Une fête au couvent du Sacré-Coeur

On célèbre le cinquantenaire de la Supérieure générale au Canada.

AU SAULT-AU-RECOLLET

Il y eut grande fête hier, au couvent du Sacré-Coeur au Sault-au-Récollet. Un grand nombre d'anciennes élèves de tout le Dominion s'y étaient rendues. On célébrait le cinquantenaire de la Rév. Mère Mahoney, supérieure générale du Canada.

Les autres maisons étaient ainsi représentées: le couvent de la rue Saint-Alexandre par la rév. Mère Desbarats; celui de Vancouver par les rév. Mères Conwell et Cable; celui de Halifax par les rév. Mères Wauters et Naud; celui de Kenwood, Albany, N.-Y., par les rév. Mères Kenny et Stevens.

On présenta une bourse en or à la jubilaire et un tableau peint par une religieuse et représentant l'apparition du Sacré-Coeur à la bienheureuse Marguerite-Marie. Mme R. Thibodeau et Mme McCarthy ont présenté les hommages des anciennes élèves et Mlle Roy présenta une gerbe de roses et la bourse.

Le programme de la journée comprenait une messe, réunion des anciennes élèves, scéance récréative où les élèves actuelles interprétèrent une jolie piécette et ensuite il y eut des tableaux vivants représentant les apparitions à Paray-le-Monial.

La rév. Mère Mahoney est née à Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Elle fut nommée supérieure générale au Canada par la Mère-générale de Loc. de Rome en 1881 (sic). Elle demeurait alors à Halifax. Elle fut ensuite en 1886 envoyée à Saint-Louis puis Man Hattamville, N.-Y. puis en 1908 au Sault-au-Récollet.

La Presse, samedi 25 juin 1920

La Saint-Jean-Baptiste au Sault-au-Récollet

C'est demain le 26 que la section 39 de la Société Saint-Jean-Baptiste célébrera la fête nationale. Toute l'organisation est complète. Ce sera une véritable fête de famille dont voici le programme pour la journée.

A neuf heures et demie, départ des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de leur salle de réunion avec drapeau en tête pour se rendre à l'église paroissiale où il y aura messe solennelle. Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Emile Lambert, aumônier des Dames du Sacré-Coeur. Après l'offertoire, il y aura distribution aux fidèles d'un pain bénit offert par la société Saint-Jean-Baptiste, section Sault-au-Récollet. Dans l'après-midi, il y aura un programme de jeux sportifs des plus variés comprenant course d'un mille à bicyclette pour jeunes gens de la paroisse seulement, courses pour jeunes filles avec obstacles et sans obstacles; courses pour hommes gros; course pour les membres de la section S. -Jean-Baptiste, etc. Afin d'exécuter tous les numéros du programme, on a décidé de commencer par la course en bicyclette à une heure précise.

A trois heures il y aura une partie de balle au camp entre l'équipe le Pionnier du Sault-au-Récollet et l'équipe Sainte-Claire de Montréal.

Dans la soirée il y aura illumination par toute la paroisse y compris S. Paul de la Croix et Montréal-Nord.

Il y aura aussi à S. Paul de la Croix en face de l'école Sainte-Madeleine et à Montréal-Nord, feu d'artifices de la S.-Jean. Tous ceux qui voudront profiter de l'occasion pour aller se récréer et respirer l'air pur et frais sur les bords de la rivière des Prairies sont cordialement invités

La Presse, samedi 11 juin 1921

L'hygiène publique

LA VILLE VA CONSTRUIRE UN INCINERATEUR DANS LE NORD

Dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux, il existe trois dépotoirs qui sont au bord de la rivière des Prairies. Le premier se trouve au bout de la rue Saint-Charles, il mesure 25 pieds par 50 pieds et sera rempli dans un an. Le deuxième est situé rue du Pressoir, il mesure 100 pieds carrés et les travaux de remplissage seront terminés dans un an. Le troisième se trouve dans Cartierville, rue des Carrières; il a une superficie de 50 pieds carrés et sera également rempli dans un an. (Pour ma part, je me souviens d'un dépotoir au bout de la rue Brousseau entre les années 1925-1940.)

...des soumissions pour la construction d'un incinérateur ... rue des Carrières, à l'est de la rue de Normandville. Le coût approximatif de cet incinérateur sera de \$300,000 et il aura une capacité de 150 à 200 tonnes par jour.

La Presse, jeudi 30 juin 1921

Une victime de l'onde

Au Sault-au-Récollet

Un autre accident aussi pénible est survenu, hier après-midi, au Sault-au-Récollet. Une jeune fille de 24 ans, Edith Morgan, garde-malade à l'hôpital de Verdun, s'est noyée sous les yeux de son frère et de sa soeur. Andrew Morgan, 1114 rue Joseph à Verdun, et ses deux soeurs partaient hier pour une promenade au Sault-au-Récollet. Rendus à destination, en face de l'île de la Visitation, Andrew et Edith décidèrent de se baigner. Ils se mirent donc à l'eau. L'autre soeur demeura sur la berge. Tout à coup Edith disparut dans un trou. Andrew qui ne savait pas nager ne put la secourir, mais ses cris et ceux de sa soeur aussi témoin de l'accident, attirèrent l'attention de M. Louis Major, 71 rue du Pont, qui plongea par trois fois. Il put finalement repêcher la jeune fille, mais elle avait cessé de vivre. On tenta inutilement pendant une heure la respiration artificielle.

L'assistant-coroner Prince a rendu un verdict de mort accidentelle, ce matin.

La Presse, 1er juillet 1920

Disgrâce pour le quartier Ahuntsic

Un autre dépotoir dont se plaignent les citoyens.

Des débris et des déchets qu'amoncelle la ville sur le bord de la rivière des Prairies le long de l'avenue du parc Stanley. A plusieurs reprises les habitants de ce quartier se sont plaints aux autorités municipales, mais sans succès. Les odeurs qui s'échappent de ce dépotoir empestent tous les environs. Aussi les contribuables de cette division sont-ils décidés à user de toute leur influence pour faire combler ce sale coin.

Le Devoir, lundi 5 juillet 1920

De vivifiantes manifestations

La paroisse du Sault-au-Récollet célèbre avec éclat dimanche notre fête nationale—
M. l'abbé Chabot et MM. Henri Bourassa et Wenceslas Lévesque parlent tour à tour
de la tâche patriotique qui incombe à notre peuple

La paroisse du Sault-au-Récollet, ayant à la tête de son comité d'organisation, la section trente-neuf de la Société Saint-Jean-Baptiste, a célébré samedi et dimanche notre fête nationale. Les chars allégoriques, les rues pavoisées, une foule considérable venue des environs du Sault et de Montréal, tout contribua à rendre le spectacle d'un haut intérêt. Au cours de l'après-midi, de dimanche, sur le terrain de la kermesse, des discours furent prononcés par M. le curé Jolicoeur, MM. Henri Bourassa et Wenceslas Lévesque, ex-député de Laval, qui furent présentés à l'auditoire nombreux et sympathique, par M. le Dr Pelletier, président de la section 39 de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Des concours de différentes sortes avaient eu lieu la veille, samedi, la pluie n'enleva rien à l'enthousiasme de l'assemblée. Cependant on dut retrancher le feu d'artifices à cause de l'orage qui continuait de tomber.

Dimanche M. l'abbé Horace Chabot, chapelain, prononça le sermon de circonstance et immédiatement après la messe la procession se mit en marche à dix heures sonnant, à l'angle de la rue Saint-Maurice (*de Lille*) et du boulevard Gouin où la messe avait eu lieu en plein air. Comme texte de sermon, M. l'abbé Chabot avait cette phrase: "Le Seigneur a fait pour moi de grandes choses, voilà pourquoi nous sommes tous dans l'allégresse".

Dans la soirée, une promenade d'automobiles avait été organisée. Toutes les demeures avaient été, à cette intention, illuminées de lampes japonaises et vénitiennes. Le parcours comprenait tous les jolis cottages qui sont situés entre les deux ponts d'un bord et de l'autre de la rivière des Prairies, Ahuntsic, Bordeaux, Cartierville, Abord-à-Plouffe, Laval des Rapides, Pont-Viau, Sault-au-Récollet, y compris Montréal-Nord.

Dans la matinée une foule nombreuse a participé à la parade d'Ahuntsic au Sault-au-Récollet. L'ordre du défilé fut comme suit: drapeau de la section, porté par M. Maufrais; garde de Dollard; char avec chevaux et voitures Millen & Frères; drapeau de l'Alliance nationale, porté par M. G. Giroux; groupe de petits enfants; camion et voiture de pompiers; groupe d'enfants deuxième grandeur et drapeau du Sacré-Coeur porté par M. Beauchamp; les Pionniers du Sault-au-Récollet (équipe de balle); voiture des chantres; fanfare de l'Immaculée-Conception; char du petit saint Jean-Baptiste, représenté par un enfant de six ans, Yvon Sénécal, fils de M. M. Sénécal; cavalerie; garde Benoit XV; voiture du prince de Galles; bicyclistes; garde du Sacré-Coeur; Forestiers catholiques et drapeaux; garde des "Chasseurs à pieds"; membres et officiers de la section; membres du clergé et invités; MM. Guénette (?) et Jubinville étaient les commissaires-ordonnateurs de la procession.

Le curé Jolicoeur officia à la messe en plein air, ayant comme diacre et sous-diacre, M. les abbés Lambert et Deslauriers. Le prédicateur a dit au cours de son sermon l'union de la foi et de notre patriotisme et a rappelé la mission providentielle de notre peuple et a demandé à Dieu de nous donner la force de rester fidèles à nos traditions religieuses autant qu'à notre passé historique.

Sur l'estrade quand les discours furent prononcés, nous remarquons outre les orateurs et M. le président Pelletier, MM. les abbés Charron et Lambert, M. Roméo Cusson, vice-président de la section Saint-Jacques de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Omer Héroux, O. Beaudet, M. Boyer et plusieurs autres.

Nous donnons ici brièvement la teneur du sermon de M. l'abbé Chabot et des discours de MM. Henri Bourassa et Wenceslas Lévesque. M. Rodolphe Lemieux et O. Renaud se sont excusés auprès du comité d'organisation de ne pouvoir se rendre à notre invitation.

M. l'abbé Chabot

Dès le début, l'orateur rappelle que notre peuple portait au front le sceau des bénédictions célestes, et qu'il n'est pas d'occasion plus propice que la Saint-Jean-Baptiste pour cimenter chez nous l'union qui existe entre nos traditions nationales et nos aspirations religieuses. Dans la paroisse du Sault-au-Récollet, témoin de tant de souvenirs historiques, non loin du lieu où, pour la première fois, la messe fut célébrée sur l'île de Montréal, tout le décor est inspirateur et porte à demander au Tout-Puissant, le privilège de conserver notre foi qui est à la base de notre patriotisme.

Le concept même de l'idée de patrie ne s'imagine pas chez nous sans nos croyances religieuses et on peut dire avec fierté d'ailleurs que le dévouement de nos prêtres a éminemment servi notre pays tant au matériel qu'aux points de vue intellectuel et moral.

Si tôt que nos ancêtres débarquèrent sur les rives qui devaient rendre les nôtres, les hardis missionnaires qui entreprirent la conversion des sauvages et ils s'unirent aux colons et aux pionniers pour conquérir à l'Évangile des possessions nouvelles. Souvent ils se voyaient contraints d'abandonner la hache et la charrue pour courir au martyre, à la mort. La colonie fit de rapides progrès et bientôt, le colon français connut les jours sombres de l'invasion étrangère ennemie. Les nôtres durent faire la lutte pour revendiquer leurs droits attaqués.

Encore une fois dans ce combat, les prêtres et le clergé étaient en tête de nos justes revendications et ils restèrent sur la brèche jusqu'au bout, déjouant maintes fois certains gestes de tyrannie par leur courage et leur haut esprit de justice.

Le bien-être matériel ne nous suffisait pas pourtant car lorsqu'il ne faut compter que sur la matière pour faire le bonheur d'un peuple on est bien près de sa ruine. Dès la période française, sans compter les écoles multiples communales, Mgr Laval fondait à Québec une université d'enseignement supérieur pour parfaire sur une plus large échelle le travail du curé maître d'école.

C'est avec orgueil que l'on vit s'élever, grâce au dévouement de notre clergé, les collèges et les institutions de toutes sortes qui ont donné à notre pays tant de grands hommes, tant de compétences, tant de lumières.

L'Église ajouta à ces oeuvres l'éducation morale qui rend l'homme complet et lui donne la force nécessaire pour en connaissance de faits de ses facultés. Les vertus sociales, les vertus familiales avec le respect des lois civiles et ecclésiastiques, lui furent enseignées avec l'amour de Dieu, l'amour de son église et l'amour de son prochain. Pour l'obtention de ces prérogatives, des martyrs sans nombres sont tombés sur notre sol et l'orateur sacré salue au passage nos glorieux martyrs Viel, Bréboeuf, Lalemant, et tous nos morts héroïques qui ont donné ainsi à leur oeuvre un gage d'espérance et de force.

En terminant, le prédicateur demande que tous s'unissent dans une seule prière pour implorer le Ciel et demander de rester fidèles à nos origines, à nos traditions et à notre foi. Il a comparé notre peuple à un arbre qui puise dans ses racines sa force et sa vie. Il faut se monter réfractaires au déracinement, à l'innovation pour demeurer ancrés dans traditions saines et fortes afin de conserver tout ce qui nous est essentiel comme catholique et français.

M. Bourassa

Présenté en termes forts aimables par M. le Dr Pelletier, le directeur du Devoir note tout de suite qu'entre les diverses manifestations, il en est peu qui lui plaise autant que les manifestations paroissiales. Car la paroisse fut, à travers toute notre histoire, le centre, non seulement de notre vie religieuse, mais de notre vie sociale. Là s'est manifesté notre vitalité profonde, là se sont conservés, fortifiés et protégés par une armature solide, les principes et les traditions qui ont fait notre force.

Puis l'orateur esquisse à grands traits les phases de notre histoire. Il montre la perturbation jetée dans notre vie nationale par la conquête anglo-protestante. Il montre pareillement comment notre peuple n'a pas le droit d'abdiquer sa haute vocation, le double héritage catholique et français, qui fait sa supériorité propre. Quand je parle de supériorité, explique-t-il, ce n'est point pour nous inviter à nous complaire dans un sentiment de stérile vanité, mais pour marquer la noblesse de notre héritage et le devoir qui nous incombe de le transmettre à nos enfants. Ce principe de supériorité ce n'est à nous du reste qu'il convient d'en faire honneur: c'est aux aïeux qui, pendant quinze siècles ont amassé un trésor que nos pères ont apporté en Nouvelle-France: c'est à la foi catholique, source de vie et de grandeur, c'est à la tradition française, faite d'équilibre, de mesure et de bon sens.

Mais en un jour comme celui-ci, il ne suffit pas de rappeler de grands principes ou d'évoquer d'un coeur ému le souvenir de nos morts, il faut chercher à tirer de ces principes des applications précises pour notre vie à tous, et pour notre vie de tous les jours; il faut prendre la résolution de continuer l'oeuvre des morts; il faut assurer le respect de la tradition catholique et française de notre race; respect à Dieu d'abord, respect aux autorités légitimes; défense de notre patrimoine religieux contre toutes les attaques insidieuses ou brutales, du dehors ou du dedans; défense de l'héritage de dignité, d'honneur et de vertu par les petits et les humbles qui furent nos grands aïeux.

"Copier les anglais"

Il faut conserver aussi l'héritage proprement national. Dès les premiers jours du régime britannique, et à travers toute notre histoire depuis, il s'est trouvé des gens pour nous conseiller en termes plus ou moins clairs de copier les Anglais, de chercher dans l'imitation du vainqueur un élément de supériorité. C'est une erreur profonde. Les Canadiens français ont progressé dans la mesure où ils sont restés eux-mêmes. Ils ont rétrogradé, ils ont perdu du terrain dans la mesure où ils ont voulu copier leurs voisins. C'est une loi de nature. Une race se développe suivant son génie. Nous grandirons comme cultivateurs, comme professionnels, comme hommes d'affaires en développant nos qualités propres et non point en ayant comme suprême et dégradante ambition de devenir les singes des races qui nous entourent. (On applaudit longuement.)

Contre la révolution

On parle beaucoup de bolchévisme par le temps qui court. C'est le nouveau nom sous lequel on désigne une très vieille chose: l'esprit de révolution que devait stimuler le désarroi consécutif à la grande guerre, cette guerre dont les désastres auraient pu être atténués si, avec les autres, nous n'avions pas fait la sourde oreille aux hautes leçons du pape. Ce serait une erreur de croire que nous ne sommes pas, comme les autres peuples, menacés par la révolution. Nous le sommes moins que d'autres, toutefois. Mais pourquoi? Parce que dans une certaine mesure, nous sommes restés fidèles à notre foi catholique, à notre tradition française. Nous nous protégerons, nous réagirons contre le mal, dans la mesure où nous nous attacherons à cette foi, à cette tradition. Disons-le hautement _ il en est temps _ notre salut social, la somme de services que nous pouvons dans ce domaine rendre au Canada tout entier, dépendent de notre fidélité à notre double héritage catholique et français.

On nous a beaucoup insultés depuis quelques années. On nous a traités de sans-patrie, des voix canadiennes-françaises ont même fait écho à cette clameur parce que nous osions entretenir chez nous la conception du patriotisme qui est celle de tous les autres peuples. Les temps sont changés. On n'a plus besoin de nous dire des sottises, on nous prodigue des compliments. (Je mets naturellement hors de cause les Anglophones de haute valeur qui nous ont précédemment rendu justice.) Au fond, je serais tenté de préférer les injures. D'abord elles ont chance d'être plus sincères; puis, nous voyons plus clair à travers les injures qu'à travers les compliments; beaucoup des nôtres, blocs de glace sous l'ouragan des outrages, tourment en pots d'eau tiède sous l'émolliente chaleur des compliments.

Disons au moins à ceux qui, après nous avoir si copieusement insultés, nous cajolent aujourd'hui parce qu'ils voient, dans notre sentiment de l'ordre et de la discipline, la sauvegarde de leurs intérêts matériels! Ce sentiment de l'ordre et de la discipline, savez à qui et à quoi nous le devons? A cette foi catholique, à cette tradition française que tant de nos congénères combattent depuis cent cinquante ans, dont ils s'efforcent encore de paralyser la vie dans les provinces en majorité anglaises; à ce clergé que tant d'autres ont qualifié d'exploiteur d'un aveugle troupeau ... Si vous voulez faire preuve de quelque logique, si vous voulez protéger vos intérêts supérieurs, assurez dans toutes les provinces du Canada la liberté de l'enseignement catholique et français. (Longs applaudissements)

Et les groupes franco-catholiques deviendront ainsi dans chacune de ces provinces le point d'appui de l'ordre social comme la province de Québec vous apparaît aujourd'hui, dans l'ensemble de la Confédération, rempart et sauvegarde de la paix sociale.

La politique de concessions

Éduquer des petits canadiens-français à l'anglaise, c'est une absurdité; leur inculquer le goût des concessions, c'en est une autre. L'histoire du monde démontre que s'il faut parfois subir des injustices, la politique de résistance est celle qui, en définitive, assure le plus de succès. Et cela est surtout vrai de l'Empire britannique. Car l'Anglais est toujours enclin, si vous lui concédez deux pieds, à en prendre quatre. Tandis que, si vous vous campez fièrement devant lui, si vous réclamez tout votre dû, vous avez au moins chance d'en conserver la moitié.

Donc, fierté; donc, action persévérante dans l'ordre national, social et familial.

La famille

M. Bourassa termine son discours par un vibrant appel en faveur de la famille, de la restauration de l'esprit de famille chrétien et français. Il y montre la plus sûre sauvegarde de notre société et de notre race. Par le plein accomplissement de leurs devoirs de pères et de mères de famille, les fondateurs de foyers, si humble que puisse être leur condition, accompliront l'acte de patriotisme le plus fécond, le plus auguste des devoirs sociaux, car la famille est la cellule sans cesse reconstituante des sociétés apparemment mortes.

M. Wenceslas Lévesque

Comme M. Bourassa, l'ex-député de Laval pense que l'on doit davantage parler, à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, de notre avenir plus que de notre passé, et il souscrit pleinement au programme tracé par l'orateur précédent au sujet de ce que notre peuple doit faire. Il parle de la devise de la St-Jean-Baptiste, qui est de rendre le peuple meilleur. Pour atteindre cette fin, il nous faut rester unis à notre clergé, à nos institutions nationales.

Parmi ces dernières, et non la moindre, M. Lévesque cite l'université de Montréal, en faveur de laquelle nous devrions davantage prouver que nous sommes patriotes. Dans le poste qu'il occupe, l'orateur dit qu'il a souvent l'occasion de remarquer l'attachement des Anglais à leurs institutions et des fortunes qu'ils lèguent par testament à leurs maisons d'éducation. Au cours d'une tournée dans de nombreuses paroisses, un comité d'organisation chargé de prélever des souscriptions en faveur de l'université, a à peine recueilli le tiers de ce qu'il lui fallait. Si nous voulons assurer notre survivance, il importe que nous soutenions à la hauteur de leur réputation et de leurs obligations nos institutions, et M. Lévesque croit que le peuple comprend mieux aujourd'hui son devoir.

La Presse, lundi 5 juillet 1920

On célèbre notre fête nationale

Une belle manifestation patriotique au Sault-au-Récollet, samedi et hier.

DES REJOUISSANCES

La Saint-Jean-Baptiste a été célébrée d'une façon inaccoutumée, hier et samedi au Sault-au-Récollet. Les maisons du village avaient été pavoisées à profusion. La pluie a nui quelque peu à l'exécution du programme, mais on peut affirmer que cette fête a remporté un succès dont les organisateurs peuvent s'enorgueillir à bon droit.

Les fêtes d'hier commencèrent par la parade traditionnelle qui se mit en branle à Ahuntsic au son du canon. On se rendit ensuite jusqu'à l'angle du boulevard Gouin et de l'avenue Saint-Maurice (de Lille), où une grand'messe fut célébrée en plein air. M. l'abbé Horace Chabot y prononça le sermon de circonstance, et prit pour texte ces paroles: "Le Seigneur a fait pour nous de grandes choses, voilà pourquoi nous sommes dans l'allégresse."

M. L'ABBE CHABOT

L'orateur débute en faisant remarquer combien notre peuple est privilégié et béni de Dieu. Le patriotisme du Canadien-français, dit-il, ne se comprend pas sans sa religion, sans son attachement à l'Eglise qui, ici, au pays, l'a si bien servi au triple point de vue matériel, intellectuel et moral, ce qui a fait la véritable grandeur de la nation.

A l'ombre de la croix, la Nouvelle-France progressait, mais malheureusement le colon français qui était maître du sol, passa un jour sous la domination de l'étranger, qui ne partageait ni sa foi ni sa langue. Il s'ensuivit une lutte pour la revendication des droits usurpés. L'évêque à la tête de ses ouailles dirigea les réclamations et s'il ne parvint pas à remporter toutes les victoires, il eut du moins le mérite de faire abandonner bien des fois certaines visées tyranniques du pouvoir, contre ce qui était catholique et français.

Le curé se fit maître d'école et travailla à la diffusion de l'instruction. A la diffusion des sciences, l'Eglise ajoute celle de la foi, et assure ainsi le relèvement moral de nos ancêtres. Elle leur enseigne les vertus sociales et domestiques, le respect des lois civiles, et celles du mariage. Le tout a germé et il en est résulté une belle moisson de chrétiens convaincus.

L'orateur sacré termine en faisant appel à la concorde, et en assurant que nous serons dans la bonne voie, si nous restons fidèles à nos origines, à nos traditions, et à notre foi.

BANQUET ET DISCOURS

Après la messe, il y eut un grand dîner servi chez les RR. SS. de la Miséricorde, maison Saint-Janvier, M. le curé Jolicoeur, MM. Henri Bourassa, Wenceslas Lévesque, ex-député de Laval au parlement et Hector Pelletier, président de la section 39 de la Saint-Jean-Baptiste, ont prononcé des discours patriotiques qui ont tour à tour soulevé l'enthousiasme des convives.

M. Bourassa a revendiqué notre droit de rester fidèle à notre ascendance catholique et française et indiqué les remèdes à la vague de modernisme et de féminisme qui rongent l'assiette politique, sociale et familiale de la société canadienne-française. Il rappelle l'évolution de la Nouvelle-France jusqu'à la cession du Canada à l'Angleterre, qu'il appelle un redoutable malheur.

Notre peuple, poursuit M. Bourassa, a la tâche de par la qualité de ses ascendances de devenir le peuple supérieur du Canada, non pas dans un sentiment d'orgueil, mais dans la fierté de l'humilité chrétienne. Ce peuple supérieur, dans le domaine moral et intellectuel, doit répondre le plus fidèlement à son éminente vocation. Il importe pour cela, déclare M. Bourassa, que nous restions fidèles à nos traditions de religion catholique et de civilisation française.

L'esprit de révolte qui se manifeste maintenant a pour cause la flagorneurie du peuple et la cupidité des grands et des riches. Pas plus que le corps humain, le corps social ne contracte de maladies subites. Pourquoi s'étonner de la colère des travailleurs, quand le sang humain est devenu, comme dans la dernière guerre, pour les flagorneurs de la populace un moyen d'enrichissement.

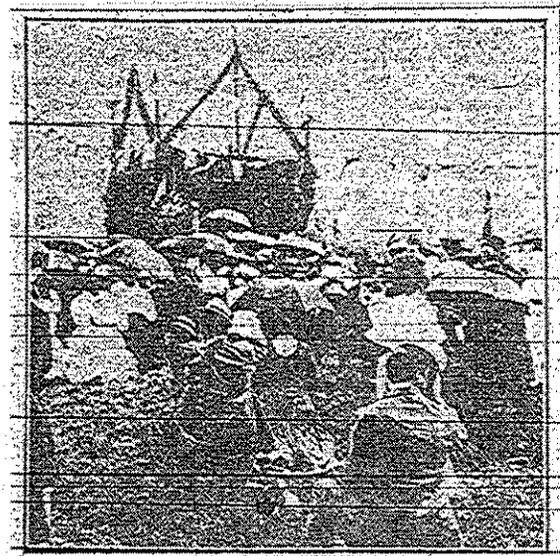
Puis l'orateur termine en critiquant vertement le féminisme contemporain qui pousse la femme hors du foyer, pour l'amener à sa perte physique et morale, et à saper les bases mêmes de la société. M. W. Lévesque a donné les indications nécessaires à la population pour qu'elle reste conforme et conséquente à ses volontés de survivance nationale. Ces moyens consistent à aider nos institutions nationales comme l'Université de Montréal, etc.

PARADE EN AUTO

Le soir à 8 heures, il y eut une magnifique parade en automobile. Le défilé passa à Ahuntic, Bordeaux, Cartierville, Bord à Plouffe, Laval des Rapides, Pont-Viau, Saull-au-Récollet jusqu'à Montréal-Nord. L'illumination a été faite sur tout le parcours.

Dans l'après-midi, il y eut divers amusements sur le terrain de la kermesse, à côté de l'église paroissiale et des courses de différents genres, notamment de bicyclettes.

La rivière 1610-1910



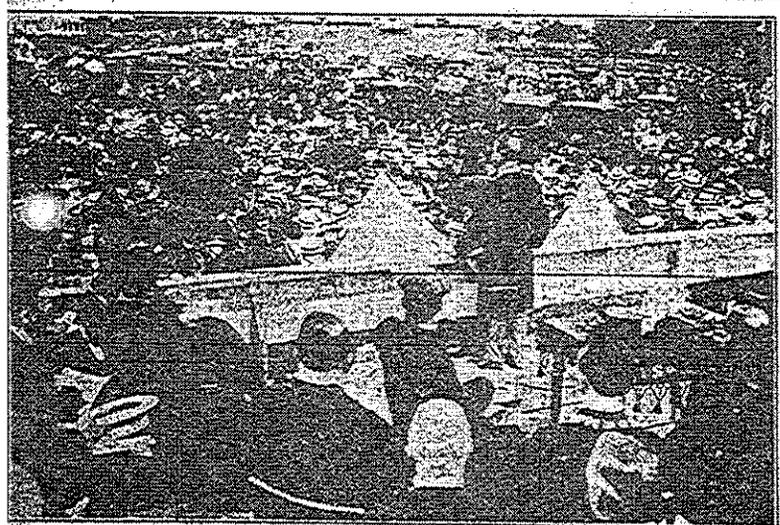
LA MESSE EN PLEIN AIR SUR LA RIVIERE VISITATION. PHOTOGRAPHIE PRISE PAR UN ARTISTE DE LA PRESSE PENDANT QUE L'ON CELEBRAIT LE SAINT-SACRIFICE.

La Presse 17 février 1921

NAISSANCE(s)

Tellier _ A Montréal, le 15 février 1921 au no 33 rue Christophe-Colomb, l'épouse de M. Léopold Tellier, née Maria Lacoste, un fils baptisé Joseph-Marcel-René.

Parrain et marraine: M. Marcellin Lacoste et Mlle Anna Lefebvre. Porteuse, Mme Albert Nadeau.

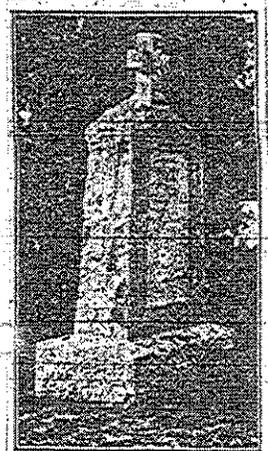


LE DEVOILEMENT DU MONUMENT VIEL A ARUNTIC.—M. Victor Notha, président de la Société St-Jean-Baptiste, adressant la parole. (Cliché du photographe de la PATRIE).

Le conseil de la SSJB 1921 au Sault



La première messe 1615-1915



LE MONUMENT VIEL, dévoilé hier à Aruntic. (Cliché du photographe de la PATRIE).

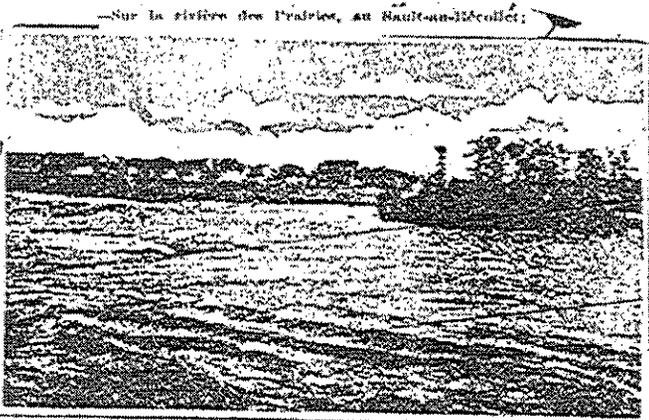
La Presse, samedi 29 janvier 1921

La société Saint-Jean-Baptiste du Sault-au-Récollet

- 1- M. Mandaça Sénécal, président, 2- M. Louis Boandon, vice-président, 3- M. l'abbé Jolicœur, chapelain,
- 4- M. E. Lamy, secrétaire 5- M. W. C. Chaumont, trésorier, 6- M. Alp. Besulieu, 1er commissaire ordonnateur 7- M. Eugène Scott, 2e commissaire ordonnateur, 8- M. Amédée Gélinais, premier conseiller, 9- M. J. B. Charbonneau, 2e conseiller,
- 10- M. G. J. Puffinberg, 3e conseiller.



1905 sacre de Mgr Zoticque Racicot



Sur la rivière des Prairies, au Sault-au-Récollet.

L'île au Sergent

SAULT-AU-RECOLLET
 Population — 2,450 âmes.
 Évaluation municipale — \$4,387,934
 Dette — — environ 20 p.c.

SAULT-AU-RECOLLET
 La ville du Sault-au-Récollet qui faisait anciennement partie de la paroisse qui porte le même nom, représente une superficie d'environ deux milles et quart carrés et a une population de 2,450 âmes. Elle fut séparée de la paroisse du Sault-au-Récollet en 1909, alors qu'elle devint village indépendant; puis, vers la fin de 1913, une charte de ville lui fut accordée par le gouvernement Génin. L'évaluation de la ville est de \$4,387,934 et sa dette totale se chiffre à environ 20 pour cent de cette évaluation.

LES LIMITES
 Ce nouveau territoire qui vient d'être annexé à la ville de Montréal, est borné à l'ouest, par le côté est de la rue Saint-Charles, quartier Dordaux-Ahuntsic, dont il fera désormais partie; à l'est, par la montée Saint-Michel et le Parc Saint-Louis; au nord, par les rives de la rivière des Prairies; et au sud en partie par la ville Saint-Michel, la Quarante-deuxième avenue et la limite du bois des Sulpiciens, ville de Montréal. Sa superficie totale

est d'environ deux milles carrés. Les principaux fonctionnaires de la ville du Sault-au-Récollet sont M. Fernand-J. Brousseau, maire; James Newton, Albert Duchâteau, Ernest Lamy, Sylvia F. Bégin, E.-P. Gauthier et Avila Proulx, échevins; A.-A. Fréchet, secrétaire-trésorier; Z. Gauthier, recorder; F.-G. Laberge, ingénieur en chef; Gavélin Lévesque, aviseur-legal; J.-E. Hébert, chef de police, et adjointement des travaux, L. Cardinal.

LA METROPOLE
 Le chiffre officiel de la population de la métropole du Canada, d'après le recensement de 1911, était de 466,197, mais il s'est considérablement accru depuis. — Il n'a pas été publié depuis ce chiffre démontrant, officiellement

CARTIERVILLE
 Population — 1,800 âmes.
 Évaluation municipale — \$2,600,000
 Dette — — environ 12 p.c.

tel accroissement; cependant, d'après les autorités municipales, Montréal a aujourd'hui une population de 650,000 âmes. Si on ajoute à ce dernier chiffre le total récent de la population des nouvelles villes annexées, soit 2,450 pour Sault-au-Récollet et 1,800 pour

POPULATION DE LA METROPOLE
 Les deux nouvelles annexions portent à 654,250 le chiffre approximatif de la population de la ville de Montréal.



Le maire Brousseau

Cartierville, on arrive à un total de 654,250 comme chiffre approximatif de la population de la ville de Montréal.

M. JAMES NEWTON
 Echevin et ancien maire-suppléant de la ville du Sault-au-Récollet, nous a déclaré ce matin: "Je suis très satisfait de la décision prise par les habitants, à Québec, bien que les taxes soient plus élevées à Montréal, je crois que nous serons tout aussi bien sous ce nouveau régime, maintenant que la plupart de nos travaux publics, tels que canaux d'égouts, pavages, trottoirs et autres sont terminés. Je crois que la majorité du conseil était en faveur de cette annexion, bien que le sujet n'ait pas été discuté à l'hôtel de ville. Les travaux que nous avons entrepris nous ont coûté moins cher qu'ils avaient été faits par Montréal. A tout événement, pour ma part, je suis entièrement satisfait."

M. E.-F. GARIEPY
 Cet échevin du Sault-au-Récollet nous dit: "Je regrette un peu cette annexion qui vient, d'après moi, deux ou trois ans trop tôt. Il aurait mieux valu parfaire tous nos travaux publics; il nous reste encore certaines rues à paver, des canaux d'égouts à installer et autres ou-

Archives municipales

Dossiers de la voie publique, service technique année 002 Back River 1922

RIVIERE DES PRAIRIES

Plan des contours de la rivière des Praires, depuis un point en amont du pont du Canadian Pacific Railway, à Bordeaux, jusqu'à un point en aval du barrage établi dans la dite rivière par la Montreal Light Heat & Power Consolidated.

Le plan fait voir la division des emplacements ainsi que le numérotage du cadastre dans les circonscriptions ci-après:

- a) Toutes les propriétés comprises entre le boulevard Gouin et la rivière elle-même sur l'île de Montréal.**
- b) Toutes les propriétés situées sur la rive sud de l'île Jésus.**
- c) Les emplacements de l'île de la Visitation.**

aussi: les contours du marigot tel que traversé par le boulevard Tachereau débouchant sur le pont d'Ahuntsic.

aussi: la ligne de démarcation correspondant au degré d'élévation des eaux printanières.

Plan préparé par M. Malcolm D. Barclay et daté du 21 août 1922.

La presse, jeudi 11 janvier 1923

**Inauguration officielle
d'une desserte à l'école Viel
montée Saint-Michel**

Une première messe sera dite, dimanche prochain, par M. l'abbé J.-G. Décary. Les bornes de cette desserte qui compte 172 familles.

LES SYNDICS NOMMES

Une belle cérémonie religieuse marquera, dimanche prochain, le 14 janvier, l'inauguration officielle de la desserte Sainte-Marguerite-Marie, à Montréal-Nord. A cette occasion une messe sera dite à 8 heures a.m., dans la salle de l'école Viel à la montée Saint-Michel, par M. l'abbé Joseph G. Décary, curé de la paroisse du Sault-au-Récollet.

La desserte Sainte-Marguerite-Marie a été fondée le 6 janvier, à la suite d'une décision de S. G. Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal. Cette desserte comprend 172 familles catholiques dont les membres étaient obligés de parcourir une longue distance pour assister à la messe à l'église paroissiale du Sault-au-Récollet. A l'avenir, une messe sera dite, tous les dimanches et fêtes, à l'école Viel, à 8 heures.

L'acte de Mgr Gauthier créant la desserte de Sainte-Marguerite-Marie, a été suivi de la nomination de quatre syndics. Ces syndics sont MM. Joseph Boyer, ex-maire de Montréal-Nord, Alexandre Chaillon, marchand, Roméo Préfontaine, et Mendoza Senécal, principal de l'Académie Saint-Paul.

Les limites de la nouvelle desserte sont au nord, la rivière des Prairies; au sud, la paroisse Saint-Bernardin; à l'est, le boulevard Pie IX; à l'ouest, la montée Saint-Michel.

Il y avait déjà deux dessertes dans Montréal-Nord, formées de détachements de la paroisse du Sault-au-Récollet, celle de Sainte-Gertrude et celle de Saint-Paul de la Croix (sic), fondées toutes les deux en 1917. Une fois que ces dessertes sont devenues assez importantes pour motiver la nomination d'un curé, elles deviennent paroisses. La plupart des paroisses du nord de l'île de Montréal ont d'abord été des dessertes. Au nombre de ces dernières il convient de mentionner celle de Saint-Joseph de Bordeaux.

A la messe de dimanche prochain, la partie musicale a été confiée à M. le professeur Jean Goulet, maître de chapelle à St-Eusèbe de Verceuil. M. Goulet s'est assuré le concours de plusieurs membres de cette chorale et de quelques chantres de Montréal-Nord. Le programme comporte le Kyrie, le Sanctus et l'Agnus de la messe de Dierix et un Ave Maria de Luizi. Les solistes seront: MM. Jean, Charles, Albert et Adrien Goulet tous de Montréal-Nord.

La Presse, mercredi, 24 janvier 1923

Une réunion des citoyens du Nord

Une grande assemblée d'inauguration de l'Association des Citoyens de Saint-Paul de la Croix a eu lieu, lundi soir 22 janvier à la salle de l'Académie Saint-Paul de la Croix, sous la présidence de M. Amédée Gélinas.

Après l'admission de plusieurs membres nouveaux, on approuva deux pétitions, l'une adressée à la Commission Scolaire et l'autre à la Compagnie du Tramway, demandant l'amélioration du service dans cette partie de la ville.

M. Mendoza Senécal, principal de l'Académie et membre honoraire de l'Association, invita tous les citoyens à encourager l'association pour le bien qu'elle est appelée à rendre: services utiles et amusements.

L'assemblée fut fort enthousiaste et se termina par des champs patriotiques.

Nos croix du chemin

Entre les croix anciennes dont il reste un souvenir, nous pouvons signaler celle qui fut érigée à la mémoire du R. P. Récollet, Nicolas Viel, premier martyr canadien.

Citons ce qu'en dit l'historien du Sault-au-Récollet: "De tout temps une croix a été entretenue sur la partie la plus élevée de l'île de la Visitation. Les missionnaires de la Nouvelle-Lorette, tous les curés, d'accord avec leurs paroissiens, ont eu à coeur de la renouveler, de la conserver. Elle s'élève face au saut réellement le dernier de la rivière des Prairies. Aucune raison ordinaire ne peut y expliquer sa présence. Ce n'était pas la croix sur le bord du chemin; de tout temps elle dominait une île inhabitée. Si vous demandez aux anciens pourquoi cette croix a été plantée, ils vous répondent qu'ils ont entendu dire dans leur jeune âge qu'autrefois un religieux a été enterré là.

"Je recueille cette tradition avec un profond respect, personne ne m'accusera de témérité en m'appuyant sur elle pour dire que le vaillant martyr a bien pu dormir son premier sommeil de mort sur cette plage, là où la croix s'élève, et que l'on a entretenue avec tant de fidélité.

"L'effroyable attentat une fois commis, les voyageurs ayant descendu le dernier saut, ont entendu les cris farouches des sauvages sur la rive. Ils ont vu "les affiquets" flottant sous la brise: certainement quelque chose d'étrange se passait.

"Ils sont accourus, puisque le Père Leclercq atteste qu'ils ont sauvé la chapelle, le calice, comme nous l'avons vu plus haut. Des recherches immédiates ont été faites. Une fois le corps retrouvé, peut-être plusieurs jours après la mort, comment pouvait-on le transporter à Québec? Ne puis-je supposer qu'on l'a enterré à cet endroit, et qu'on est venu le chercher plus tard dans une embarcation plus propre à son transport? Je ne vois que cette manière d'expliquer la présence de cette croix à cet endroit, comme aussi la tradition qui s'y rattache.

"J'aime ces souvenirs du passé, et je cherche à garder, belles et pures, les traditions des aïeux. Elles sont comme incrustées aux flancs des frêles embarcations d'antan, aux rochers escarpés de nos montagnes comme aussi elles plongent dans le fond des eaux en furie, pour déposer sur les gasons vierges de nos plages, les restes de nos plus grands héros.

"Quelles soient vraies ou douteuses, ces traditions, elles accusent quand même chez nous un souvenir qui ne meurt pas, une pensée de reconnaissance qui passe d'un coeur à l'autre, vrai culte des patriotiques exploits, des immenses sacrifices, des morts de héros, trame mystérieuse et sacrée de gloire, se perpétuant saine et vivace au sein de nos campagnes.

"La croix abrite toutes ces saintes choses, consacre pour toujours d'aussi glorieux souvenirs. Aussi, jeunes ou vieux, tous saluent ce signe de vraie conquête, de garde tutélaire. Qu'ils vénèrent toujours à son ombre, la mémoire de cet homme du plus pur et du plus généreux dévouement.

"Quand vous promeneres vos pas sur cette rive par une belle soirée, que le soleil dorera la cime des escroes, plongé dans les doux charmes de la nature, arrêtez vos regards sur cette onde, et demandez-lui de vous dire quelque chose des courages et des immolations du passé, afin d'animer votre vie du souffle des nobles aspirations." (1)

Hélas le temps n'a pas respecté cette croix historique et un coup de vent l'a un jour précipitée sur le sol. Ce que voyant, la section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste l'a remplacée par une nouvelle. Mais cette fois, on a abandonné le site pittoresque de l'île de la Visitation. On a préféré, pour de raisons valables sans doute, la planter dans l'île de Montréal, à côté de l'ancien fort Lorette, tout près du boulevard Gouin. Deux inscriptions nous fournissent, à son sujet, les renseignements ci-dessus:

Première inscription, au coin du boulevard: "Salut à la croix érigée en 1696 et renouvelée en 1922, en mémoire du Père Nicolas Viel, martyrisé au printemps de 1625. Et salut aux restes du Fort de la Nouvelle-Lorette, bâtie (sic) en 1696 par M. Vachon de Belmont."

Deuxième inscription, sur la croix même: "A la gloire du Père Nicolas Viel, récollet, premier martyr du Canada, 1625. Société St-Jean-Baptiste, section du Sault-au-Récollet, le 25 juin 1922."

E.-E. Massicotte

(1) L'abbé C.-P. Beaubien, Le Sault-au-Récollet, page 88

Remarques: Le curé dit que de tout temps une croix a été entretenue sur la partie la plus élevée de l'île de la Visitation.

Or des dessins nous montrent une croix tout près de la rive (Revue du Tiers-Ordre 1925 page 263) et des gens au Sault disent que c'est depuis 1696 qu'une croix fut élevée et non de tout temps. En 1749 le Suédois Kalm note l'existence d'une croix du chemin au Sault. Puis une autre croix est montrée sur le plan de l'arpenteur Delisle en 1768. C'est cette croix que la Revue du Tiers-Ordre nous fait voir. Le Frère Théodorice (la Revue franciscaine, 1925 page 207) prétend que c'est Ahuntsic qui fut probablement enterré dans cette île. Donc tous ignorent quand la première croix fut dressée dans l'île et chacun essaie d'imaginer pourquoi il y eut une croix à cet endroit. Sauf Kalm et Delisle, personne n'a l'ombre d'une preuve de ses avancés.

La Presse, 7 mai 1924

MYSTERIEUSE DÉCOUVERTE HISTORIQUE

On trouve dans le creux d'un orme plusieurs fois centenaire, au Sault-au-Récollet, le procès-verbal de la première messe célébrée sur l'île de Montréal, en 1615, ainsi que d'autres objets.

CONJECTURES D'ARCHEOLOGUES

Une découverte bien propre à susciter le plus vif intérêt chez nos archéologues et chez tous ceux qui s'occupent des premiers faits de notre histoire a été faite au Sault-au-Récollet. Elle est la cause de discussions très intéressantes parmi les quelques archéologues qui en ont eu connaissance. Ceux-ci ne sont pas tous unanimes sur certains points, mais ils s'accordent tous à convenir que cette découverte est très importante.

Nous avons dit qu'il y a des discussions parmi les quelques archéologues qui ont eu connaissance de la découverte, c'est qu'en effet les personnes qui l'ont apprise sont fort peu nombreuses.

La première messe

Pour la plupart des gens, la messe que célébra le Père Vimont, le 18 mai 1642, au bord du Saint-Laurent, près de la rivière Saint-Pierre, fut la première messe à Montréal. Mais il est parfaitement établi qu'une messe avait été célébrée vingt-sept années auparavant, en 1615 sur le bord de la rivière des Prairies par un Récollet. La découverte dont nous parlons actuellement a trait à cette première messe célébrée sur le bord de la rivière des Prairies, en 1615.

De vieux ormes

Sur le terrain des révérendes Soeurs de Miséricorde, maison Saint-Janvier (erreur ici: on devrait dire Crèche Saint-Paul), au Sault-au-Récollet, du côté ouest de l'église paroissiale, l'on peut voir, devant le couvent, plusieurs ormes de bonne taille. Or l'an dernier, une branche d'un de ces ormes se détachait de tronc et tombait sur la maison du bedeau. Les révérendes soeurs décidèrent donc de faire émonder, ce prin temps, l'orme duquel la branche s'était détachée.

Le travail fut confié à M. F.-X. Latourte, entrepreneur arboriculteur de Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Celui-ci se mit à l'oeuvre avec l'aide d'un employé, M. Edouard Robichaud.

Dans un tronc d'arbre

Les deux arboriculteurs venaient de couper la partie inférieure de la branche charpentière (sic) lorsqu'ils aperçurent, à la jonction de cette branche avec une autre, une cavité au fond de laquelle ils aperçurent (esic) un objet peu volumineux. Ils sortirent cet objet.

Mystérieux objets

C'était un petit vase de terre de couleur grisâtre, en forme de jarre, avec une anse de chaque côté, mesurant environ quatre pouces de hauteur. A cette petite jarre étaient attachées une médaille en cuivre toute couverte de vert de gris ainsi qu'une statuette en bois. M. Latourte ouvrit le petit vase et vit qu'il contenait un document.

Un manuscrit

Il déroula ce document, mesurant trois pouces de largeur et six pouces de longueur, mais ne put rien lire de l'écriture qui s'y trouvait. C'est ce qu'il a lui-même raconté.

Les autres objets

La médaille resta en la possession de M. Robichaud a déclaré M. Latourte, mais celui-ci apporta chez lui le vase, le document et la statuette en bois. Il raconte que cette statuette était toute imprégnée d'hu midité, qu'il la posa près du poêle pour la faire sé-cher, mais qu'elle s'effrita sous les doigts. Tout ce qu'on peut distinguer de particulier, c'est le bras gauche replié, dans l'attitude que les statuaires prêtent d'ordinaire à saint Joseph.

L'on comprend que M. le curé du Sault-au-Récollet, M. l'abbé J.-G. Décary, fut fort intéressé quand il apprit la découverte qui avait été faite. Il en fut de même pour le vicaire de la paroisse, M. l'abbé Laurent Charron, et pour les révérendes soeurs du couvent sur le terrain desquelles le document mystérieux avait été trouvé.

Emploi de réactifs

A lui suite de vives instances qui furent faites auprès de lui, M. Latourte remit aux révérendes soeurs de Miséricorde le document en question. On a informé l'un des re-présentants de la "Presse", qui fit hier une enquête au sujet de cette découverte, que M. Latourte ne put rien ou presque rien lire, d'après ce qu'il aurait déclaré, sur le document en question. Il l'aurait alors soumis à un chimiste entomologiste de Saint-Césaire, M. Edmond Salonneau, qui, à l'aide de certains réactifs, serait parvenu à faire mieux res sortir l'écriture sur le document.

Carton ou parchemin ?

Notre représentant a pu voir, hier après-midi, ce manuscrit à la Maison Saint-Janvier des soeurs de Miséricorde au Sault-au-Récollet. Le manuscrit mesure environ trois pouces de largeur et six pouces de longueur. Il semble que ce soit un morceau de carton ou peut-être même de parchemin que l'humidité aura rendu spongieux. Au premier abord, on croirait que c'est un morceau de papier buvard.

Un texte intéressant

Avec l'aide d'une bonne loupe, on peut lire la plus grande partie de l'écriture. D'ailleurs le texte n'en est pas long. M. le vicaire du Sault-au-Récollet, M. l'abbé Charron, a rétabli ce texte comme suit, ligne par ligne, en laissant quelques vides:

En présence du P. Jamay	6 Algonquins
et de Champlain	Chantée et dite
Le 2 ... an 1615	Par le P. Je Caron
Messe d'actions	Récolet (sic)
grâces assistaient	Chas ... Lavoisier (ou Lavoidin?)
7 Français 12 en-	...
fants des Crit	Bodiaroka
Jean Leboeuf	

Des explications

Il est évident que les quatre dernières lignes contiennent les signatures ou les noms de témoins et que Jean Leboeuf doit être l'auteur du manuscrit. Comme on le voit, entre les noms de Lavoisier et de Bodiaroka, il reste une ligne qu'il a été impossible de lire. Nous l'avons remplacée par des points. Il a fallu aussi conjecturer un peu pour les deux premières lignes. On lit bien "En pr", mais le reste du mot n'est pas clair. Ce n'est guère que par la présence de boucles que l'on a

pu rétablir les mots du "P. Jamay". Il a fallu employer les mêmes procédés pour la deuxième ligne. Mais le reste du manuscrit se lit clairement.

Citation historique

Il s'agit bien évidemment, dans le manuscrit, de la messe qui fut célébrée au mois de juin 1615, sur le bord de la rivière des Prairies, par le Père Le Caron. Ce religieux était allé à Québec chercher des ornements et autres choses nécessaires à sa mission chez les sauvages. M. l'abbé C.-H. Laverdière dans son "Histoire du Canada" que nous avons tous apprise durant nos années de collège, dit à ce sujet: "ChAMPLAIN se vit contraint de descendre à Québec, pour y régler l'ordre à tenir pendant son absence. Il rencontra de nouveau à la rivière des Prairies le P. Le Caron, qui revenait de Québec. Les Pères y chantèrent solennellement une messe le 23 ou le 24 juin, en présence d'un grand nombre de sauvages."

Les conjectures

Après la lecture de ce document, l'on peut faire diverses conjectures. Parmi les archéologues, quelques-uns pensent que le manuscrit découvert dans le creux du vieil orme est l'oeuvre d'un témoin de cette messe, probablement de "Jean Leboeuf", dont le nom paraît le dernier sur le manuscrit. D'autres croient plutôt probable que le document a été fait plus tard, peut-être un siècle après l'événement, pour en conserver le souvenir à l'occasion d'une fête, d'un anniversaire.

Des arguments

Les partisans de cette dernière opinion disent que l'encre de l'écriture sur le manuscrit est d'un noir-bleu, alors que l'encre est toujours jaunie sur les anciens manuscrits. Ils disent aussi n'avoir pas encore vu de manuscrits sur du papier de cette nature. Mais les archéologues qui sont de l'opinion contraire disent, de leur côté, que l'encre eût peut-être paru jaune si aucun réactif n'en avait, tout dernièrement, changé la teinte. Pour ce qui est du papier, ils font remarquer que l'auteur n'avait évidemment pas le choix en pleine forêt vierge.

En outre, ils ajoutent que le document n'a pas été conservé comme les archives ordinaires dans des voûtes spéciales, mais que, s'il date bien de 1615, il aura, tout au contraire, fait un séjour de 309 années dans le tronc d'un arbre humide de sève, su bissant le gel chaque hiver, et le dégel chaque printemps, pendant plus de trois siècles. Il n'y a donc rien d'étonnant, disent-ils, que le papier ait cette apparence spongieuse.

"Adhuc sub iudice lis est!" (Le procès est encore dans la main du juge)

Analyse

Nous avons fait découper une parcelle du mystérieux document et l'avons soumise à l'un de nos analystes experts. Celui-ci pourra peut-être aider à la solution définitive du problème.

Disons, en passant, que M. le curé du Sault-au-Récollet, M. l'abbé J.-G. Décarv, se propose de faire fabriquer un autel avec le vieil orme dans lequel fut faite la décou verte sensationnelle, si le document date bien de 1615, opinion qu'il partage.

Trois fois centenaire

L'orme dans lequel furent trouvés le document, le vase de terre, la médaille en cuivre et la statuette est certainement bien vieux. Il est plusieurs fois centenaire. On n'ignore pas que, chaque année se marque dans la partie dure de l'arbre, ce que l'on appelle le liber, par un cercle, et que d'années en années s'ajoutent d'autres cercles concentriques. Or M. Latourte, l'auteur de la trouvaille, qui est un arboriculteur, de même que d'autres personnes ont compté dans la

branche charpentière qu'il a fallu couper 292 cercles concentriques dans le liber. Mais ce n'est là qu'une branche. Le tronc paraît en posséder une cinquantaine de plus. C'est donc pour le tronc plus de 340 cercles concentriques dans le liber, ce qui donne à l'arbre un âge de plus de 340 années. Cet arbre existait donc depuis plus de 30 ans, quand le Père Le Caron célébra la messe sur le bord de la rivière des Prairies.

Importante indication

Si le manuscrit a bien été déposé dans le tronc de l'orme où l'on l'a trouvé, en 1615, comme il semble l'indiquer au premier abord, cet orme serait l'un des témoins du premier office divin célébré sur l'île de Montréal. Il nous indiquerait d'une manière définitive l'endroit où fut dite la première messe sur notre île, vingt-sept années avant celle que dit le Père Vimont quand il vint à Montréal avec de Maisonneuve, le fondateur de notre ville, en 1642.

De l'orme vénérable, il ne reste aujourd'hui que le tronc que surmontent les parties inférieures de quelques maîtresses grosses branches.

Des témoins

Ajoutons que la découverte qui soulève tant de discussions a eu des témoins.

Mentionnons d'abord la rév. soeur Marie-Madeleine qui, d'une fenêtre de la maison des Soeurs de Miséricorde, vit sortir les objets du creux de l'orme. Mentionnons aussi, outre M. Edouard Robichaud, employé de M. Latourte, M. David Hémon, M. Napoléon Gaumont, M. Hornisdas Labrecque.

Un dernier détail qui peut intéresser. L'orme plusieurs fois séculaire a pour le tronc, à quelques pieds du sol, un diamètre de près de cinq pieds. Les branches s'en élevaient encore l'an dernier, à une hauteur de plus de 125 pieds et s'étendaient jusqu'à une distance considérable. On peut s'en faire une idée par l'une de nos illustrations, puis qu'une de ces branches, en tombant, l'an dernier causa des dommages au toit de la demeure du bedeau, qui est à l'est du couvent.

UN PROBLEME A RESOUDRE

**Serait-ce un manuscrit
datant d'une époque
plutôt récente?**

Déclarations de Me Victor Morin et du rév. frère Marie-Victorin qui indiqueraient que ni le document trouvé au Sault-au-Récollet ni l'orme qui le contenait ne dateraient de trois siècles.

DES RAISONS SANS RÉPLIQUES

Les discussions entre les archéologues au sujet du mystérieux document et des autres objets trouvés dans un vieil orme sur le terrain des Soeurs de Miséricorde, au Sault-au-Récollet, sont loin d'avoir pris fin. D'autant plus, qu'un bon nombre de personnes auxquelles nous avons appris l'étrange découverte se sont, à leur tour, fait une opinion, ou bien, se livrent à des conjectures, fort diverses.

Pour nous, nous nous sommes contentés d'exposer les faits tout simplement. Nous avons raconté ce qu'ont trouvé, dans le creux de l'orme centenaire, M. F.-X. Latourte, l'entrepreneur arboriculteur et son employé, M. Edouard Robichaud. Nous ne nous sommes pas prononcé en aucune manière, sur l'authenticité du document, de ce qui paraît, au premier abord, être un procès-verbal de la première messe célébrée sur l'île de Montréal par le Père Le Caron, au mois de juin 1615. Nous laissons à ceux que leurs travaux spéciaux ont qualifiés en cette matière à donner leur opinion, dans un sens ou dans l'autre.

Me VICTOR MORIN

Un de nos représentants s'est rendu au bureau de M. le notaire Vicor Morin, hier après-midi, pour lui demander ce qu'il pensait de la découverte et surtout du mystérieux document. M. Morin a répondu avec la plus aimable courtoisie. Son opinion est d'autant plus intéressante qu'il est l'un des vice-présidents de la Société des Antiquaires de Montréal, et qu'il a pu lui-même examiner, dimanche dernier, le document à la maison des Soeurs de Miséricorde, au Sault-au-Récollet.

CARACTÈRES QUI MANQUENT

M. Morin a déclaré nettement que le manuscrit ne porte en aucune manière les caractéristiques d'un procès-verbal authentique. "Puisque vous avez vu le document" a dit M. Morin à notre représentant, "vous avez dû remarquer que l'écriture est partout uniforme, même pour ce qui est des noms qui couvrent les quatre dernières lignes. Ces noms ne sont donc pas des signatures, mais ont tous été écrits par la même personne. En outre, continua M. Morin, je déclarerai n'avoir jamais vu un tel genre de papier pour d'anciens documents.

AUTRE OBJECTION

Et M. Morin, passant à un autre genre d'observations, déclara: "Si le pot de terre contenant le document a été déposé il y a plus de trois cents ans dans le tronc du vieil orme, comment se fait-il qu'il ne soit pas brisé? De nouvelles couches de bois se seraient ajoutées sur la circonférence de l'arbre chaque année. Il se serait nécessairement produit, non seulement une expansion du dedans vers le dehors, mais aussi une pression sur l'intérieur. Dans ces circonstances, le petit pot de terre eût été écrasé. Or, il est actuellement intact. Concluez vous-même."

L'ÂGE DU MANUSCRIT

— Pouvez-vous attribuer un âge quelconque au manuscrit? demanda notre représentant.
 — Je ne crois pas qu'il soit plus âgé que ce siècle.
 — C'est-à-dire qu'il ne daterait pas de plus que de vingt-quatre ans?
 — Vous pouvez aller peut-être jusqu'au demi-siècle, mais pas plus loin que cela, répondit en souriant M. Morin.

LE FRÈRE MARIE-VICTORIN

Comme la question de l'âge de l'arbre peut aider à résoudre le problème soulevé, notre représentant se rendit au laboratoire du Rév. Frère Marie-Victorin, professeur de botanique à l'université de Montréal.

Le représentant de "La Presse" exposa au savant professeur les faits tels que nous les racontions hier.

Pour ce qui est des 292 cercles concentriques qui ont été comptés dans la maîtresse branche, du centre jusqu'au liber, le rév. frère Marie-Victorin dit qu'il ne signifient pas nécessairement que cette branche compte 292 années d'existence.

EXPLICATIONS TECHNIQUES

"Généralement" dit le professeur de l'université de Montréal, "il se produit un cercle par année. Mais il arrive parfois qu'il s'en fait deux. Et même cela arrive dans une proportion variable mais que l'on pourrait évaluer à peu près à dix pour cent. Cela peut être causé par des variations de température durant la saison. Par exemple si, après de la sécheresse au cours de l'été, il tombe d'abondantes pluies, il se formera de nouveaux gros vaisseaux sur la périphérie, et ce sont précisément ces gros vaisseaux qui marquent les cercles concentriques.

L'AGE DE L'ORME

"Si nous défalquons 10 pour cent, il nous resterait pour cette branche à peu près 263 années. Il faut de plus ne pas oublier qu'une partie des cercles concentriques de la branche sont communs à cette branche et au tronc. Il n'est pas probable que le tronc ait quinze de ces cercles de plus que la branche. L'arbre ne pourrait donc pas dépasser 275 ans, et même doit être moins vieux. Il serait alors impossible que des objets aient pu y être déposés il y a 309 ans puisque l'orme n'aurait pas existé à cette époque."

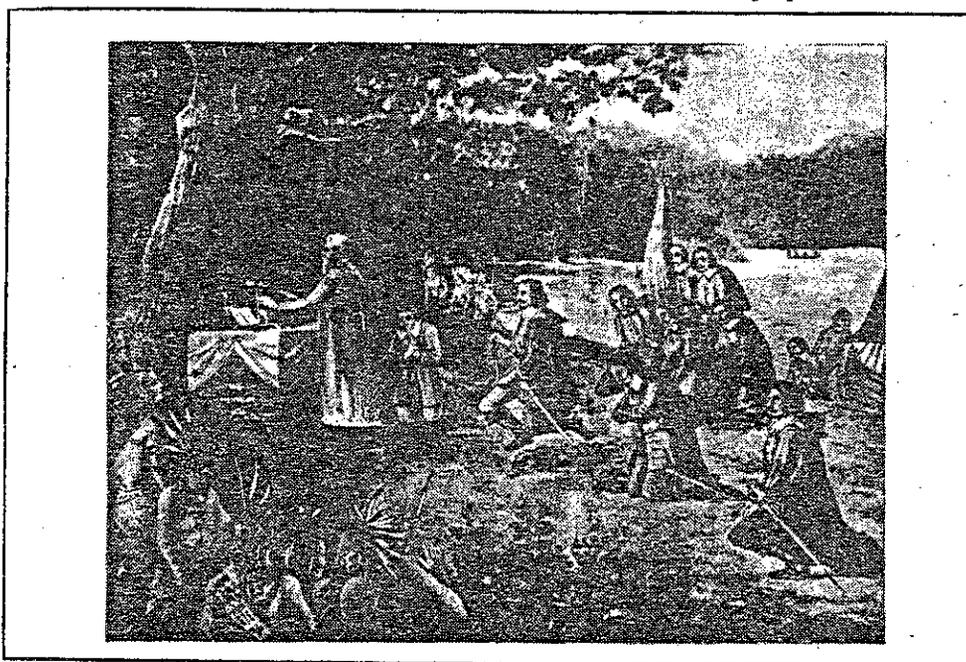
Le rév. frère Marie-Victorin a naturellement fait ces déclarations sous réserves, n'ayant pas lui-même vu l'arbre, ni compté les cercles concentriques du bois.

CETTE PRESSION

— Mais ne se serait-il pas produit une pression qui aurait fini par briser le pot de terre contenant le mystérieux document? a demandé notre représentant.

— Oui, avec le temps, il se produit une pression vers l'intérieur, répondit le rév. frère Marie-Victorin.

Les raisons que nous venons d'exposer sont-elles sans réplique?



La première messe à la rivière des Prairies. (Tirée du volume de l'abbé Beaubien).

La Presse, 25 avril 1925

Première messe en la Nouvelle-France

par l'abbé Laurent Charron, vicaire au Sault-au-Récollet

(écrit spécialement pour "La Presse")

Le 7 mai 1924, par le voix de La Presse, le public était mis au courant du fait et des circonstances d'une "mystérieuse découverte" survenue le mois précédent sur le bord de la rivière des Prairies tout près de l'église de l'ancienne paroisse du Sault-au-Récollet.

Selon leurs dires et selon leurs déclarations, M. F.-X. Ermond alias Latourte, expert entomologiste et arboriculteur de Montréal et ses employés qui travaillaient à émonder des arbres sur le terrain des Soeurs de Miséricorde de la maison Saint-Jarvier, ont trouvé, dans une cavité d'une des branches d'un gros et vieil orme avec une médaille de cuivre et une statuette en bois, un étui de terre cuite contenant sous scellé un document en papier. Au bout d'une quinzaine de jours, après plusieurs tentatives et plusieurs démarches, M. Ermond dit Latourte finit par apporter le document qu'il a remis aux Soeurs de Miséricorde sur la propriété desquelles il avait été découvert.

Je fus appelé le premier à examiner ce document. Je l'étudiai maintes fois à l'oeil nu et avec une loupe. Grâce aux vestiges des lettres je pus reconstituer ainsi les deux premières lignes et une partie de la troisième ligne. "En présence du P. Jamay et de Champlain, le 2 ..." A l'exception d'un des noms mentionnés au bas de la pièce, je pus lire le reste du texte assez facilement comme suit. "En 1615, messe d'action de grâce Assistaient 7 françois, 12 enfants des crit, 6 Algonquins, chantée et dite par le P. Le Caron, Récollet. Chas Lavoidin, Bodiaroka, Jean Leboeuf.

Entretiens, je communiquai la nouvelle à M. E.-Z. Massicotte, archiviste qui vint voir le document en compagnie de MM. Victor Morin, Aegidius Fauteux et d'une couple d'autres.

Le 8 mai dernier dans la même journal qui, la veille, avait simplement exposé les faits sous le titre suggestif de "Problème à Résoudre", étaient publiées deux opinions, l'une de M. Victor Morin et l'autre du Frère Marie-Victorin. Le premier déclarait ni plus ni moins que le document n'était pas authentique, et le second affirmait que, selon les données à lui fournies, l'arbre n'était pas aussi âgé qu'on le pensait.

Depuis lors, aux yeux du grand public, l'affaire semblait être morte et enterrée. Néanmoins durant ces cinq mois, j'ai multiplié les démarches auprès de ce M. Ermond ou Latourte. Je lui ai demandé de me confier en dépôt afin de le faire authentifier, l'étui, l'objet qu'il prétend avoir en sa possession. J'ai aussi demandé à son employé, M. Edouard Robichaud, qui est venu me voir récemment de me remettre sous la même condition et dans le même but, la médaille dont il m'a déclaré s'être emparé au moment de la trouvaille.

Malheureusement, jusqu'à date (sic), malgré de grandes promesses de leur part, les détenteurs de ces objets ne sont pas encore venus me les apporter. Cependant je puis affirmer maintenant que ces deux objets existent d'après le témoignage d'une personne désintéressée qui a vu l'étui tout recouvert de mousse et qui a même vu la statuette toute humide avant qu'elle ne se désagrège sous l'effet de la chaleur d'un poêle.

Cette mystérieuse découverte dont je viens de rappeler scrupuleusement les curieux incidents et qui ne cesse de m'intéresser beaucoup m'a fourni l'occasion de rechercher dans la lecture des anciens écrits et dans l'étude de la topographie de la rivière des Prairies et des vieux documents du Sault-au-Récollet en quel endroit sur le bord de cette rivière, au mois de juin 1615 a été chantée par un Récollet la messe dont parle Champlain dans ses Voyages.

La priorité des anciennes messes chantées au Canada

Les discussions qui ont été soulevées jusqu'ici au sujet des premières messes célébrées au Canada ont contribué principalement à prouver ou à confirmer que la messe chantée le 24 juin 1615 sur le bord de la rivière des Prairies est la première messe célébrée en la Nouvelle-France du temps de Champlain.

J'ai dit "En la Nouvelle-France du temps de Champlain" parce que Jacques Cartier au cours de ses voyages de 1534-1535-1541 ne paraît pas avoir amené d'aumonier avec lui en ce pays. J'ai ajouté: "En la Nouvelle-France proprement dite" parce que la messe aurait été célébrée dès le mois de mai 1604 par l'abbé Nicolas Aubry dans cette partie du Canada appelée l'Acadie, qui a été colonisée avant la Nouvelle-France. J'ai adopté pour la messe de 1615 la date du 24 juin, parce que c'est celle qui répond le mieux aux circonstances et aux traditions.

Le site de la messe à la rivière des Prairies en 1615

Mais, au cours de ces intéressantes discussions, chose assez curieuse et digne de remarque, la question du site de la messe sur le bord de la rivière des Prairies a été reléguée au second plan et traitée superficiellement, elle a même été passée sous silence dans les savantes annotations des Voyages de Champlain écrites par l'abbé Laverdière.

Toutefois, pour être complet et juste, je dois ajouter qu'on a tenté de la régler, non pas dans les livres, les revues ou les journaux, mais dans le bronze, la pierre et le granit en posant une plaque commémorative sur le monument du Sacré-Coeur en face de l'église de Rivière des Prairies et on a érigé un monument spécial en la paroisse Saint-Nicolas d'Achuisic près du boulevard Saint-Laurent, lors du troisième centenaire de cette première messe.

Dans la présente, je me propose principalement de prouver par d'autres sources que le document trouvé, que la messe de 1615 sur la rivière des Prairies a été chantée au pied du dernier saut sur la place où est bâtie l'église actuelle du Sault-au-Récollet, et secondairement d'amorcer une discussion sérieuse au sujet du fameux document trouvé dans l'orme.

Voyages du P. Le Caron et de Champlain

Commençons par élucider un point très important pour la solution de cet intéressant problème historique. Afin de connaître sûrement l'endroit où la messe a été célébrée, nous devons savoir quelle route suivaient en 1615 le long de l'île de Montréal, et le Père Le Caron et Champlain qui voyageaient en même temps mais séparément de Québec au Sault-Saint-Louis et du Sault-Saint-Louis à Québec. (*Le Sault-Saint-Louis est l'ancien nom des Rapides de Lachine.*) Passaient-ils par des chemins différents, l'un par le fleuve Saint-Laurent, et l'autre par la rivière des Prairies. Ou bien passaient-ils tous les deux par le fleuve Saint-Laurent, ou tous les deux par la rivière des Prairies?

S'il y a quelqu'un qui peut nous renseigner là-dessus, c'est certainement Champlain lui-même, un témoin oculaire aussi digne de foi. Pour que tout le monde puisse se rendre compte de la force probante de ce témoignage et de la valeur de la thèse en général, je citerai d'après l'excellente édition Laverdière, en l'abrégéant autant que possible, en y rajeunissant l'orthographe vieillie et en y ajoutant entre parenthèses des notes explicatives. Le texte de 1619 où Champlain raconte dans ses voyages ses propres pègrinations et celles du Père Le Caron en l'an de grâce 1615.

"Nous arrivâmes devant le lieu appelé Tadoussac le 25^e jour de mai. Après, on commença à mettre des hommes en besogne pour accommoder nos barques afin d'aller à Québec, lieu de notre habitation et au grand Sault-Saint-Louis, où était le rendez-vous des sauvages qui y viennent traiter.

"Les barques accommodées, nous nous mîmes dedans avec les dits Pères religieux, l'un desquels appelé le Père Joseph Le Caron, sans s'arrêter ni faire aucun séjour à Québec, voulut aller droit au grand Sault (Saint-Louis), où étant il vit tous les Sauvages et leur façon de faire. Ce qui l'emut d'aller hiverner dans le pays.

Cette résolution ainsi prise, il s'en retourna à Québec le vingtième jour de juin, pour avoir quelques ornements d'église et d'autres choses pour sa commodité. Cependant j'étais demeuré au dit Québec pour donner ordre à ce qui dépendait "de l'habitation". Je m'embarquai pour aller au dit saut (Saint-Louis) avec le Père Denis (Jamay) qui était arrivé le même jour de Tadoussac avec le sieur de Pontgravé."

"Nous arrivâmes à la rivière des Prairies, cinq lieues au-dessous du Sault-Saint-Louis où étaient descendus les sauvages." "Nous trouvâmes le Père Joseph qui s'en retournait à Québec comme j'ai dit ci-dessus, pour se préparer et prendre ce qui lui était nécessaire afin d'aller hiverner dans le pays."

"Or incontinent que je fus arrivé au Sault-Saint-Louis, je visitai ces peuples qui étaient fort désireux de nous voir et joyeux de notre retour, sur l'espérance qu'ils avaient que nous leur donnerions quelques-uns d'entre nous pour les assister en leurs guerres contre leurs ennemis, nous remontrant que malaisément ils pourraient venir à nous si nous ne les assistions parce que les Iroquois, leurs anciens ennemis étaient toujours sur le chemin qui leur fermait le passage."

... Et toutes résolutions prises, nous nous séparâmes avec intention de retourner pour l'exécution de notre entreprise. Mais auparavant que faire ce voyage qui ne pouvait être moindre que trois ou quatre mois, il était à propos que je fisse un voyage à notre habitation à Québec pour donner l'ordre requis pendant mon absence aux choses nécessaires. Et le ... jour de ... ensuivant, je partis de là (du Sault-Saint-Louis) pour retourner à la rivière des Prairies, où étant avec deux canots de sauvages je fis rencontre du Père Joseph qui retournait de notre habitation avec quelques ornements d'église pour célébrer le sacrifice de la messe qui fut chantée sur le bord de la dite rivière avec toute dévotion par le Révérend Père Denis et le Père Joseph devant tous ces peuples qui étaient en admiration de voir les cérémonies dont on usait et les ornements qui leur semblaient si beaux, comme choses qu'ils n'avaient vues; car c'étaient les premiers qui y ont célébré la messe."

La Presse, 2 mai 1825

Une page de l'histoire du Canada (2e article)

Le Père Joseph Le Caron et Champlain passaient le long de l'île de Montréal bel et bien par le même chemin et non pas par des chemins différents, l'un par le fleuve Saint-Laurent et l'autre par la rivière des Prairies. Nous y constatons que dans leurs premières randonnées, le P. Le Caron et Champlain ne se sont rendus seulement qu'au grand saut Saint-Louis et que, dans leurs secondes randonnées, avant de s'en aller au pays d'en haut, le Père Le Caron s'est rendu d'abord au Saut Saint-Louis et Champlain se serait aussi rendu d'abord au même endroit si, en cours de route, le P. Jarmay et Pontgravé ne l'avaient informé du départ du missionnaire avec quelques Français et les sauvages de la traite. Pourquoi tous les deux, le P. Le Caron et Champlain, voyageant alors de Québec au Saut Saint-Louis et du saut Saint-Louis à Québec, l'un aurait-il passé par le Saint-Laurent et l'autre par la rivière des Prairies? N'avaient-ils pas d'ailleurs de bonnes raisons de passer par le même chemin? Comme leurs entrevues le prouvent, ces hommes sentaient un grand besoin de se rencontrer pour s'entendre définitivement sur la possibilité et sur les plans de leur oeuvre d'évangélisation et de civilisation. Or voyager par des cours d'eau différents sur une distance assez considérable n'était-ce pas là l'un des meilleurs moyens de ne pas se rencontrer? A cette époque où la durée des voyages était passablement difficile à prévoir, l'on ne pouvait pas toujours se fixer des lieux de rencontre. Mais alors, comme aujourd'hui, l'on pouvait toujours au moins se fixer la route à suivre.

Que devient dans tout cela la théorie que M. l'abbé Charles Beaubien expose dans son livre "Le Saut-au-Récollet"? Ne pêche-t-elle pas par la base? Supposant que, dans sa seconde course, le P. Le Caron se dirigeait directement au pays d'en haut, il le fait passer par la rivière des Prairies réputée comme une route "plus sûre", "plus facile et "plus commode" que le fleuve Saint-Laurent où il fait cependant passer Champlain. Malheureusement pour cet auteur et ceux qui le suivent, la supposition se trouve manifestement contredite par les données du texte que nous venons de lire en cette circonstance le P. Le Caron se rendait directement au saut Saint-Louis tandis que Champlain en revenait du saut Saint-Louis.

En 1615, le P. Le Caron et Champlain passaient par la rivière des Prairies

L'étude attentive de cette citation de Champlain nous montre en second lieu qu'en 1615, le P. Le Caron et Champlain passaient le long de l'île de Montréal par le même chemin, lequel en l'espèce, est bel et bien la rivière des Prairies et non le fleuve Saint-Laurent. Appliquons-nous à prendre dans leur vrai sens toutes les expressions et les propositions indicatrices et significatives. Elles nous révéleront la vérité sur ce point d'une manière étonnante.

Il est certain et admis de tous que Champlain lors de sa seconde course, en se dirigeant vers les pays d'en haut, a passé par la rivière des Prairies. "Nous fîmes par la rivière des Prairies ... où nous passâmes plusieurs petits sauts, par cette rivière". Or quelle expression emploie-t-il un peu plus haut dans le texte pour annoncer ce voyage? "Je m'en retournai, dit-il à la rivière des Prairies pour m'en aller avec les sauvages". Comment Champlain peut-il écrire après coup en 1619 qu'il retourne à une rivière, assurément pour y passer, s'il n'avait pas passé par là précédemment? Va-t-on prétendre ou qu'il s'est trompé d'expression, ou que l'expression: retourner à ne signifie pas: revenu là où on a déjà été.

Supposons pour l'instant que Champlain n'est pas passé antérieurement par la rivière des Prairies, tout ce qu'il dit: "Nous arrivâmes à la rivière des Prairies." "Je partis de là (du saut Saint-Louis) pour retourner à la rivière des Prairies" ___ "le saint sacrifice de la messe qui fut chantée sur le bord de la dite rivière" tout cela, dis-je, doit s'entendre alors de petites promenades dont le Père Le Caron et Champlain, voyageant et se rencontrant sur le Saint-Laurent se seraient payé le luxe de temps en temps dans les eaux de la rivière des Prairies pour se distraire et pour embêter les historiens.

Mais, dira-t-on, le texte suivant prouve qu'ils se rencontraient au bout nord de l'île de Montréal: "Nous arrivâmes à la rivière des Prairies, cinq lieues au-dessous du saut Saint-Louis où étaient descendus les sauvages ..." "Nous trouvâmes le p. Joseph qui s'en retournait à Québec. Dissipons cette équivoque qui semble avoir induit en erreur tous ceux qui ont effleuré la question du site de la messe de 1615 sur les bords de la rivière des Prairies. Rapprochons ce texte de deux passages parallèles. Le premier passage est de Champlain lui-même: Nous fîmes par la rivière des Prairies qui décharge dans le dit fleuve (Saint-Laurent), laissant cinq ou six lieues plus amont, à la main senestre, où nous passâmes plusieurs petits sauts par cette rivière." Le second passage parallèle est de Sagard: "Notre premier gîte fut à la rivière des Prairies, qui est cinq lieues au-dessous du saut Saint-Louis, où nous trouvâmes déjà d'autres sauvages cabanés, qui faisaient festin d'un grand ours qu'ils avaient poursuivi et pris dans la rivière comme il pensait se sauver aux îles voisines." (Qu'on patiente un peu, cet ours finira peut-être par montrer les dents.)

Grâce à ce simple rapprochement des textes nous nous apercevons que ces trois incises ou plutôt ces trois parenthèses: "Cinq lieues au-dessus du saut Saint-Louis", "Laissant le saut Saint-Louis cinq ou six lieues plus en amont à la main senestre" ou "Qui est cinq lieues au-dessus du saut Saint-Louis", désignent une seule et même chose et qu'elles signifient non pas la distance entre le saut Saint-Louis et l'endroit où se sont produits les faits indiqués mais bien et uniquement la distance entre le saut Saint-Louis et la ligne de décharge de la rivière des Prairies, comme Champlain a coutume de déterminer en fonctions du Saut Saint-Louis la distance entre certains cours d'eau par exemple celui de la rivière Outaouais: "Nous entrâmes dans la rivière, laquelle va et conduit aux Algonquins, distante du saut Saint-Louis de huit à neuf lieues. Notons par une simple mise au point que dans les trois textes parallèles précités, le relatif "où" ne pouvait se rattacher logiquement à aucun mot exprimé, se rattache nécessairement à un antécédent sous-entendu que l'on peut exprimer par l'adverbe "là" où par une locution équivalente "à l'endroit où", "là où étaient descendus les sauvages", "là où nous trouvâmes d'autres sauvages cabanés", "là où nous passâmes plusieurs petits sauts par cette rivière".

Champlain passait donc par la rivière des Prairies en 1615 même pour aller de Québec au saut Saint-Louis et du saut Saint-Louis à Québec. Il est vrai qu'il allongeait sa route. Peu importe. Le texte le dit: inclinons-nous et ne cherchons plus à le forcer. Cependant il nous est bien permis de rechercher si, en 1615, Champlain n'avait pas de bonnes raisons pour voyager par la rivière des Prairies, dut-il allonger son voyage.

Il nous apprend qu'en 1611, il est allé explorer outre le lac des Deux Montagnes et qu'en 1613, il est monté visiter la rivière Outaouais. En ces deux circonstances où de toute évidence il a passé par le Saint-Laurent, ne cherchait-il pas jusqu'où pourrait conduire la rivière des Prairies qu'on venait de découvrir, dit-on, (*Monsieur le vicair, tut, tut, la rivière fut découverte en 1610, quatre ans auparavant*) et ne songeait pas dès lors à remplacer la route du Saint-Laurent devenue dangereuse à cause des incursions incessantes de l'ennemi commun, l'Iroquois, par la route de la rivière des Prairies désignée "comme plus sûre", "plus facile" et "plus commode" par les Relations de 1632 et de 1635? "Il est vrai, écrit le Père Jean de Brébeuf en 1632, que le chemin est plus court par le saut Saint-Louis et par le lac des Iroquois (lac Saint-Louis), mais la crainte des ennemis et le peu de commodité qui s'y rencontre en rend le passage désert."

En 1615, Champlain qui cherchait à tout explorer et qui était en lutte avec les Iroquois depuis quelques années, n'avait pas passé par la rivière des Prairies tant pour explorer celle-ci que pour mettre sa vie à l'abri des dangers trop multipliés? Allons donc! on ne fera pas accroire ça à ceux qui ont lu quelque peu les "Voyages de Champlain. La messe du 24 juin 1615 a été célébrée au pied d'un des trois sauts de la rivière des Prairies

Nous savons à présent quelle route suivaient en 1615 le long de ... (*quelques lignes illisibles*)...navigation de jadis. Sur le bord d'une rivière qui possède des sauts ou de grands rapides, n'est-ce pas un fait constant qu'il a toujours existé des postes de repos et des postes de sûreté au pied de ces sauts ou de ces grands rapides? Là, où on se reposait des fatigues de la rame et de la marche avant ou après les difficultés de la route; là où n'avait à se mettre à l'abri contre les surprises de l'ennemi que du côté de la terre en y construisant des retranchements et des barricades. Par conséquent, Champlain et le P. Le Caron ont campé au pied de l'un ou de l'autre de trois (*il y en avait quatre*) sauts de la rivière des Prairies qui s'appellent le saut Lalemant, le saut du Cheval Blanc et le saut au Récollet. Le premier et le deuxième se trouvent en haut et en bas de l'île Bizard, et le troisième désigne l'ensemble des tronçons de rapides qui s'étendent entre Bordeaux et le Saut-au-Récollet. (*On oublie un premier rapide d'environ sept pieds de chute au village de Rivière des Prairies. Voir La Presse 23 juillet 1910*)

LA MESSE DU 24 JUIN A ÉTÉ CHANTÉE AU PIED DU DERNIER SAUT DE LA RIVIÈRE DES PRAIRIES: LE SAUT-AU-RÉCOLLET.

Pour déterminer au pied duquel de ces trois sauts, ils se sont rencontrés et ont campé, rappelons-nous qu'en cette circonstance Champlain est parti du saut Saint-Louis pour passer par le haut de la rivière des Prairies en route pour Québec, et que le P. Le Caron, revenant de Québec en route pour le saut Saint-Louis, est passé par le bas de la même rivière des Prairies. Est-ce que oui ou non la distance d'environ 40 milles que l'on compte par voie d'eau entre le saut Saint-Louis et le pied du dernier saut de la rivière des Prairies (le saut aux Récollets) était suffisante pour remplir une journée de voyage en canot et à pied tant de la part de Champlain que de la part du P. Le Caron? Je ne crains pas de répondre affirmativement parce que dans ce trajet qui semble relativement court, on est obligé de faire des portages, de sauter de grands rapides, de remonter jusqu'aussi long le courant en montant qu'en descendant. Alors la question est réglée. Champlain s'est arrêté au dernier saut de la rivière des Prairies (le saut au Récollet) pour s'y reposer de sa journée de voyage et le P. Le Caron qu'il y a rencontré s'y est reposé avant d'entreprendre le lendemain le même parcours en sens inverse.

La Presse, 2 mai 1925

La Presse 2 mai 1925
 ... d'après l'abbé
 1.2... au 1615
 Messe d'action...
 grâces assistant
 7 Français 12 en
 fants des ~~Ch~~
 6 Algonquins
 Chanter et dite
 Par le P Le Caron
 Recollet
 Cps Lavoydin
 Girard Sandict..
 Bodiarokan
 Jean Leboeuf

Fac-simile du document qui fut découvert
 l'an dernier au mois d'avril dans un orme
 près de l'église de l'ancienne paroisse
 du Sault-au-Récollet Copie exécutée
 par l'abbé Laurent Charron

Jean Baptiste François Crevier
 Jean d'Amour
 Angélique Picard
 Jean Bonmé
 Charles Blanc
 Marie Joseph Gautier
 Jean Baptiste Dumbin
 Jean Baptiste Quivillon
 Pierre Allée
 Ambroise Caspary
 Joseph Papinaux
 Marie Joseph Valade
 Marguerite ~~Lucas~~ Phil Charron
 Pierre ~~Lucas~~ ~~Lucas~~
 Chauv

Fac-simile de signatures de personnes peu instruites
 qui ont signé les premiers registres du Sault-au-Récollet
 entre 1736 et 1741 La Presse, 16 mai 1925
 * L'abbé Charron ne dit si c'est lui qui imite si bien
 les anciennes écritures*



La Presse, 29 mai 1926

On veut démolir le Pont Vial, devenu à la fois insuffisant et trop délabré pour le trafic intense d'aujourd'hui

La Presse, 9 mai 1925

Une page de l'histoire du Canada (3e article)

Où se trouvait à cette époque le long de l'île de Montréal le pied du dernier saut, avant que le déboisement et la canalisation de certains cours d'eau n'aient fait baisser l'étiage de la rivière? Point n'est besoin d'une longue démonstration pour indiquer l'endroit précis. Il se trouvait entre l'île de la Visitation et la place de l'église actuelle. Nous en appelons comme témoins les anciens moulins mus par eau et la digue de pierre que les Sulpiciens ont fait construire avant 1733 (?) trois ou quatre arpents plus bas, entre l'île de la Visitation et l'île de Montréal et qui subsistent encore aujourd'hui nonobstant de notables transformations.

Cette place de l'église qui, malgré les grands ravages de l'érosion, reste une des pointes les plus avancées, permettant de voir le cours de la rivière d'un côté jusqu'à Bordeaux et de l'autre côté jusqu'à Saint-Vincent de Paul, n'était-elle pas alors une porte de sûreté remarquable et, il faut le dire aussi, remarquable. Notre témoin cette fois est un autre vieux monument du Sault-au-Récollet, le magasin de munitions et de provisions de l'ancien fort appelé Nazareth dans les documents et Lorette par les gens. Ce fort a été bâti vers 1696 sur cette même place par les soins du Sulpicien, M. Vachon de Belmont, afin d'abriter les sauvages de la mission Notre-Dame de Lorette, de 1696 à 1721, et afin de protéger la rivière des Prairies qui, depuis sa soi-disant découverte vers 1610, avait été la route "par eau" généralement suivie par les explorateurs, les traitants de pelleteries et les missionnaires en route vers les pays d'en haut ou les pays des grands lacs.

Le pied du Sault-au-Récollet: poste traditionnel

Pour confirmer ce que je viens d'établir, il ne sera pas inutile et il sera même intéressant, à cette occasion, de montrer que cette place a été avant et après l'arrivée des blancs au Canada le poste traditionnel de la route que les sauvages ont toujours trouvée commode aussi bien que les nouveaux venus, les Européens. MM. Aristide Beaugrand-Champagne et Montarville Boucher de la Bruère ont prouvé d'une manière irréfutable que le samedi après-midi, 2 octobre 1535, Jacques Cartier et une cinquantaine de compagnons, portés dans deux grosses barques, cherchant le passage de l'ouest pour les Indes et la Chine, et en route pour la bourgade d'Hochelaga ont atterri au pied du dernier saut de la rivière des Prairies, (le saut au Récollet), *(et si c'était le saut de sept pieds de chute au village de Rivière des Prairies?)* sur cette même place que le découvreur du Canada a baptisé du nom de Saint-Malo. Nous savons par ailleurs que, toujours à la recherche du fameux passage de l'ouest, vers la fin de l'été de 1541 Jacques Cartier y est revenu avec le capitaine Martin Paimpont; qu'en 1543, le pilote Jean Alphonse, envoyé par Roberval, y a abordé et qu'en 1535, Jacques Cartier a parcouru à pied sur une distance de deux lieues un chemin battu pour se rendre du dernier saut à la bourgade d'Hochelaga qui se trouvait à un quart de lieue de la montagne de Montréal. Ce chemin battu qui existait de temps immémorial servait donc aux sauvages de communication entre la bourgade d'Hochelaga et le poste ou le port du dernier saut qu'ils appelaient d'un nom caractéristique SKABANOTI, mot signifiant "l'autre côté de l'île".

Ce chemin battu que les Sulpiciens ont utilisé de 1696 à 1721 pour communiquer de Montréal avec leur mission Notre-Dame de Lorette et qui a été, dès 1736, le premier chemin reliant la paroisse du Sault-au-Récollet à Montréal, existe encore de nos jours quoique abandonné et les vieux de l'endroit l'appellent communément "le chemin des Sauvages". Il part de la fameuse place du milieu de l'ancien fort où il se nomme rue Fort-Lorette, il passe entre le cimetière actuel de la paroisse et le terrain des RR.PP. Jésuites et des Rév. Frères de Saint-Gabriel, puis il traverse le domaine actuel des messieurs de Saint-Sulpice.

Confirmation de la thèse

Je tiens en terminant cette première partie à signaler trois faits qui confirment dans une certaine mesure la thèse que je viens d'exposer et de démontrer. Indépendamment du document trouvé, ces trois faits laissent supposer l'existence d'une tradition qui se serait perdue, ou pour le moins obscurcie, au sujet du site de la messe du 24 juin 1615 au pied du dernier saut (au Sault au Récollet).

1o Emplacement traditionnel des monuments religieux: chapelle et église.

A peine 80 ans après cet événement religieux, les Sulpiciens ont bâti une chapelle sous le vocable Notre-Dame de Lorette sur cette place même, à côté de l'orme où a été faite la "mystérieuse découverte du printemps de l'an dernier. A l'origine de la paroisse du Sault-au-Récollet, en 1736, on avait décidé de bâtir l'église paroissiale sur l'emplacement de cette chapelle.

De 1749 à 1751, on a bâti l'église actuelle, tout près, sur le terrain adjoint, parce qu'on ne voulait pas démolir la maison des missionnaires sulpiciens ou manoir seigneurial, situé en arrière, qui servait de presbytère et qu'on ne voulait pas obliger les paroissiens à construire en même temps église et presbytère.

2o Double dénomination du territoire de la paroisse

Depuis le martyre du Père Viel en 1625, le dernier saut de la rivière des Prairies s'appelait le saut au Récollet. Le territoire baigné par ces eaux, qui de 1696 à 1721, avait été le siège de la mission sauvage de Lorette, devint avec une large et profonde étendue une paroisse érigée canoniquement de "facto" au commencement de 1736, sous l'administration spirituelle et temporelle des Sulpiciens.

Chose curieuse et significative, si l'on parcourt les actes des registres de baptêmes, mariages et sépultures, rédigés pendant les premières années des termes d'offices de M. Guillaume Chambon, p.s.s. (1736-1756) et de M. Féligonde, p.s.s. (1756-1783), on s'aperçoit constamment que ces deux sulpiciens hésitaient sur la dénomination à donner non pas au dernier saut, mais au territoire de leur paroisse: ils l'appellent aussi souvent Sault-des-Récollets que Sault-au-Récollet. Certainement à dessin. Qu'est-ce que cela signifie? Si ce n'est que MM. Chambon et Féligonde, successeurs des missionnaires sulpiciens de Lorette, MM. Guy (sic) Quéré de Tréguron et Hamon Guen, dont les registres de 1696 à 1721 ont péri dans l'incendie du presbytère d'Oka, (le 5 décembre 1922) savaient que cette place avait été témoin et du martyre du Père Viel et de la première messe et qu'ils auraient voulu conserver par la dénomination du territoire le souvenir de ces deux grands faits en l'appelant Sault-des-Récollets, mais il est certain que l'ambiguïté créée par deux dénominations qui se ressemblent l'une pour le saut et l'autre pour le territoire a fait prévaloir finalement dans l'usage et dans les registres la dénomination Sault-au-Récollet étendu au territoire lui-même de la paroisse. Je me demande ici pourquoi ils n'ont pas contourné la difficulté en écrivant le nom au pluriel Sault-aux-Récollets.

3o Erection d'un monument commémoratif sur le bord du dernier saut

Enfin, en 1915 lors du 3e centenaire de la première messe sur le bord de la rivière des Prairies, la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sous l'inspiration d'historiens distingués a érigé, non pas au bout nord de l'île de Montréal, mais dans nos parages, "sur le rivage du dernier saut" un monument commémoratif de cet événement religieux et national. Je suis heureux de voir dans ce geste de nos historiens et de notre grande société nationale, la confirmation d'un des éléments fondamentaux de la thèse que je viens de soutenir. (M. le vicaire omet de dire que le président de la société en 1915 était M. Victor Morin, celui qui a affirmé que le pseudo document trouvé dans l'orme n'était pas, en 1924, plus vieux que ce siècle.)

Conclusion de la thèse

Chers lecteurs, quand donc vous passez par le boulevard Gouin à travers l'emplacement de l'ancien village du Sault-au-Récollet, sur ce sol jadis labouré et sillonné par les eaux, arrêtez-vous en face de l'église, voyageurs, vous foulez une terre historique. C'est sur cette place que le 2 octobre 1535 a atterri Jacques Cartier en route pour la bourgade d'Hochelaga; c'est là que, le 24 juin 1615, le jour de la Saint-Jean-Baptiste a été chanté la première messe en la Nouvelle-France, par un Père Récollet; c'est à côté de cette place aussi qu'à la fin du printemps 1625, dans le dernier saut, le Père Récollet Nicolas Viel et son jeune néophyte (sic) Ahuntsic ont été massacrés (sic) et noyés par trois Hurons apostats et, partant, martyrisés il y a 300 ans cette année.

(à suivre)

La Presse, 16 mai 1925

Une page de l'histoire du Canada (4e partie)

Tous les lecteurs impartiaux remarqueront sans doute que dans la solution de ce problème historique, j'attache une importance principale à l'exposé et à la démonstration de la thèse qui prouve le fait, et une importance secondaire, aux plaidoiries sur la valeur historique du fameux document qui confirmerait le fait, tout en indiquant l'endroit précis où il a eu lieu. Si l'on m'avait remis de suite et de bon gré toutes les pièces ou si simplement on me les avait laissées voir tout à loisir, il y aurait déjà longtemps certes que j'aurais cessé de prendre la défense de ce document sous cet aspect. Je me contenterai donc dans cette étude déjà bien longue d'amorcer une discussion sérieuse sur ce sujet.

a) Les critères externes

1o L'écriture

Le mode de former les lettres et les chiffres et d'orthographier les mots, et l'état du papier et de l'écriture nous montrent que ce document n'est pas récent, si l'on en examine toutes les particularités.

Que nos paléographes essaient de prouver qu'on ne puisse pas trouver dans les documents officiels ou officiels du XVIIe ou du XVIIIe siècle le mode régulier d'orthographier les mots et surtout le mode de former les lettres et les chiffres que nous voyons dans ce document, simple note commémorative. Qu'ils le prouvent publiquement, et qu'ils ne se contentent pas de l'affirmer dans leur entourage.

2o La couleur de l'encre

Faisons quelques remarques sur la couleur de l'encre. Il est avéré qu'on n'a pas appliqué de réactif sur l'encre. La couleur noire pâlie n'a pas changé depuis les cinq mois que le papier est déroulé et exposé à l'air. Ce papier n'a pas séjourné dans l'eau: couvert de résine au verso et roulé de haut en bas, il a été placé dans un étui de terre cuite scellé, au milieu de la cavité de l'arbre où il a été sans doute soumis à l'humidité comme toutes les pièces conservées dans les voûtes. Ne trouve-t-on pas d'ailleurs sur les vieux documents la couleur noire qui, après tout, dépend de la sorte d'encre employée?

3o La sorte de papier

La fabrication de la sorte de papier sur lequel il est rédigé ne remonterait pas à cette époque-là? Cette question est réglée. Des experts de l'Université de Montréal en ont analysé une parcelle. Ils n'ont pas trouvé qu'il est fabriqué avec de la pulpe dont l'emploi est relativement récent, mais avec des guenilles ou chiffons dont l'emploi remonte avant ce temps-là.

4o Les matériaux de divers objets et leur mode de fabrication

L'on ne contestera pas qu'au XVIIe et au XVIIIe siècle, l'on pouvait tailler au couteau une statuette en bois, représentant S. Joseph, et faire une médaille en cuivre et façonner un étui en terre cuite.

5o La pression vers l'intérieur

Abordons à présent l'objection la plus écrasante. La pression vers l'intérieur aurait dû, au cours de la croissance de l'arbre, briser et écraser les objets qui ont été trouvés intacts cependant. Je crois qu'avant de considérer ce qui aurait dû avoir lieu, il vaut mieux considérer ce qui a eu lieu, quitte à en chercher dans la suite la véritable explication. Nous avons encore heureusement entre les mains le tronçon de la branche ou du rameau qui dérobait aux regards la cavité. Après un mûr examen, nous avons constaté que vu les dimensions de cette cavité, les objets qui ont été placés dans la branche y étaient parfaitement à l'aise et n'y ont subi aucune pression. Et, somme toute, je me demande depuis quand une cavité dans un arbre est-elle un fait inouï. Serait-ce depuis que la pression, vers l'intérieur a été vulgarisée et laconiquement et sans aucune démonstration?

A propos, parlons donc de cette pression vers l'intérieur, qui menace de dégénérer en "oppression" ou en "dépression", et pour être plus complet et plus loyal, parlons plutôt de ces deux pressions auxquelles on fait allusion. Le bois se produit autour de la moëlle par son principe générateur, le cambium en couches concentriques superposées allant de l'intérieur vers l'extérieur. La partie interne de l'écorce se produit autour du bois par le même principe générateur, le cambium, en couches concentriques de liber superposées allant, au contraire, de l'extérieur vers l'intérieur, mais proportionnellement en nombre aux couches de bois.

Comment expliquer que cette pression vers l'intérieur exercée par les couches du liber l'emporte sur l'expansion du dedans vers le dehors produite par les couches du bois beaucoup plus épaisses que les couches du liber de l'écorce? Supposons pour l'instant que la pression de l'écorce sur la pression contraire du bois, est-ce que cette pression vers l'intérieur serait d'une telle intensité qu'elle pourrait remplir le rôle d'une pression hydraulique ou d'un concasseur pour écraser un étui de terre cuite presque aussi dure que la pierre, de forme allongée et aux parois épaisses d'environ un quart de pouce? Je serais bien curieux de le savoir, non pas par une simple affirmation, mais par une démonstration en bonne et due forme.

Les couches concentriques du bois

Nul doute que les couches concentriques du bois peuvent nous révéler l'âge de l'arbre d'une manière très approchante, "car il se produit une couche nouvelle chaque année" disent simplement MM. les abbés Huard et Simard, de Québec, dans leur manuel des sciences usuelles". Encore faut-il avant de lancer une opinion dans le public au sujet d'un problème aussi intéressant, se donner la peine de venir examiner l'arbre et d'en compter les couches de bois pas sur un rameau secondaire, mais sur la branche elle-même qui contenait le document.

Cet orme blanc d'Amérique dont la tige mesure, à 3 pieds de hauteur, 16 pieds de circonférence ne serait-il pas un type accompli de ces arbres que l'auteur de la chanson des ormes nous représente "debout et immobiles des siècles durant"? La branche ou le rameau près du tronçon duquel on a fait la trouvaille et qui mesurait environ trois pieds de diamètre n'était-il pas tombé de lui-même un beau matin il y a près de deux ans par un temps calme? et le printemps dernier, n'a-t-on émondé l'arbre précisément parce que de gros rameaux desséchés constituaient un danger imminent pour les maisons voisines?

B) Les critères externes

Après les signes ou critères externes de la valeur historique du document, qu'on ne laisse donc pas de côté systématiquement les signes ou critères internes qui ont une très grande importance: la teneur et la rédaction du document quant au fond et quant à la forme.

a) la teneur du document

D'une part, ayant examiné sérieusement à la lumière des anciens écrits la teneur de ce document, je puis déclarer qu'il n'y a rien de contraire aux données historiques connues et que, bien loin de là, tout concorde même avec les éléments du texte de Champlain que nous avons cité au commencement et qu'il précise seulement sur certains points.

b) La rédaction du document

D'autre part, à la simple lecture de ce document très court, nous découvrons dans sa rédaction non seulement une faute d'orthographe mais aussi une faute de composition: le mot "messe" et les mots: "chanter et dite" sont séparés par la mention des assistants "assistoient 7 enfants des Crit, 6 Algonquins".

c) L'argument interne

Or, la teneur du document étant conforme aux données historiques, il a donc été rédigé par une personne qui était bien au courant de ces faits historiques. Mais, par contre, la rédaction du document renfermant des fautes d'orthographe et de composition, il a donc été écrit par une personne peu instruite. Ce qui est, d'ailleurs indiqué par la manière de former les lettres et les chiffres, si l'on compare l'écriture des facs-similés du document et des signatures de 1736, 1737., 1738, 1739, 1740 et 1741 apposées dans les premiers registres du Sault-au-Récollet par des personnes peu instruites.

Par conséquent si l'on rejette à priori l'hypothèse d'un faussaire ancien ou nouveau, il reste deux autres hypothèses possibles: le document a été écrit par un témoin oculaire peu instruit mais connaissant bien les faits contemporains, ou par un témoin d'une tradition peu instruit mais connaissant bien les données historiques de cette tradition. Écrit en 1615, après la messe ou écrit en 1715, au cours du premier centenaire durant la mission sauvage de Lorette, ou écrit en 1721 au moment du départ de la mission pour Oka, ce document aurait une grande valeur historique et il mérite plus qu'un examen superficiel de la part de vrais historiens.

Conclusion générale de cette étude

Citons comme conclusion générale de cette étude, le passage suivant écrit par M. l'abbé Georges Dugas en 1910 dans une plaquette sur le Sault-au-Récollet: "Quel jour mémorable, dans l'histoire de ce pays, que celui où l'humble religieux, fils de saint François (le père Jarmay), fit couler, pour la première fois, sur cette terre encore patenne, le sang précieux de Jésus-Christ. S'il était possible de retrouver le point exact où fut élevé le rustique autel sur lequel fut offert ce jour-là le saint Sacrifice de la messe. Il faudrait honorer par un monument ce coin de terre privilégié, qui fut comme le foyer ardent d'où la lumière et la chaleur divine ont rayonné sur tout le Canada. Il faudrait aussi aller là le 24 juin, célébrer chaque année l'incomparable honneur pour ce coin de terre d'avoir été le premier témoin de l'auguste sacrifice de la messe en ce pays."

Le point exact est enfin trouvé: les livres, les lieux, les vieux documents et même le vieil orme ont révélé leur secret. Qu'on vienne au moins le 24 juin 1925 célébrer sur cette place le troisième centenaire de la mort du premier martyr du Canada, le Père Récollet Nicolas Viel en y commémorant l'arrivée de Jacques Cartier, le 2 octobre 1535 et la célébration de la première messe en la Nouvelle-France, le 24 juin 1615. Nous espérons aussi qu'un monument ou une plaque commémorative rappellera aux générations futures le site de ces trois événements qui figurent avec honneur non seulement dans l'histoire locale mais aussi dans l'histoire générale du Canada et de l'île de Montréal.

LAURENT CHARRON

Le Noyeux par J. — C. Taché

À l'occasion de la commémoration, au Sault — au — Récollet, du troisième centenaire des premiers martyrs du Canada, le Père Nicolas Viel, Récollet, et son néophyte Ahuntsic, noyés en 1625 par trois Hurons, dans la rivière des Prairies, il n'est pas sans intérêt de publier ici une légende due à la plume de feu le Dr J. — C. Taché, et que nous extrayons de "Nos conteurs canadiens — français" publiés par la librairie Beauchemin Limitée de Montréal. Cette légende est intitulée "Le Noyeux" et la voici toute entière:

Nous avons donc quitté Québec pour "les pays d'en haut", comme je vous l'ai dit, repris le père Michel.

Dans ce temps — là, il n'y avait sur le fleuve que des goélettes, des bateaux plats et des canots qui voyageaient entre Québec et Montréal. Souvent les bâtiments à voile mettaient deux semaines, quelques fois trois, à monter à Montréal; le voyage le plus prompt était celui qu'on faisait en canot d'écorce légère. Je crois vous avoir dit que nos canots à nous, cette fois — là étaient chargés; or avec un maître — canot chargé et bien monté, on fait "l'un portant l'autre", six lieues par jour en remontant les rivières et environ le double en descendant — portage compris.

Je vais tâcher, dans ce récit de mon voyage, de vous faire connaître comment on raccourcit le temps de ces longs parcours. Et, tout d'abord au départ, c'était la coutume des voyageurs, avant d'atteindre le point de la grande rivière des Outaouais où cessaient les établissements, de profiter de leur reste pour aller tous les soirs, à tour de rôle, aux maisons d'habitants voisines de l'endroit où l'on s'arrêtait: on y buvait du lait, on y chantait des chansons, on y dansait quelquefois et, quand il commençait à se faire un peu tard, on allait rejoindre les compagnons laissés à la garde des canots et des marchandises. Alors on s'étendait sur le rivage, à la belle étoile, autour d'un feu de camp quand il faisait beau temps, du mieux possible à l'abri des canots mis sur le côté, quand il faisait mauvais temps, pour dormir ainsi jusqu'à deux heures du matin, temps du réveil et des préparatifs du départ chaque jour du voyage. Et figurez — vous que ce voyage de canots chargés durait environ trois mois sans autres interruptions de repos que celles que nous donnait quelquefois une tempête sur les lacs.

Enfin je faisais route à ce métier au temps dont je vous parle, et le dixième jour nous étions le soir à camper aux Ecores sur la rivière des Prairies. C'est là que j'ai entendu raconter à un vieux voyageur les deux histoires que je vais vous répéter maintenant: remarquez bien que nous étions alors, nous autres assis en rond autour d'un feu de campement dans le voisinage de l'endroit où les choses s'étaient passées.

Vous savez qu'aux Ecores il y a un rapide qu'on appelle "le Sault — au — Récollet", ce nom lui a été donné parce que (dame je vous parle là d'une chose qui est arrivée dans "les commencements du pays") parce qu'un Récollet missionnaire s'est noyé dans ce rapide.

Le missionnaire descendait de chez les Hurons avec les sauvages, parmi lesquels il y avait un vilain gars qui s'opposait à la prédication de l'Evangile au sein de la nation mais il avait eu soin de cacher ses projets. Choisisant un moment favorable à l'accomplissement de ses desseins, le satané monstre noya le missionnaire dans le rapide.

On n'a jamais pu savoir au juste de quelle manière il s'y est pris mais voici ce qui arriva quelques années plus tard.

Un canot monté par des voyageurs, descendait la rivière des Prairies, on était campé le soir au pied du rapide. Il faisait noir comme chez le loup. En se promenant autour du "campement", les hommes virent la lumière d'un feu sur la pointe voisine à quelques arpents seulement de leur canot. — Tiens dirent — ils, il y a des voyageurs arrêtés là, comme nous ici, il faut aller les voir.

Trois hommes de la troupe partirent pour aller à la pointe en question, où ils arrivèrent bien — tôt, guidés par la lumière du feu.

Il n'y avait ni canot, ni voyageurs, mais il y avait réellement un feu, et, auprès du feu, un sauvage en "brayet", assis par terre, les coudes sur les cuisses et la tête dans les mains.

Le sauvage ne bougea pas à leur arrivée: nos gens regardèrent avec de grands yeux ce singulier personnage, et, comme ils s'approchaient pour le considérer de plus près, ils s'aperçurent que sa chevelure et ses membres dégoutaient d'eau.

Etonnés de l'étrange impassibilité de cet homme dans cette situation, au moment où quelqu'un venait à lui, ils s'approchèrent encore, en l'interpellant; mais le sauvage demeura dans la même position et ne répondit pas.

L'examinant alors avec plus d'attention et à le toucher presque, à la lueur du feu, ils virent avec un redoublement de surprise, que cette eau qui dégoutait sans cesse du sauvage ne mouillait pas le sable et ne donnait pas de vapeur.

Les trois gaillards n'étaient pas faciles à effrayer, mais ils eurent "soupleur"; ce qui ne les empêcha pas, cependant, de prendre le temps de se bien convaincre de tout ce qu'ils voyaient mais sans oser toucher au sauvage. En passant et repassant autour du feu, ils remarquèrent encore que cette flamme ne donnait pas de chaleur: ils jetèrent une écorce dans le brasier, et l'écorce demeura intacte.

Ils allaient se retirer, lorsque l'un d'eux dit aux autres: "Si nous racontons ce que nous avons vu, à nos compagnons, ils vont rire de nous et dire que nous avons eu peur." — Or passer pour "peureux" parmi les voyageurs, c'est le "dernier des mérites."

Comme il ne leur était pas possible de ne pas raconter cette aventure, ils se décidèrent à emporter un des tisons de ce bûcher diabolique, qui donnait flamme et lumière sans brûler, afin d'offrir à leurs camarades une preuve de la vérité de leur récit.

Vous ne pouvez vous imaginer de la surprise des voyageurs à ce récit extraordinaire, tous étaient à examiner ce tison, se le passant de main en main et mettant les doigts sur la partie en apparence encore ardente, lorsqu'un bruit de "chasse-galerie" et un "sacakoua" épouvantable se firent entendre. Au même instant, un énorme chat noir fit, d'une course furibonde, poussant des miaulements effroyables, deux ou trois fois le tour du groupe des voyageurs; puis sautant sur leur canot renversé sur ses "pincés", il en mordait le bord avec rage et en déchirait l'écorce avec ses griffes.

— Il va mettre notre canot en pièces, dit le guide à celui qui tenait le morceau de bois en ce moment, jette — lui son tison!

Le tison fut lancé au loin: le chat noir se précipita dessus, le saisit dans sa gueule, darda son regard de feu vers les voyageurs et tout disparut.

Ce sauvage qu'on a revu plusieurs fois depuis cette première apparition, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre du Sault — au — Récollet, quelquefois sur les îles voisines, c'est le "noyeux" du père récollet. On suppose que le diable s'est emparé du meurtrier au moment où il se faisait sécher après avoir traîné dans l'eau le pauvre missionnaire, et que lui et son feu ont été changés en "loup — garou".

La Presse 20 juin 1925 pages 57 et 58

Au SAULT-AU-RECOLLET

Le troisième centenaire des premiers martyrs du Canada

Notre double page en rotogravure, aujourd'hui, est consacrée à la commémoration qui sera célébrée au Sault-au-Récollet, le 27 et 28 juin, du 3e centenaire des premiers martyrs du Canada, le Père Nicolas Viel et son néophyte huron, Ahuntsic, noyés dans la rivière des Prairies, Sault-au-Récollet, en 1625, et aussi à la commémoration du 300e anniversaire de la première messe en la Nouvelle-France du temps de Champlain.

Les légendes au bas des dix photographies sont nécessairement brèves, c'est pourquoi nous avons cru pouvoir y consacrer, ici, une plus large place, en référant nos lecteurs à notre double page en rotogravure.

Ces explications détaillées ici portent les numéros d'ordre qui sont indiqués pour chacune des photographies publiées dans notre double page en rotogravure.

1- Monument érigé le 24 mai 1903 par les paroissiens du Sault-au-Récollet en l'honneur du Père Nicolas Viel. (*dévoilé le 31 mai*)

2- Vue prise de la pointe sud de l'île de La Visitation où est apparu plusieurs fois le "Noyeux du Père Viel", légende de J.-C. Taché dans "Forestiers et Voyageurs" 1863. Site de l'église du Sault-au-Récollet au pied du dernier saut de la rivière des Prairies, site historique par excellence où est débarqué, le 2 octobre 1535, Jacques Cartier, qui lui donna le nom de Saint-Malo; endroit où le 24 juin 1615 a été chantée par le Père Joseph Le Caron, Récollet, la première messe en la Nouvelle-France du temps de Champlain; emplacement du fort Nazareth ou Lorette et de la chapelle de la mission Notre-Dame de Lorette (1698-1721) qui a servi de première église au Sault-au-Récollet 1736-1751.

3- (Vue prise de la rue Fort-Lorette, ancien chemin des sauvages, reliant Skawanoti à la bourgade d'Hochelaga) La croix commémorative du martyr et de la sépulture temporaire du Père Nicolas Viel, qui eut lieu le 25 juin 1625, croix située près des restes du fort Lorette et renouvelée le 25 juin 1922, par la section locale de la Société Saint-Jean-Baptiste, pour remplacer la croix érigée dans l'île de La Visitation vis-à-vis la rue Saint-François d'Assise. Cette croix avait été élevée primitivement en face de la rue de Poncheville juste à l'origine de la pointe nord actuelle de la même île. Le naturaliste Pierre Kalm écrit au sujet de cette croix, le 22 septembre 1749: " Une grande croix est érigée sur le chemin, et le gamin qui m'a servi de guide à travers bois, me dit que là fut enterrée une personne qui a fait de grands miracles." C'est près de cette croix que construisit son "oratoire" un M. Lesquades, que l'on croit avoir été une espèce d'ermite.

4- Le gros et vieil orme situé à côté de l'église actuelle du Sault-au-Récollet, orme qui a ombragé de ses rameaux la chapelle de la mission Notre-Dame de Lorette (1698-1721), devenue la première église paroissiale de 1736 à 1751; arbre dans l'une des branches duquel on a trouvé, en 1924, un document qui, reconstitué partiellement se lit ainsi: " En pr. du Père Jamay et de Champlain, le 24 juin 1615, messe d'actions de grâces, assistaient: 7 français, 12 enfants des Crit 8 Algonquins, chantée et dite par le Père LeCaron, récollet Latoidin, ?Sandoka, ?Bodiaroka, Jean Leboeuf

5- Chorale de l'église de La Visitation du Sault-au-Récollet

6- (Vue prise sur l'assiette du fort Nazareth ou Lorette). Magasin de provisions et de munitions, restes du fort Nazareth ou Lorette, bâti vers 1698, aux frais du Sulpicien, M. Vachon de Belmont. Ce magasin se trouvait à l'angle sud de ce fort rectangulaire en bois à trois bastions en pierre; en face de ce magasin était la maison des serviteurs, à l'angle est, la chapelle construite d'après les plans de la Santa Casa, Notre-Dame de Lorette en Italie; en arrière de la chapelle, la demeure des missionnaires sulpiciens et au centre, le couvent des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

7- Extérieur de l'église du Sault-au-Récollet, corps de la bâtisse et sacristie primitive avec cheminée de pierre à foyer, construite de 1749 à 1751; église consacrée le 12 juin 1752 par Mgr de Pontbriand, 6e évêque de Québec; cette église est la 16e et dernière survivante des 116 églises et chapelles existant au temps de la conquête du Canada, est le 4e temple consacré en ce pays et le 1er temple consacré dans la province ecclésiastique de Montréal; l'allonge, les tours, la façade, les clochers ont été bâtis en 1851 et après 1851, pour remplacer la première façade de style héroïque munie d'une seule porte et d'un seul clocher à double lanterne. La construction de cette église a donné lieu à une naïve légende encore fort répandue, la légende du "Cheval blanc". Le curé Chambon aurait forcé le diable à traîner les pierres sous forme d'un cheval blanc, auquel un imbécile aurait arraché la bride juste au moment où il venait de rouler à sa place la plus grosse pierre du chantier, pierre qui n'a pu jamais être fixée avec n'importe quel mortier ou ciment.

8-Intérieur de l'église du Sault-au-Récollet. Voûte surbaissée à fonds blancs avec placage d'ornementations en bois sculpté blanc et or; ouvrages du sculpteur D. Fleury-David, les trois autels en bois sculpté blanc et or, œuvres du sculpteur Louis-A. Quévillon, fondateur de la maîtrise des Ecorces. Au-dessous du maître-autel, au milieu, un tableau de La Visitation, à droite celui de sainte Catherine; à gauche, celui de sainte Agnès, œuvres d'un des peintres Mignard et don de M. Chambon, 2e curé (1736-1756). De chaque côté du maître-autel, admirables portes massives en bois sculpté et peint, et en avant, beau lustre, souvenir de la retraite de 1846. (*Lustre placé depuis au-dessus de la tribune de l'orgue*) Du côté de l'Evangile, tableau de sainte Anne, don des paroissiens vers 1755; chaire en bois sculpté et doré, œuvre du sculpteur Vincent Chartrand, en 1836. Du côté de l'Épître, tableau de saint Michel, copie de Guido Reni, don des paroissiens vers 1755.

9- Monument érigé le 24 mai 1903 par les paroissiens du Sault-au-Récollet en l'honneur du disciple du Père Nicolas Viel, Ahuntaic. (*Dévoilé le 31 mai 1903*)

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE section du SAULT-au-RECOLLET (1925)

Le conseil local de la Saint-Jean-Baptiste se compose comme suit:

aumônier: M. l'abbé Joseph-M. Melançon, curé; président: M. J.-H.-Odilon Papillon; vice-président: M. Onésime Lavigne; secrétaire: M. l'abbé Laurent Charron, vicaire; trésorier: M. J.-B. Charbonneau; premier conseiller: M. Alfred Déry; second conseiller: M. J.-A. Vaillancourt.

Comités des fêtes des 27 et 28 juin 1925

Voici la composition du comité d'honneur: président, M. l'abbé Joseph-M. Melançon, curé, membres: MM. les abbés Joseph-G. Décoy et Emile Lambert, MM. les marguilliers du banc: Joseph Germain, Dr Hector Pelletier et J.-A. Jannard, et MM. J.-H. Lapointe, Horace Corbeil, Joseph Boyer, Amédée Lemire, Noé Thémens, anciens marguilliers.

Voici la composition des divers comités exécutifs. _ Comité du programme et de publicité M. l'abbé L. Charron, président, Membres: MM. P.-Arthur Côté de "La Presse" Joseph Durand de "La Patrie" J.-M. Paupé et Henri Croteau.

Comité des finances: M. J.-B. Charbonneau, président, membres: MM. Théodoric Beauregard, Zéphirin Chartrand, Sylva Bélair, Armand Rolland, Arthur Bertrand sr, J.-A. Vaillancourt.

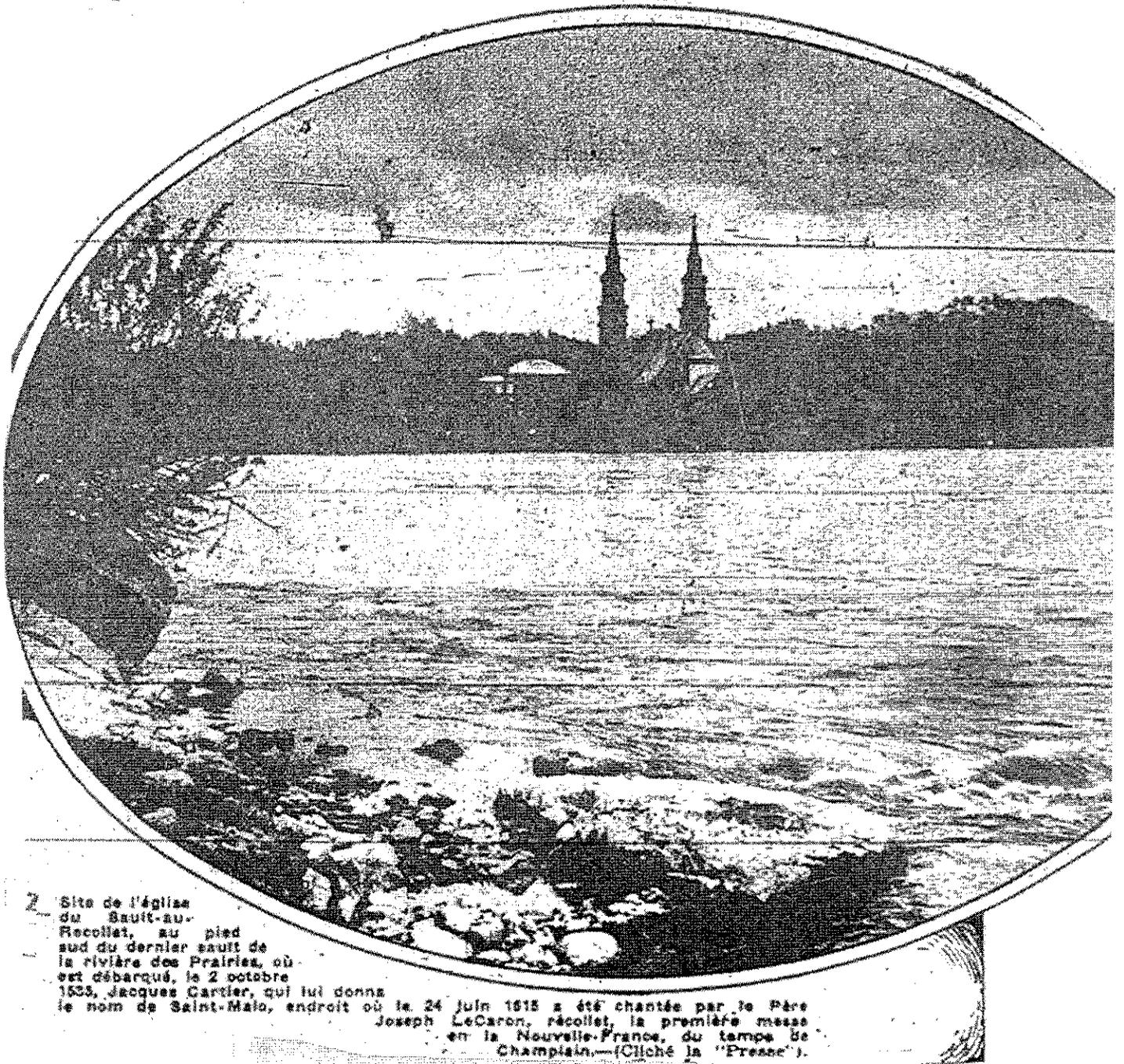
Comité d'invitations et de réceptions: M. J.-H.-O. Papillon, président, membres: M. l'abbé Joseph-M. Melançon, Fernand Brousseau, Albert Chevalier, A.-H. Deland.

Comité de décorations et d'illumination, M. J.-A. Vaillancourt, président, membres: MM. Fernand Brousseau, J.-B. Charbonneau, L.-A. Charest, Armand Rolland, Napoléon Birtz, J.-E. Cloutier, Jean Morin.

Page en rotogravure du 20 juin 1925 dans la "Presse"
annonçant les fêtes des 27 et 28 juin



Monument érigé le 24 mai 1903, en face de l'église du Sault-
au-Récollet, par les paroissiens, en
l'honneur du Père Nicolas Viel.—
(Cliché la "Presse").



2 Site de l'église
 du Saut-au-
 Recollet, au pied
 sud du dernier saut de
 la rivière des Prairies, où
 est débarqué, le 2 octobre
 1535, Jacques Cartier, qui lui donna
 le nom de Saint-Malo, endroit où le 24 juin 1615 a été chantée par le Père
 Joseph LeCaron, récollet, la première messe
 en la Nouvelle-France, du temps de
 Champlain.—(Cliché la "Presse").

Sault-au-RÉCOLLET

1615 - 1925

Centenaire

des premiers
Martyrs du
Canada:

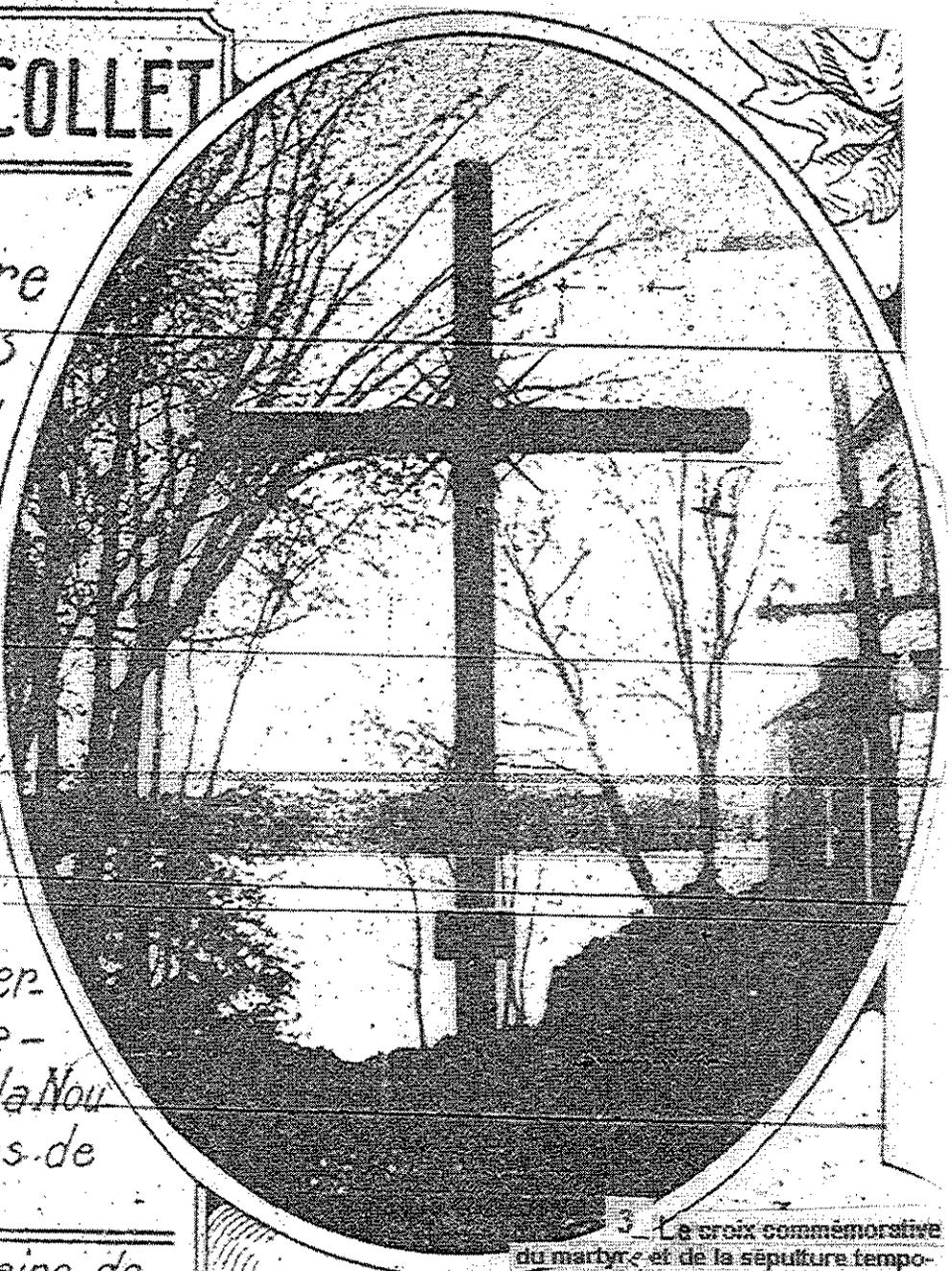
Le Père
Nicolas
Viel,
récollet,
et son
néophyte
Ahuntsic.

1615 - 1925

310^e Anniver-
saire de la pre-
mière messe en la Nou-
velle-France, du temps de
Champlain.

1535-1925. - 390^e Anniversaire de
l'arrivée de Jacques Cartier dans
l'île de Montréal.

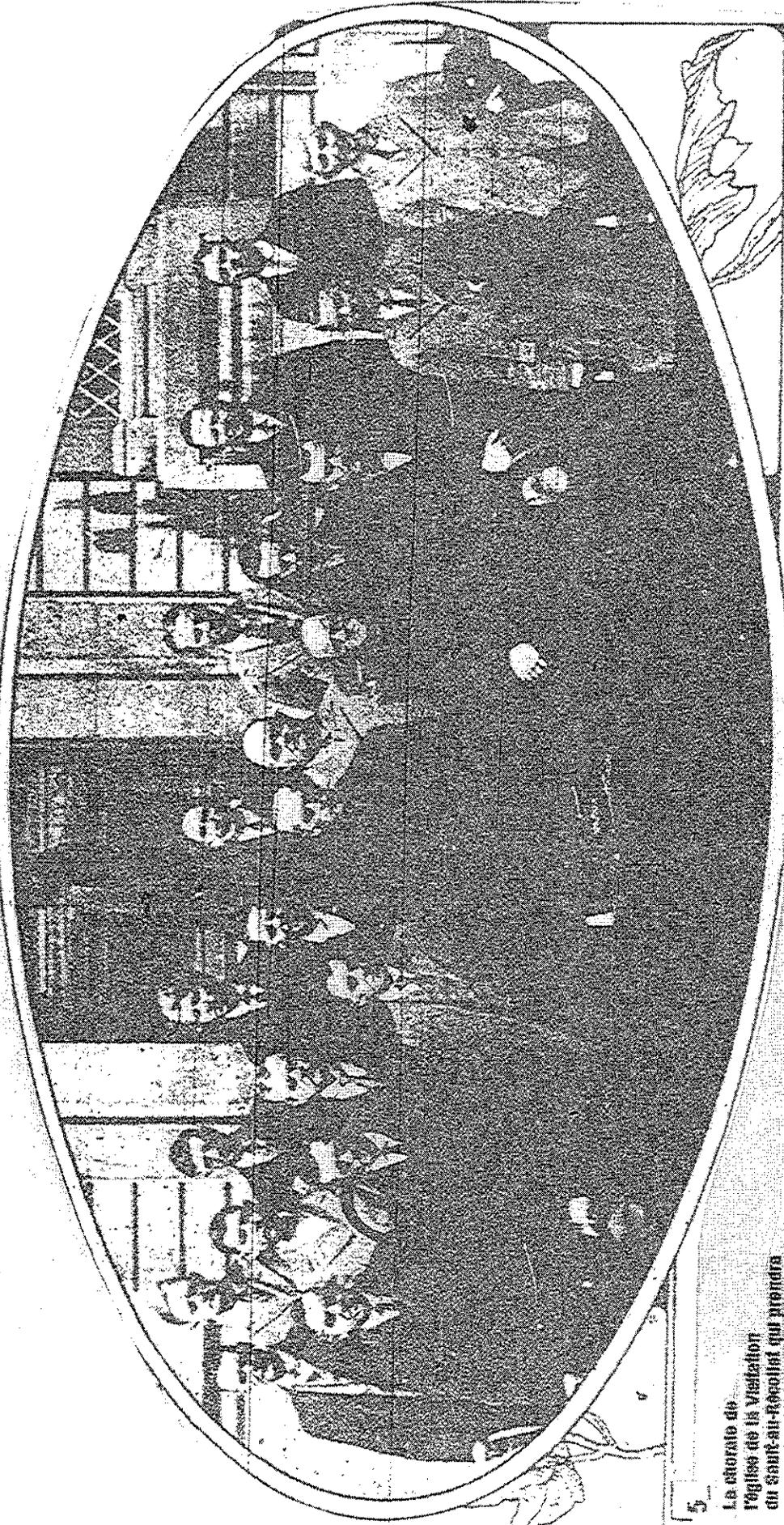
Pour détails des légendes, voir la "Presse"
de ce jour, 20 juin



3 - Le croix commémorative
du martyr et de la sépulture tempo-
raire du Père Nicolas Viel, qui eut lieu
le 25 juin 1625. Vue prise de la rue
Fort-Lorette, ancien chemin des sauvages,
reliant Skawanoti à la bourgade d'Hochalags
(Glisché la "Presse")

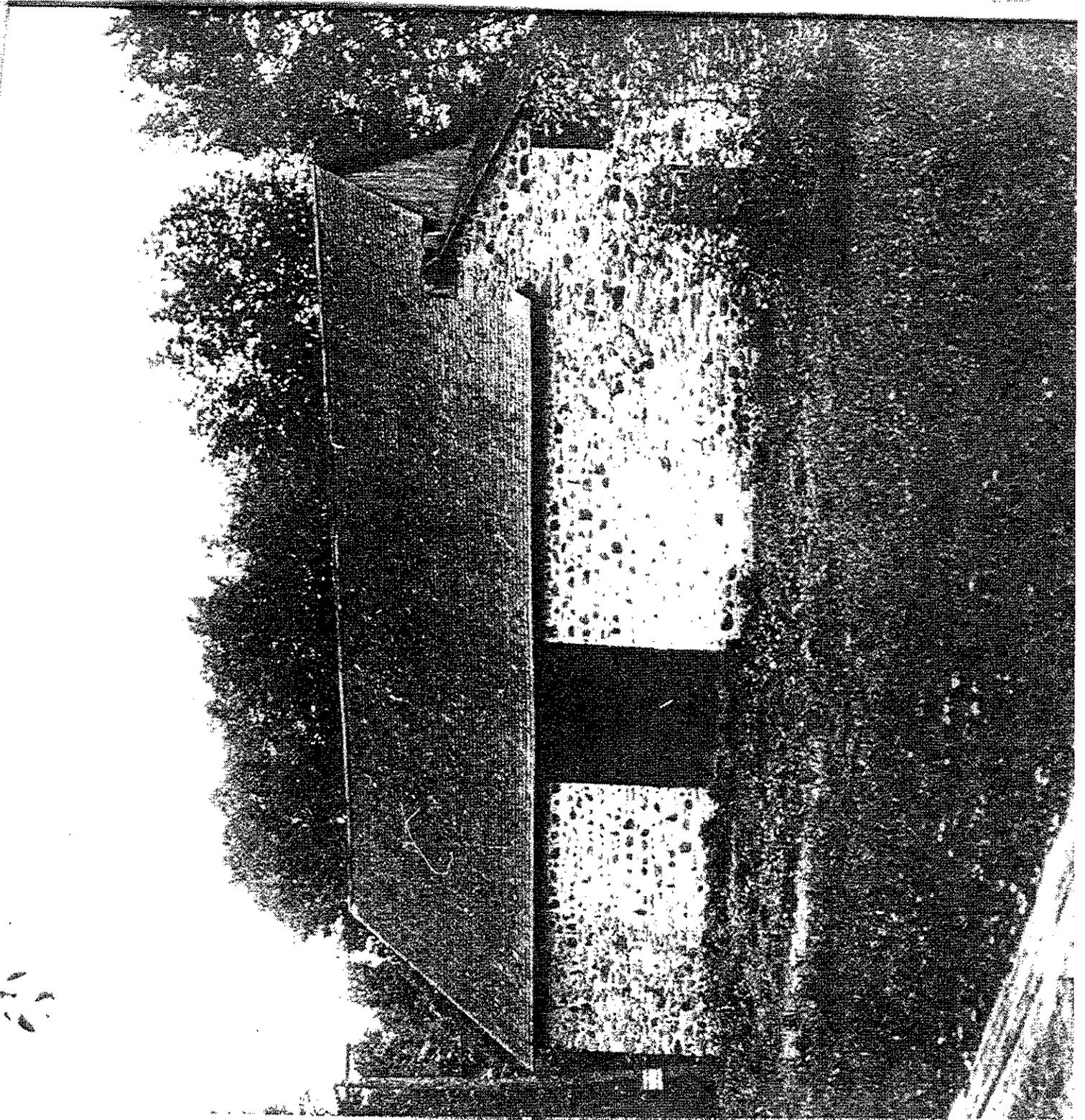


Un grand et vieux
orme, situé à côté
de l'église du
Saint-au-Récollet,
et dans l'une des
branches duquel
on a trouvé, en
1924, un document
qui indiquerait que
la messe aurait été
dite à cet endroit,
le 24 juin 1616. —
(Cliché la 'Presse')



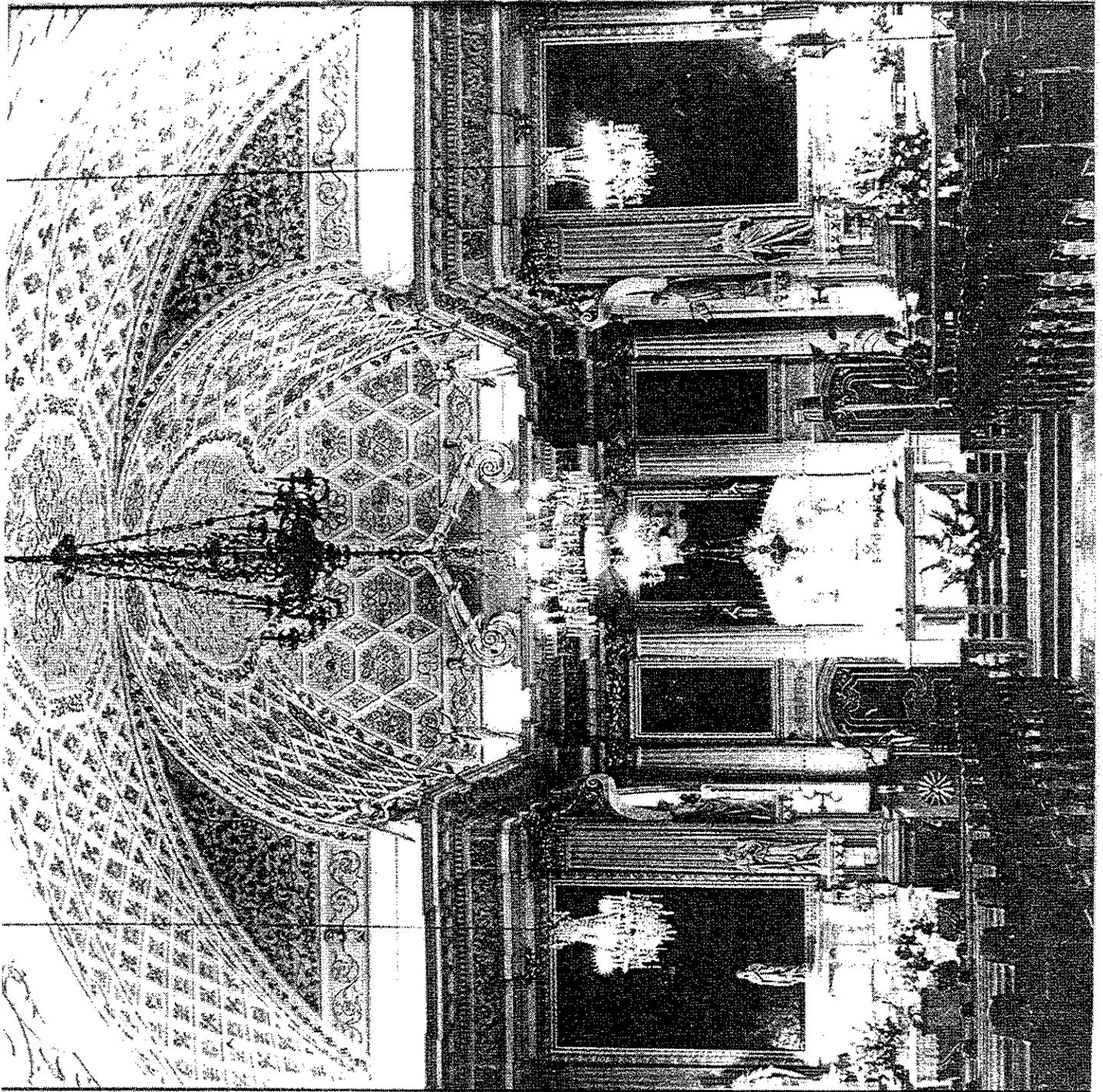
5

La chorale de l'église de la Visitation du saint-au-Roccollet qui prendra une part importante à la célébration, le 26 juin, au saint-au-Roccollet, du centième anniversaire des premiers martyrs du Canada, le Père Nicolas Viel et son neveu Mylo Ahumbale. 1ère rangée: Mlle J. Brousseau, Aug. Carheil, Avila Provost, maître de chapelle, l'abbé L. Chartron, vicaire, l'abbé J.-M. Melançon, curé, Paul Lessage, J.-A. Turoux, C. Béard; 2e rangée: Victor Mironau, J.-S. Simeon, J.-D. Robitaille, S. Lavigne, J.-A. Charbonneau; 3e rangée: Z.-J. Paradis, H. Siméon, A. Boisfrand, J.-H.-G. Papillon, A. Boisfrand, Mlle J.-G. Charbonneau et P.-E. Boilevert. Dans ce groupe sont quelques officiers de la section Saint-Jean-Baptiste du saint-au-Roccollet. (Collection "Traces")





7 = L'église de la Visitation monument historique depuis 1974
La partie que l'on voit date de 1851



9 Le monument d'AHUNTSIC



GRAVURES DU TERROIR

D'après les compositions d'Edmond-J. Massicotte.

Liste des sujets traités.

Une noce d'autrefois	• Une veillée d'autrefois
L'angelus	• La visite de la quête de l'Enfant-Jésus
La journée au bon vieux temps	• Le retour de la messe de minuit
Les sucres	• Le réveillon de Noël
Une épluchette de blé-dinde	• La bénédiction du jour de l'an
Le saint viatique à la campagne	• Le mardi-gras à la campagne

Format de chacun des sujets 14 x 17 pcs.

L'unité....60 sous; par la poste....65 sous.

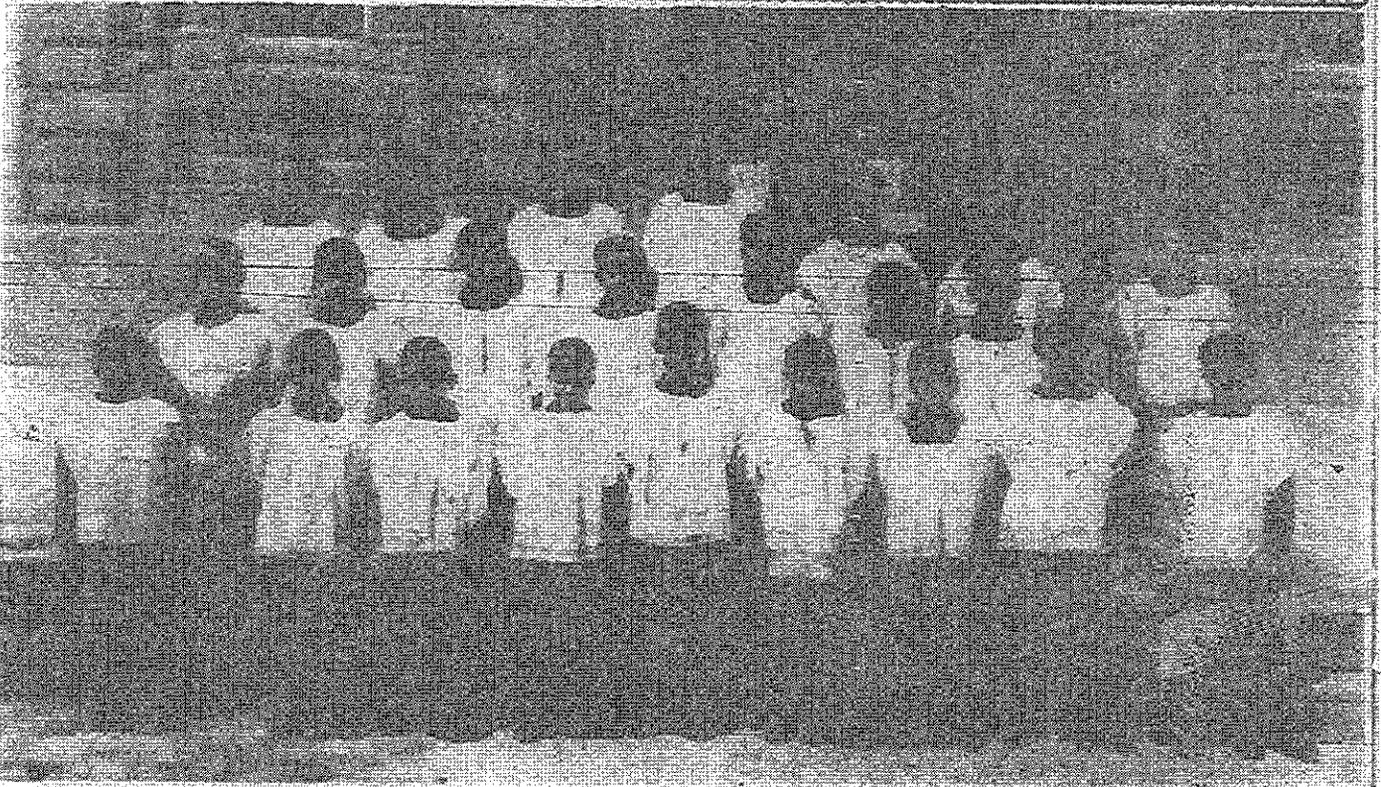
CHEZ L'AUTEUR: EDMOND-J. MASSICOTTE

6470, Avenue Chambon, Sault-au-Récollet — Montréal, P. Q.

L'Almanach de Saint-François, 1925

**M. Edmond-J. Massicotte annonce
la vente des belles scènes d'autrefois
qu'il a fait revivre**

AU SAULT-AU-RECOLLET 20/618925



Groupes des enfants en chœur et la paroisse de la Trinité, Sault-au-Récollet. (Cliché de "Promo").

Le Devoir, samedi, 27 juin 1925

LE TROISIÈME CENTENAIRE DE LA MORT DU PÈRE NICOLAS VIEL

TUE AU SAULT-AU-RECOLLET LE 25 JUIN 1625

À la veille des fêtes qui commémoreront le trois centième anniversaire de sa mort glorieuse, on lira avec un intérêt particulier cet article sur le R. P. Nicolas Viel, Récollet, que veut bien nous adresser un religieux de l'Ordre des Francis cains:

Le jour de la Saint-Pierre (29 juin) 1623, il y avait grande liesse au couvent Notre-Dame des Anges à Québec. Deux Récollets débarqués la veille à cinq heures du soir venaient prêter main forte aux quelques missionnaires de la jeune Eglise canadienne. Dès leur arrivée, ils voulaient s'acheminer vers le petit monastère, mais Champlain les refit à "l'habitation", car le couvent des Récollets était éloigné de la ville. Les premières heures du jour les virent au milieu de leurs frères pour recevoir la franche et joyeuse hospitalité des fils de saint François d'Assise. On parle de la patrie et des religieux de France, on se raconte les aventures de la traversée, en cette première journée vécue en Nouvelle-France. Puis on s'entretient du grave sujet qui a rassemblé tous ces moines si loin de leur patrie. L'amour les a conduits au Canada: semer l'amour dans le cœur des pauvres sauvages leurs frères et leurs enfants est leur idéal. Ils tiennent conseil pour savoir "en quelle contrée ils pourraient davantage causer la gloire de Notre-Seigneur." (Sagard, Histoire du Canada, p. 161). Le pays des Hurons fut choisi "comme le meilleur endroit où il y avait plus à profiter à son service" (I. c.) Le Père Le Caron sera leur conseiller et leur guide.

Les nouveaux missionnaires ont tous deux fait leur marque dans l'épopée canadienne: le père Nicolas Viel fut notre premier martyr; le frère Gabriel Sagard, notre premier historien.

Né aux environs de Coutances en Normandie, le père Nicolas Viel "était un prédicateur très zélé de la parole de Dieu" (Mortuologe des Récollets). Depuis 1620 il sollicitait l'autorisation de passer au Canada; lorsque lui arriva l'obédience tant souhaitée, il habitait le couvent de Montargis.

Très instruit, bien que simple frère convers, Gabriel Sagard fut, par ses vertus et ses connaissances, l'intime du Provincial de Saint-Denis, le père Garnier de Chapouin, qui lui communiqua "sa bonne volonté" au sujet de l'envoi en 1615 des Récollets, premiers missionnaires du Canada. Un désir ardent le poussait à les suivre. Ses supérieurs ne le lui permettant pas, il étudia les langues sauvages, particulièrement le montagnais. Venu au Canada en 1623 seulement comme on vient de le dire, il n'y resta qu'une année. Il repassa en France avec le père Irénée Piet. Parti de Québec le jeudi 15 août 1624, il arriva au Havre de Dieppe le 1er octobre, et deux jours après il entra à Paris ayant fait le voyage à pied.

1_ L'apôtre

Pour aller servir Notre-Seigneur chez les sauvages, nos missionnaires durent attendre l'ouverture de la traite qui se tint cette année-là au cap de la Victoire, à 50 lieues environ de Québec, à l'entrée de la rivière des Iroquois que nous appelons aujourd'hui Richelieu.

En regagnant leur pays à la fin de la traite les Hurons emmenèrent chez eux les PP. Joseph Le Caron et Nicolas Viel ainsi que le frère Sagard "pour voir, écrit Champlain, s'ils pourraient profiter au pays pour la gloire de Dieu et apprendre leur langue." (Champlain, Œuvres, 1049-1050.) C'était, note expressément Champlain, le 2 août, fête de Notre-Dame des Anges, date où l'ordre séraphique prit naissance aux environs d'Assise. Ce voyage aux pays des Hurons fut encore plus dur, raconte Sagard, que celui de France au Canada. La séparation de nos Récollets y contribua beaucoup, car les sauvages les placèrent chacun dans un canot différent. Le Père Viel et Sagard se rencontrèrent pour la première fois à 200 lieues de Québec, au pays des Ebicerinye ou Sorciers et des Hurons Squékanéronons, près du lac Nipissing. Le bon Père souligna cette rencontre par un repas plus cordial que recherché. Cette modeste fête terminée, les nouveaux apôtres des Hurons se séparèrent derechef pour ne se retrouver plus qu'au terme du voyage.

Le lendemain on traite avec les "Cheveux relevés" proche de la mer douce (le lac Huron). Deux jours plus tard les missionnaires mettaient pied à terre dans la patrie huronne, pour laquelle ils avaient sacrifié la leur, la belle patrie française.

Un jour, le P. Viel escorté d'un sauvage, rend visite à Sagard "plein de santé, (lui qui était d'une santé délicate) que Dieu lui avait conservée au milieu de tant de travaux et de disettes qu'il avait soufferts depuis notre département de la traite jusqu'à cette entrevue, avec son barbare mal gracieux et chiche au possible à son endroit qui le faisait presque mourir de faim". Sagard, Histoire du Canada, p. 216). A son tour il fête le P. Viel à la mode huronne. Ils rejoignent le lendemain le P. Le Caron, qui demeurait à quatre ou cinq lieues à Carouha. Tous trois décidèrent de s'y fixer et de demeurer dans une cabane à part, uniquement à leur usage, "petit monastère franciscain, perdu là-bas, près du grand lac Huron, mesurant de 20 à 25 pieds de long sur 12 de large" (Les Franciscains et le Canada, T. 1, p. 254 _ R.P. Odoric-M. Jouve, O.F.M.)

Avec ses compagnons, le P. Viel partage ses heures entre la prière, le travail et l'évangélisation. Dans cette chapelle, "la première qui se soit jamais bâtie aux Hurons et pays circonvoisins", la messe se célébrait chaque jour "au grand contentement et consolation de nos âmes." Sagard, Hist. du Can. pp. 214-215.)

Passant de la chambre-chapelle, le P. Viel cultivait la terre "maigre et sablonneuse". Les instruments aratoires ne sentaient certes pas le luxe: une vieille hache remplissait l'office de bêche, et un bâton recourbé et pointu remplaçait tous les autres sans exception aucune. Puis lorsque, las de ce labeur accablant, il voulait refaire quelque peu ses forces, "la terre nue servait de table ou ses genoux, le pain faisait défaut, la viande manquait des six semaines et deux mois entiers". (Sagard, Hist. du Can. p. 226).

Les sauvages aimaient fréquenter la cabane-missionnaire, comme amis, comme catéchisés, comme curieux, comme élèves, comme solliciteurs et même comme voleurs. Des pitances de blé-d'Inde, des citrouilles, du poisson, compensaient parfois ces larcins des Hurons et les présents des Récollets aux sauvages. Les dimanches et fêtes ceux-ci réunissaient les sauvages dans leur cabane afin de les instruire, de leur apprendre à prier, de les préserver, hélas, de l'influence néfaste de cette quinzaine de Français vivant alors parmi eux. Avec la nourriture de l'âme, ils leur donnaient aussi la réfection du corps, car les paroissiens des Récollets ne repartaient jamais sans avoir pris un repas de blé-d'Inde.

S'efforçant de comprendre les Hurons, le P. Viel et ses confrères veillaient à ne point contrarier leur orgueil et leur fierté excessives. Sans avoir trop à se plaindre, ils devaient être sans cesse sur leurs gardes: le moindre incident, le plus léger malentendu pouvaient causer leur mort. Pour avoir simplement prié un malencontreux de ne pas troubler, par son bruit, sauvages et Français de la cabane-missionnaire, le Père Le Caron n'échappa aux coups d'un sauvage que par la prompte intervention de ses voisins. Il s'ensuivit un conseil général auquel assistèrent le Père Viel et Sagard. Une mutuelle explication de l'affaire fit disparaître le malaise et augmenta le crédit des Pères, ainsi que le prouve le fait suivant qui arriva au printemps de 1624.

Depuis dix mois, les missionnaires habitaient le pays des Hurons. En avril et mai, la pluie ne cessa de tomber, compromettant la récolte de blé d'Inde des sauvages et menaçant leur vie. Devant l'incapacité des sorciers "d'apaiser" l'esprit des nuages et de ramener un bon soleil de printemps", les sauvages ont recouru, après conseil solennel, aux missionnaires et haranguent de la sorte Sagard, délégué officiel, : "Vous nous avez toujours annoncé qu'il (Dieu) était bon et avait tout pouvoir, au ciel et sur la terre; si ainsi est qu'il soit tout puissant et puisse ce qu'il veut, il peut donc nous retirer de nos misères et nous donner un temps favorable et propice; prie-le donc, avec tes autres frères, de faire cesser les pluies et le mauvais temps, qui nous conduit infailliblement dans la famine, s'il continue encore quelque temps, et nous te serons pas ingrats, ni méconnaissants; car voilà déjà un tonneau de blé que nous t'avons dédié, en attendant mieux... que s'il ne vous exauce et que nos blés viennent à se perdre, nous croirons que vous n'êtes pas véritables et que votre Jésus n'est point si bon et si puissant que vous nous avez annoncé". Sagard: Hist. du Can. pp 531-532). Les Pères Viel et Le Caron unirent leurs instantes prières à celles de Sagard pour ce pauvre peuple, "à ce que Dieu daignât les regarder d'un oeil de miséricorde et leur donnât un temps propre et nécessaire à leurs blés, et pour de là, leur faire admirer ses merveilles". Sagard, 1, c. p. 532).

Le Seigneur entendit leurs prières et ne laisse point inutile la foi naïve des Hurons. Le beau temps revint et persista "environ trois semaines au grand contentement et admiration des Sauvages, qui, satisfaits d'une telle faveur céleste, nous en restèrent fort affectionnés, avec délibération de faire passer en conseil que de là en avant ils nous appelleraient pères, qui était beaucoup gagné sur leur esprit, et à nous une grande obligation de rendre infinies grâces à Notre-Seigneur qui nous avait exaucés, vu qu'ils n'avaient jamais de ce mot qu'envers les vieillards de leur nation et non envers les étrangers". Sagard, Hist. du Can. pp. 533-534)

En juin 1624, le Père Viel resta seul avec neuf Français chez les Hurons partis pour la traite. Seul dans ces forêts par le départ de Sagard et du Père Le Caron, après avoir vécu avec eux près d'une année, le Père Viel le devait rester jusqu'à sa mort: Sagard reçut à Québec l'ordre de repasser en France et ne put faire ses adieux à son compagnon que par une lettre qu'on lui remit avec les effets de la mission procurés dans cette ville naissante. Le Père Le Caron ne revint non plus.

Le Père Viel rassure ses supérieurs de Québec à l'occasion du départ des deux missionnaires, et leur répète sa volonté de persévérer dans son apostolat et son désir "de vivre et de mourir dans les missions" (Leclercq, Premiers Etablissements de la foy, I, p. 293)

"L'espérance de voir un jour la foi de Jésus-Christ plantée dans toutes ces vastes provinces" lit-on dans le P. Leclercq, soutient et console le Père Viel. Dans sa solitude d'une année, il se perfectionne dans la langue huronne, catéchise, multiplie les conversions et verse sur les jeunes fronts comme sur les têtes blanches l'eau rédemptrice du baptême. Juin 1625 est arrivé, ramenant l'époque de la traite. Le Père Viel fait le voyage. Il en profitera pour descendre à Québec se retremper à Notre-Dame-des-Anges dans une bienfaisante retraite. Ainsi refait et rajeuni, il regagnera son cher pays d'adoption et se dépensera de nouveau avec plus d'entrain et de courage encore, pour la gloire de Dieu et le bonheur de ses Hurons bien-aimés.

II__ LE MARTYR

Dieu ne voulait point la réalisation de ce sublime projet. Il récompensa par le sublime martyr cette résolution sacrée. Dans la pensée divine, d'autres ouvriers évangéliques devaient continuer l'oeuvre du Récollet Nicolas Viel.

Tandis que le Père Viel descendait du pays des Hurons aux Trois-Rivières, principal poste de traite pour passer à Québec, les cinq premiers missionnaires Jésuites du Canada débarquaient à Québec, le 16 juin 1625, en compagnie du Récollet Joseph de la Roche d'Aillon. L'histoire nous a conservé les noms de ces héros de l'Évangile, et l'Église du Canada compte l'un d'entre eux comme son premier Bienheureux. Ce sont les Pères Charles Lalemant, Ennemond Massé, le Bienheureux Père Jean de Brébeuf; les Frères coadjuteurs François Charron et Gilbert Buret. "Après quelques jours de repos et de douce infirmité, les uns et les autres (les Récollets et les Jésuites) vécurent ensemble à Notre-Dame-des-Anges, s'organisant d'un commun accord pour continuer les missions déjà commencées. Il fut décidé que le Père de la Roche d'Aillon, Récollet, et le Père de Brébeuf, Jésuite, profiteraient de la traite pour aller rejoindre chez les Hurons le Père Nicolas Viel." (R.P. Odoric-Marie, l.c. p. 330)

"Le Récollet et le Jésuite se firent donc conduire aux Trois-Rivières par la barque des Messieurs de la compagnie qui allaient en traite" (Leclercq l.c. p. 316) Deux canots les conduiraient au lieu désigné. Il ignoraient le voyage que faisait vers Québec, par les Trois-Rivières, (sic) le Père Viel. De plus amples renseignements sur le Père Nicolas leur apprirent une épouvantable nouvelle: des scélérats l'avaient noyé dans la rivière des Prairies avec son néophyte Ahuntsic. Tous deux rebroussèrent chemin.

(REMARQUE: L'histoire du méfait des Indiens ne commence à se répandre qu'en 1634. Brébeuf et la Roche d'Aillon rebroussèrent chemin parce que personne ne peut les accompagner et qu'ils ne connaissent pas la langue huronne. L'auteur de ce récit se trompe ici. Il cite Le Clercq; l'inqualifiable Le Clercq, que plus personne ne prend au sérieux de nos jours.)

"Les Pères Brébeuf et Joseph de la Roche d'Aillon, ayant appris cette triste aventure, estimèrent que ce serait témérité à eux de se confier à ces barbares dans un voyage de si longue traite. Si bien que par l'avis de ce qui se trouva là de Français des plus sensés et même de quelques Hurons bien intentionnés qui ne répondaient pas de leurs confrères, ils prirent la résolution de descendre à Québec, remettant la partie à une autre année." (Leclercq, l. c., pp. 323-324).

Doit-on considérer cette noyade du Père Viel comme une vengeance amoureuse ou comme un martyr? L'étude des documents historiques n'autorise aucun doute sur le martyr. Écoutons le Père Chrétien Leclercq raconter ce drame: (lui qui arriva 50 ans plus tard au pays, qui se trompe sur l'identité du compagnon français de Viel et en fait un Indien nouvellement converti) "Il y avait dans la troupe, dit-il, une multitude de Hurons assez honnêtes, parmi lesquels il se trouva quelques brutaux, ennemis de la religion, faisant néanmoins semblant d'aimer et de respecter ce bon Père. Un gros temps écarta les canots et malheureusement ce religieux se trouva dans le sien avec trois sauvages scélérats et impies qui le précipitèrent dans l'eau avec son petit disciple Ahuntsic au dernier saut, en descendant à Mont-Royal, dont les eaux rapides et profondes les submergèrent dans un moment. On ne sauva que sa chapelle et quelques écrits qu'il avait faits dans des cahiers de papier d'écorce, comprenant une espèce de journal des missions; il y avait laissé son dictionnaire et les autres mémoires entre les mains des Français. L'endroit où ce bon religieux fut noyé est encore aujourd'hui appelé Sault-au-Récollet." Leclercq, l. c., p. 321).

Le martyrologe des Récollets de St-Denis dit expressément: "Il fut jeté dans le fleuve en haine de l'Évangile et de la foi, qu'il prêchait dans leurs canots." (Archives du Séminaire de Québec).

Au chapitre vingtième, paragraphe deuxième de l'Histoire chronologique de la Province de St-Denis, rapportant la vie et les vertus de plusieurs de nos Pères, on lit cet éloge du Père Nicolas Viel: "Le Vénérable Père Nicolas a été un prédicateur très considérable par sa ferveur. Il est demeuré deux ans parmi les sauvages (du Canada), afin d'apprendre leur langue et de travailler ensuite avec plus de succès à leur conversion. Retournant de la mission à Québec, sur le fleuve St-Laurent, il fut noyé par un infidèle en haine de la foi et de la religion, l'an 1625." (Histoire chronologique de la province St-Denis. Biblio thèque Nationale, Paris). Le Père Lalemant écrivait, il est vrai, à Champlain les lignes suivantes, le 26 juillet 1625: "Un de nos Pères était allé à la traite en intention de passer aux Hurons ou aux Iroquois, avec le Père Récollet, qui est venu de France, selon qu'ils aviserait avec le Père Nicolas qui se devait trouver à la traite et conférer avec eux, mais il est arrivé que le pauvre Père s'est noyé, ce qui a été cause qu'ils sont retournés, n'ayant ni connaissance, ni langue, ni information." Sagard, Histoire du Canada, p. 869).

Il faut observer soigneusement avec M. l'abbé Beaubien, ancien curé du Sault-au-Récollet, qui a traité ex-professo le récit du martyre du Père Viel, que le Père Lalemant ne pouvait écrire autre chose (Le pauvre Père Nicolas, au dernier saut, s'est noyé). Plus tard, des détails appuyés sur des témoignages certains, seront recueillis, et l'on pourra établir le genre de mort subie par notre saint missionnaire." (M. l'abbé Beaubien, Le Sault-au-Récollet, p.83). REMARQUE: Les "témoignages" dont parle le curé, ce sont les "dires", neuf ans plus tard, d'une tribu d'Algonquins, ennemie des Hurons, qui n'étaient pas présents en 1625 à la rivière des Prairies et qui ne sont donc pas des témoins.

Les Récollets s'expriment ainsi dans leur mémoire de 1637: "Il est mort au dit pays (Canada) plusieurs religieux, entre autres un religieux nommé Nicolas Viel, fort zélé et très docte, que les Hurons noyèrent par dépit, comme il venait à la traite. Les Pères Jésuites auraient découvert, depuis, cette malice, comme ils l'ont mandé en France." (Archives de Versailles, fonds H. Récollets). Ce texte fait allusion à la relation des Jésuites de 1634 où le Père Paul Lejeune écrit: "Depuis la mort d'un pauvre Français, massacré aux Hurons, on a découvert que ces barbares avaient fait noyer le Révérend Père Nicolas, Récollet, tenu pour un grand homme de bien" Relation de 1634, ed. de Québec, p. 2) Un autre témoignage (L'auteur ne sait pas ce que veut dire le mot témoignage.) nous est rapporté par le Père Brébeuf dans la relation de 1636. Il s'agit d'Algonquins de l'île, venus chez les Hurons, pour faire alliance avec eux contre les Iroquois: (Ici encore l'auteur mêle tout. Tessout de l'île voulait éloigner les missionnaires des Hurons et rien d'autre. Il n'y avait pas d'Iroquois dans cette affaire.) "Ils nous firent (aux Pères Jésuites) un grand discours comme d'amis qui tendaient à nous faire quitter tout à fait le pays des Hurons, ou au moins, la nation des Ours, qui avait massacré Etienne Brulé et le bon Père Nicolas, Récollet, avec son compagnon." Relation de 1636, ed. de Québec, p. 81). (Encore un qui coupe une citation au milieu d'une phrase. Il n'y a pas, dans la relation, de point après le mot compagnon.) Le mot massacré est ainsi justifié par l'abbé Beaubien: "Il faut dire qu'ils (les Hurons) les ont maltraités, assommés de leurs avirons peut-être, et puis les voyant baignés dans leur sang et sans vie, ils ont achevé leur barbare action en jetant les deux corps dans le dernier saut... (l.c. p.84 et 85.) Cette opinion est celle aussi du Père Martin, Jésuite: "Le Père Viel avait été assassiné par les conducteurs de son canot, trois payens, connus pour leur haine de la foi." (Qui a dit cela, sauf Chrestien Le Clercq qui fabule?) Pour lui, le Père Nicolas est "la première victime religieuse qui arrosa de son sang la terre du Canada." Le Père Jean de Brébeuf, Paris, 1877, p. 31).

Nous avons vu plus haut les Pères Brébeuf et de la Roche d'Aillon arrêter leur voyage à la nouvelle de la noyade du Père Nicolas Viel. Un simple accident ne les auraient pas fait agir de cette manière puisqu'ils iront l'année suivante chez les Hurons, sans guère plus de connaissance et d'avantages qu'avant.

Concluons avec Leclercq: "Si on peut reconnaître pour martyrs ceux qui meurent dans les travaux apostoliques ou par la cruauté des Sauvages de ces contrées, qui n'ont que peu ou point de lumière d'aucune divinité, vraie ou fausée, on reconnaîtrait à bon droit le Père Nicolas et son petit disciple pour les deux premiers martyrs du Canada. (le Père Viel) étant d'ailleurs un très grand religieux qui, après avoir vécu en odeur de sainteté n'était passé au Canada que par zèle brûlant du martyre. On ne peut exprimer les travaux et les peines qu'il avait soutenues dans la mission, selon les rapports de Français dignes de foi. Il y avait fait beaucoup de fruit et enfin on eut par les Hurons mêmes, assemblée pour la traite, la manière cruelle dont il avait été mis à mort, avec son néophyte que Dieu avait reçu dans sa gloire comme les prémices de la mission des Hurons. Ceux-ci avaient dissipé les ornements à l'exception du calice; on en recueillit les lambeaux dont ils s'étaient fait des offiquets à leur mode. (Ce sont des Algonquins qui ont inventé en 1634 et en 1636 les présumés détails de la mort de Viel et non des Hurons.)

On lui rendit (à Québec) les derniers devoirs et les suffrages ordinaires et on fit son service avec beaucoup de solennité, quoique chacun fût persuadé que Dieu l'avait déjà mis en possession de la gloire." Leclercq l. c. pp. 322-323. Quel jour marqua donc la mort de ces deux premiers martyrs? ... D'après le Mortuologe des Récollets, ce fut le 25 juin 1625. Sagard ne contredit pas le Mortuologe des Récollets, car celui-ci donne la date de la mort et non celle de l'inhumation.

L'histoire n'a laissé rien de précis sur l'inhumation du P. Viel. Le Mortuologe des Récollets nous fait lire: "Son corps ayant été retiré de l'eau, fut enterré dans notre chapelle de Saint-Charles, à Québec parmi les regrets de nos confrères qui y demeuraient alors, c'est-à-dire l'an 1625." (Archives du séminaire de Québec.) (Personne ne voit des marques de sévices sur le corps quand il fut sorti de l'eau.) M. l'abbé Beaubien écrit: "une croix a été entretenue sur la partie la plus élevée de l'île de la Visitation, Elle s'élève en face du saut, réellement le dernier de la rivière des Prairies. Aucune raison ordinaire ne peut expliquer sa présence. Ce n'est pas la croix sur le bord du chemin; de tout temps elle dominait une île inhabitée. Si vous demandez aux anciens pourquoi cette croix a été plantée, ils vous répondront qu'ils ont entendu dire dans leur jeune âge qu'autrefois un religieux a été enterré là." Ne dit-il pas ailleurs que personne se souvient même du nom de Viel dans la paroisse? page 48.

"Je recueille cette tradition avec un profond respect: personne ne m'accusera de témérité en m'appuyant pour dire que le vaillant martyr a bien pu dormir son dernier sommeil de mort sur cette place, là où la croix s'élève, et que l'on a entretenue avec tant de fidélité ... E.-Z Massicotte est d'avis que rien ne prouve la tradition dont parle Beaubien.

"Ne puis-je supposer qu'on l'a enterré à cet endroit et qu'on est venu le chercher plus tard dans une embarcation plus propre à son transport? Je ne vois qu'une manière d'expliquer la croix, comme aussi la tradition qui s'y rattache." (Le Saut-au-Récollet, pp. 85-90.)

Le Saut, qui doit son nom au Récollet Nicolas Viel et bondit au printemps avec ses flots gonflés et écumeux, ne fut point infidèle à son souvenir. En 1903, sous l'inspiration de M. l'abbé Beaubien, son curé et historiographe, il voulut le perpétuer par l'érection de deux monuments en granit. Depuis vingt-deux ans, en face de l'église paroissiale, ces monuments chantent l'amour du prêtre et la persévérance du fils.

En ce troisième centenaire du martyr glorieux pour le Canada, la paroisse du Saut s'apprête à célébrer magnifiquement la mémoire de l'homme de Dieu qui écrivit une des belles pages de notre histoire religieuse en conquérant la palme du martyr.

Puisse la croix plantée par nos devanciers sur "la partie la plus élevée de l'île de la Visitation" nous remémorer sans cesse le prix de notre foi, semence éternelle apportée au Canada par les Récollets, les Jésuites et les Sulpiciens, et transmise intacte, de génération en génération, par nos évêques, nos prêtres et nos missionnaires.

R.P. André-Marie, O.F.M. (Le Père Hugolin cite un R. P. André-Marie Godmer dans ses notes bibliographiques parues en 1932. Il se peut qu'il soit l'auteur de ce texte)

La Presse, samedi 27 juin 1925

Au Sault-au-Récollet

Le troisième centenaire des premiers martyrs du Canada

Programme des fêtes de ce soir et demain

Voici le programme officiel des grandes fêtes qui auront lieu au Sault-au-Récollet, ce soir, 27 et demain, 28 pour commémorer le Tricentenaire des Premiers Martyrs du Canada, le Père Nicolas Viel, récollet et son néophyte huron, Ahuntaic.

Samedi, 27 juin

8h. 15 p.m. Sonnerie des cloches. Illumination de la façade de l'ancienne église du Sault-au-Récollet.

8h. 30 p. m. Arrivée de Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., nouveau préfet apostolique de la baie d'Hudson. Salut solennel chanté par Mgr, assisté comme diacre par M. l'abbé Melançon, curé, et comme sous-diacre par M. l'abbé Emile Lambert, aumônier des Dames du Sacré-Coeur. Bénédiction du feu de la Saint-Jean, suivie de coups de fusil, airs de la fanfare de l'Ecole de Réforme: "A Saint-Malo, beau port de mer", "O Carillon" et la marche pontificale de Gounod en souvenir des trois grands faits historiques qui se sont passés près de ce coin de terre, site de l'église actuelle, l'arrivée de Jacques Cartier en 1535, la première messe en la Nouvelle-France en 1615 et le martyr du P. Viel et d'Ahuntaic en 1625.

M. l'abbé Melançon présentera les orateurs. Adresseront la parole: Mgr Turquetil, M. C.-A. Bertrand, représentant officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal sous le haut patronage de laquelle les fêtes ont été placées, M. Anatole Vanier qui représentera l'A.C.J.C. et l'Action Française, M. Victor Morin, président de la Société historique de Montréal.

M. le président de la section Sault-au-Récollet, J.-H.-O. Papillon, rendra hommage à Mgr le préfet apostolique. Fanfare et chant "O Canada".

Dimanche, 28 juin, solennité de la S.-Jean-Baptiste

10 h. a.m. Grand'messe commémorative sur le site de la première messe en la Nouvelle-France, le 24 juin 1615. Elle sera chantée par un R. P. Franciscain et le sermon de circonstance sera prononcé par un R. P. Franciscain. Les Récollets formaient un rameau de l'Ordre des Frères Mineurs ou Franciscains; ils sont donc les Franciscains d'antan. Avant la grand'messe: hymne à S.-Jean-Baptiste. Après la grand'messe: cantique à saint Joseph à qui, dès 1615, les Récollets ont consacré leurs travaux apostoliques. Chant exécuté par la chorale paroissiale, aidée de quelques amis.

2 h. p.m. Procession de chars historiques et allégoriques représentant et symbolisant le thème: "Chez nos ancêtres: la patrie, la paroisse, la famille." Parcours: le boulevard Gouin Est, depuis le boulevard S.-Laurent jusqu'au boulevard Pie IX. Point de ralliement près du boulevard S.-Laurent.

Ordre du défilé: les chars allégoriques

Jacques Cartier reçu par les sauvages à Skawanoti (aujourd'hui Sault-au-Récollet), le 2 octobre 1535. ___ Association des Campagnards de Montréal-Nord.

Après, la 1^{re} messe en la Nouvelle-France célébrée au Sault-au-Récollet par le P. Joseph Le Caron, récollet, le 24 juin 1615 ___ Section Sault-au-Récollet

Le martyr du P. Nicolas Viel et de son néophyte Ahuntaic, massacrés et noyés le 24 juin 1625 au dernier saut appelé aujourd'hui Sault-au-Récollet.

Les chars allégoriques des sections S.-Joseph, S.-Marguerite-Marie, S.-Denis, Immaculée-Conception, S.-Enfant-Jésus, Etienne-Parent, S.-Jacques, S.-Stanislas, Dorion, S.-Jean-Baptiste, etc. et délégation d'une vingtaine de sections plus éloignées.

Dimanche soir, 28 juin

Illumination générale sur les bords de la rivière des Prairies, la route traditionnelle des pays d'en haut.

Mot d'ordre général:

Que chacun porte la Rose Rouge des martyrs, qui sera en vente sur les lieux.

La Patrie, lundi 29 juin 1925

**Souvenez-vous des premiers missionnaires,
souvenez-vous du père Viel, imitez leur foi**

Paroles du R. P. Tarcisius, o.f.m. prêchant aux fêtes du troisième centenaire du martyre du Père Nicolas Viel et de Ahuntsic, au Sault-au-Récollet.

FETES MAGNIFIQUES

Des fêtes grandioses dont on se souviendra longtemps au Sault-au-Récollet ont marqué le troisième centenaire du martyre du Père Nicoais Viel et de son compagnon Ahuntsic, près de l'île de la Visitation, sur la rivière des Prairies. Et cette même rivière des Prairies après trois cents ans, a entendu des éloges et vu des manifestations grandioses rappelant le martyre du premier missionnaire, sur la terre canadienne.

Les fêtes ont commencé samedi soir, par le feu de la saint-Jean. Toute la paroisse du Sault-au-Récollet, Ahuntsic avec elle, avaient magnifiquement décoré les rues pour la circonstance.

A huit heures samedi soir, dans le clocher de la vieille église du Sault deux cloches aux sons usés, étaient mises en branle. Puis des sons plus neufs et plus clairs viennent s'unir aux premiers, annonçant l'ouverture de la fête. En même temps, du presbytère le clergé se mettait en marche vers l'église. La fanfare de l'école de réforme ouvrait la marche. Les cadets et zouaves de l'école Saint-Paul de la Croix suivaient. Enfin venaient les enfants de chœur et le clergé, Mgr Arsène Turquetil, o.m.i., préfet apostolique des missions de la baie d'Hudson. Monseigneur était assisté de MM. les abbés J.-M. Melançon et Emile Lambert, aumônier des Dames du Sacré-Coeur. Et tandis que le clergé s'avancait les monuments du Père Viel et de Ahuntsic, ainsui que la façade de l'église parurent magnifiquement illuminés.

A l'église le salut du Très Saint Sacrement et la bénédiction furent donnés par Mgr A. Turquetil, devant une foule recueillie. Puis on se rendit en procession au bucher de la Saint-Jean. Mgr Turquetil avec les prières d'usage bénit le bucher et y mit le feu. Et le sapin crépita sous la flamme et une colonne de fumée monta droit dans la nue tandis que les coups de fusil se succédaient sans interruption rappelant une vieille tradition.

LES DISCOURS

Et le feu consuma le bucher habilement dressé. Pendant ce temps, sur une estrade construite à cet effet les principaux personnages prenaient place pour les discours. La série fut ouverte par M. J.-H.-O. Papillon, président de la section Sault-au-Récollet de la société Saint-Jean-Baptiste.

Il y a trois cents ans, le 25 juin 1625, dit l'orateur, une flottille de canots hurons descendait la rivière qui coule près de nous. L'une des embarcations portait un prêtre, un récollet, et les mémoires du temps nous disent que la grande vertu de ce religieux avait laissé parmi la terre de France l'odeur de la sainteté.

L'amour du Christ et des âmes la soif de l'immolation rédemptrice l'avaient attiré dans les forêts du Nouveau-Monde. ses prières ardentes et l'effort de son zèle avait préparé son âme à l'immolation suprême. Puis l'orateur raconte les circonstances de la mort du Père Nicolas Viel. Les embarcations ont été dispersées sur la rivière. Celle du Père Viel est à la hauteur du dernier sault. Soudain trois Hurons se précipitent sur lui et son jeune néophyte Ahuntsic, les jetent à l'eau tous les deux après les avoir frappés de leurs rames.

Ce furent les premiers martyrs en date dans l'histoire du Canada. Sur la rive témoin de ces faits glorieux, la croix s'est élevée, un sanctuaire s'est dressé, une paroisse a grandi qui garde le souvenir du vaillant apôtre et qui bénéficie plus particulièrement sans doute de la puissance de ses intercessions.

Puis l'orateur fait un rapprochement heureux entre les circonstances des événements de 1625 et la présence d'un missionnaire comme Mgr Turquetil, membre de cette autre communauté qui se dévoue à l'évangélisation dans les froides régions du Nord.

M. Papillon souhaite la bienvenue à Monseigneur et lui dit toute la reconnaissance de la société de le voir présider ces fêtes.

Mgr Turquetil

Le préfet apostolique des missions de la baie d'Hudson prend la parole pour remercier M. Papillon de ses bonnes paroles. C'est la deuxième fois dit-il que la société S.-Jean-Baptiste l'invite à présider des fêtes magnifiques. Et les deux fois, son cœur de missionnaire s'est ému au souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la plus grande gloire de Dieu.

L'orateur passe en revue les principaux faits de la vie du Père Viel. Il parle de ses grandes vertus qui laissèrent un souvenir impérissable dans sa communauté.

Et il se dit que le peuple canadien a le culte du souvenir développé à un haut degré. Il reste fidèle à sa devise. Et parce qu'il sait se souvenir, l'âme du Père Nicolas Viel plane ce soir sur cette paroisse, sur toute la terre canadienne pour la bénir et faire la race forte.

M. l'abbé J. Melançon

Le curé de la paroisse prit aussi la parole pour remercier Mgr Turquetil d'avoir consenti à présider ces fêtes. Il remercie tous ceux qui se sont dévoués pour l'organisation de ces fêtes et qui ont voulu en faire un succès. Il remercie aussi la population qui donne un bel exemple de patriotisme. Bien des flots ont passé dans la rivière des Prairies qui sont allés s'engloutir dans l'Océan. Mais une chose est restée après trois cents ans et c'est le souvenir.

M. C.-A. Bertrand

Le représentant ou délégué officiel de la Société S.-Jean-Baptiste, s'appuyant sur les historiens, décrit la scène qui a dû se passer le soir du 25 juin 1625, et montre les belles moissons d'œuvres et de développements économiques qui n'ont cessé de lever depuis cette date, c'est-à-dire depuis trois cents ans.

Du haut du ciel, dit-il, où vous avez un jour obtenu que paraisse pour les Hurons d'en haut, le soleil qui féconde et multiplie, jetez, père Viel, un regard de tendresse sur les générations qui continuent votre œuvre; voyez, nous luttons pour la réalisation de l'idéal nouveau d'un Canada uni et prospère dans le respect mutuel. Bien des mauvaises fois s'agitent contre nous, bien des courages pourraient défaillir. Jetez sur les âmes inquiètes, que l'injustice chagrine et que l'avenir rassure imparfaitement, l'influence bienfaisante des grâces que vous obtiendrez sûrement pour nous, en cette soirée superbe, consacrée à la glorification de votre héroïsme et à la grandeur de Celui qui en a soutenu la ferme énergie."

M. Victor Morin

Le président de la société Historique prend ensuite la parole. Il rappelle qu'il y a dix ans il présidait les fêtes du troisième centenaire de la célébration de la première messe sur l'île de Montréal, dans cette même paroisse. "Votre paroisse, notre pays, dit l'orateur, sont riches en souvenirs historiques et religieux". Les premiers missionnaires venaient dans la colonie avec deux idées en tête, sauver des âmes à Dieu et civiliser les peuples barbares. "Gardez la mémoire des travaux de nos premiers missionnaires. Conservez précieusement votre vieille église. Gardez la mémoire du Père Nicolas Viel et de son compagnon Ahuntsic. Ayez le culte du souvenir parce que nous avons recueilli les œuvres de nos ancêtres nous leur devons de marcher sur leurs traces.

M. Vanier, représentant de l'A.C.J.C., dit que le culte du souvenir doit être précieux au coeur de tout canadien. et pour répondre et poursuivre l'oeuvre de nos ancêtres, il nous faut, dit l'orateur, garder notre langue, nos traditions et notre foi.

La messe

Dimanche matin en l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet, une messe solennelle fut chantée. Le R. P. Célestin-Joseph, délégué provincial des franciscains, officiait assisté des RR. PP. Marc, o.f.m., et Jean Capistan, o.f.m., comme diacre et sous-diacre et du R. P. Amédée, o.f.m., comme cérémoniaire.

Le R. P. Tarcisius donna le sermon de circonstance. Il prit pour texte: "Souvenez-vous des anciens qui vous ont annoncé la parole de Dieu; imitez leur foi".

Le prédicateur fit d'abord l'histoire de la vie du Père Nicolas Viel et raconte les détails de son martyre. De ce martyr, il faut tirer une leçon. Soyons des saints, dit le prédicateur, et la première condition pour être saint, c'est de vivre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la deuxième condition c'est de vivre sa foi chez nous canadiens, il nous faudrait mettre de côté la fausse impartialité qui nous fait prendre le parti le plus fort ou celui de l'erreur. Nous capitulons devant un adversaire. Nous nous aplatissons devant les gouvernants."

Après la messe, un Te Deum fut chanté à l'occasion de la béatification des huit martyrs canadiens.

La procession

A trois heures, la plus grande activité régnait sur le boulevard Saint-Joseph (?). Le Sault-au-Récollet célébrait la Saint-Jean-Baptiste. Nombre de sections de la société de Montréal étaient représentées avec leur char allégorique. Et quand le défilé commença sur le boulevard Gouin l'ensemble était très intéressant. La procession défila sur le boulevard jusqu'au boulevard Pie IX.

Et hier soir, les rives de la rivière des Prairies étaient illuminées abondamment et brillamment. Le spectacle était grandiose. Cette illumination marquait la fin des fêtes du troisième centenaire du martyre du Père Viel et son compagnon et néophyte Ahuntsic.

Le Devoir, lundi 29 juin 1925

Les fêtes du Sault-au-Récollet

Les citoyens du nord de la ville commémorent le troisième centenaire du martyr du Père Viel et du néophyte Ahuntsic, par des manifestations grandioses.

La Paroisse du Sault-au-Récollet a fêté avec éclat, samedi soir et toute la journée de dimanche, la Saint-Jean-Baptiste et le troisième centenaire du martyr du Père Viel et du jeune néophyte sauvage (*sic*) Ahuntsic.

Plusieurs milliers de personnes ont assisté à cette célébration. Samedi soir, il y eut illumination de l'ancienne église du Sault-au-Récollet, salut solennel par Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., préfet apostolique de la baie d'Hudson, bénédiction du feu de la Saint-Jean, chants patriotiques et discours. Au salut du Saint-Sacrement, Mgr Turquetil était assisté de M. l'abbé Joseph Melançon, curé du Sault-au-Récollet, et de M. l'abbé Emile Lambert, aumônier des Dames du Sacré-Coeur.

Une assemblée patriotique a suivi le salut du Saint-Sacrement. M. le curé Melançon présenta les orateurs à qui il souhaita d'abord la plus cordiale bienvenue. Les orateurs ont été Mgr Turquetil, M. C.-A. Bertrand, représentant officiel de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sous le patronage de laquelle la fête a eu lieu, M. Anatole Vanier, représentant de l'A.C.J.C. et de l'Action française, M. Victor Morin, président de la société historique de Montréal et M. J.-H.-O. Papillon, président de la section Sault-au-Récollet de S. St.-J.-B. qui souhaita la bienvenue à Mgr Turquetil.

M. Papillon a commencé par rappeler brièvement la vie du Père Viel, qui, le 25 juin 1625, fut précipité dans la rivière des Prairies par des Hurons alors qu'il se rendait à une bourgade huronne (*sic*), pour y exercer le saint ministère. Les hommages que nous lui rendons en ce jour ont donc été inspirés tout à la fois par le sentiment de l'admiration, de la fierté et de la reconnaissance.

Et maintenant, Monseigneur, ne nous est-il pas permis de voir une attention bien spéciale de la Providence divine dans le concours de circonstances qui vous ont amené à présider ces solennités? L'hommage de l'église à l'âme du missionnaire martyr qui pouvait mieux le rendre que l'âme d'un apôtre de même race, de même sang et de même vigueur morale; Préfet apostolique et membre de cette congrégation admirable qui perpétue dans les forêts et les glaces du Nord l'œuvre héroïque d'évangélisation inaugurée naguère sur la terre canadienne par les frères du Récollet Viel.

Pour ces raisons et parce que votre présence comme missionnaire venu du pays de nos ancêtres donnent une singulière puissance à notre évocation du glorieux passé, veuillez agréer de la part de la société St-Jean-Baptiste et de tous les citoyens du Sault-au-Récollet nos hommages respectueux, notre profonde gratitude et l'expression de nos souhaits les plus sincères de bienvenue.

Mgr Turquetil exprima le vif plaisir que lui causait le cordial accueil de la paroisse du Sault-au-Récollet. Il parla ensuite, avec éloquence, de la vie d'abnégation et tout exemplaire que celle du Père Viel. On a peut-être ignoré longtemps l'héroïsme de ce missionnaire martyr, apôtre obscur, qui se consacra tout entier à l'évangélisation des sauvages, et dont la vie d'abnégation fut couronnée par le martyr.

Mgr Turquetil a félicité les paroissiens d'Ahuntsic d'avoir voulu rendre un nouvel hommage de respect et de gratitude à la mémoire du Père Viel. Il partage vivement le sentiment de ceux qui désirent qu'un hommage plus solennel soit rendu au martyr du Père Viel. Prions Dieu, dit-il, afin qu'il permette que cette récompense soit accordée au Père Viel qui l'a payée de son sang.

Les autres orateurs ont parlé de l'honneur incomparable que valait à notre race des apôtres comme le Père Viel. Ils ont aussi exalté la vie de nos missionnaires, pionniers de la civilisation et apôtres de la foi.

Dimanche matin, Le R. P. Célestin-Joseph, délégué provincial des Franciscains, a célébré la grand'messe, assisté du R. P. Marc et du P. Jean de Capistran, O.F.M. C'est le R. P. Tarcisius qui a donné le sermon de circonstance.

On a rappelé que les Récollets formaient un rameau de l'Ordre des Frères Mineurs ou Franciscains.

Dans l'après-midi, il y eut procession de chars allégoriques illustrant ce thème: chez nos ancêtres, la patrie, la paroisse et la famille. La procession se fit par le boulevard Gouin est, de l'angle du boulevard St-Laurent jusqu'au boulevard Pie IX.

La Presse, le lundi 29 juin 1925

FETES COMMEMORATIVES DU PREMIER RELIGIEUX MARTYR

Elles ont eu lieu hier, au Sault-au-Récollet, au milieu de démonstrations enthousiastes
Célébration de la fête nationale.

MAGNIFIQUE ILLUMINATION

"Souvenez-vous des ancêtres qui vous ont annoncé la parole de Dieu: souvenez-vous des premiers missionnaires de la patrie canadienne, souvenez-vous du Père Nicolas Viel, martyr de Jésus-Christ, enfant de Saint François d'Assise, la première victime qui scella de son sang la terre du Canada."

C'est en ces termes que s'exprimait le Père Tharcisius, dans son sermon de circonstance, hier matin, à la grand-messe en l'église du Sault-au-Récollet, à l'occasion des grandes fêtes commémoratives de tricentenaire des premiers martyrs du Canada, le Père Viel et son néophyte Ahuntsic.

La grand-messe fut chantée par le Révérend Père Célestin-Joseph, o.f.m., délégué provincial, assisté comme diacre du R. P. Marc, o.f.m., et comme sous-diacre du R. P. Jean de Capistran, o.f.m. Le cérémoniaire était le R. P. Amédée.

Avant la grand-messe, on chanta un hymne à Saint-Jean-Baptiste.

La grande foule s'était pressée pour assister à cette messe commémorative sur le site de la première messe en la Nouvelle-France le 24 juin 1615.

C'est le R. P. Tharcisius, de l'Ordre des Franciscains, qui du haut de la chaire fit l'histoire des faits glorieux de trois cents ans passés. Le prédicateur rappelle et évoque la vie et la mort du Père Nicolas Viel, précipité par de méchants Hurons, au dernier saut de la rivière des Prairies, au printemps de 1625. *(Un printemps tardif puisque le noyade s'est produite le 25 juin)*

Ce fait glorieux pour la paroisse du Sault-au-Récollet, pour le Canada tout entier, évoque la noble et belle figure du pauvre Récollet, nimbée de l'auréole de la sainteté et du martyr, et est un exemple à suivre et une invitation à marcher sur ses traces.

Le Père Nicolas Viel était Français d'origine, natif des environs de Coutances en Normandie. C'était un homme de bien et un prédicateur très zélé de la parole de Dieu. Depuis plusieurs années déjà, il parcourait les villes et les villages de sa province natale, prêchant aux justes et aux pécheurs les vices et les vertus, la peine et la gloire selon l'expression de la règle franciscaine.

L'apostolique Nicolas Viel déplorait cet état de choses et depuis trois ans, il demandait avec instance à ses supérieurs la grâce de passer les mers et de se dévouer aux missions canadiennes. Au mois de mars 1633 avait lieu le chapitre provincial et les supérieurs touchés et illuminés de cet esprit divin qui conduit les apôtres entre les peuples gentils, donnèrent au Père Viel la permission d'aller secourir ses frères du Canada.

Brûlant du désir de se dévouer, son zèle n'admettait pas d'attente ni de lenteur. Il était à Québec le 28 juin 1623 et déjà le 16 juillet il en repartait pour passer aux Hurons comme au meilleur endroit où il avait plus à profiter pour le service de Dieu.

Après un arrêt de quinze jours à l'embouchure de la rivière Richelieu, au cap de la Victoire, il se mettait en route, le 2 août au soir, pour le pays des Hurons, en compagnie du Père Joseph Le Caron (premier missionnaire dès 1615) et du frère Gabriel Sagard. Voilà donc le Père Nicolas rendu dans le pays de ses rêves et de ses désirs! Il convoite le martyre! Il est venu en terre canadienne conquérir des âmes à Jésus-Christ. Ce qu'il veut, c'est le salut des pauvres sauvages.

Après la mort du Père Joseph Le Caron et du frère Gabriel, le Père Nicolas vivait seul avec Hurons (Sagard est retourné en France en 1624 et mourut en 1650. Tandis que Le Caron retourna en France en 1629 et mourut en 1632). Au mois de mai, il résolu d'entreprendre le voyage de Québec et il profita de l'époque où les sauvages venaient faire la traite avec les Français.

Ce voyage qu'il entreprenait allait le conduire directement à la réalisation de son désir caressé, de son voeu le plus cher. Viel s'engageait dans le chemin de son calvaire. Il allait tout droit au sacrifice, à l'immolation, au martyre. Le 25 au soir, la flottille huronne voguait avec confiance. Le canot dans lequel se trouve le Père Viel est séparé des autres et il reste seul avec trois Hurons brutaux, ennemis de la religion, faisant néanmoins semblant d'aimer et de respecter le bon Père. Ces trois sauvages scélérats et impies le précipitèrent à l'eau avec son petit disciple Ahuntsic, au dernier saut de la rivière des Prairies. (C'est le récit imaginé par Chrestien Le Clercq et contesté par les historiens modernes. Car Viel est dans un canot avec quatre Indiens et Ahuntsic le suit dans une autre avec quatre autres sauvages) Ils les massacrèrent à coups d'aviron, nous laisse entendre le Père Le Jeune et jetèrent les corps dans les rapides. (Je n'ai rien vu de tel dans le récit de Le Jeune. De plus comment le Père Lallemant qui recueille le corps de Viel ne note-t-il aucune trace de sévices avant l'enterrement à Québec quelques jours plus tard? Pourquoi écrit-il à son frère cette année-là que le Père Viel s'est noyé? Pourquoi redit-il l'année suivante dans une autre lettre que c'est une noyade?)

Le Père Viel est mort martyr. La famille franciscaine qui se glorifie d'avoir donné au Canada ses premiers missionnaires, est fière d'avoir fourni la première victime religieuse qui arrosa de son sang la terre du Canada. (Il faudrait prouver ces avancés du Père Tharcisius ce que personne n'a réussi. Et voilà pourquoi nous avons au Canada, depuis 1930, huit martyrs Jésuites et aucun Récollet.)

Peuple canadien, souviens-toi des fondateurs de la religion catholique sur les rives du Saint-Laurent!

Souviens-toi de ceux qui les premiers ont fait retentir le verbe divin dans les plaines et les forêts de la patrie!

La fête d'aujourd'hui est une leçon, une invitation à imiter la foi agissante et courageuse de ce valeureux martyr. La foi qui ne se meut pas à l'action, est une foi languissante et sans vie.

Pour que la vie du chrétien aussi bien que celle de l'apôtre soit animée de l'esprit surnaturel, et féconde en fruits, il faut qu'il vive de la vie de Jésus-Christ.

Le premier acte de la vie surnaturelle, c'est la foi. Car sans la foi il est impossible de plaire à Dieu. Vivre de la foi, c'est apprécier les choses surnaturelles d'après la connaissance que Dieu nous donne par la Révélation.

Vivre de la foi, c'est enfin se montrer catholique, non seulement dans l'intérieur de sa maison et de sa vie privée, c'est se laisser conduire par les principes surnaturels et éternels dans sa vie publique, c'est de se laisser guider dans ses relations avec le prochain par les principes de l'équité naturelle, de la justice et de la charité.

Canadiens, mes frères, nous serons un peuple heureux et fort à condition d'avoir la foi, de la garder comme un trésor inestimable et de la développer.

La foi règne encore en souveraine dans la masse de notre population des villes et des campagnes. Si vous êtes des catholiques, mes frères les Canadiens, soyez des catholiques pénétrés de leur foi, des catholiques qui n'ont pas peur de pratiquer la religion enseignée par les missionnaires et rougie du sang des martyrs.

A deux heures de l'après-midi, eut lieu la procession historique qui fut très enthousiaste. Le départ se fit à l'angle des boulevards St-Laurent et Gouin pour se rendre jusqu'au boulevard Pie IX.

Le service d'ordre était sous la direction du lieutenant H. Naegley, assisté du lieutenant E. Bilodeau en charge des agents en motocyclettes et des sergents Francoeur du poste 29, du sergent Pilon du poste 27, du sergent Bussière du poste 20 et du sergent Benoit du poste 16.

On dut arrêter durant une heure et demie la circulation au pont Viau et les autos durent prendre la route de Cartierville.

La procession se fit aux applaudissements d'une foule de cinquante mille personnes qui sillonnaient tout le parcours. Les chars allégoriques étaient ceux de Jacques Cartier reçu par les sauvages à Skawanofi le 2 octobre 1535, de l'Association des Campagnards de Montréal-Nord, de la 1ère messe en la Nouvelle-France, du martyr du Père Viel et de son néophyte massacrés et noyés le 25 juin 1625, des sections St-Joseph, Sainte-Marguerite, S. Denis, Immaculée-Conception, S. Enfant Jésus, Etienne Parent, S. Stanislas, Dorion, S. Jean-Baptiste.

L'illumination générale le soir sur les bords de la rivière des Prairies a été féérique. Toutes les maisons avaient été gentiment pavoisées et la façade de l'église avait été pour la circonstance recouverte de milliers d'ampoules électriques qui faisaient rejaillir des éclats de lumière vive.

Le monument au Père Viel et la maison Ahuntsic étaient décorés avec art et illustraient d'une manière évocatrice les faits glorieux des missionnaires martyrs. Une grande croix commémorative érigée sur le bord de l'eau jetait ses rayons de clarté dans l'eau limpide de la rivière des Prairies. Toute la route traditionnelle des pays d'en haut était illuminée.

SAMEDI SOIR Y eut d'abord Salut solennel du Très Saint Sacrement, à l'église d'Ahuntsic. Mgr Turquetil, préfet apostolique de la baie d'Hudson, officia, assisté de l'abbé Melançon, curé de la paroisse. Cette cérémonie fut immédiatement suivie d'une assemblée patriotique que présida M. J. H. O. Papillon, avocat, président de la section Ahuntsic de la Société Saint-Jean-Baptiste. Plusieurs discours furent prononcés, notamment par M. Papillon, Mgr Turquetil, M. l'abbé Melançon et MM. Charles-Auguste Bertrand, représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste, Conseil central, Victor Morin, représentant la Société Historique et Anatole Vanier, représentant l'A. C. J. C. et l'Action française.

En souhaitant la bienvenue à Mgr Turquetil, M. Papillon voulut rappeler brièvement ce que fut la vie admirable et remplie de sacrifices du Père Viel, premier martyr canadien tué lâchement par trois Hurons au cours d'une excursion en canot. *(Une drôle d'excursion, M. le journaliste, : un voyage de plusieurs semaines, du fin fond de la baie Georgienne, en descendant l'Outaouais puis les dangereux rapides de la rivière des Prairies)*

Le travail des organisateurs de ces fêtes a été couronné de succès et nous pouvons féliciter sincèrement ceux qui se firent les initiateurs de ces magnifiques démonstrations. La population du nord de la ville s'est prêtée en grand nombre à ces fêtes patriotiques et religieuses et à la grande assemblée de samedi soir comme à la grand'messe chantée hier matin, à la procession d'hier après-midi ainsi qu'au feu d'artifice hier soir, il y eut une foule considérable et des plus enthousiastes.

L'Almanach de Saint-François (1925) pp. 59 et 60

Le Père Nicolas Viel, Récollet

Le jour de la Saint-Pierre 1623, il y a grande liesse au petit couvent Notre-Dame des Anges. Deux missionnaires débarqués de la veille arrivent tout embrasés de zèle pour le salut des pauvres sauvages. Ils eussent voulu, dès leur arrivée à cinq heures du soir, courir rejoindre leurs frères au monastère, mais la distance est grande de l'"habitation" au couvent, et Champlain les a retenus. L'aurore luit à peine qu'ils sont auprès des leurs: on s'embrasse, on se félicite et le Te Deum retentit vibrant. Et puis, c'est le tête-à-tête cordial où, après le récit obligé d'un voyage toujours gros d'incidents, on se tourne vers les pensées graves qui, sur ces lointains rivages, ont rassemblé toutes ces âmes assoiffées de conquête.

"Nous tinmes conseil, écrit l'un d'eux, pour savoir en quelle contrée nous pourrions davantage procurer la gloire du Seigneur." Le pays huron fut choisit et le Père Joseph Le Caron, déjà rompu au ministère des Indiens, s'offrit comme mentor aux deux zélés missionnaires. Tous deux ont fait leur marque dans l'épopée canadienne: l'un, le Père Viel, fut notre premier martyr, et l'autre, le frère Sagard, notre premier historien.

Le pays des Hurons offrait donc "le meilleur endroit où il y avait le plus à profiter pour le service de Notre-Seigneur." Le départ arriva avec le commencement de la traite. Celle-ci finie, les Hurons amenèrent les Pères Nicolas Viel, Joseph le Caron et le frère Sagard dans leur pays. C'était note expressément Champlain le 2 août, fête de Notre-Dame des Anges où l'ordre séraphique prit naissance aux environs d'Assise. Le P. Viel évangélisa la nation des Ebicerings ou Sorciers et celles des Hurons Squékanéronons. Là il se perfectionna dans l'étude de la langue huronne, il catéchisa les Sauvages et fit plusieurs prosélytes. Parmi ces derniers, il faut citer celui dont l'histoire a conservé le nom: Ahuntsic. Le Père Viel l'instruisit et eut le bonheur de le voir correspondre si bien à la grâce qu'il put le baptiser. Ahuntsic demeura fidèlement attaché à sa foi et au Récollet qui l'avait converti et instruit.

Un an se passa, de juin 1624 à juin 1625, de solitude, de labeur, de prières. A la fin de mai ou aux premiers jours de juin, au plus tard, les Hurons se mirent en route pour aller à la traite. Le Père Viel fut du voyage. Il voulut descendre à Québec dans le but d'y faire une retraite; la traite une fois finie, il regagnerait joyeusement sa chère mission.

Hélas! tous ces beaux projets devaient aboutir à une fin tragique, La mort guettait notre missionnaire à la Rivière-des-Prairies. Laissons un autre fils de saint François, l'historien Le Clercq, raconter ce drame: "Il y avait dans la troupe une multitude de Hurons assez honnêtes, parmi lesquels se trouva quelques brutaux, ennemis de la religion, faisant néanmoins semblant d'aimer et de respecter ce bon Père. Un gros temps écarta les canots et malheureusement ce religieux se trouva dans le sien avec trois sauvages scélérats et impies qui le précipitèrent avec son petit disciple Ahuntsic au dernier saut, en descendant au Mont-Royal, dont les eaux rapides et profondes les submergèrent dans un moment ... Si on peut reconnaître pour martyrs ceux qui meurent dans les travaux apostoliques ou par cruauté des Sauvages de ces contrées, qui n'ont peu ou point de lumière d'aucune divinité vraie ou fausse, on reconnaîtrait à bon droit le Père Nicolas et son petit disciple pour les deux premiers martyrs du Canada, (le Père Viel) étant d'ailleurs un très grand religieux qui, après avoir vécu en odeur de sainteté, n'était passé au Canada que par zèle brûlant du martyr. On ne peut exprimer les travaux et les peines qu'il avait soutenus dans sa mission, selon les rapports des Français dignes de foi. Il y avait fait beaucoup de fruit et on sut par les Hurons mêmes, assemblés à la traite, la manière cruelle dont il avait été mis à mort avec son néophyte que Dieu avait reçu dans sa gloire comme les prémices de la mission des Hurons." Premier Établissement de la Foy, vol 1 pp. 321-323

Le P. Martin, Jésuite, appelle le Père Viel "la première victime religieuse qui scella de son sang la terre du Canada."

Quel fut jour le témoin de la mort des deux premiers martyrs du Canada? Le 25 juin, d'après le mortuologe des Récollets, et nous n'avons aucune raison d'en douter.

Le sault, qui doit son nom au Récollet Nicolas Viel, ne fut point infidèle à son souvenir qu'il voulut perpétuer par l'érection de deux magnifiques monuments en granit, en 1903, sous l'inspiration de Monsieur le Curé Beaubien. Depuis lors, devant l'église paroissiale, Nicolas Viel et Ahuntsic chantent le zèle du prêtre et la persévérance du fils; en face de ces rapides mugissants et provocateurs, ils claquent bien haut jusqu'où s'élève l'amour sacerdotal et jusqu'où va la grandeur d'âme.

Puisse cette année 1925, qui marque le troisième centenaire de ce martyr glorieux pour le Canada et pour les fils de saint François, rappeler à tout notre peuple une des plus belles pages de notre histoire nationale, la première écrite avec le sang d'un missionnaire; puisse-t-elle raviver dans notre mémoire les luttes et les souffrances au prix desquelles la foi a pris racine dans notre pays; puisse-t-elle enfin soumettre à l'édification de tous ce sublime exemple et ces immortelles leçons d'héroïsme.

O. F. M.

Tout ce qui est en gras n'est pas conforme à la vérité, est une invention du faux historien Le Clercq.

La Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

(1925 pages 205 à 207)

Nos premiers martyrs

Cette année 1925 sera une année abondante dans les annales religieuses de notre pays. Au bonheur de voir placer sur les autels, les héroïques enfants de saint Ignace, missionnaires et martyrs en notre pays, aux fêtes grandioses qui accompagneront ces solennités, s'ajouteront les fêtes plus modestes mais non moins significatives du 3^e centenaire de nos premiers martyrs canadiens, le P. Nicolas Viel enfant de saint François "la première victime religieuse qui scella de son sang la terre du Canada" (P. Félix Martin, S.J.) et son disciple le jeune huron Ahuntsic.

Prédicateur très zélé, le P. Nicolas Viel avait sollicité pendant trois ans l'honneur de se dévouer aux missions canadiennes. En 1623 les supérieurs exaucèrent ses vœux, il "passa au Canada par zèle brûlant du martyre" et le 28 juin au soir il mettait pied à terre à Québec.

Homme d'action le P. Nicolas en repartait dès le 16 juillet pour "passer aux Hurons comme au meilleur endroit où il y avait plus à profiter pour le service de Dieu". Après un arrêt de quinze jours à l'embouchure du Richelieu il se mettait en route le 2 août et le soir même il cabanait à la rivière des Prairies.

Le P. Viel arriva chez les Hurons le 22 août: immédiatement il se sentit à l'aise chez eux, adoptant leurs habitudes, se naturalisant huron et étudiant leur langue, et leur prêchant la foi. L'année suivante, juin 1624, ses deux compagnons le P. Le Caron et le frère Sagard le quittaient pour venir à Québec renouveler leur provision de choses indispensables; Viel resta seul au pays des Hurons, et dans une lettre qu'il adressait à son supérieur de Québec, il disait "sa volonté de persévérer dans son entreprise et son désir de vivre et de mourir dans la mission".

Pendant cette deuxième année d'apostolat le courageux missionnaire commença à recueillir les fruits de ses nombreux sacrifices; un grand nombre de Hurons se convertirent et parmi eux l'histoire nous a conservé le nom d'AHUNTSIC qui reçut le baptême et fut fidèle à sa foi et au père de son âme à la vie et à la mort.

Le mois de juin 1625 arrivait; le P. Viel décida de se rendre à Québec pour y faire sa retraite et y retremper son courage: Ahuntsic fut du voyage et du même canot. La flottille arriva le 25 juin à la tête des rapides du Sault; c'était le soir; le ciel était fort sombre: un orage allait éclater. La flottille se dispersa. Les trois hurons impies qui conduisaient le canot dans lequel se trouvaient le P. Viel et Ahuntsic profitèrent de cette circonstance pour mettre à exécution le projet pervers qu'ils nourrissaient, projet inspiré par quelque sorcier ennemi déclaré de la religion et des missionnaires, se débarrasser par la violence du missionnaire et de son fidèle disciple. Ils les massacrèrent à coups d'aviron, nous laisse entendre le P. Le Jeune (relation de 1634) et jetèrent les corps dans les rapides.

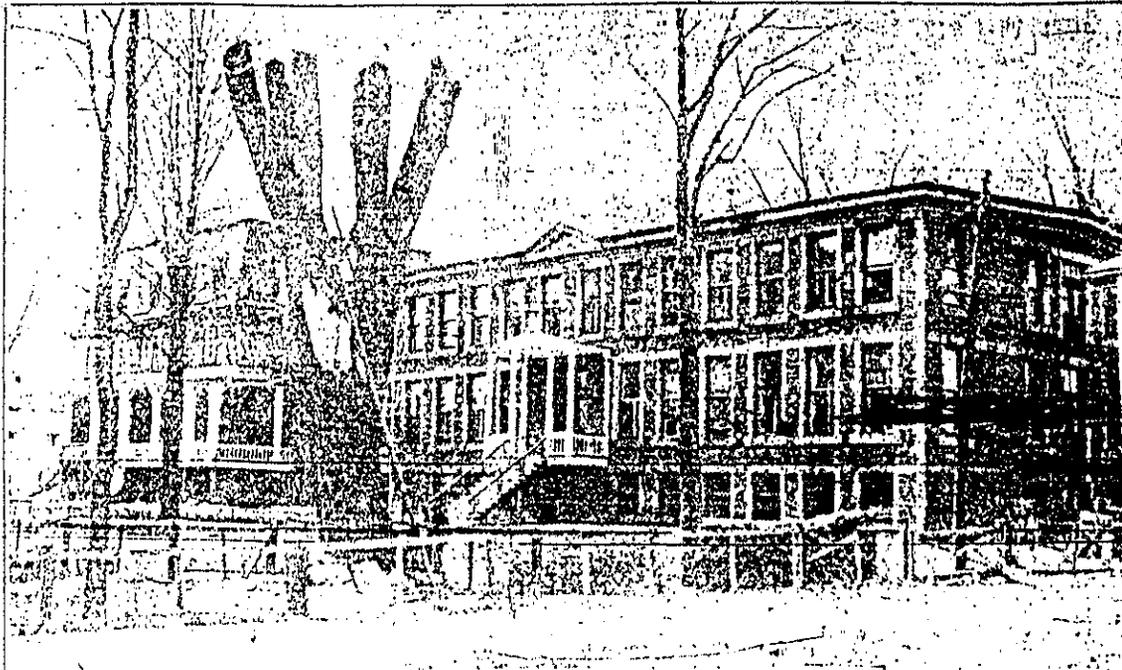
Le fait que les meurtriers tuèrent aussi Ahuntsic, un des leurs, et se partagèrent les dépouilles du missionnaire, montre bien qu'il ne peut s'agir ici d'un accident, mais que le P. Nicolas Viel et son disciple périrent de mort violente; les trois meurtriers échappèrent à la fureur des flots, mais la tradition et la légende nous les montrent poursuivis par le remords et subissant dans les lieux mêmes où ils avaient accompli leur forfait la peine due au crime. *(L'auteur fait ici référence à la légende du noyau)*

Ahuntsic n'étant pas un Indien, n'étant pas "un des leurs", le raisonnement du Fr. Théodoric tombe à plat, ne prouve rien; Ahuntsic n'étant pas un Indien, il ne peut être dans le même canot que Viel car les Hurons n'acceptaient qu'un seul blanc par embarcation; de plus, le P. Le Jeune n'a jamais écrit en 1634 que nos héros furent massacrés à coups d'aviron: deux autres inventions du Fr. Théodoric.

L'endroit précis du martyre est "le dernier saut de la rivière des Prairies." La rivière, fermée à moitié à cet endroit par la grande île de la Visitation, entravée dans sa course par trois séries de cascades, se divise en deux énormes courants, l'un le "chenal des Ecores", se précipite entre la pointe de la grande chute et la pointe au chêne, l'autre longe l'île aux Pins et l'île de la Visitation; il est appelé le "chenal de la faucille" parce qu'il forme une immense courbe qui des hauteurs avoisinantes le fait ressembler à une faucille. Le fait que le souvenir du Récollet-Martyr s'est attaché à la rive sud de la Rivière des Prairies, plutôt qu'à la rive nord, permet de supposer que c'est dans ce dernier chenal que s'est déroulée la scène du martyre. C'est dans ces flots écumeux, au bruit du tonnerre et des vents déchaînés, à la lueur blafarde des éclairs, que furent précipités les martyrs agonisants. Les vagues rougies un instant par le sang se refermèrent bientôt sur eux. leurs âmes s'envolèrent aux cieux, pour y être couronnées de gloire; leurs corps roulés quelques temps par les eaux furent recueillis; celui du P. Nicolas transporté à Québec fut inhumé dans la chapelle saint Charles des Récollets. Celui d'Ahuntsic fut probablement enterré dans la partie la plus élevée de l'île Visitation, *(c'est nouveau, ça)* à l'ombre des grands bois, au pied de la Croix qui rappelle aux âges suivants l'endroit où moururent pour la foi les deux premiers martyrs de notre pays.

Fr. Théodoric, O.F.M.

UN PROBLEME A RESOUDRE

MYSTERIEUSE DECOUVERTE HIS

L'ENDROIT PRÉCIS OÙ AURAIT ÉTÉ CÉLÉBRÉ, EN 1625, LA PREMIÈRE MESSE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

A cet endroit s'élève maintenant la maison Saint-Janvier, des Soeurs de Miséricorde, au Sault-au-Récollet, à l'ouest de l'église paroissiale. On peut voir vers la gauche l'orme trois fois centenaire dans un creux duquel furent découverts un procès-verbal de la première messe à Montréal, enfermé dans un vase en terre, une médaille en cuivre et une statuette en bois. Le vénérable orme a été dépouillé de sa magnifique ramure. (Cliché du photographe de la "Presse")

On trouve dans
fois centena
procès-verb
célébrée
1615, ai

CONJECTU

Une découverte bien
susceptible de plus vif inté
archéologues et chez le
s'occupent des premiers
notre histoire a été fait
au-Récollet. Elle a la
curiosité très in...
les quelques archéolog
qui en ont fait...
Ce
pas trop...
points, mais ils s'accro
couvrir que cette dé
très importante.
Nous avons dit qu'il
craignons parmi les quel
logues qui ont eu cont
la découverte, c'est qu
personnes qui l'ont fait
peu nombreuses.

LA PREMIÈRE M

Pour la plupart des ge
que célèbre le Père Vi
l'été 1612, au bord du
tout, près la petite ri
l'Orme, fut la première
Montréal. Mais il est
établi qu'une messe av
lieux vingt-sept années
en 1615, sur le bord d
des Frères par un P
la découverte dont il
actuellement a fait à
la messe célébrée sur l

**Compilation des souvenirs historiques
que la paroisse du Sault-au-Récollet
évoquera au cours de ces grandes fêtes**

Samedi et dimanche, sur le site où fut célébrée
la messe du 24 juin 1615, les paroissiens
revivront quelques épisodes les plus
marquants de notre histoire.

L'EGLISE ET SON SITE

L'année 1926, l'année du 21^e jubilé universel, apporte aux paroissiens de la Visitation du Sault-au-Récollet, plusieurs des principaux anniversaires de leur vieille église, ouverte au culte en 1751, lors du 14^e jubilé universel. Justement fiers de leur temple, qui est tout à la fois monument historique et artistique, ils se préparent à célébrer par un triduum jubilaire, par une fête nationale et une fête religieuse, le 175^e anniversaire de construction (1751), le 150^e anniversaire de l'ancienne décoration partielle de l'intérieur (1776), le centenaire de l'actuelle décoration complète de l'intérieur (1826), le 75^e anniversaire de la façade (1851), le cinquantenaire de la croix commémorative du 19^e jubilé universel (1876). Ils anticiperont d'une année la célébration solennelle du 175^e anniversaire de la consécration de leur église (1752), le 4^e temple consacré en ce pays et le premier dans la province ecclésiastique de Montréal.

FÊTE DIMANCHE

La fête religieuse aura lieu dimanche prochain, jour de la solennité principale de La Visitation, titulaire de l'église, et en même temps jour de la solennité simplifiée de la dédicace de l'église. La fête nationale sera célébrée la veille au soir sur le site de l'église, site historique par excellence. Elle consistera surtout au dévoilement et la bénédiction de deux plaques commémoratives de trois grands faits historiques qui ont été fêtés là-même l'an dernier: le débarquement de Jacques Cartier, le 2 octobre 1535, la messe sur le bord de la rivière des Prairies en présence de Champlain, le 24 juin 1615 et le massacre du Père Nicolas Viel et de son néophyte Ahuntsic, les deux premiers martyrs du Canada, le 25 juin 1625. Présidera ces deux fêtes un triduum jubilaire qui commencera demain.

BUT DES FÊTES

Cette double fête a pour but de faire connaître au public la valeur historique et artistique d'une de nos vieilles églises et l'importance historique de son site dans l'histoire générale et dans l'histoire locale; elle a pour but particulier de rappeler aux paroissiens actuels et aux anciens paroissiens que cette église a été une source féconde de vie spirituelle et l'une des forteresses de notre survivance nationale, tandis que la terre autour de ce site fameux a été la mère nourricière d'un grand nombre d'ancêtres.

HISTOIRE DE L'EGLISE

L'église du Sault-au-Récollet est l'une des rares survivantes parmi la centaine d'églises et de chapelles qui existaient au moment de la conquête du Canada en 1760. Elle est l'une des plus vieilles églises de l'île de Montréal. Quoique ancienne, elle est la seconde église de cette paroisse, fondée en 1736. A servi de première église paroissiale, jusqu'à sa démolition en 1751, la chapelle en bois de la mission sauvage Notre-Dame de Lorette, établie dans le fort Nazareth ou Lorette, à côté de l'église actuelle, et dirigée par les Sulpiciens de 1696 à 1721.

Les murs du corps de l'église actuelle et ceux de la sacristie, en appentis avec sa cheminée à foyer ont été construits de 1749 à 1751 avec de la pierre des champs, par l'entrepreneur-maçon Charles Guilbault, un paroissien.

LA SACRISTIE

D'abord la sacristie a reçu une double allonge: la première en 1844, une allonge en pierre des champs, bâtie pour y célébrer la messe au besoin; la seconde en 1852, une allonge en briques. C'est la petite sacristie, appelée originairement "la sacristie des sourds" parce qu'elle servait de lieu retiré pour confesser les personnes souffrant de surdité.

Puis, l'église elle-même dut subir une allonge, au dehors comme au dedans, étant disproportionnée en toutes ses dimensions avec le reste de l'édifice. D'après les plans de l'architecte John Ostell, l'on construisit de 1850 à 1851 deux alcôves, deux tours, deux clochers à double lanternes avec un portail à trois portes et une façade à fronton classique, caractéristiques des églises canadiennes de 1850. Le tout fut fait de pierre de taille, à l'exception des clochers et du caisson supérieur des deux tours, qui furent faits de bois recouvert de tôle. Au dessus de ce frontispice, l'on érigea en 1876 sur un massif socle de pierre une croix de bois doré en souvenir du jubilé de 1875. Cette façade de fronton classique a remplacé la première façade à style héroïque, munie d'une seule porte centrale, surmontée de deux chassis et d'un unique clocher à double lanterne.

INTERIEUR DE L'EGLISE

Dans son ensemble, la décoration architecturale et sculpturale sur bois de l'intérieur actuel de l'église du Sault-au-Récollet date de cent ans. Cette décoration complète a succédé à une première décoration partielle faite par un sculpteur, nommé Hébert (**Liébert**). De cette ancienne décoration il nous resterait outre les deux voûtes au-dessus des stalles du curé et du chœur de jadis, les deux portes originales du sanctuaire qui représentent en sculpture sur bois polychromé, celle du côté de l'Evangile: Samson tuant le lion et un prêtre récitant son bréviaire, symboles de la Rédemption, et celle du côté de l'Épître: Samson enlevant les portes de Gya (**Gaza**) et un prêtre allant porter le Saint-Viatique, symboles de la résurrection.

LES TABLEAUX

L'ornementation de l'église par des tableaux placés au-dessus des autels est antérieure aux deux décorations architecturales et sculpturales. Le tableau de La Visitation et les toiles de sainte Catherine et de sainte Agnès formant une espèce de triptyque de vierges au-dessus et de chaque côté du maître-autel, sont attribuées à l'un des frères Mignard et ont été données par M. Guillaume Chambon, prêtre de S. Sulpice, deuxième curé du Sault-au-Récollet (1736-1756). Le tableau de saint Michel, reproduction de Guido René (**Reni**), et le tableau de sainte Anne, tableaux d'une valeur artistique bien inférieure aux trois précédents, ont été payés par la fabrique et des paroissiens.

DON DES SULPICIENS

Les quatre premiers curés, qui furent des Sulpiciens, ont contribué largement de leurs deniers aux oeuvres de la paroisse. Ainsi, le deuxième curé, M. Chambon, après avoir donné 4,816 livres pour solder la dette de la construction de l'église actuelle, laissa dans son testament pour la décoration intérieure de sa chère église la somme de 1,420 livres "provenant de la succession du nommé Louis Divelec dit Quimper". Le quatrième et dernier curé, M. Simon-Louis Perthuis (1763-1775), par disposition testamentaire, fit don et remise de 2,512 livres à la fabrique pour défrayer presque entièrement le reste des dépenses de la première décoration intérieure.

STYLE ROMAN COMPOSITE

Le style de l'intérieur actuel de l'église est apparemment au moins le style roman composite Louis XVI et offre aux regards un charme particulier. La voûte en hémicycle dans le chœur, en demi-ellipse dans le transept, et la nef sont décorées d'arabesques sculptées sur bois doré et plaqué. Les absides des trois autels sont à pans coupés et à fonds plats, celui du maître-autel est décoré comme la voûte du chœur et ceux des autels latéraux sont surtout décorés d'images de raisins, sortant de deux cornes d'abondance.

Cette voûte et ces absides s'appuient sur un entablement à prise à pinceaux et à corniches sculptées sur bois blanc et or qui s'étend autour de l'édifice jusqu'au jubé. Cet entablement est posé sur des colonnes cylindriques dans le chœur et polygonales cannelées et demi-enchassées dans les murs de plâtre, dans le transept et la nef, et formant partout des arceaux de plein cintre au-dessus des fenêtres..

LES TROIS AUTELS

David-Fleury David, architecte et sculpteur, résidant au Sault-au-Récollet, exécuta ces travaux d'architecture et de sculpture sous l'administration du onzième curé, M. Frs-Mathias Huot (1816-1827). Ce même artiste canadien, se guidant sur les vieux ouvrages d'Hébert (Liébert), sculpta sur bois, en style roman composite Louis XVI, les retables dorés actuels des trois autels, afin d'harmoniser toutes les parties de son travail. Ces trois autels en bois, ainsi que leurs tabernacles, avaient été auparavant, entre la première et la seconde décoration, sculptés blanc et or par Louis Quevillon, fondateur de la Maîtrise des Ecorres, baptisé le 14 octobre 1749 dans la primitive église du Sault-au-Récollet.

LA CHAIRE

La chaire, ornée de médaillons, de guirlandes de roses et d'arabesques en sculpture sur bois, et son abat-voix bordé de dentelles en bois et surmonté d'un ange-trompette, sont l'oeuvre du sculpteur Vincent Chartrand, de Saint-Vincent de Paul, vers 1836-1837. La première chaire, oeuvre d'Hébert (Liébert), en 1791, a été donnée à la paroisse S.-Augustin.

Dans les deux alcôves de l'église, nous trouvons deux autres pièces de sculpture moins remarquables: le baptistère qui, selon le conseil liturgique, supporte le groupe saint Jean - Baptiste baptisant Jésus, et le bas-relief représentant l'apparition de la très sainte Vierge à la bienheureuse Bernadette Soubirous à Lourdes, ouvrage de L. Jobin en 1873.

Au cours des années, on a ajouté plusieurs éléments d'ornementation qui n'ont pas tous atteint leur but lustres, verrières, statues de Notre-Seigneur, d'anges et de saints. Le couronnement sur l'entablement au-dessus du maître-autel est un hors-d'oeuvre. La théorie des multiples statues a le grand inconvénient de masquer et de briser les lignes de la colonnade.

DES CURIOSITES

Parmi les curiosités historiques de l'extérieur et de l'intérieur de cette église, mentionnons: la croix de l'ancien clocher, placée sur le sanctuaire; les deux petites portes latérales qui servaient d'entrées par l'enclos paroissial de jadis, au temps de la première façade; la vieille voûte sise en arrière du maître-autel et dissimulée par un petit vestiaire construit par Quevillon; les croisées de la sacristie armées de grillages à harpons de fer; un monumental chandelier pascal en bois sculpté blanc et or; la statue de la Vierge et de l'enfant, style Louis XV, sculpture sur bois; une croix d'autel en bois; les anciens canons d'autel; un petit ciboire datant d'avant 1749; un rituel de Québec de 1703 et un processionnal romain de 1702, qui ont servi à l'administration des sacrements et à la messe dès l'origine de la paroisse.

En voilà assez pour démontrer que nous devons déplorer le vandalisme conscient ou inconscient qui a enlevé au trésor de cette église plusieurs reliques précieuses, et que nous devons conserver avec un soin jaloux celles qui nous restent, heureusement en grand nombre encore.

SITE DE L'EGLISE

L'église du Sault-au-Récollet est située au pied sud du dernier saut de la rivière des Prairies. Une étude attentive de la topographie, la nature du terrain, la direction des courants, les effets de l'érosion, la disparition de quelques îlots, les effleurements de glaciis pierreux et le manque de profondeur des eaux, nous permet d'affirmer qu'au temps des grands faits de la préhistoire du Sault-au-Récollet, le pied sud du dernier saut était purement et simplement le véritable pied de ce dernier saut, qui s'élançait alors avec impétuosité entre la pointe où se trouve l'église et l'antique presqu'île du Marigot ou les îles fraîchement détachées de celle-ci, île au Sergent, île de La Visitation, etc., et qui venait se calmer et se reposer dans la rade s'étendant de là sur la partie basse en pente douce de l'ancien village, jusqu'à la montée (**boulevard**) S.-Michel

IMPORTANCE DU SITE

L'importance de ce site au point vue de l'histoire générale et de l'histoire particulière découle, en premier lieu, de ce fait naturel qu'il occupe le pied d'un saut qui s'échelonne en tronçons de rapides sur une longueur de trois milles jusqu'à Bordeaux, et en second lieu, de ce fait historique, aujourd'hui admis que la rivière des Prairies a été de temps immémorial, à cause de ses eaux poissonneuses, de la fertilité de ses rives, de l'élévation des chemins de portage, la route traditionnelle des sauvages et des blancs pour se rendre du fleuve S.-Laurent aux pays d'en haut par la voie de l'Outaouais toujours la plus fréquentée, parce que la plus sûre, la plus commode, la plus riche en gibier de toutes sortes.

Or, les navigateurs d'antan avaient la constante coutume de camper pour être à l'abri des ennemis, au pied des grands rapides des sauts.

Le pied du dernier saut a donc toujours été un poste d'arrêt, un poste de relai où l'on "faisait chaudière", selon la pittoresque expression de l'époque. Appelé en sauvage Skawanoti (de l'autre côté de l'île), il a été de plus le port de la bourgade d'Hochelaga jusqu'à la disparition de celle-ci vers 1590.

PRINCIPAUX EVENEMENTS

Nous ne pouvons que signaler les principaux événements qui se sont produits sur ce coin de terre, le premier à être foulé par le pied d'un blanc dans l'île et même la région de Montréal. Le 2 octobre 1535, Jacques Cartier y débarqua en route vers la bourgade d'Hoche-laga, où il se rendit par le vieux chemin des sauvages encore existant en grande partie. Il y revint en 1541. Jean Alphonse y aborda en 1547, et Jacques Noël, petit-neveu de Jacques Cartier, y passa au cours de son exploration des trois sauts de la rivière des Prairies.

C'est là que la messe du 24 juin 1615 dont parle Champlain dans ses "Voyages", a été chantée par le Père Joseph Le Caron, récollet, en présence du Père Denis Jamay, son supérieur, et de Champlain lui-même. C'est en face de ce site dans le passage infaillible d'alors, comme le prouvent les données de textes historiques et la tradition locale, que furent massacrés et noyés par trois Hurons scélérats et impies, le Père Viel, récollet, et son néophyte Ahuntsic.

LA MISSION SAUVAGE

Avant 1696, les Sulpiciens réservèrent tout le territoire situé en face du dernier saut, depuis la montée S.-Michel jusqu'à Bordeaux. Le 27 septembre 1696, ils y transportèrent une première partie de leur mission sauvage de la Montagne de Montréal, et le 25 septembre 1704, ils y transportèrent la seconde partie de cette mission, qu'ils devaient établir à Oka en 1721, afin de soustraire les sauvages au voisinage toujours funeste des blancs colporteurs d'eau-de-vie.

A cause du domaine réservé aux sauvages, sur le bord de l'eau, la côte du Sault, les concessions de terres se firent en arrière, sur l'arête de l'île de Montréal, dans les côtes S.-Michel, S.-Laurent, de liesse, de Vertus (*sic*).

En 1720, il devint nécessaire de placer une église sur les terres (...) près du chemin de fer de Bordeaux et d'ériger ces côtes en paroisse sous le patronage de S.-Laurent

Après le départ des sauvages du Sault pour Oka, en 1721, leur domaine se trouva de fait dans la paroisse S.-Laurent.

En 1736, les Sulpiciens fondèrent la paroisse La Visitation du Sault-au-Récollet, en détachant de la paroisse de S.-Joseph-de-la-Rivière-des-Prairies depuis chez Philius Pesant, près du petit ruisseau, jusqu'à la montée S.-Michel, et en détachant de la paroisse S.-Laurent les côtes S.-Michel et du Sault.

LA PREMIERE EGLISE

La chapelle en bois Notre-Dame de Lorette, dans le fort Nazareth ou Lorette, à côté de l'orme séculaire où l'on a découvert, en 1924, une note commémorative au sujet de la messe du 24 juin 1615, servit de première église au Sault-au-Récollet, de 1736 à 1751. Le premier curé, M. Desenclaves, un Sulpicien, voulut bâtir une nouvelle église sur le même site que la chapelle. Il ne put réussir dans son projet, parce que les habitants des côtes S.-Michel continuèrent de fréquenter la première église S.-Laurent à cause de sa proximité.

DE LA RESISTANCE

En 1749, Mgr de Pontbriand ordonna aux fidèles du Sault-au-Récollet de bâtir l'église actuelle "à peine à un arpent du fort." Puis, pour forcer les fidèles des côtes S.-Michel à venir au Sault, leur nouvelle paroisse, il enjoignit aux fidèles de S.-Laurent de bâtir une nouvelle église dans la montée S.-Laurent, à trois milles de leur première église. Devant la résistance des gens de S.-Laurent, Mgr de Pontbriand se vit obligé d'interdire leur église et leur cimetière.

Nous voyons dans ces difficultés qu'on a eues pour ériger la paroisse du Saut-au-Récollet et, pour bâtir son église actuelle, les fondements historiques de la naïve légende qu'on rattache à la construction de ce temple. Sur ce site, témoin de la messe du 24 juin 1615 et du martyre de Viel et d'Ahuntsic, le 25 juin 1625, Dieu voulait non seulement une chapelle de mission, mais encore une église paroissiale. Pour empêcher la réalisation de ce projet, Satan répandit le mauvais esprit d'abord sur les gens de la côte S.-Michel (sans doute pour se venger un peu de l'auteur de son antique défaite), puis chez les gens de la paroisse S.-Laurent.

LEGENDE DU CHEVAL BLANC

Voulant en finir, le bon Dieu força le démon à prendre le suppôt d'un cheval blanc et lui ordonna d'aller traîner les pierres qui devaient entrer dans la construction de l'église du Saut-au-Récollet. Le curé Chambon saisit ce cheval errant, le brida avec dextérité et défendit aux ouvriers de jamais lui enlever la bride. Or, un jour de grande chaleur, le cheval blanc venait de rouler la plus grosse pierre du chantier; il était suant et fatigué; voici qu'un des ouvriers, un imbécile, pris de commisération envers l'animal lui arracha la bride; aussitôt le cheval disparut du côté de S.-Geneviève, où il se précipita dans le saut qui porte son nom (*le rapide du Cheval Blanc*). La légende ajoute que cette pierre n'a jamais pu être fixée et que M. Chambon avait dessiné l'image de ce cheval blanc mystérieux.

Le site de cette église ne le cède en rien à l'église elle-même en souvenirs historiques. Nous faisons, en terminant, un appel pressant aux paroissiens actuels et au public de prendre part à ces grandes fêtes de samedi et dimanche prochains. Ils liront là une belle page de leur histoire dans une des forteresses de notre survivance religieuse et nationale. (*Il y a du Laurent Charron dans ce récit*)

La Patrie 12 juillet 1926

Manifestations grandioses au Sault-au-Récollet

Cette paroisse célèbre le 175^e anniversaire de sa fondation, (sic) samedi et dimanche.

Une tablette en l'honneur du Père Viel

La paroisse du Sault-au-Récollet a célébré samedi et dimanche, par des grandes fêtes religieuses et nationales, quatre grands faits de son histoire paroissiale. D'abord le débarquement de Jacques Cartier en 1535, la première messe chantée par le Père Joseph Le Caron en 1615, le martyr du Père Viel et de son néophyte Ahuntsic, en 1625 et la fondation de la paroisse en 1751, *(Il s'agit plutôt ici de la construction de l'église et non de la fondation de la paroisse qui eut lieu en 1736.)*

Toute la paroisse du Sault-au-Récollet était en liesse. Les maisons étaient pavoisées et décorées à profusion.

L'église était illuminée de 1,950 lumières. Elle portait sur son fronton, les deux chiffres 1751 et 1926. Ces chiffres illuminés se voyaient de très loin.

Les fêtes débutèrent samedi soir par le dévoilement de deux plaques commémoratives placées de chaque côté du portail. Ces plaques portaient les inscriptions rappelant les événements historiques que l'on célébrait.

Sur celle de droite on lisait : Ici au pied du dernier saut de la rivière des Prairies, le 2 octobre 1535 débarqua Jacques Cartier en route pour Hochelaga. Le 24 juin 1615, la messe fut célébrée en présence de Champlain par le Père Joseph Le Caron, récollet. Section Sault-au-Récollet de la Société, Saint-Jean-Baptiste, 11 juillet 1926.

On lisait sur la plaque de gauche : "Ici au pied du dernier saut de la rivière des Prairies, le 25 juin 1625 furent massacrés et noyés par trois Hurons scélérats et impies les deux premiers martyrs du Canada, le Père Nicolas Viel, récollet et son néophyte Ahuntsic. Section Sault-au-Récollet de la Société Saint-Jean-Baptiste. 11 juillet 1926.

Ces plaques ont été offertes par la section Sault-au-Récollet de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Une grande foule se pressait sur le parvis de l'église pour assister à cette cérémonie.

Le corps des zouaves d'Ahuntsic servait de garde d'honneur. La fanfare des zouaves de l'Immaculée-Conception exécuta des airs canadiens sous la direction de M. L. Bigras.

La fête débuta par le salut du Très Saint Sacrement célébré par l'abbé Decary, ancien curé de la paroisse assisté des abbés H. Longpré, curé actuel, et L. Charron, vicaire, comme diacre et sous-diacre. Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse sous la direction de M. Ovila (sic) Prévost, maître de chapelle, et Mlle Albine Brousseau touchait l'orgue. Au cours de la cérémonie fut présenté un immense pain, don de M. Alphonse (sic) Gervais et fait par M. Jean-Baptiste Charbonneau (sic). Ce pain fut béni suivant l'ancienne coutume. *(Adolphe Gervais, M. Charbonneau n'était pas boulanger)*

On procéda ensuite sur le perron de l'église à la cérémonie du dévoilement des plaques.

M. L.-O.-H. Papillon, avocat, président de la section Sault-au-Récollet de la Société Saint-Jean-Baptiste, présenta ces plaques à la paroisse. Il dit que ces plaques répondaient à un besoin que ressent l'homme de se soustraire au cours effroyable du temps et de fixer un peu de perpétuité. Ces plaques rappellent l'héroïsme des missionnaires et des apôtres et la Société a été inspirée par le patriotisme en les offrant. Il demanda à la paroisse de toujours conserver des souvenirs perpétuels et bienfaisants. L'abbé Longpré accepta les plaques au nom de la paroisse et dit qu'elles ajouteraient à la valeur historique et artistique du sanctuaire.

Le R.P. Hugolin (Tremblay), franciscain, dans une vibrante allocution rappela des souvenirs historiques que représentaient ces plaques. Il demanda à ses auditeurs de toujours garder le souvenir de Nicolas Viel et de son néophyte Ahuntsic, car ils furent les premiers martyrs de la Nouvelle-France.

C'est ici qu'ils sont morts et c'est ici qu'on les vénère. Honneur à lui, s'écria-t-il. Honneur aussi au curé Beaubien, qui fut le premier à fouiller dans les archives pour retracer l'histoire du Sault et qui éleva il y a vingt-cinq ans (*sic*, 1903) une statue au Père Viel. Honneur à M. le curé Longpré, son digne successeur. Honneur à M. le vicaire Charron, qui suit les traces du curé Beaubien et cherche à remettre en lumière les vieilles choses du pays. Honneur à tous et à chacun de vous.

Il déclara que Nicolas Viel avait été animé de véritable esprit chrétien qui est l'esprit de pénitence.

L'échevin et Mme Legault, M. J.-H Lapointe, ancien marguillier et Mme Lapointe dévoilèrent les plaques. Les clairons sonnèrent au champ, les zouaves présentèrent les armes et les cloches sonnèrent un joyeux carillon.

M. le Curé bénit ensuite les plaques.

MESSE PONTIFICALE

Dimanche, on célébra le 175^e anniversaire de la paroisse (*sic*) par une messe pontificale chantée par sa grandeur Mgr E.-A Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, enfant de la paroisse.

Toute la paroisse se pressait dans l'église paroissiale. Il y avait des fidèles jusque dans les portiques. S. G. Mgr Deschamps célébra la messe assisté de M. l'abbé Longpré, curé de la paroisse, comme prêtre assistant, des RR. PP. Albert Gauthier, s.j., recteur du noviciat du Sault-au-Récollet, et Guido Léclaire, s. j., comme diacre et sous-diacre d'honneur, du R.P. Arthur Déry s.j., vicaire à l'Immaculée-Conception et l'abbé H. Deslauriers comme diacre et sous-diacre d'office.

La chorale de la paroisse exécuta la messe de Pérosi sous la direction de M. Ovila (*sic*) *Avila* Prévost. Les solistes furent MM. J.-O Provencher, Paul Lesage, Almanzor Langlois, A. Prévost et L. Lambert.

À la fin de la messe on distribua du pain bénit à tous les assistants.

M. le curé Longpré avant de lire le prône souhaita la bienvenue à Mgr Deschamps lui disant quel honneur c'était pour sa paroisse de le voir présider à ces fêtes.

La Patrie, 12 juillet 1926

Aux fêtes du Sault-au-Récollet dimanche



Photographies prises dimanche matin à l'issue de la messe pontificale célébrée par Sa Grandeur Mgr A.-E. Deschamps au Sault au Récollet, à l'occasion du 175^e anniversaire de la fondation de cette paroisse. En haut à droite, la photographie représente S. G. Mgr Deschamps sortant de l'église entouré de ses acolytes. À gauche, photographie prise à la porte du presbytère, de gauche à droite: MM. J. B. Charbonneau, O. Lavigneur, l'abbé H. Longpré, curé; S. G. Mgr Deschamps, M. Olivier Maurault, P.S.S., M. J. H. O. Papillon, président de la section Sault au Récollet de la Société Saint-Jean-Baptiste. On remarque dans le groupe: M. M. Sénécal, le R. P. Guido Léclaire, le R. P. Arthur Déry, s.j., le R. P. Albert Gauthier, s.j., l'abbé H. Deslauriers, l'abbé L. Charron. En bas, à droite, S. G. Mgr Deschamps entouré des membres de sa famille. À gauche, les Zouaves d'Ahuntsic qui ont servi de garde d'honneur. On remarque dans le groupe M. Adrien MacLeith, président honoraire de cette organisation. Cliché d'un artiste de la "Patrie".

Cette paroisse célèbre le 175^{ème} anniversaire de sa fondation, samedi et dimanche.

UNE TABLETTE EN L'HONNEUR DU PERE VIEL

La paroisse de Saull au Récollet a célébré samedi et dimanche, par de grandes fêtes religieuses et nationales, quatre grands faits de son histoire paroissiale. Il s'agit de son baptême de Jacques Carlier en 1751, la première messe célébrée par le père Joseph Le Caron en 1715, le martyre du père Nicolas Viel et de son confrère Aboué, en 1821 et la fondation de la paroisse en 1751.

Toute la paroisse du Saull au Récollet était en fête. Les enfants étaient particulièrement intéressés à la fête.

Les fêtes débutèrent samedi soir par le dévoilement de deux plaques commémoratives placées de chaque côté du portail. Ces plaques portaient les inscriptions relatives aux événements historiques que l'on célébrait.

Le dimanche 11 juillet 1926, la messe fut célébrée en présence de Champlain par le père Joseph Le Caron, évêque de Montréal, au Récollet de la Nouvelle-France.

On peut voir la plaque de gauche sur le pied du dôme de la Nativité des Français le 25 juin 1815, devant célébrer et offrir les trois Nations unies et les sept premiers martyrs du Canada, le Père Nicolas Viel, curé et son confrère Aboué, curé de Saull au Récollet de la Nouvelle-France.

375^{ème} anniversaire de la fondation de la paroisse par une messe pontificale célébrée par le Grandvicaire M. A. Duchamp, évêque auxiliaire de Montréal, enfant de la paroisse.

Toute la paroisse du Saull au Récollet était en fête. Les enfants étaient particulièrement intéressés à la fête.

Le choral de la paroisse exécuta la messe de Perceval sous la direction de M. O. H. Préval. Les solistes furent MM. J. H. Provost, Paul Lemaire, Alphonse Labrie, A. P. et J. Lemaire.

À la fin de la messe on distribua du pain béni à tous les assistants. M. le curé Longpré avait de très bonne heure distribué la benédiction à Mar Duchamp lui-même qui honneur d'être pour sa paroisse de la fête.

M. le curé LONGPRÉ DEVAIT

M. Duchamp répondit en quelques mots. Il dit qu'il espérait que son entretènement honorer le grand baptême de la Nouvelle-France. Il dit que cette fête lui rappelait de nombreux souvenirs de son enfance, sa première communion, sa confirmation. Il eut un sou-

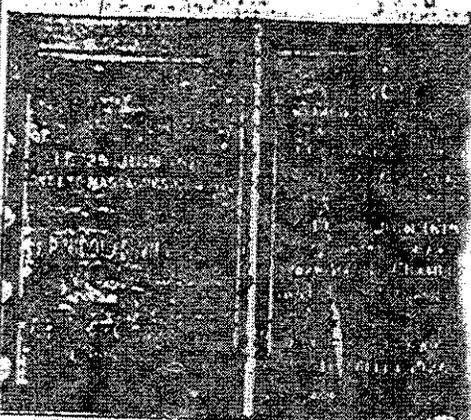
rire pour le vieux bon de famille et rappela que Mar Duchamp avait passé quelque temps de sa vie, à ériger ce grand baptême et il se souvint encore avec émotion que le vieux père Viel avait amené tout enfant au pied de sa Zénaïde, mortelle, pour leur montrer comment mourait un saint. Il termina en demandant à ses auditeurs de se jamais perdre d'abandonner aux questions sacerdotales et de se rejouer quand il s'agit d'un bon de famille.

Le prêtre de circonstance fut prononcé par M. Olivier MAURULT, p. s.

M. OLIVIER MAURULT, P. S.

Le prédicateur débâta en disant qu'il y avait peu d'âmes comme celle de Saull au Récollet qui étaient du régime français et qui n'avaient pas subi l'influence de l'anglais. Il rappela que dans le 17^{ème} siècle, les Français avaient déjà construit une chapelle au Saull pour l'évangélisation des Indiens. Cette chapelle fut abandonnée en 1711. Il rendit hommage aux premiers desservants: Robert Michel, Day, Maurice Quiray de Tréarçon et Ramon Le Quec. En 1726, le premier prêtre qui vint s'établir au Saull fut un suisse, M. Jean-Baptiste Desnoyelles. En 1751, fut fondée la paroisse sous le vocable de la Visitation. M. Maurault rendit hommage aux curés qui depuis cette date ont servi la mission spirituelle. Ce furent des hommes d'œuvre et des prêtres pieux et bien instruits.

Il rappela que le nom de la Visitation évoquait le souvenir de la Vierge Marie qui se consola d'Elizabeth, alors que cette dernière lui présenta la naissance de Jésus. Cet événement renferme deux leçons pour nous, une leçon de charité et une leçon de reconnaissance. La charité est toute morale. Elle nous enseigne que l'on ne peut être heureux que par le bien-être de son prochain.



Photographie prise samedi soir des plaques commémoratives sur l'entrée de Saull au Récollet et qui ont été dévoilées samedi. La plaque à gauche est à la mémoire du Père Nicolas Viel et de son confrère Aboué, mort de la peste en 1821. La plaque à droite rappelle la fondation de la paroisse par le Père Joseph Le Caron en 1751.

Saull de la venue prochaine de Jésus-Christ. L'enfant d'Elizabeth, qui fut le faire sans arriver pensés, sans jaloux et sans envie. Il nous fera aussi, dit-on.

Leçon de reconnaissance, car c'est la foi qui a présidé à notre vie. Nous avons le pain social et religieux. Hymne de reconnaissance pour cette église fondée il y a 175 ans. Dans laquelle tous ont pris et saisi leurs sentiments et il termine en demandant aux paroissiens de Saull au Récollet de toujours l'aimer de leurs prières.

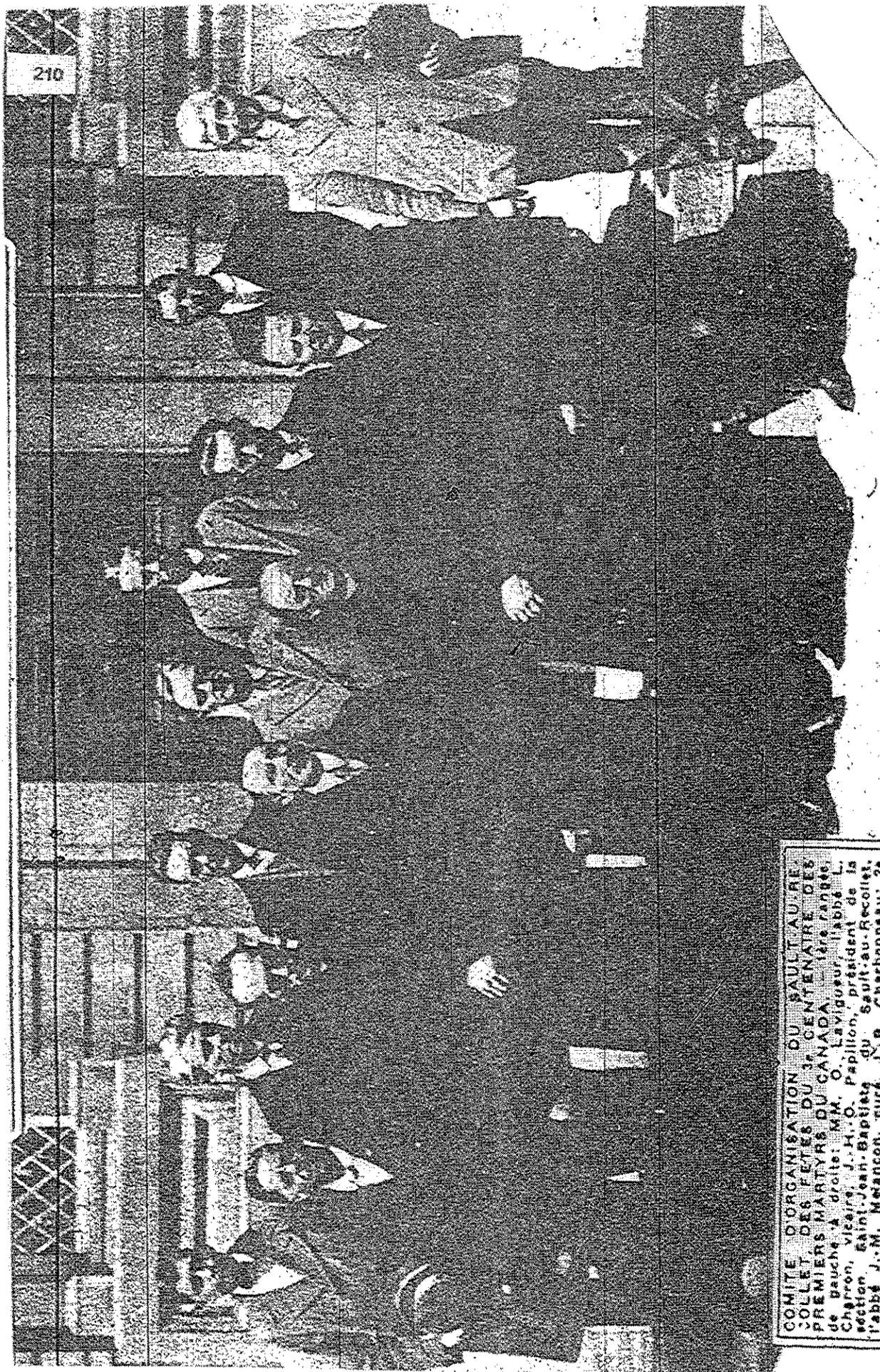
Dans la soirée eut lieu une grande illumination de toute la paroisse.

On ne se souvient pas de la date de la fête de la Nativité des Français le 25 juin 1815, devant célébrer et offrir les trois Nations unies et les sept premiers martyrs du Canada, le Père Nicolas Viel, curé et son confrère Aboué, curé de Saull au Récollet de la Nouvelle-France.

Le respectable Frère de la robe et vraiment la tribune qu'il a faite hier a mis entre les mains de la justice américaine la main de meurtrier.



Accès: M. A. P. Frigon, l'abbé L. Charbon, vicaire, l'abbé H. Longpré, curé de la paroisse, MM. M. Sénécal, marguillier et Horace Gervais. Dans le groupe: MM. J.-E. Foucault, Zola Lusier, S. Lacombe, E. Rouleau, Amédée Gélinae, L.-A. Charest, J.-E. Carrière, Stanislas Rochon, J.-Z. Pauzé, G. Lévêillé, Jérôme Gervais, I. Charbonneau, Joseph Sénécal, A. Rolland, Charles Gagnon, Zéphirin Chartrand, Mesdames J.-X. Pauzé, J.-E. Foucault, J.-O. Bourcier, et J.-E. Bastien.



COMITE D'ORGANISATION DU SAULT-AU-RE-
 COLLET, DES FETES DU 31 CENTENAIRE DES
 PREMIERS MARTYRS DU CANADA. (1ère rangée,
 de gauche à droite: M.M. O. Lavigne, J. L.
 Charbon, vice-président; J. H. O. Pailion, président de la
 section; Saint-Jean-Baptiste du Sault-au-Recollet,
 l'abbé J.-M. Melançon, curé; J. B. Charbonneau; 2e
 rangée, de gauche à droite: M.M. J. S. Samson, A.
 Bertrand, V. Dubois; 3e J. Paradis, J.-A. Charbon-
 neau, C. Bédard; en arrière: M.M. A.-R. Bertrand,
 P.-O. Bois etc. — (Cliché la "Franco").

La Presse, lundi 12 juillet 1926

DES FÊTES RELIGIEUSES ET HISTORIQUES QUI SE DEROULENT
AU SAULT-AU-RECOLLET

Messe pontificale et sermon de circonstance prononcé par M. O. Maurault, p.s.s.
Plaques commémoratives

De grandes fêtes se sont déroulées dans la paroisse de la Visitation du Sault-au-Récollet samedi soir et hier pour la commémoration de plusieurs anniversaires, intéressant directement cette localité, l'une des premières missions des Messieurs de Saint-Sulpice. Une messe pontificale, chantée par S. G. Mgr Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal, enfant de la paroisse du Sault-au-Récollet, a marqué hier cette célébration, dont le prédicateur, M. Olivier Maurault, p.s.s. a exposé les motifs historiques et religieux. Samedi soir, deux plaques de marbre, offertes à la paroisse par sa section de la Société Saint-Jean-Baptiste, ont été dévoilées et bénites devant une foule de fidèles massée sur la place de l'église, illustrée ...

Ces fêtes avaient pour objet de commémorer plusieurs anniversaires de la vieille église du Sault-au-Récollet et de son merveilleux site: le 175^e de son ouverture au culte, le 150^e de l'ancienne décoration partielle de l'intérieur, le centenaire de l'actuelle décoration complète, et le 75^e de la façade à fronton classique. La fête religieuse tombait le jour de la solennité principale de La Visitation, titulaire de l'église, et en même temps le jour de la solennité simplifiée de la dédicace de cette église consacrée le 12 juin 1752 par Mgr de Pontbriand, 6^e évêque de Québec.

LA MESSE PONTIFICALE

S. G. Mgr Alphonse Deschamps, officiant à la messe, était assisté du R. P. Albert Gauthier, s.j., recteur du noviciat du Sault-au-Récollet, comme premier diacre d'honneur; du R. P. G. Leclaire, s. j., du Sault, comme second diacre d'honneur; du R. P. Arthur Dery, s.j. de l'Immaculée-Conception de Montréal, comme diacre d'office, de M. l'abbé H. Deslauriers, du séminaire de Mont-Laurier, comme sous-diacre d'office et de M. l'abbé Henri Longpré, curé de la Visitation du Sault-au-Récollet, comme prêtre assistant.

La chorale de la paroisse sous la direction de M. Avila Prévost, maître de chapelle, chanta une messe de Perosi, avec le concours de MM. J.-O. Provencher, Paul Lesage, A. Langlois, A. Prévost et L. Lambert comme solistes et de Mlle A. Brousseau comme organiste.

Voici le texte du sermon prononcé en cette circonstance par M. Olivier Maurault, de la Compagnie de Saint-Sulpice, laquelle a fourni au Sault-au-Récollet ses quatre premiers curés:

M. OLIVIER MAURALT

Monseigneur, mes frères, "Magnificat anima mea Dominum", "Mon âme glorifie le Seigneur."

Nous avons célébré, hier, trois événements dont l'histoire de bien peu de paroisses, en ce pays, peut nous offrir l'équivalent: le débarquement de Jacques Cartier en 1535, la première messe chantée sur cette île par le Père Le Caron en 1615, la mort des deux premiers martyrs du Canada, qui ont laissé leurs noms à cette région: le Récollet Nicolas Viel et son neophyte Ahuntsic.

Aujourd'hui, nous commémorons le 175^e anniversaire de l'ouverture de notre église. On les compte, au Canada, les églises qui remontent si haut, qui datent du régime français et qu'un Dubreuil de Pontbriand a pu consacrer. Aussi sommes-nous particulièrement heureux de posséder un tel trésor et devons-nous féliciter nos prédécesseurs qui ont su l'enchasser dans une si riche verdure, l'embellir encore de tableaux et de sculptures fort admirés des artistes et des archéologues.

MISSION SULPICIENNE

Mais cette paroisse est plus ancienne que son église. Déjà à la fin du XVI^e siècle, on adorait le Dieu du Tabernacle en ces lieux; et c'est parce que la première chapelle du Sault fut l'oeuvre du séminaire de Saint-Sulpice que j'ai l'honneur, moi sulpicien, de vous parler aujourd'hui. Souffrez que je vous fasse brièvement l'histoire des missions sulpiciennes afin de vous rendre plus chère encore votre belle paroisse.

Très tôt, les Messieurs du séminaire de Montréal avait compris qu'il faudrait, pour convertir les sauvages errants, les fixer quelque part, où l'on s'appliquerait ensuite à les évangéliser et à les civiliser. Dès 1676, le Fort de la Montagne abritait de nouveaux chrétiens, venus des nations environnantes, et la mission progressait, grâce aux soins de M. de Belmont, de M. Mariet, de M. Sandraye. Malheureusement la distance était courte de la montagne à la ville; les sauvages avaient vite fait d'aller acheter des marchandises clandestines, cette "eau-de-feu" dont ils étaient si friands et dont ils se servaient si mal. Les ravages de l'ivrognerie furent bientôt désastreux et amenèrent même l'incendie de la mission.

LE FORT NAZARETH

On reconstruisit tout de suite l'enceinte et les habitations, mais déjà germait l'idée de transporter plus loin les sauvages. Pourquoi songea-t-on à ces rives de la rivière des Prairies où s'étend maintenant votre magnifique quartier? Sans doute parce que déjà un groupement indien y séjournait, peut-être depuis longtemps avant même que Jacques Cartier y ait atterri. En tout cas, en 1696, le fort Nazareth est prêt à recevoir ses hôtes, et la chapelle de Lorette à abriter Notre-Seigneur. Cette mission indienne durera jusqu'en 1721. Trois gentilshommes, trois prêtres, trois héros y passeront de longues années; je vous demande de retenir leurs noms car ils sanctifièrent l'origine de notre paroisse de leur dévouement et de leur ministère: c'est d'abord M. Robert Michel Gay, le premier missionnaire de ce territoire, et qui vécut 36 ans avec les Indiens; c'est ensuite M. Maurice Quéré de Treguron, qui lui fut tout de suite adjoint, et consacra 56 années de sa vie à cette oeuvre; c'est enfin M. Hamon LeGuen qui n'arriva qu'en 1714, mais vécut jusqu'en 1741, toujours attaché au même ministère. Sans doute ces trois serviteurs de Dieu s'occupèrent avant tout des indigènes, mais on pense bien qu'ils ne refusèrent pas leurs secours aux colons français, vos pères, établis aux environs de ces terres fertiles.

LES PREMIERS PRETRES

Lorsque, en 1721, pour la même triste raison qu'en 1696, il fallut éloigner encore davantage les sauvages de la ville et que les missionnaires se fussent transportés au Lac des Deux-Montagnes avec leurs ouailles, le domaine abandonné fut concédé et le Séminaire dut bientôt s'occuper plus directement des colons français et leur accorda des desservants. Ce n'est cependant qu'en 1736, qu'un prêtre vint demeurer au milieu de nous. Il portait un grand nom. M. Jean-Baptiste Desenclaves, en effet, après avoir exercé son ministère à S.-Anne, à Repentigny et à Longue-Pointe, passa ici l'année 1736, puis s'en fut en Acadie, où il vécut jusqu'en 1759, assistant au Grand Débarquement, consolant les malheureux exilés, partageant même leur captivité en Nouvelle-Angleterre.

M. GUILLAUME CHAMBON

Son successeur, à peine moins célèbre que lui, fut Guillaume Chambon, qui, à son arrivée au pays enseigna d'abord le latin aux fils de gentilshommes que le Séminaire élevait rue Notre-Dame. Il demeura vingt ans votre desservant. C'est à lui que vous devez la nef, le chœur et la sacristie de votre église, ainsi que les trois tableaux de Mignard qui ornent votre sanctuaire. Voilà donc de tous vos anciens cures celui que vous devez le mieux aimer, dont le nom doit rester gravé le plus profondément dans votre mémoire reconnaissante.

Puis vint M. Jean-François Pelissier de Féligonde, le curé de la guerre, le dernier du régime français, celui qui, de 1756 à 1763, put assister de son modeste presbytère, à l'agonie de la France sur ces rives.

Enfin, M. Louis Simon Perthuis ferma la liste de vos cures sulpiciens. Il fut votre pasteur dans les années difficiles de 1763 à 1775. Il défraya de ses deniers la première décoration de votre église et il vous aida à devenir ce que vous êtes, des Canadiens-Français, attachés à leur foi, à leur langue, à leurs traditions.

CURES SECULIERS

Après ces modestes sulpiciens, je vois défiler la procession de vos vingt cures séculiers les apôtres qui procurèrent le salut à des milliers de chrétiens, hommes d'oeuvres qui dotèrent votre paroisse de ses diverses institutions, prêtres pieux et instruits qui s'appliquèrent à orner votre église et à répandre autour d'eux l'instruction. De tout cela, il faut les féliciter aujourd'hui.

Sans doute, mes chers frères, vous êtes frappés de ce nom de Lorette donné comme titulaire à la première chapelle qui sanctifia ces lieux.

LA DEVOTION A MARIE

Pour qui connaît Saint-Sulpice cependant, cela paraît tout naturel. Le Sulpicien porte avec lui, par tout, la dévotion à Marie. Voyez plutôt: Montréal s'appelle d'abord Ville-Marie; la paroisse de la nouvelle cité est sous le vocable du Saint-Nom de Marie; la mission de la montagne se nommait Notre-Dame des Neiges; les deux missions étaient consacrées à la Présentation; le lac des Deux-Montagnes, à l'Annonciation. Ici, vos premiers missionnaires voulurent honorer la sainte maison de Nazareth, plus tard transportée à Lorette, et, où M. Olier, le fondateur de Saint-Sulpice, avait été guéri miraculeusement d'un mal d'yeux. Quand le moment fut venu de vous donner une paroisse, après que les Indiens eurent quitté leur fort, notre premier curé, s'inspirant de l'île déjà nommée Visitation, vous proposa le même titulaire.

MYSTERE DE CHARITE

Mes frères, c'est un doux mystère de charité paternelle qu'il me reste à commenter rapidement devant vous, en ce jour de notre fête patronale.

Nous lisons, au premier chapitre de saint Luc, que l'archange Gabriel, voulant donner à Marie une preuve de la vérité de ce qu'il venait de lui annoncer, ajouta: "votre cousine Elizabeth, malgré sa vieillesse, aura bientôt un fils."

Dès lors, Marie, n'écoulant que sa charité, se mit en route vers la ville qu'habitait sa parente, uniquement désireuse de lui être utile au cours de sa maladie. Cette démarche si simple et si naturelle va être l'occasion d'une des plus mystérieuses et des plus belles scènes de la bible. A peine en présence de la sainte visiteuse, Elizabeth, inspirée du Ciel, s'écria: "Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni", complétant ainsi la Salutation Angélique qui va devenir la prière favorite des âmes pieuses. De son côté, Marie, émerveillée par la prophétie de sa cousine, ne peut contenir le flot immense de sa reconnaissance envers Dieu, et laissant parler son âme elle dit, elle chante, elle proclame son "Magnificat", cantique suave et enthousiaste que l'Eglise a fait sien et que nous répétons chaque jour.

LECON DE CHARITE

Mes frères, bien des leçons se dégagent de ce simple récit, comme des fruits murs tombant d'un arbre trop chargé. Pour le moment, cueillons l'exemple de charité et l'exemple de reconnaissance que nous donne la Vierge Marie. Et puisque l'un des personnages de cette scène, est Jean le Précurseur, notre patron national, appliquons des leçons non seulement à chacun de nous, mais à toute notre société.

Marie se réjouit du bonheur d'Elizabeth. Sa charité n'est pas uniquement physique, elle est morale. Sans doute elle est contente que cette mère, longtemps privée d'enfant, en ait enfin obtenu un du Ciel, mais surtout elle la félicite des destinées futures de ce fils déjà sanctifié avant de naître. Elle nous apprend ainsi, à nous canadien-français, à nous réjouir du succès des autres, sans arrière pensée, sans jalousie, sans envie... Voilà des défauts qu'on nous reproche parfois; sachons donc nous en débarrasser. Notre frère réussit? Tant mieux! Aidons-le à réussir encore davantage, si possible; assurés d'avance que cette charité-là finira par nous revenir, et par rejaillir sur toute la communauté.

LECON DE RECONNAISSANCE

Encore plus facile à suivre nous apparaît la leçon de reconnaissance contenue dans le Magnificat. Que sommes-nous, mes frères, sur ce vaste continent? Une exception, presque un miracle permanent! Nous avons reçu, chacun de nous, la foi avec la vie, et c'est aussi la foi qui a présidé à la fondation de notre pays. Dans la suite de notre vie, la grâce divine nous a prévenus, offrant ses sacrements à nos multiples besoins, tandis que la Providence donnait à notre jeune nation la force et l'habileté nécessaires pour traverser les crises les plus délicates et les plus périlleuses. Magnificat anima mea Dominum. Nos prières, nous les avons apprises en français dans cette langue toute pétrie de christianisme, et notre nation entière est fille de la France, le plus noble des peuples. Traditions de famille, traditions de paroisse, tout nous est venu de provinces que la foi chrétienne avait depuis des siècles pénétrées. Langue et tradition, nous avons tout conservé. Magnificat! Nous possédons la paix sociale, nous possédons la paix religieuse: quel privilège dans un monde bouleversé par l'anarchie et l'esprit sectaire! Magnificat anima mea Dominum!

JOURS DE SOUVENIRS

Mes chers frères, combien cette hymne de reconnaissance monte facilement à nos lèvres en ce jour, dans cette église. Depuis 175 ans, on y prie; les nôtres y prient, ceux qui furent nos pères, nos mères, nos enfants, ceux qui furent nos missionnaires, nos curés, tous les prêtres qui nous ont fait du bien, ceux qui furent nos amis, nos serviteurs. Leurs confidences et leurs actions de grâce, leurs regrets et leurs expiations, leurs tristesses et leurs bonheurs, qui se sont exhalés ici, semblent revivre, en ce jour de fête, mêlés à nos propres souvenirs, à nos prières pour former à cette église une atmosphère profondément émouvante. Oui, depuis qu'elle a été consacrée, Dieu y fut dignement honoré, sous le regard maternel de Marie. Paroissiens du Sault-au-Récollet, puissiez-vous continuer, pendant de longues années encore à l'animer de votre culte pieux, de vos processions, de vos chants et préluder ainsi au bonheur qui vous attend là-Haut. C'est la grâce que je vous souhaite, avec la bénédiction de Monseigneur.

Au cours de la sainte messe, il y eut distribution de pain bénit, gracieusement offert à la paroisse par M. Adolphe Gervais.

SAMEDI SOIR

C'est samedi soir que les deux plaques de marbre apposées sur le portail de l'église furent offertes à la paroisse par M. J.-H.-O. Papillon, président de la section de la Société Saint-Jean-Baptiste, en ces termes:

"Un grand poète de l'antiquité terminait ses oeuvres en se félicitant d'avoir achevé un monument plus durable que l'airain (Horace). Ces sentiments du poète de la Rome antique n'étaient que l'expression d'un besoin du coeur de l'homme, aussi vieux que l'homme lui-même, le besoin de soustraire en quelque façon au cours impitoyable du temps qui emporte tout dans l'oubli; le besoin de mettre un peu de perpétuité, j'allais dire d'éternité dans les choses de cette vie et de fixer, au moins par le souvenir, dans une sorte d'éternel présent les grandes ou belles heures de l'existence des peuples et des individus.

C'est l'origine de tous les monuments qui depuis les temps les plus reculés perpétuent sur le globe la mémoire des générations qui ne sont plus.

A ce besoin nous obéissons nous-même en ce jour.

TRIPLE EMPREINTE

L'an dernier, en effet, nous avons commémoré sur ces lieux par des solennités émouvantes les événements historiques qui marquent disions-nous alors, notre coin de pays d'une triple empreinte héroïque et sacrée: l'empreinte de l'héroïsme du découvreur, celle de l'héroïsme de l'Apôtre missionnaire, l'empreinte surtout de l'héroïsme des martyrs de la Foi, l'empreinte des premiers martyrs du Canada Français. Ces fêtes, nous les avons voulues très belles, grandioses, afin de rendre plus saisissantes pour nous et pour nos enfants les leçons de gratitude envers la divine Providence, de fierté religieuse et nationale et de confiance en l'avenir qui se dégagent de notre petite histoire comme de celle de tout notre peuple.

LE SENS NATIONAL

Au surplus, en rappelant le passé notre société Saint-Jean-Baptiste, inspirée par le zèle éclairé, le patriotisme ardent et fécond de notre dévoué secrétaire, notre estimé vicaire, M. l'abbé Laurent Charron, avait conscience de faire son oeuvre d'éducatrice du sens national. Or, cette oeuvre elle veut maintenant la perpétuer en perpétuant le souvenir des événements solennisés l'année dernière.

Notre société vous offre donc, monsieur le Curé, et dans votre personne elle offre à toute la paroisse du Sault-au-Récollet, ces deux plaques commémoratives que Monsieur l'échevin et Madame Legault et Monsieur H. Lapointe nous ont fait l'honneur de dévoiler il y a quelques instants.

AU PORTAIL DE L'EGLISE

Tels sont les faits consignés dans leur marbre, que nous les jugeons dignes d'être fixés au portail de notre vieille église, particulièrement en ces jours de fête. Notre vieille église, son histoire n'a-t-elle pas commencé en réalité, non il y a cent soixante-quinze ans, mais à la date rappelée par ces marbres?

Ces plaques commémoratives ainsi fixées ne sauraient échapper à aucun regard. Tous les membres de cette paroisse, tous ceux que le devoir religieux ramènera ici, incessamment, jeunes ou vieux, grands ou petits, paroissiens ou visiteurs étrangers, tous sauront que:

LES DEUX PLAQUES

"Ici, au pied du dernier saut de la rivière des Prairies, le 2 octobre 1535, est débarqué Jacques Cartier en route pour la bourgade d'Hochelaga". "Qu'ici, le 24 juin 1615, la chose est attestée dans un vieux document trouvé dans le tronc ouvert de ce vieil arbre. (Forateur montre du geste, je présume, le tronc de l'orme à tronç coupé) le 24 juin 1615, a été chantée la messe en présence de Champlain, par le Père Le Caron."

Personne ne pourra ignorer non plus " Qu'ici, au pied du dernier saut de la rivière des Prairies, le 25 juin 1625, ont été massacrés et noyés par trois Hurons scélérats et impies les deux premiers martyrs du Canada, le Père Nicolas Viel, récollet et son neophyte Ahuntsic."

Nous estimons que, pour tous, ces souvenirs seront déjà, à l'entrée de l'église, un perpétuel et bienfaisant SURSUM CORDA." (En haut les coeurs)

LE R. P. HUGOLIN (Tremblay)

Le R. P. Hugolin, o.f.m., du couvent de Saint-Joseph, commenta ensuite les souvenirs qu'évoquent les deux plaques, rendant finalement un tribut d'hommage à M. le curé Henri Longpré et à M. le vicaire Laurent Charron pour la pensée qu'ils ont eu de commémorer avec éclat un tel anniversaire.

En quelques mots, M. le curé Longpré remercia la Société Saint-Jean-Baptiste de l'offre des deux plaques et assura M. Papillon qu'il verrait à leur entretien.

M. et Mme J.-H. Lapointe dévoilèrent l'une des plaques, et M. l'échevin Alfred Legault et Mme Legault dévoilèrent la seconde. M. le curé Longpré bénit les plaques et la foule chanta "O Canada".

Une fanfare des zouaves de Montréal et les cadets-zouaves de l'école Saint-Paul-de-la-Croix participèrent à ces manifestations, à l'occasion desquelles tout le village était décoré avec goût.

The Montreal Daily Star, samedi, 25 juin 1927 (K. B. Cameron)

Le harnachement de la tumultueuse rivière des Prairies

Nul n'est prophète dans son pays. Voilà sans doute pourquoi jusqu'à tout récemment, et depuis un demi-siècle, Montréal a ignoré et a levé le nez sur ce que les ondes sauvages voulaient dire au sujet des forces hydrauliques et pourquoi pendant tout ce temps une quantité incalculable de chevaux-vapeur s'est perdue au sein de la rivière indomptée, quantité qui aurait fait fonctionner toutes les industries de la métropole pendant cinq de ces cinquante années ou qui aurait pu élever un gratte-ciel moderne au sommet du mont Royal en une demi-journée, ou qui aurait pu déplacer la terre de quelques pouces hors de son axe en autant de temps.

Mais cela est une autre histoire. James Robert Walker, à la fin des années 1870 était un jeune homme de moins de trente ans que son travail amenait chaque jour au bord de la rivière des Prairies à cette petite bande de terre qui relie l'île Visitation à l'île de Montréal. Cet endroit est situé un mille et $\frac{3}{4}$ à l'est de l'extrémité du boulevard Saint-Laurent.

Walker commençait alors son commerce d'achat et de revente de matériel de rebut et de fabrication d'articles en cuir.

Cette bande de terre faisait partie du pittoresque moulin, propriété de l'historique seigneurie de Montréal.

D'un côté du moulin de pierre grise, une petite chute éclabousse fortement les alentours puis se trace un chemin vers les flots plus calmes de la rivière en aval, ainsi que ça se produit depuis de nombreuses générations.

De l'autre côté, entre l'isthme étroit et l'île elle-même un torrent d'eau (vraiment partie du courant qui actionne le moulin) d'une largeur de mille pieds s'élançe, siffle et rugit, véritable masse écumante qui dégringole sur une longueur de plus d'un mille.

D'autres alors, et d'autres depuis, ont pu se tenir à côté du vieux courant et contempler ses possibilités comme producteur d'énergie puis ont regardé la rivière bouillonnante et se sont demandé pourquoi toute cette perte? D'autres en vérité, peuvent s'être demandé ce qu'on peut retirer de ce torrent mugissant.

Mais Walker, s'il ne fut pas le premier à avoir eu cette idée, fut le premier à l'avoir développée. Il imagina une grande digue qui s'étendrait de la falaise de la rive nord (île Jésus) au monticule feuillu de l'île aux Cèdres et ensuite vers un espace qui va se rapetissant entre cette dernière île et l'île Visitation puis entre celle-ci et l'île de Montréal, ainsi changeant en énergie électrique l'immense courant qui se meurt au loin en une perte bruyante.

Alors commença la bataille qui devait durer plus de 40 ans pour amener les autres à penser comme lui et à obtenir la collaboration et les moyens financiers requis pour faire fructifier le trésor qui dormait sur le seuil de la porte-arrière de notre ville.

Certains lui ont dit que sa vision était un mirage, d'autres étaient préoccupés par d'autres entreprises dont certaines sont mortes de leur belle mort mais année après année Walker, et un ou deux autres, entendaient sonner l'occasion annoncée par la colline et les flots mais aussi menacée par de nombreux obstacles et des déceptions.

Finalement, il réussit à faire accepter son idée.

Aujourd'hui ont débuté les travaux préliminaires de la construction d'une grande digue et d'une usine génératrice d'électricité qui va coûter environ \$10,000,000

Mais M. Walker, bien que détenteur d'actions dans la compagnie et vivement intéressé dans toutes les étapes qui combleront ses espoirs, n'assume pas une part déterminante du projet. "Je serai satisfait maintenant que je vois la réalisation de l'usine, c'est tout ce qui importe dit M. Walker. "Il est vrai qu'à certains moments je croyais faire de l'argent. J'en ferai aussi mais cela a tellement traîné que je suis maintenant préoccupé de voir que ça devienne un fait accompli."

L'idée d'harnacher la force motrice de la rivière des Prairies a été plus qu'un passe-temps. Il y a travaillé fort mais il n'a jamais laissé de côté ses affaires de récupération et de cuir pas plus qu'il n'a dépensé ses efforts de façon à faire la sourde oreille à d'autres entreprises ou intérêts.

Agé de 78 ans, M. Walker est président de J.R. Walker & Company Ltd, président de la Back River Power Company Ltd, président de la South Shore Lumber Company Ltd, président de Gambo Lumber Company of Newfoundland, président de la St-Lambert Securities Corporation, président de la Montreal Blanket Company et vice-président de la Canadian Paperboard Company et directeur de Blaiklock brothers. Il fut durant douze ans échevin de la ville de Westmount et maire de cette ville pendant deux ans. Il a élevé trois fils et quatre filles.

Comment près de Montréal M. Walker faillit-il perdre sa mine d'or qu'était la rivière des Prairies (sise à peine à six milles du bureau de poste central) voici ce qu'il raconte.

Les négociations relatives au projet terminées, il se rendit à New York pour rencontrer des financiers intéressés. "Nous leur avons tout dit ce qu'il y avait à dire sur le projet" dit M. Walker, qui a présenté toute la documentation, toutes les possibilités, les rapports des ingénieurs, etc.

Ils ont tout examiné avec soin puis ont demandé: " Est-ce tout ce que vous avez à nous dire? __ Oui nos informations, l'avis des experts et autres données sont les plus complètes possibles. __ Mais, ont-ils objecté, vous devez cacher quelque chose. Donnez-nous le mauvais côté. Qu'est-ce qui nuit à la réalisation de ce projet?__ Nos cartes sont toutes sur la table." maintient notre porte-parole.

Mais les New Yorkais ont peine à nous croire. "Essayez-vous de nous dire que cette source d'énergie repose sur le seuil de votre porte-arrière et que vous devez venir à New York pour le financer?" dirent-ils toujours sceptiques.

Nous fumes évidemment obliger de piler sur notre orgueil et de reconnaître que tel était le cas.

Heureusement, puis-je ajouter à la vue de ce qui arrive actuellement, plusieurs facteurs de nos négociations avec les Américains ont fait dériver nos plans et nous nous sommes retirés quand il apparut, avec une certitude raisonnable, que nous pourrions obtenir le financement chez nous.

Selon M. Walker, les politiciens et les politiques fédérales telles le canal de la baie Georgienne et le projet de Carillon et nombre d'autres ainsi que les influences qui s'entrecroisaient ont retardé l'évolution du dossier de la rivière des Prairies.

Après une brève vue d'ensemble chronologique du développement du projet, M. Walker parle de l'acquisition de certains droits et baux du gouvernement fédéral et de l'achat de l'île aux Cèdres.

Le gouvernement fédéral du temps donna les permis pour bâtir une aile de la digue pour un contrôle limité de l'eau. On avait commencé cette construction quand, en 1896, les libéraux vinrent au pouvoir dont la politique exigeait qu'aucun travail ne soit entrepris soit dans la rivière Outaouais où n'importe où sur le parcours projeté du canal de la baie Georgienne. Ainsi notre projet fut directement affecté parce que l'entendue d'eau profonde et les berges de faibles altitude de l'île Jésus en amont de l'île Visitation constituaient le débouché projeté du canal qui fait encore problème actuellement.

"Donc, dit M. Walker, jusqu'en 1911, peu a pu être accompli même si nous gardions toujours espoir." Puis cette année-là les conservateurs furent élus mais en même temps la responsabilité de l'énergie hydraulique devint provinciale.. Nous n'étions pas en mesure de continuer nos travaux. Puis vint la guerre et après celle-ci une période de marchandage entre les différents intéressés. Entre temps, certains autres font l'acquisition de droits dans le canal de la baie Georgienne puis les abandonnèrent deux ou trois ans plus tard. (Ça ne nous a pas pris quarante ans pour rien.) Nous reprenons vie alors avec l'idée d'ériger une petite digue faisant les choses sur une plus petite échelle. Mais nos ingénieurs nous ont dit que nous ferions une grave erreur en procédant ainsi. Nous avons acheté d'autres terrains et avons obtenu d'autres options et baux additionnels du gouvernement provincial qui nous a traité de bonne façon. (Peut-être est-ce parce que j'ai commencé tout cela au Québec).

Cependant le grave et très important problème de la vente de notre énergie demeurerait entier. Ces conditions inconnues ne nous permettaient pas d'ériger la digue et d'installer les turbines. La compagnie des Tramways de Montréal et la Montreal Light Heat & Power Consolidated étaient considérées comme acheteurs éventuels. Le projet de Carillon était à la base de tout. M. Robert de la compagnie des tramways favorisait l'achat de l'énergie de la Centrale de Carillon C'est après seulement le règlement de ces questions que nous avons pu procéder ainsi qu'à la suite du dernier parlement qui a réglé le sort de Carillon. Finalement nous avons pu aller de l'avant avec le projet comme un tout. La Montreal Light Heat & Power Consolidated, la Southern Canada Power Company, la Nesbitt Thompson Company et la Back River Power Company, cette dernière incarnant les intérêts de Walker, sont les compagnies impliquées dans l'entreprise de \$10 millions appelée Montreal Power Island Company.

La M. L. H. & P. C. et la Southern Canada Power sont les grands utilisateurs de l'énergie produite par la centrale de 65,000 chevaux-vapeur. La J. R. Walker Company en vertu de ses droits originaux et pour autres considérations recevra assez de courant pour actionner son moulin du Sault-au-Récollet.

Le complexe sera en opération en 1930.

Alors, dira-t-on, la chute argentée de l'historique seigneurie de Montréal arrêtera d'être un facteur influent dans le tissu industriel d'une grande ville moderne.

Et James Robert Walker pourra, comme il le répète, "mourir heureux!"

L'île aux Cèdres dont on parle ici est mieux connue sous le nom d'île du Cheval de Terre.

traduit par René Tellier

DEUX VICTIMES

Deux des victimes, le lieutenant Couturier du poste no 16 et le pompier Sincennes de Bordeaux, reçurent les premiers soins du docteur Charles Laffeur, médecin de la brigade et furent ensuite transportés d'urgence à l'hôpital Notre-Dame. Couturier put retourner à sa demeure après avoir été pansé.

DES SOEURS MALADES

Quelques instants après que la première alarme eut été sonnée, vingt-deux soeurs convalescentes ont été transportées en sûreté grâce au beau travail des docteurs Gariépy d'A Huntsic et Brunelle assistant-médecin de la prison de Bordeaux.

Elles furent transportées plus tard en taxi à la maison mère de la communauté à l'angle des rues Atwater et MacGregor.

Trente jeunes filles en retraite fermée dans la maison depuis deux jours sortirent sans crainte de l'institution. Il ne s'est produit aucune panique et personne ne fut blessée en évacuant promptement l'édifice en flammes.

TOITURE EN FLAMMES

Les pompiers essayèrent vers 7 heures 30 d'enrayer le feu et de le tenir dans la section de l'est mais leur travail devint inutile. Les flammes se communiquèrent à la vieille aile, bâtie vers 1800 (sic). Les soeurs sont arrivées au Saulx en 1858.) Deux terribles explosions s'ensuivirent et quelques minutes plus tard, la toiture n'était qu'un brasier ardent. Depuis lors il fut impossible aux sapeurs d'arrêter l'élément destructeur qui avançait rapidement vers la chapelle et faïe nord-ouest de l'institution.

LA VIEILLE CONSTRUCTION

La vieille construction était attaquée et bientôt l'on entendit des morceaux de la toiture s'écrouler à l'intérieur.

A dix heures, une partie du mur du côté sud tomba, causant des dommages considérables aux appareils. Mais aucun accident grave ne fut enregistré car quelques secondes auparavant, le chef Gauthier avait ordonné un recul général de ses hommes pour prévenir le danger toujours croissant.

Vers minuit, la maison en face de la rivière des Prairies, était anéantie et il ne restait plus que les deux grands murs. La couverture en forme de A, soutenue par d'énormes poutres de bois était tombée à l'intérieur de la bâtisse. Au centre la façade était encore intacte mais il ne restait qu'un bras à la croix qui la surmontait. A la droite de la croix, on pouvait encore remarquer l'aigle placé au-dessus du mur au centre. Il a résisté à l'élément destructeur.

La révérende soeur Clappin, supérieure du couvent, a déclaré hier soir que l'édifice et son contenu étaient évalués approximativement à un million de dollars. Les pertes sont totales et les assurances ne sont que de \$200,000.

Soeur Clappin a affirmé que les soixante-deux religieuses qui se trouvaient dans la bâtisse étaient sorties sans difficultés. Elles furent secourues par des voisins charitables du boulevard Gouin.

Lorsque la foudre tomba sur l'édifice, dit soeur Clappin, nous ne pensions pas que la toiture avait été atteinte. Quelques minutes plus tard, nous nous sommes aperçues de l'état des choses en nous rendant à la chapelle pour le Salut solennel du Très Saint-Sacrement.

RECONSTRUCTION TRES BIENTOT

La révérende Soeur croit que la reconstruction du couvent commencera aussitôt après que l'on aura une idée des dommages. Les anciennes élèves seront appelées à souscrire.

LES CITOYENS AIDENT

Les Dames du Sacré-Coeur remercient les pompiers de Montréal et tous les citoyens du Sault-au-Récollet et des environs qui sont accourus sur les lieux pour offrir leur aide aux Soeurs. Tous ont fait un travail admirable, dit une religieuse, et sans le secours de ces citoyens nos objets d'arts n'auraient pas été sauvés des flammes.

En effet, des jeunes gens du Sault, sous la direction du capitaine McManus et des sergents-détectives Adolphe Tremblay, Cantin et Ennis, ont travaillé pendant plus de deux heures dans la chapelle pour sauver toutes les décorations. Les Saintes Espèces furent transportées au dehors par l'abbé Handfield, chapelain de l'institution.

DES FOULES SUR LES LIEUX

Pendant plus de cinq heures, plus de cent mille personnes ont assisté au feu qui pouvait être vu de toutes les parties de l'île de Montréal. L'incendie était très violent et à plusieurs occasions les flammes montèrent de plusieurs centaines de pieds dans les airs. Plusieurs arbres prirent feu près de l'édifice en flammes et les pompiers furent obligés de reculer leurs appareils.

Le service d'ordre était sous la direction du chef Hulbrit Langevin. L'inspecteur Lemire était également sur les lieux. Les lieutenants McCall, T. Leggett et plusieurs autres officiers travaillèrent sans relâche pendant plus de six heures pour maintenir l'ordre. Le chef a déclaré que ses hommes avaient fait un excellent travail.

MGR A.-E. DESCHAMPS

Sa Grandeur Mgr A.-E. Deschamps se rendit sur les lieux dès le début de l'incendie. Le maire Camillien Houde était également sur les lieux et félicita les pompiers de leur travail. Le chef Gauthier était assisté par le sous-chef Marin et le chef de district Robert.

Vers dix heures cet avant-midi, on pouvait voir encore des flammes s'élever vers le firmament mais tout danger était disparu. Les pompiers étaient encore au travail.

La Presse, le lundi 24 juin 1929

UN INCENDIE, QUI SUIT UN COUP DE Foudre, A REDUIT EN CENDRES LE COUVENT DES DAMES DU SACRÉ-COEUR, AU SAULT-AU-RECOLLET

Des fils brisés retardent la transmission de l'alarme à la brigade.

LE TRAVAIL DES POMPIERS

Le couvent des Dames du Sacré-Coeur, sis sur le boulevard Gouin dans l'ancienne municipalité du Sault-au-Récollet, l'une des maisons d'éducation les plus avantageusement connues de la province de Québec, n'est plus qu'un monceau de ruines informes. L'immeuble principal, comme toutes les dépendances, hangars et autres ont été réduits en cendres par un incendie qui s'y est déclaré un peu avant 5 heures, hier après-midi, soit un instant après que la foudre eut frappé la partie est de la nouvelle aile, du côté de la rivière des Prairies.

PERTES ENORMES

Les pertes matérielles sont élevées à près d'un million de dollars tandis que les assurances ne sont que pour environ \$200,000. La plus grande partie des meubles ont été détruits avec le couvent mais heureusement, il n'y avait dans l'immense maison que les religieuses et les employés et il n'y eut pas de panique.

POMPIERS AFFECTES

Quatre pompiers ont été affectés par la fumée ou légèrement blessés. Un seul, le pompier Sincennes, de la caserne du Sault, était encore à l'hôpital Notre-Dame, ce matin. Il a été à demi-asphyxié par la fumée en combattant les flammes, dans l'immeuble principal. Après avoir été traité par le Dr Charles Lafleur, médecin attaché au service de la brigade, il a été transporté en ambulance à l'hôpital Notre-Dame. Les autres blessés n'ont été que légèrement atteints et, ce matin, ils peuvent retourner en devoir.

APPELS CONSECUTIFS

Le Premier appel a été donné à la caserne du Sault, par téléphone un peu après 4h.30. La foudre venait de frapper l'aile de la partie est, à l'arrière, du côté de la rivière, et un incendie avait suivi. Les hommes et les appareils de la caserne locale étaient à peine arrivés sur le théâtre de l'incendie sous les ordres du capitaine Robert de la caserne no 16 qu'un nouvel appel mandait l'aide de plusieurs casernes supplémentaires. Le chef Raoul Gauthier, le chef-adjoint Oscar Marin et les hommes et appareils de sept autres casernes furent dépêchés vers le couvent. Tous n'étaient pas encore à destination quand le capitaine Robert demanda encore des secours. Tout l'immeuble était maintenant menacé. Le chef de district Patrick Doolan, l'ingénieur en chef Gauthier et son assistant, Joseph Forget, ainsi que les ambulanciers des principaux hôpitaux, le Dr G. Lafleur et les hommes et appareils de toute la réserve du nord et de l'est se rendirent alors sur les lieux.

Ce n'est qu'une quarantaine de minutes après que la foudre fut tombée sur le couvent que l'on a découvert l'incendie dans le toit. C'est ce qui explique qu'en dépit d'efforts surhumains nos pompiers n'ont pas réussi à sauver au moins une partie de l'immeuble. Les religieuses avaient constaté le coup de foudre, les lumières ne semblaient plus fonctionner très bien, mais rien ne laissait prévoir un tel dénouement.

Autres retards

Lorsque l'incendie fut découvert, on tira immédiatement l'avertisseur régulier mais la foudre avait endommagé les fils conducteurs et l'appel n'arriva pas à la caserne du Sault. Les appels téléphoniques n'eurent pas plus de succès, tous les raccordements étant brisés. D'après les pompiers c'est par l'entremise des Frères de Saint-Gabriel, dont la maison se trouve à quelque distance, que la brigade fut prévenue. Ces retards expliquent le fait que les flammes avaient une telle emprise sur le couvent, quand les premiers détachements de la brigade, sous les ordres du capitaine intervinrent (...)

Le mur s'effondre

Vers 10h.30, une section considérable du mur de la section ouest s'effondrait, lançant des myriades d'étincelles dans les airs. Le chef Raoul Gauthier, prévoyant le danger un instant auparavant, avait fait enlever les échelles de cette partie et fait reculer les hommes. Plusieurs boyaux furent recouverts par les débris mais heureusement, personne ne fut blessé, grâce à la prévision du chef. Parmi la foule, retenue à distance respectable, tant par la chaleur se dégageant du foyer ardent que par la police, la rumeur circula à l'effet que plusieurs pompiers avaient été ensevelis sous les débris. Heureusement, il n'en était rien.

Une dure besogne

La pression de l'eau au début a fait défaut et l'ingénieur de la brigade a dû faire installer cinq pompes automobiles ou à vapeur pour que l'on obtienne le nombre de jets voulus. La fumée et la chaleur se détachant du brasier ont aussi grandement entravé le travail des pompiers.

Sur les ruines

À dix heures ce matin, les hommes de trois casernes étaient encore sur les lieux et dirigeaient plusieurs jets d'eau vers les ruines fumantes du couvent. Le capitaine Robert dirige ce travail et il est probable que l'on devra tenir une équipe d'hommes là encore pendant une journée ou deux.

L'immeuble détruit

L'immense maison qui vient d'être détruite avait trois étages en plus du rez-de-chaussée. Elle était de pierre avec un toit métallique, de construction déjà ancienne offrant un aliment des plus faciles à l'élément destructeur. On rapporte que plusieurs peintures et œuvres d'art ont été détruites dans l'immeuble.

L'ordre maintenu

La sinistre lueur pouvait être vue à une très grande distance et, il n'en fallait pas plus pour attirer des milliers de curieux sur le théâtre du sinistre. Des centaines d'automobiles, à cette heure revenaient du nord de la métropole et augmentèrent encore la foule compacte. Le travail des pompiers, cependant n'a pas été entravé, de ce côté car, dès le début, de nombreuses équipes de policiers furent dépêchés vers le couvent en flammes et parvinrent, sans trop de trouble, à maintenir cette foule à distance.

BRH mars 1930 volume 36 page 168

Les disparus:

L'abbé Charles-Philippe Beaubien

Né à Montréal le 17 octobre 1843 du mariage de Rémi Beaubien et de Justine Casgrain.

Ordonné prêtre le 4 novembre 1866, il fut vicaire à Saint-Valentin et à Saint-Vincent de Paul, puis passa en Louisiane où il fonda un collège à la Nouvelle-Ibérie et fut missionnaire à la Fausse-Pointe. Il fut ensuite curé de Saint-Paul de Montréal, de Lavaltrie, de Saint-Anicet et enfin du Sault-au-Récollet.

Décédé au Sault-au-Récollet le 2 juillet 1914.

Auteur de l'histoire du Sault-au-Récollet (1898) et de Ecrin d'amour familial (1914)

Le Devoir, 19 septembre 1933

Le Sault-au-Récollet

(Bref aperçu historique) (Spécial au Devoir)

René Desrochers, vicaire

Il existe sur les bords de la rivière des Prairies un endroit charmant, véritable nid d'arbres et de fleurs, dont le nom est aussi évocatif que le site en est joli; c'est le Sault - au - Récollet. Ce nom, on le sait, rappelle un drame de notre histoire. Au printemps de 1625, le Père récollet Nicolas Viel et son disciple Ahuntsic, néophyte indigène, furent traîtreusement jetés à l'eau par des Hurons infidèles en descendant le dernier "sault" vis - à - vis de l'église actuelle, saut que l'on a souvent surnommé jadis: "le Rapide du Missionnaire". (*L'abbé Desrochers apprendra plus tard que le compagnon de Viel était un jeune français et non un Indien et que rien ne prouve que les Hurons ont tué le missionnaire mais qu'il se serait noyé tout simplement.*) Selon les récits de Champlain, c'est aux environs, sur les mêmes rives tumultueuses, que dix ans plus tôt une première messe fut célébrée. L'origine du Sault - au - Récollet, qui se confond avec son établissement religieux, remonte au 27 septembre 1696. Ce fut alors que F. Dollier de Casson, supérieur des Sulpiciens, fit transférer la mission huronne de la Montagne sur les bords de la rivière des Prairies. Grâce à la munificence de Vachon de Belmont, également sulpicien, on construisit, sur un tertre élevé, une palissade en pieux et à l'intérieur un magasin en pierre pour les munitions (démoli récemment), deux maisons, dont l'une pour les missionnaires, et une modeste chapelle. Ce fut le fort Nazareth, appelé communément fort Lorette du nom de la mission elle-même Notre - Dame de Lorette; les sauvages désignèrent cette nouvelle mission par le nom Skawanoti. Cette enceinte alors s'étendait de l'église à la maison Saint - Janvier. Michel - Robert Guay, missionnaire sulpicien, qui était demeuré huit ans à la réserve Notre - Dame - des - Neiges de la Montagne, était de nouveau chargé de ses mêmes sauvages dans cette nouvelle mission. Deux autres confrères, Maurice Guère de Tréguron et Amond Le Guen allèrent rejoindre M. Guay quelques années plus tard. (1714). En 1701, les Dames de la Congrégation Notre - Dame fournirent 3,000 francs pour la construction d'une maison où elles pourraient instruire les jeunes filles indiennes. Missionnaires et religieuses travaillèrent ensemble jusqu'en 1721 où la mission fut transportée définitivement à Oka. Après le départ des sauvages, le Sault - au - Récollet deviendra bientôt une "terre promise" des colons environnants. En 1730, l'évêque de Québec donnait déjà un des - servant à la future paroisse. En 1736, la paroisse du Sault - au - Récollet fut érigée canoniquement sous le vocable de La Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie et ses quatre premiers curés furent sulpiciens: M. J. - B. Desenclaves 1736, Guillaume Chambon qui fit construire l'église actuelle, 1736 - 1756, J. - F. Pélissier de Féligonde, 1756 - 63, Simon - Louis Perthuis, 1763 - 1775, époque où la paroisse devra être administrée par les prêtres séculiers. M. l'abbé Henri Longpré, curé actuel, en est le vingt - cinquième. L'église présente, qui remplaça la chapelle primitive de la mission, a été construite par le curé Chambon au cours des années 1749 - 50 - 51 et ouverte au culte en juin 1752 pour être consacrée quelques jours plus tard par Mgr de Pontbriand. Par ordre d'ancienneté au pays, l'église du Sault est la 17e encore existante et la dernière construite sous le régime français. Ce temple, à cause de la valeur de ses sculptures sur bois, dues en grande partie à Fleury - David, de la maîtrise d'art des Quevillon passe pour l'un des plus beaux de notre province. En 1851, Mgr J. Vinet, alors curé, fit apposer le frontispice et les deux tours actuelles à l'ancienne église. Le presbytère actuel date de 1883 et fut construit par le curé Rochette. La paroisse du Sault possède plusieurs maisons d'éducation sous la direction de religieux et de religieuses. La plus ancienne est le Noviciat des Jésuites ou maison Saint - Joseph, fondée en 1853, puis allongée en 1925. Le pensionnat des Dames du Sacré - Cœur date de 1856; incendié en 1929, il fut reconstruit, en partie, quelques mois plus tard. Ces mêmes religieuses abandonnèrent après le feu de 1929 l'école - externat dite Sainte - Sophie, qui avait été consacrée à l'instruction des jeunes filles de la paroisse depuis 1858. L'école Sainte - Sophie est devenue une bibliothèque. Les Frères de Saint - Gabriel s'installèrent au Sault le 24 juin 1891 dans une maison privée qu'ils aménagèrent en noviciat en 1895. Le noviciat actuel fut inauguré le 28 avril 1909. En 1892, les Frères prirent la direction de l'école paroissiale avec 60 garçons. Cette dernière école avait été construite sur l'emplacement d'une bâtisse en pierre de 1831, érigée en vertu de la loi des Fabriques pour la fondation des écoles, puis agrandie et exhaussée d'un étage en 1920.

On compte parmi les anciens qui ont fréquenté cette petite école, le sénateur L. — O David, sir Hormisdas Laporte, Camille Paquette, M. P., Alphonse Verville et Mgr Zotique Racicot (né au Sault — au — Récollet le 13 octobre 1845). Les Frères dirigèrent cette école jusqu'en 1918 où elle fut confiée à la Commission scolaire de Montréal avec M. Mendoza Senécal comme premier principal laïque (septembre 1918 à novembre 1922), puis M. J. — E. Cloutier (1922 — 1928), enfin M. Jules Tanguay (1928 — 1931) époque où elle servira d'école anglaise pour les écoliers de la desserte Sainte — Rita. La nouvelle école de la Visitation, magnifique bâtiment moderne, construit en 1930, d'après les plans de l'architecte Marchand, par la Commission scolaire de Montréal, a été ouverte fin avril 1931. M. l'abbé Henri Longpré, curé actuel, en fit la bénédiction le 21 juin 1932 en présence de M. Evariste Leblanc, directeur des études du quartier Nord, et de plusieurs autres personnages importants. Cet immeuble comprend vingt classes. L'enseignement ménager et les travaux manuels font partie du programme. M. Jules Tanguay en est le distingué et dévoué principal. Les inscriptions de septembre 1933 pour garçons et filles se chiffrent à 450. La paroisse est dotée d'une fanfare fondée le 20 juillet 1927. Déjà favorablement connue par l'exécution de ses thèmes musicaux, elle a eu pour directeurs successifs MM. Gobeil, Ferland vieux, Albert Pleau, Roméo Laliberté, Jos Pleau, Ferland jeune, et, actuellement le professeur G. Agostini.

En 1853, Mgr Janvier Vinet, alors curé, faisait construire au Sault une résidence qui devait avoir une histoire. Elle servit de troisième presbytère paroissial. Mgr Antoine Labelle y passa trois ans de vicariat. Enfin le "château Vinet" fut donné par Mgr Vinet à Mgr Ignace Bourget qui le confia aux Soeurs de la Providence. Le grand évêque y vécut du 15 juin 1877 jusqu'à sa mort, le 8 juin 1885. Depuis 1903, la résidence Saint — Janvier est passée aux mains des Soeurs de Miséricorde qui y ajoutèrent la Crèche Saint — — Paul. La maison Saint — Janvier a été construite sur l'emplacement du petit couvent de la Congrégation Notre — Dame (1701).

Le Sault a conservé en majeure partie son ancien aspect et ses traditions ancestrales. Il était renommé autrefois pour ses moulins à eau. Le moulin du "Sault" proprement dit, si achalandé pour avoir été en même temps moulin à farine, à clous, à cardes, est avantageusement exploité aujourd'hui pour la fabrication du papier (moulin à papier Walker); il sert aussi de trait d'union entre l'île de Montréal et l'île Visitation. Le Sault possède aussi une magnifique salle paroissiale construite en 1926 sous la direction du curé actuel.

Parmi les anciens curés, deux furent appelés à l'épiscopat: Mgr Rémi Gaulin, 15^e curé, fut nommé évêque de Kingston le 14 janvier 1840, et Mgr C. — A. Lamarche, 21^e curé, fut nommé évêque de Chicoutimi le 27 août 1928. Le Sault a été érigé civilement le 18 juin 1845.

Cette paroisse, à cause de son immense étendue, s'est vue morcelée en plusieurs paroisses Saint — Joseph de Bordeaux, fondée en desserte en 1895; Saint — Nicolas d'Ahuntsic (1914); Sainte — Gertrude (1923); Saint — Vital (1926); Saint — Paul — de — la — Croix (1927) en sont les derniers démembrements.

René Desrochers
prêtre — vicaire
Sault — au — Récollet

La Patrie, lundi 27 juillet 1936

Deuxième centenaire du Sault-au-Récollet

TROIS EVÊQUES AUX FÊTES DU 2^e CENTENAIRE DU SAULT

La paroisse de la Visitation du Sault-au-Récollet a célébré avec éclat le deuxième centenaire de la fondation de cette paroisse historique.

Ces fêtes débutaient samedi matin par une messe spéciale pour les enfants, célébrée par le curé de la paroisse, M. l'abbé Henri Longpré, V. F. Dans la soirée, il y eut illumination.

Hier, une messe pontificale fut chantée, ayant comme célébrant Son Excellence Mgr Oscar Julien, P. B. Celui-ci avait comme assistants les R. P. Paul Delplanque, S.C.J., et Rousseau, S. J. présidait au trône, Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal ayant comme assistants les R. P. Duval C.S.S. et St-Joseph. On remarquait aussi au chœur, Son Excellence Mgr C.-A. Lamarche, évêque de Chicoutimi, assisté de l'abbé Boucher, aumônier des Soeurs de Miséricorde et du R.P. Guido Leclerc, S.J., MM. les abbés Henri Longpré, V. F., curé de la paroisse, Charles Pilon, curé de St-Victor, Charles Gratton, curé de St-Nicolas d'Auntsic, Omer Deschênes, curé de St-Paul-de-la-Croix, Edgar Pelletier, P.S.S. vice-supérieur de l'externat-cassique St-Sulpice, Léonidas Giard, curé de St-Joseph de Bordeaux, René Desrochers, vicaire du Sault-au-Récollet, les RR. FF. Roger Audet et Gatien Desroches P.B.

La chorale sous la direction de M. Avila Prévost, chanta la messe "Regina Pacis" de Pietro A. Yon. Les solistes étaient : Ténors: MM. Paul Trottier, J.N. Gosselin, J. Desmarais et Victor Piché. Barytons: MM. Lorenzo Proulx, J.-B.-E. Sigouin et David Rochette. Basses: MM. D. Bertrand, Paul Lesage et J.-E. Brien. Touchait orgue, Mlle Hélène Manny. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Emile Lambert, curé de St-Antoine.

Dans la nef nous avons remarqué l'échevin J.-M. Savignac, président du comité-exécutif, M. Joseph Jean, M. P., député de Maisonneuve, le notaire René Rivest, représentant de l'échevin F.J. Leduc, Me Gordien Ménard, ex-échevin d'Auntsic, M. Georges Joubert, M. Paul Guilbault, représentant de la ville de Montréal-Nord, M. J.-B. Charbonneau, Dr Lamothe, M. J.-R. Julien, Georges Robichaud et J. Laperrière; M. J.-T. Girard, Hector Gervais, Fernand Brousseau, ex-maire du Sault-au-Récollet. Le capitaine Victor Julien du poste du Sault-au-Récollet et petit cousin de Mgr Oscar Julien, était en charge du service d'ordre.

La Presse: le lundi 27 juillet 1938

Le Sault-au-Récollet célèbre ses 200 ans

S.E. Mgr Julien a chanté une messe pontificale dans l'église historique de la Visitation en présence de S. E. Mgr Gauthier et de S. E. Mgr Lamarche, ancien curé.

Les fêtes de deuxième centenaire de la paroisse de la Visitation du Sault-au-Récollet resteront mémorables. Commencées samedi matin par une grand'messe chantée par le R. P. Guillaume Longpré, s.j., frère du curé du Sault et professeur de rhétorique au collège Jean de Brébeuf, elles étaient rehaussées par la présence de trois évêques, S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, qui assistait au trône, S. Exc. Oscar Julien, des Pères Blancs, évêque de Nyassa, Afrique, le célébrant, et S. Exc. Mgr Charles Lamarche, évêque de Chicoutimi, ancien curé du Sault-au-Récollet (1910-1917).

Mgr Gauthier avait pour assistants les RR. PP. Théophile Duval, rédemptoriste de Saint-Alphonse d'Youville et Joseph Allaire, jésuite, recteur du noviciat St-Joseph.

Les RR. PP. Paul Delplanque, S. C. J. et Jean Rousseau, S. J. étaient les assistants de Mgr Julien.

Mgr Lamarche avait à ses côtés, M. Henri-A. Tremblay, ancien curé (?) et le R. P. Guido Leclaire, s.j.

M. l'abbé Laurent Morin agissait comme maître de cérémonie.

Dans le sanctuaire, on remarquait MM. les abbés Henri Longpré, curé actuel du Sault, et René Desrochers, vicaire et historien de la paroisse, Charles Pilon, curé de Saint-Vital, Alexandre Graton, curé St-Nicolas d'Ahuentsic, Edgar Peltier, P.S.S., vice-supérieur de l'externat-classique St-Sulpice, Omer Deschêne, curé de St-Paul-de-la-Croix, Léonidas Giard, curé de St-Joseph de Bordeaux, Les RR. FF. Roger Audet et Gaiien Desroches des Pères Blancs.

Les servants étaient André Gervais, Paul Grenier, Jean-Paul Roy, Gérard Lussier, Philippe Corbeil, Jean Dubord, Claude Séguin et Raymond Gendron.

A la fin de la messe, arrivèrent S. H. le maire de Montréal, M. Camillien Houde, et MM. Louis Bouhier, P.S.S. et André Pustienne P.S.S. de Notre-Dame.

La chorale dirigée par M. Avila Prévost a rendu la messe "Regina Pacis" de Pietro Yon. Mlle Hélène Many accompagnait à l'orgue. MM. Trottier, Gosselin, Desmarais, Boucher, Proulx, Sigouin, Rochette, Bertrand, Lesage et Brillon ont chanté les soli.

Le capitaine Victor Julien, du poste no 27, petit-cousin de Mgr Julien et quatre agents assuraient le service d'ordre.

L'abbé Emile Lambert

Le curé de Saint-Antonin, M. Emile Lambert, prédicateur du jour, a traité dans la première partie de son sermon de la paroisse en général et dans la seconde, de la paroisse du Sault-au-Récollet dont M. l'abbé René Desrochers vient de publier une histoire magistrale. Il a fait d'abord remarquer qu'il y a des dates comme 25, 50, 75, 100 et 200 ans auxquelles il faut s'arrêter pour se recueillir, festoyer, considérer le passé, examiner le présent et envisager l'avenir. Aussi félicite-t-il le clergé et les fidèles de célébrer ce deuxième centenaire.

Il définit la paroisse d'après le droit canonique. Il la décrit comme une décentralisation de la hiérarchie qui a, à son sommet le pape, puis les évêques, qui ont à gouverner les églises placées sous leur juridiction. Le pasteur doit être un véritable trait d'union entre les évêques et les fidèles. Plus les fidèles sont unis à leur curé, plus celui-ci est uni à son évêque, plus forte et plus prospère est la paroisse.

Unité de direction, unité dans le choix des moyens à prendre, unité de tactique dans les luttes et les difficultés: pour avoir une paroisse idéale. Il faut de plus charité, justice, vérité, confiance mutuelle entre dirigeants et subordonnés, entre église enseignante et église enseignée. Pour en arriver là, le devoir de tout pasteur est non seulement de régir, mais d'enseigner dans la chaire de vérité, au confessionnal, au presbytère, publiquement, privément, partout. A lui de transmettre la direction épiscopale. Bref la paroisse est un organisme parfait de transmission et d'adaptation et c'est à elle que nous devons la survie de notre race.

C'était une fête vraiment émouvante que cette cérémonie se déroulant dans un temple historique. Comme le dit dans son livre, l'abbé Desrochers par ordre d'ancienneté l'église du Sault-au-Récollet est la 17^e encore existante et la dernière construite sous le régime français.

Ses chefs-d'oeuvre de portes sculptées, son bijou de tabernacle par Liébert, ses élégants autels par Quévillon, ses riches décorations, sa voûte si finement ciselé par Vincent Chartrand (?), forment un ensemble suivi de dessins accomplis par des artistes de "chez nous" depuis le commencement du 18^e siècle jusqu'au milieu du siècle suivant. Ce temple comme conclusion, reste l'un des plus beaux monuments des traditions canadiennes-françaises dans la province de Québec et la paroissiens du Sault-au-Récollet ont raison d'en être fiers.

Le vicaire historien démontre d'après les premiers textes que le Père Viel et Ahuntsic se sont noyés accidentellement et n'ont pas été victimes des Hurons. Son ouvrage est admirablement bien documenté et facile à consulter. On y trouve la liste chronologique des 25 curés puis leur notice biographique, celle des 27 vicaires, puis la liste des prêtres, religieux et religieuses nés au Sault, la liste des marguilliers et des sacristains, des chantres et des organistes, des maires, des notabilités, des organismes paroissiaux, etc.

Parmi toutes les belles reliques qui attirent les visiteurs et les touristes, l'abbé Desrochers signale le vieux cadran solaire installé à l'angle sud-ouest du jardin de l'ancien presbytère lors de la construction de l'église en 1751 qui indique encore à qui daigne le regarder les heures tristes ou les heures gaies. Sur le disque de plomb de ce cadran à la base des rayons sectionnant les heures et les minutes, on lit cette sentence latine: " FUGIT DUM SPECT. AS", "l'heure s'envole pendant que tu la regardes."



L'abbé Emile Lambert

Le curé de Saint-Antonin, M. Emile Lambert, prédicateur du jour, a traité dans la première partie de son sermon de la paroisse en général et dans la seconde de la paroisse même du Sault-au-Récollet dont M. l'abbé René Desrochers vient de publier une histoire magistrale. Il a fait d'abord remarquer qu'il y a des dates comme 25, 50, 75, 100 et 200 ans auxquelles il faut s'arrêter pour se recueillir, festoyer, considérer le passé, examiner le présent et envisager l'avenir. Aussi félicite-t-il clergé et fidèles de célébrer ce deuxième centenaire.

Il définit la paroisse d'après le droit canonique. Il l'a décrit comme une décentralisation de la hiérarchie qui a, à son sommet le pape, puis les évêques, qui ont à gouverner les églises placées sous leur juridiction. Le pasteur doit être un véritable trait d'union entre les évêques et les fidèles. Plus les fidèles sont unis à leur curé, plus celui-ci est uni à son évêque, plus forte et plus prospère est la paroisse.

Unité de direction, unité dans le choix des moyens à prendre, unité de tactique dans les luttes et les difficultés; pour avoir une paroisse idéale, il faut plus de charité, justice, vérité, confiance mutuelle entre dirigeants et subordonnés, entre Eglise enseignante et Eglise enseignée. Pour en arriver là, le devoir de tout pasteur est non seulement de régir, mais d'enseigner, dans la chaire de vérité, au confessionnal, au presbytère, publiquement, privément, partout. A lui de transmettre la direction épiscopale. Bref la paroisse est un organisme parfait de transmission et d'adaptation et c'est à elle que nous devons la survie de notre race.

L'abbé René Desrochers

C'était une fête vraiment émouvante que cette cérémonie se déroulant dans un temple historique. Comme le dit dans son livre, l'abbé Desrochers par ordre d'ancienneté, l'église du Sault-au-Récollet est la 17e encore existante et la dernière construite sous le régime français.

Ses chefs-d'oeuvre de portes sculptées, son bijou de tabernacle par Lièbert, son élégant autel de Quévillon, ses riches décorations, sa voûte si finement ciselée par Vincent Chartrand (*sic*) forment un ensemble suivi de dessins accomplis par des artistes de chez nous depuis le commencement du 18e siècle jusqu'au milieu du siècle suivant, ce temple, comme conclusion, reste l'un des monuments des traditions canadiennes-françaises dans la province de Québec et les paroissiens du Sault-au-Récollet ont raison d'en être fiers.

Le vicaire historien démontre d'après les premiers textes que le P. Viel et Ahuntsic se sont noyés accidentellement et n'ont pas été victimes des Hurons. Son ouvrage est admirablement bien documenté et facile à consulter. On y trouve la liste chronologique des 25 curés puis leur notice biographique, celle des 37 vicaires, puis la liste des prêtres, religieux et religieuses nés au Sault, les listes des marguilliers, et des sacristains, des chantres et des organistes, des maires, des notabilités, des établissements paroissiaux, etc.

Parmi toutes les belles reliques qui attirent les visiteurs et les touristes, l'abbé Desrochers signale le vieux cadran solaire installé à l'angle sud-ouest de l'ancien jardin du presbytère lors de la construction de l'église en 1751 qui indique encore à qui daigne le regarder les heures tristes ou les heures gaies. Sur le disque de plomb de ce cadran à la base des rayons sectionnant les heures et les minutes, on lit cette sentence latine: "Fugit dum spectas" (L'heure s'envole pendant que tu la regardes.)

La Presse, 8 mai 1937

Question_ En 1749, un savant naturaliste suédois du nom de Peter Kalm vint au Canada. Or, je sais que durant septembre de cette même année, il vint visiter la paroisse du Sault-au-Récollet. Peter Kalm a-t-il laissé quelques notes au sujet de cet endroit? _ Un de la paroisse.

Réponse_ Peter Kalm vint en effet au Canada en 1749 et visita la paroisse du Sault-au-Récollet le 23 septembre 1749. (Il y resta plusieurs jours. Il affirme qu'il devait loger chez le curé. Mais en l'absence de celui-ci, il demeura chez un M. Sicard.) Il fait à ce sujet, des remarques très intéressantes:

"Ce matin, je suis allé au Sault-au-Récollet, village situé à trois milles français au nord de Montréal... le sol est ferme et contient de la pierre composée en une espèce de pierre à chaux grise. Les routes sont mauvaises et presque impraticables pour les voitures légères. Un peu avant d'arriver au Sault-au-Récollet, le pays est découvert et offre au regard une longue suite de champs, de prairies et de pâturages.

A un mille français de la ville, il y a, sur le bord du chemin, deux fours à chaux construits en pierre durcie au feu à l'exception de l'intérieur, qui est en granit. Leurs voûtes ont sept pieds de hauteur.

Les bois et les champs sont remplis de grosses roches grises (rock stone).

A midi, nous étions arrivés au Sault-au-Récollet, petit village situé sur un bras du Saint-Laurent, dont le courant est très violent entre l'île de Montréal et l'île Jésus.

Son nom lui vient d'un accident qui est arrivé à un frère (sic) Récollet appelé Nicolas Viel, en l'année 1626. (sic) Il descendait dans un bateau avec un sauvage converti (sic) et quelques autres sauvages de la nation des Hurons, dans le but de se rendre à Québec; mais comme à cet endroit de la rivière le canot chavira il se noya ainsi que son néophyte (sic). Les sauvages, qui furent soupçonnés d'avoir causé volontairement l'accident, nagèrent jusqu'au rivage, emportant avec eux ce qu'ils purent sauver des effets du moine, épaves ou dépouilles qu'ils ne rendirent jamais.

Le pays, aux alentours, est rempli de pierres et la culture ne fait que d'y commencer. Les vieillards se souviennent d'avoir vu, couverts de grands bois, tous ces champs, ces prairies et ces pâturages. Il n'y a eu de pluie ici depuis quelque temps, cependant l'humidité de l'air est telle que j'ai retrouvé, tout mouillés, des morceaux de papiers que j'avais laissés à l'ombre, sur le sol, quelques minutes auparavant, et que je destinais à servir d'enveloppes à mes grains...

Le blé rapporte ordinairement de 15 à 20 minots pour 1, l'avoine de 15 à 30. Le rendement des pois va parfois jusqu'à 40 minots pour 1.

Le sol se compose d'une terre grise pierreuse, mélangée de glaise et de sable.

25 septembre. — Je remarque qu'ici les champs sont enclos de murs de pierre au lieu de palissades de bois; ce qui s'explique par l'abondance de la pierre.

Le hêtre, qui est très commun dans les bois, porte maintenant ses graines, cueillies et séchées jusqu'à l'hiver, les faines ont alors une saveur excellente et on les sert au dessert en guise de noix ou de noisettes."

Robert Prévost

Tiré de Marges d'histoire par Olivier Maurault, pss 1929, tome 111. Bibl. administrative de la ville de Montréal

L'illustration, 27 septembre 1937

Une question par jour par Robert Prévost Courrier historique

Q. Je me rappelle qu'il existait, il y a 12 à 15 ans à la hauteur de Bordeaux, un rapide très tumultueux vraiment remarquable par sa beauté agreste et par les nombreux voyageurs qu'il attirait. Ce rapide avait-il un nom spécial? Comment se fait-il qu'il soit disparu complètement de nos jours?

R. Il existait, en effet, il y a une dizaine d'années, un rapide d'environ trois milles de long que l'on appelait le rapide du Sault-au-Récollet ou d'après une désignation aussi ancienne, le rapide du missionnaire, parce que le Père Nicolas Viel, un Récollet, s'y était noyé en 1625.

Commençant à Bordeaux, à la hauteur du pont du Pacifique Canadien, ce flot tumultueux qu'on appelait aussi justement à cause de cela, le "gros saut", s'affaissait sur une assez longue distance puis, en approchant le village du Sault-au-Récollet, redevenait furieux pour disparaître insensiblement un plus bas que l'île Visitation.

Cette cascade était si tumultueuse que les vieillards se rappellent avoir entendu certains voyageurs, qui passaient la nuit à Bordeaux, se plaindre de n'avoir pu fermer l'oeil à cause du bruit provenant du rapide.

Le "gros saut" existait encore en 1928, mais cette année-là, il disparut avec la construction de l'énorme barrage devant servir d'assise à la génératrice centrale de la "Montreal Island Power Co. Ltd". Le violent courant fut alors converti en une immense nappe d'eau tranquille d'environ quatre milles de longueur. Ce ne fut pas le seul acte de vandalisme opéré par le modernisme en cette occasion; personne ne s'étonnera donc d'entendre parler les habitants riverains du "grand massacre de 1928". R. P.

Le Devoir, 22 mars 1941

À Montréal de même (des Lapins)

Un fléau du même genre s'est répandu à Montréal, tout particulièrement dans ce qu'on appelle le nord de l'île, au Sault-au-Récollet, à Ahuntsic, à Bordeaux, même dans Youville, jusqu'en bordure du boulevard Crémazie, dans les deux parties du boulevard, à l'ouest de la rue Saint-Denis et à l'est de la rue Saint-Hubert, qui gardent un petit aspect rural.

Les lapins sauvages sont partout et, comme ceux d'Ottawa, ils font valoir leurs aptitudes de rongeurs. Ceux qui se donnent la peine de cultiver et d'entretenir des jardins dans ces régions en savent quelque chose.

Ces lapins devenus montréalais doivent être apparentés d'assez près à ceux dont les pommiculteurs québécois, à chacun de leurs congrès annuels, se plaignent amèrement. Il s'agirait d'une espèce de lapin qui nous est venue des États-Unis, sans se soumettre à aucun des règlements de l'immigration, le lapin dit cotton tail, le lapin queue-de-coton. Ce lapin-là est maintenant répandu, paraît-il, dans à peu près tous les comtés québécois de la rive sud du Saint-Laurent. C'est une peste dont les pommiculteurs voudraient certes se voir délivrés.

Le gouvernement provincial a récemment fait voter par le Parlement une loi pour protéger les moutons contre les chiens errants. N'y aurait-il pas pareillement lieu de légiférer contre le lapin déprédateur?

Le néophyte Ahuntsic

Dans sa Relation, signée à Honatiria (pays des Hurons) le 16 juillet 1636, saint Jean de Brébeuf rapporte ce qui suit: "Ils (les Nipissiriens) nous firent à la vérité un grand discours comme d'amis qui tendoit, ou à nous faire quitter tout à fait le pays des Hurons, ou, au moins, la nation des Ours, comme la plus méchante de toutes qui avoit massacré Estienne Bruslé & le bon père Nicolas, Récollet avec son compagnon" (Relation des Jésuites, éd. Twaita, X, 76).

Quel était ce compagnon du P. Nicolas Viel? Le P. Chrétien Le Clercq va nous l'apprendre. Après deux années passées à évangéliser les Hurons, le P. Nicolas fut invité par eux à les accompagner à la traite. "Il se servit de cette occasion pour venir faire sa retraite dans notre couvent de Notre-Dame des Anges & prit même un de ses disciples le petit Ahautsic qu'il avoit instruit à la foi et baptisé" (Premier Etablissement de la Foy dans la Nouvelle-France Paris MDCXCI, I, 220). Et, un peu plus bas, il ajoute que, se trouvant dans son canot avec trois sauvages scélérats, ceux-ci "le précipitèrent dans l'eau avec son petit disciple Ahautsic au dernier Sault en descendant à Mont Royal" (p. 321).

Cette assertion émise par Le Clercq que le compagnon du P. Viel était un jeune huron, que le saint missionnaire avait lui-même instruit et baptisé, a été enregistrée par l'histoire, Charlevoix, Kalm, Shea, Ferland, Faillon, sans oublier les abbés Beaubien (Notes bibliographiques du P. Hugolin Lomay 1932) et Desrochers, ces deux derniers, historiens du Sault-au-Récollet, tous la répètent à l'envi.

La poésie, le dessin, la peinture ont interprété cet épisode de nos annales. Qui n'a présent à la mémoire le magnifique tableau où Delfosse fait revivre les indiens meurtriers dont l'un, armé de son aviron, donne le coup de grâce au jeune huron chrétien, qui coule dans les rapides bouillonnants de la rivière des Prairies. (Tableau reproduit dans Le Sault-au-Récollet de René Desrochers 1936 p. 14)

Le marbre, plus fidèle, a été appelé lui aussi à garder ce souvenir. Le 30 mai 1903, au cours de fêtes mémorables (Hugolin Lomay), deux statues de granit étaient dévoilées en face de l'église du Sault-au-Récollet; l'une représentait le P. Viel, l'autre, son jeune converti, Ahuntsic (Les monuments commémoratifs de la province de Québec P.-G. Roy 1923 II, 311-319) Sur le socle de cette dernière se lisait une inscription: Ce monument a été érigé le 24 mai 1903 par les paroissiens du Sault-au-Récollet pour perpétuer la mémoire de la mort héroïque du jeune néophyte Ahuntsic précipité par de méchants hurons avec son père spirituel Nicolas Viel, récollet au dernier sault de la rivière des Prairies au printemps 1625

Deux autres monuments rappellèrent encore par la suite la fin glorieuse du huron chrétien, l'un en 1925, l'autre en 1927 (cf Hugolin et P.-G. Roy).

Si l'argument de prescription valait en histoire, nous aurions mauvaise grâce de nous insurger contre cette opinion qui a eu cours pendant deux siècles et demi. Mais cela n'est pas. Un fait historique vaut ce que valent ses sources, ou, si l'on préfère, il vaut ce que valent les autorités sur lesquelles il s'appuie. Or, dans l'occurrence, nous sommes en présence de deux autorités qui s'affrontent: le P. Chrétien Le Clercq et le Fr. Gabriel Sagard. Il est juste que nous exigeons de chacun ses lettres de créances.

Pour nous renseigner sur la mystérieuse identité du compagnon du Père Viel quelles garanties apporte le P. Le Clercq? Il arrive au Canada en 1675, cinquante ans après la noyade du Sault, dans une contrée où les Récollets ont été à peu près ignorés durant quarante ans. Au lieu du martyr, le nom même du héros s'est évanoui; c'est le Sault-au-Récollet. Les détails de la tragédie, si tant est qu'on ait pu les obtenir des Indiens, seuls témoins de l'agression, c'est, avant tous les autres, les Récollets de la fondation qui ont pu les conserver et Sagard tout le premier. Le petit frère a été le compagnon de voyage du P. Viel; il a vécu à ses côtés; il a partagé le même dénuement et les mêmes peines. Il a accompli les mêmes randonnées et fréquenté les mêmes personnes: français et sauvages. Au surplus il prépare une Histoire et se tient à l'affût de toutes les nouvelles. Il a appris que le P. Viel a péri dans un rapide et il trouve moyen de relater le fait en 1632 dans son *Grand Voyage*. Plus tard en 1634, la *Relation* du P. Le Jeune apporte de nouveaux détails, que Sagard consignera soigneusement, deux ans après, dans son *Histoire du Canada*.

Ajoutons que, à tort ou à raison, le P. Le Clercq s'est acquis la réputation de "broder" sur ses textes, tandis que Sagard est la probité même.

En somme, historien plus consciencieux, le Fr. Gabriel Sagard est aussi plus voisin des faits, et nous n'hésitons pas à faire nôtre ce verdict de l'abbé Scott: "C'est une règle de bonne critique historique qu'on doit préférer le récit d'un écrivain contemporain, d'un témoin oculaire surtout, aux dires d'un écrivain postérieur et éloigné du théâtre des événements à moins que le premier ne se montre évidemment égaré par la passion. Et ainsi pour les détails de l'histoire du Canada au P. Le Clercq, nous préférons l'honnêteté de Sagard.

Personne n'ignore que l'histoire du Canada du Fr. Gabriel Sagard n'est que son *Grand Voyage* du pays des Hurons remis sur le métier et plus développé. Voyons ce que ces deux sources vont nous apprendre du jeune Ahuntsic.

"Pendant qu'on disposait leur petit fait (bagages), ils (les PP. de la Roche D'Aillon et de Brébeuf) s'informèrent du Père Nicolas par le moyen du Truchement Huron, mais ayans appris qu'ils l'avoient noyé au dernier saut, avec nostre petit disciple Auhaitzic, ils en furent fort affligez, & contraincts de s'en retourner à Kebec sans rien faire, ayans pas eu assez de courage de passer ce coup-là aux Hurons, comme ils le firent l'année d'après ..." (Sagard, *Histoire du Canada*, Edition Tross, 1865-1866)

Au premier abord ce texte ne paraît pas s'écarter de celui de Le Clercq. Un véritable historien notera cependant que, sous la plume de Le Clercq, "Auhaitzic" est devenu "Ahautzic", et "notre disciple" _ expression par laquelle Sagard semble prétendre avoir sa part d'enseignement, _ s'est transformé en "un de ses disciples". Qu'Auhaitzic fut huron, rien ne l'indique dans le texte qui vient d'être cité.

C'était la coutume des sauvages de donner des noms indiens à ceux qui les fréquentaient: pour eux, Jacques Hertel s'appelle Otsie'ka, Nicolet, Achirra: Couture, Ihandich; Jean Amiot, Antaiok. Inutile de remarquer qu'un disciple, __on dirait aujourd'hui un élève__ peut apprendre bien autre chose que la religion.

Mais poursuivons. Dans son *Grand Voyage*, Sagard souligne les dangers qu'il courut en allant aux Hurons et, à ce propos, fait mention de Viel et de son compagnon: " Je ne fay point icy mention de tous les hazards et dangers que nous courumes en chemin, ny de tous les sauts où il nous fallut porter tous nos paquets par de très-longs et fâcheux chemins, ny comme beaucoup de fois nous courumes risque de nostre vie, et d'être submergés dans des chutes et abysmes d'eau, comme a été du depuis le bon Père Nicolas et un jeune garçon François nostre disciple, qui le suyvoit de près dans un autre Canot, pour ce que ces dangers et périls sont tellement fréquents et journaliers, qu'en les décrivant tous, ils sembleroient des redites par trop rebattues ..." (pp. 349-350)

Dans ce nouveau texte du Fr. Sagard, l'expression "notre disciple" se retrouve, mais le nom propre "Auhaitzique" a fait place à "un jeune garçon François" Pour qui est familier avec l'orthographe du XVII^e siècle, le sens naturel de ce membre de phrase est " un jeune garçon François, et c'est ainsi que l'a compris H. H. Langton, le traducteur du *Grand Voyage*: "as happened afterwards to good Father Nicolas and a young French boy, a pupil of ours." La Direction de Nova Francia, rappelant les Anniversaires Historiques de 1925, écrivait à son tour: "Il mourut le P. Viel, Récollet, et un jeune français." Le P. Jones, toutefois, le savant auteur de *Old Huronis*, n'osant pas contredire l'opinion courante, consent à lire: "un jeune garçon, François, notre disciple. Dans cette hypothèse, François serait le nom reçu au baptême par Auhaitzique.

Par malheur un autre texte de Sagard contredit formellement cette interprétation, et si le P. Jones avait bien voulu parcourir en entier l'oeuvre du récollet, il aurait trouvé, à n'en pas douter, le mot de l'énigme. Ouvrons l'*Histoire du bon frère* à la page 367: Je veux bien advertir aussi les nouveaux François qui vont entr'eux (les indiens) que s'ils ne sont soigneux de leur dire leur propre nom dès leur arrivée, que les Sauvages ne manqueront pas de leur en imposer de ceux qu'il croient leur mieux convenir."

"A ce jeune garçon qui vint demeurer avec nous dans le pais des Hurons à cause qu'il estoit jeune, petit et frétilant, ils l'appellèrent Auhaitzique, qui veut dire petit poisson. A un autre François un peu turbulent & léger de la main, ils lui donnèrent le nom de Houaonton, qui signifie fâcheux et querelleur."

Plus de contestation possible: Auhaitzique est bien un jeune garçon français qui est venu demeurer avec les Récollets au pays des Hurons. Et pourquoi? A n'en pas douter pour apprendre le langage du pays et devenir plus tard truchement (interprète). Aussi Sagard peut-il dire, au souvenir des leçons données: "notre disciple". Le bon frère a, en effet, bien connu le petit Auhaitzique, qui, par son imprudence, causa un jour tout un émoi au village de Carhagouha. Laissons le récollet nous faire part de ses souvenirs.

"Il nous arriva encore une autre seconde appréhension, mais qui se tourna bien tost en risée, ce fut que certains petits Sauvages ayans des racines qu'ils appellent Ooxrat, ressemblans à un petit nabeau ou chataigne pellée qu'ils venoient d'arracher pour leurs cabanes, un jeune garçon François nostre disciple, leur en ayant demandé & mangé une ou deux sans s'informer de ses effets, les trouva bonnes au commencement, & d'un goust assez agréable, mais se convertist soudain en de très-cuisantes et picquantes douleurs, qu'il sentoit partout dans la bouche et la langue; qu'il avoit comme en feu, & outre cela les phlegmes luy distilloient continuellement dans la bouche qu'il tenoit ouverte, la teste panchée en bas pour leur donner cours, ce qui faisoit compassion.

"S'il estoit bien empesché en ses maux, l'appréhension de la mort luy estoit la plus sensible, comme à nous mesmes l'ignorance de sa maladie, jusqu'à ce que les Sauvages nous eurent adverty en se gaussant plaisamment que le garçon en tenoit, mais qu'il n'en mourrait pas pourtant. Cela nous consola fort, car je vous assure que nous nous trouvions bien empeschez, & ne scavions quel remède apporter à ce mal inopiné."

Lorsque Sagard appelle Auhaitzique: "notre disciple", il prend ce mot, semble-t-il, dans un sens particulier. Auhaitzique seul est "disciple" des Pères, alors que beaucoup d'enfants hurons fréquentent leur cabane. Bon nombre de petits sauvages, remarque notre auteur, "sont douez d'une petite gravité si jolie & d'une modestie naturelle si honnête que cela les rends extrêmement agréables et amya-bles, de sorte que je prenois un singulier plaisir de leur enseigner les lettres & de les instruire en la loy de Dieu, selon qu'ils en estoient capables; aussi en avions-nous tousjours plusieurs dans nostre cabane, où nous leur donnions facile accez aux heures qui ne nous estoient point incommodés, et non sans quelque difficulté aux mauvais garçons, pour les obliger à imiter les bons."

Les occupations du jeune Auhaitzique consistaient sans doute, outre l'étude de la langue huronne, à servir la messe et à rendre aux missionnaires mille petits services compatibles avec son âge. Les Pères Jésuites, leurs Relations en font foi, eurent, en tout temps, de jeunes garçons sous leur tutelle. Saint Jean de Brébeuf raconte dans sa Relation du 27 mai 1635, toutes les avanies qu'eurent à subir ses compagnons de route: l'un "le petit Martin, écrit-il, fut bien rudement traité, et en fin abandonné aux Bissiriniens, où il demeura si longtemps qu'il fut quelques deux mois en chemin & n'arriva aux Hurons que le dix-neufième de septembre". La Relation de 1646, à son tour, fait un splendide éloge des vertus de Jean Armiot, "élevé en la maison de Sainte-Marie" aux Hurons.

Auhaitzique dut être l'objet de pareil soins de la part de ses éducateurs recollets et l'on comprend que le P. Nicolas Viel, étant le dernier religieux à quitter la mission, ne voulut pas laisser son cher disciple aux soins des interprètes, dont la plupart étaient sans mœurs. Ce voyage finit de la manière tragique que l'on sait. La haine du missionnaire engloba le disciple. Un même motif les voua tous les deux à la mort. Si, un jour, les témoignages du P. Paul Le Jeune et de saint Jean de Brébeuf font placer le P. Nicolas Viel au rang des martyrs, on ne voit pas pourquoi le petit Auhaitzique ne participerait pas au même triomphe, à l'instar des saints Lalande et Goupil.

**Lovell's Business Directory of trades and professions
of the province of Québec [1910]**

Sault-au-Récollet

Village et paroisse du comté Hochelaga-Laval, district de Montréal sur la rivière des Prairies et sur la ligne du chemin de fer électrique Park & Island; à deux milles de la gare du C. P. R. de Bordeaux (St-Joseph de Bordeaux), à cinq milles du Mile End, et à dix milles de la gare centrale de Montréal.

L'endroit est historique à cause de son rapport avec le début de la colonie de "la Nouvelle-France". Il est le site du Couvent des Dames du Sacré-Coeur, une des institutions d'éducation les plus importantes de la province. On y voit une église catholique, 5 magasins, 2 hotels, un moulin à papier, en plus d'un bureau de télégraphe et de téléphone. Population de la paroisse: environ 2,000.

Edmond Valade, maire. Louis Fortin, Alfred Lapierre, F.-J. Brousseau, James Hewton, François Turcot et Adolphe Drapeau, conseillers. J.-A. Cadieux, secrétaire-trésorier. E. Delorme et A. Poitras, commissaires. J.-L. Nadon, commis de la cour des commissaires

Back River Power Co., moulin à papier; gérant, James Hewton.

Beaubien Chs. (rev.), curé
Bouchard, Alphonse, ouvrier
Brousseau, F.-J., agent d'assurances
Cadieux J.-W. C.C.S.
Corbeil, Alphonse, épiciier
Corbeil, C. ferblantier
Corbeil, Horace, forgeron
Corbeil, Ulysse, épiciier
Delorme, Emile, boulanger
Demers, Henri, entrepreneur
Dubreuil, F. maître de poste
Frères de Saint-Gabriel, noviciat
Gervais, Jos, bois et charbon
Gravel, Damase, négociant

Legault, Alex., marchand de glace
Lépine, Gaudias, tailleur
Millaire, Alphonse, marchand de glace
Morin, E.-J., plombier
Nantel, Mme L., magasin de bonbon
Pelletier, Hector, M. D.
Pelletier, Louis, plombier
Pepin, Jos, boucher
Pepin, Mme, magasin général
Plamondon, R. voiturier
Prévost, Joseph, entrepreneur gén.
Robitaille, D. bijoutier
Sutton, John, négociant
Turcot, François, entrepreneur

Bibliothèque nationale, cote B 916, sur microfiches

Traduit de l'anglais par l'auteur

La mort du Père Viel

Le ou vers le 25 juin 1625, le Récollet Nicolas Viel trouve la mort au dernier saut de la rivière des Prairies près de l'île au Sergent et de l'île de la Visitation.

Deux opinions se sont affrontées, surtout entre 1898 et 1936, au sujet de la cause de cette mort. Celle des Franciscains et de leurs semblables et celle d'historiens qui ne font partie d'aucun clan, qui n'ont aucune vanité à glorifier.

L'ordre des Frères Mineurs était composé des Observantins, des Déchaussés, des Réformés, des Récollets, des Franciscains, des Capucins et des Conventuels. Or en 1897, le 4 octobre, le pape Léon XIII dissous les quatre premiers ordres dont les Récollets. Alors, les Ordres qui subsistent veulent leur martyr canadien. Surtout que les Jésuites sont à la veille d'introduire la cause en béatification de huit des leurs. C'est pourquoi les Franciscains et consorts déterrent les vieux écrits de Chrestien Leclercq (1691).

Voyons d'abord les Relations de 1634 et de 1636:

Le Père Le Jeune, jésuite, à son provincial en France, le Père Jacquinot: le 7 août 1634: "Depuis la mort d'un pauvre Français massacré aux Hurons, on a découvert que ces barbares avaient fait noyer le R. P. Nicolas, Récollet, tenu pour un grand homme de bien. Tout ceci pour vous faire voir qu'il est besoin de tenir ici le plus de Pères qu'on pourra: car si par exemple le Père Brébeuf et moi venaient à mourir, tout le peu que nous savons de la langue huronne et montagnaise se perdrait, et ainsi ce serait toujours à recommencer et à retarder le fruit que l'on désire recueillir de cette mission.

Le Père Brébeuf, jésuite, le 16 juillet 1636, à son supérieur à Québec: "Le Borgne de l'île (aux Allumettes) disait en notre présence, pour recommander le sujet de son Ambassade, que son corps était des haches; il voulait dire, que la conservation de sa personne et de sa Nation, était la conservation des haches, des chaudières et de toute la traite des François pour les Hurons. Même on dit, soit vrai, soit faux, qu'il s'est vanté qu'il était le maître des François, et qu'il nous mènerait à Québec et nous ferait repasser la mer à tous; je dis qu'on le dit, et qu'on lui attribue ces rodomontades, car nous ne les avons pas ouïes, au contraire ils se départirent d'avec nous avec toute sorte de satisfaction et de contentement.

"Ils nous firent à la vérité un grand discours comme d'amis, qui tendait, ou à nous faire quitter tout à fait le Pays des Hurons, ou au moins la Nation des Ours, comme la plus méchante de toutes, qui avait massacré Etienne Bruslé et le bon Père Nicolas Récollet avec son compagnon, et qui pour un coup leur avait autrefois assommé huit de leurs hommes; et pour moi en particulier, en me flattant, en me louant, ils me dirent que plutôt que de risquer ma vie parmi une Nation si perfide, ils me conseillaient de descendre à Québec, après avoir passé ici au moins encore un an, pour savoir parfaitement la langue, que je serais un grand capitaine, et qu'il n'y aurait que moi qui parlerais dans les conseils. ...

Voyons ce que dit le Père Leclercq, sur qui se basent tous ceux qui croient au meurtre. Premier Établissement de la Foy au Nouveau Monde (vol. 1er, chap. IX, page 320:

"Un gros temps écarta les canots et malheureusement ce religieux se trouva dans le sien avec trois sauvages scélérats et impies qui le précipitèrent dans l'eau avec son petit disciple Ahuntsic, au dernier saut, en descendant au Mont-Royal c'est-à-dire en longeant l'île de Montréal, dont les eaux rapides et profondes les submergèrent dans un moment.

"... et enfin on sut par les Hurons mêmes assemblés à la traite, la manière cruelle avec laquelle il avait été mis à mort avec son néophyte que Dieu avait reçus dans sa gloire comme les prémices de la mission des Hurons, ...

"Les Pères Brébeuf et Joseph de la Roche d'Aillon, ayant appris cette triste aventure estimèrent que ce serait témérité à eux de se fier à ces barbares pour un voyage d'une si longue traite." ...

Une plaque, fixée à l'église le 11 juillet 1926, affirmait: "Ici au pied du dernier saut de la rivière des Prairies le 25 juin 1625 ont été massacrés et noyés par trois Hurons scélérats et impies les deux premiers martyrs du Canada le P. Nicolas Viel, récollet et son néophyte Ahuntsic."

Le Père Colombar, supérieur des Franciscains du Canada, nous apprend La Presse du 1er juin 1903, fut prié de redire la gloire et le martyre du missionnaire et de son disciple.

"Le Père Viel, le 25 juin 1625, descendait la rivière du Sault avec une flottille huronne. Deux ans auparavant, il avait été évangéliser cette peuplade. Beaucoup avait répondu à l'appel du missionnaire; mais un grand nombre d'autres, fidèles à leur superstition et au culte idolâtre avaient voué une haine mortelle au Père Viel et ne cherchaient qu'une occasion de le faire mourir. Près du long saut, une tempête dispersa la flottille. Le canot que montaient le missionnaire et son néophyte Ahuntsic et d'autres Indiens fut jeté sur la rive. Se voyant seuls, ces derniers résolurent de mettre leur noir dessein à exécution. Après avoir fait endurer les tortures les plus atroces aux deux chrétiens, ils les jetèrent dans la rivière, où leurs corps ne tardèrent pas à disparaître dans les flots rapides et tumultueux du Sault."

Voyons ce que dit Charlevoix, professeur au Collège des Jésuites, dans son Histoire générale de la Nouvelle-France de 1744, page 160:

"Le Père Viel après avoir demeuré deux ans chez les Hurons, eut envie de faire un tour à Québec, pour y passer quelque temps dans la retraite.

"Les sauvages qui se disposaient à faire le même voyage, lui offrirent de prendre une place dans leur canot et il accepta. Au lieu de prendre le chemin ordinaire, ils suivirent le canal, qui sépare l'île de Montréal de l'île Jésus et qu'on appelle communément la rivière des Prairies. Au milieu de ce canal, il y a un rapide, que les sauvages, au lieu de mettre à terre, et de faire ce qu'on appelle un portage, voulurent sauter avec le canot.

"Soit qu'ils eussent mal pris leurs mesures, soit qu'ils le fissent exprès, le canot se tourna; le Père Viel et un jeune néophyte, qui l'accompagnait, se noyèrent et c'est cet accident, qui a fait donner au rapide le nom de Sault-au-Récollet, qu'il porte encore.

"Comme tous les Hurons se sauvèrent, et qu'ils avaient, dit-on, paru mal affectionnés envers le missionnaire, on eut de violents soupçons que ce naufrage n'était point l'effet du hasard, d'autant plus que ces barbares se saisirent de la meilleure partie du bagage de ce bon père."

Enfin, le Frère (à l'époque), Gabriel-Marie Dumas dans le DBC (1966) au mot Viel:

"... il fut massacré par ces derniers et jeté à l'eau, un jeune homme, surnommé Ahuntsic, ... fut témoin du crime et subit le même sort ...

"Le récit de cette tragédie, basé sur les témoignages de Sagard, de Brébeuf, de Le Clercq et de Paul Le Jeune, nous montre que le père Viel fut bel et bien assassiné. Le fut-il en haine de l'Évangile? L'Église catholique ne s'est jamais prononcée là-dessus; cependant, les écrivains contemporains n'hésitent pas à proclamer le père Viel premier martyr de la foi au Canada."

Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a dit "... qu'il espérait qu'on entreprendrait bientôt le procès en béatification du Père Viel, le premier martyr de la Nouvelle-France." La Patrie, du lundi 12 juillet 1926.

Mgr Brunault, à Nicolet: "... Il est à espérer que la porte des béatifications vous est désormais ouverte et que Viel recevra bientôt l'honneur des autels." La Presse, 29 juin 1925.

Le Très Révérend Père Alexis, Capucin, dans le Canada héroïque et pittoresque, page 49 (paru en 1928): Ainsi mourut pour la foi le premier de nos missionnaires. Peut-on l'appeler martyr? Il semble avoir droit à ce titre. Mais l'absence de documents authentiques est cause que l'Église suspend son jugement."

Nous avons vu pages 234 à 238 que malgré Le Clercq, Colomban, le monument de 1903 et la plaque de 1926, malgré tous ceux qui les ont suivis dans leur méprise, (même Jean Cournoyer dans son Dictionnaire) le jeune homme qui s'est noyé avec Viel était un jeune Français et non un Huron converti, et non un néophyte et non un gars baptisé par le Père Viel.

Comment avant l'assassinat de Brulé en 1633, raconte-t-on l'incident de 1625?

Le Père Charles Lalemant, s.j., à Champlain, le 28 juillet 1625: "...il est arrivé que le pauvre Père Nicolas au dernier saut s'est noyé ..."

Le Père Charles Lalemant, à son frère Jérôme, le 1er août 1626: "... au dernier saut qu'il passa, son canot se renversa et il se noya ..."

Ce Jésuite est présent quand les Hurons arrivent au poste de traite et il voit ces derniers raconter le drame. Il est là quand on amène le corps de Viel à Québec, il assiste au service funèbre et à l'enterrement. S'il avait noté des marques de tortures, il n'aurait pas affirmé à deux reprises que Viel s'était simplement noyé.

Depuis 1613, avec Champlain, les Algonquins de l'île aux Allumettes tentent d'éloigner les missionnaires et tous les Français du pays des Hurons. "Les Indiens de l'île avaient l'habitude d'entraver le commerce entre ceux-ci et accaparer la traite des fourrures." DBC, page 647, Elsie McLeod Jury

Puis même source page 354: "Lorsque les Français retournèrent au pays huron en 1634 (après l'occupation des Kirke) Tessouat s'efforça de détourner le commerce des fourrures du pays d'en haut et il chercha à faire croire que Champlain voulait se venger de la mort d'Étienne Brulé sur les gens du village d'Ihonatiria de la nation des Ours. Exploitant le sentiment de culpabilité et de crainte chez ces gens, il espérait déloger les Jésuites de leur village et mettre fin aux relations des Ours avec les Français."

Alors les relations de 1634 et de 1636 ne font que citer les calomnies des Algonquins qui ont attendu neuf ans avant d'accuser les Hurons. Si Brulé n'avait pas été tué par la tribu des Ours, pensez-vous que Tessouat aurait inventé son histoire?

Le Jeune répète en 1634, l'accusation des Algonquins pour prouver à son supérieur qu'il est besoin de tenir ici le plus grand nombre de pères. Autrement dit pour inciter le Père Jacquinot à envoyer d'autres missionnaires.

En 1636, Tessouat veut toujours chasser les Français de la baie Georgienne et faire la traite à la place des Hurons, c'est pourquoi il répète sa calomnie.

L'accusation des Algonquins est si peu probante, si peu convaincante que l'Église n'a jamais pu futiliser pour introduire le procès en béatification de Viel malgré les efforts incessants des Franciscains, de l'abbé Beaubien, du vicaire Charron et de tous leurs pareils. Malgré les monuments, les plaques et tous les écrits des membres de l'Ordre des frères Mineurs de 1696 à 1936 où les mots premiers martyrs, néophyte, massacrés, les pires tortures, scélérats et impies sont entendus dans les sermons, et lus sur la pierre, dans le ciment, dans le *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte*, dans l'*Almanach de Saint-François* ou dans la *Revue franciscaine*. Je manque de temps pour dire tout ce qu'ils ont pu affirmer: Viel fut enterré dans l'île avant d'être ramené à Québec. *Ahuntsic fut enseveli dans l'île et non Viel*. Ils les massacrèrent à coups d'aviron nous laisse entendre le Père Le Jeune. Le Jeune dit... on a découvert que ces barbares avaient fait noyé le R.P. Nicolas. Et son néophyte Ahuntsic. Le jeune homme que le P. Viel avait élevé dans la foi et baptisé du nom de François. *Le fait que ces meurtriers tuèrent aussi un des leurs montre bien qu'il ne peut s'agir d'un accident, mais que Viel et son disciple moururent de mort violente. Justement Ahuntsic n'était pas un des leurs, n'est pas un Huron.*

Le Clercq avait écrit: ... et enfin on sut par les Hurons assemblés à la traite, la manière cruelle avec laquelle il avait été mis à mort avec son néophyte ..." Il a du front tout le tour de la tête ce Chrestien Le Clercq. C'est seulement en 1634 que les Algonquins accusent des Hurons de meurtre, en 1625 tous croient à un accident, alors ...

L'auteur du Premier Établissement de la Foy, sur qui tous se basent et qui est arrivé au pays en 1675, 50 ans après le drame, est tellement contesté que je ne voudrais pas être obligé de me fier à ses écrits pour faire de l'histoire:

1^o) le Père Réveillaud fait paraître en 1888 un manuscrit qu'il pense de Sixte Le Tac, datant de 1689. On y lit: Le Clercq, en voulant être mieux renseigné que ses devanciers, est tombé dans une erreur que d'autres historiens ont reproduite. Il a ajouté une date (fausse évidemment) à un document qui n'était ni daté, ni signé, chose que Sagard et Le Febvre avaient évité de faire." Histoire de la Nouvelle-France, appendice, page 175, chez G. Fischbaker, 33 rue de Seine à Paris.

2^o) Archange Godbout: "Un véritable historien remarquera que, sous la plume de Le Clercq, Auhaitsique est devenu Ahautsic et notre disciple s'est transformé en un de ses disciples." Qu'ajouter à l'adresse du Père Chrestien Le Clercq qui a mis l'histoire en déroute. Il a mal lu son devancier, Sagard. Jugeant d'après son nom, qu'Auhaitsique était un Huron, il a traduit disciple par néophyte et s'est cru en droit d'affirmer que le Père Viel avait instruit et baptisé l'enfant. Assurément son erreur ne consolidera pas sa réputation d'historien. BRH 1942 pp. 132 et 137

3^o) Lucien Campeau, s. j.: "Il faut se méfier des dramatisations de Le Clercq." Monumenta ... tome II, page 75, note 3.

4^o) Anthelme Verreau: "Le Père Le Clercq devait savoir quelle était la cause du silence des pp. Jésuites, silence qu'il aurait peut-être dû imiter." Revue de Montréal 1877, page 170.

5^o) W.F. Ganong: "L'oeuvre du Père Le Clercq est tissée d'inexactitudes... L'auteur exagère certains détails, invente les incidents pour l'amour du relief, ...Il est évident qu'il a copié ses devanciers... qu'il transcrit mot à mot en appliquant son plagiat aux Gaspésiens". Cité par Le jeune OMI, Dict. Général du Canada, tome II pp. 126-127

6^o) Le frère Dumas, Capucin: ... il métamorphose en Huron le compagnon français du Père Viel à la rivière des Prairies." DBC au mot Viel pp. 449-452, Tome II, paru en 1966.

Ce même Dumas avait écrit la même année; "Le récit de cette tragédie, basé sur les témoignages de Sagard, de Brébeuf, de Le Clercq et de Paul Le Jeune, nous montre que le père Viel fut bel et bien assassiné. ..." Un témoignage c'est une déclaration de ce qu'on a vu, entendu ou perçu, servant à l'établissement de la vérité. Que penser des témoignages de ces quatre personnes? Aucune n'a entendu, vu, ou perçu quoique ce soit du drame du 25 juin 1625, dans la rivière des Prairies. Sagard était retourné en France depuis huit mois. Brébeuf vient d'arriver au pays et n'a jamais vu notre cours d'eau. Le Père Le Jeune n'arrivera à Québec qu'en 1632 et Le Clercq ne se pointera qu'en 1675, cinquante ans plus tard. Il faut tout de même respecter le sens des mots!

L'Église ne peut donc pas se baser sur les Relations de 1634 ni de 1636 et elle ne peut se baser sur les récits plus ou moins fantaisistes de Le Clercq c'est pourquoi le Père Viel n'est pas sur les autels comme les huit martyrs jésuites.

Enfin, quelle est la version des historiens Campeau (1979) et Trudel (1968)?

Monumenta novae franciae, tome II, page 52^a de l'introduction par Lucien Campeau: "Les deux religieux (*le Jésuite, Brébeuf et le Récollet, de La Roche d'Aillon*) suivirent les marchands à la rencontre des Hurons jusqu'au cap de la Victoire, à cinq ou six kilomètres de l'embouchure de la rivière des Iroquois. Ils y trouvèrent en effet la flottille indigène, apprenant que le P. Viel s'était noyé avec un garçon français au dernier saut de la rivière. Le mystère de cette mort, laquelle paraît n'avoir été qu'un accident, fut ce qui arrêta les deux missionnaires, qui redescendirent à Québec. Le corps du P. Viel, retrouvé, fut porté au couvent de Saint-Charles, où il fut enterré." Puis aux pages 80 et 81 du même volume: "Les sources les plus anciennes présentent la mort du P. Viel et de son compagnon comme accidentelle. Mais à partir de 1634 s'accrédite la version d'un meurtre perpétré par les Hurons en haine de la foi. Elle tire son origine d'un témoignage porté par le P. Paul Le Jeune accusant ces Indiens d'avoir donné la mort à Étienne Brulé et au P. Viel. On ne peut douter qu'ils aient tué le premier. En ce qui concerne le récollet, l'imputation semble avoir été le fait des Algonquins du Nipissing ou de la rivière Outaouais, qui auraient voulu rompre les relations commerciales entre les Hurons et les Français. De telles calomnies étaient souvent utilisées à ces fins. Aussi la version du meurtre du P. Viel n'a-t-elle pas une origine assurée; encore moins celle du martyr en haine de la foi. L'hypothèse d'un accident explique naturellement sa mort, sans aucune difficulté. Il n'en est pas de même de celle du meurtre. ... En somme, un accident, dans le cas qui nous occupe, demeure plus vraisemblable qu'un meurtre."

N'oublions pas que Campeau est un Jésuite et s'il met des gants blancs pour dire les choses, c'est qu'il ne veut pas froisser les Franciscains qui parlent de meurtre depuis quatre-vingts ans.

Histoire de la Nouvelle-France, pages 340-342, par Marcel Trudel: C'est cette version qu'adopte le récollet Le Clercq; il soutient que le Père Viel et le *Huron* qui l'accompagnait, doivent être considérés à bon droit comme "les deux premiers martyrs du Canada".

Voici comment il raconte la tragédie: Un gros temps écarta les canots, & malheureusement ce Religieux se trouva dans le sien avec trois sauvages scélérats et impies qui le précipitèrent dans l'eau avec son petit disciple", c'est "par les Hurons mêmes assemblés à la traite" qu'on sut "la façon cruelle dont il avait été mis à mort avec son néophyte".

Dans ces témoignages, faisons d'abord une rectification: Sagard affirme que les missionnaires ne sont pas partis en 1625 pour la Huronie, parce qu'ils viennent d'apprendre que le Père Viel a été noyé par les Hurons; or, en 1625, les missionnaires ne savent qu'une chose: le Père Viel, sur qui ils comptaient pour préparer le voyage, est mort noyé. C'est neuf ans plus tard que l'on parle de mort criminelle; et qui en parle? les Népissinques qui veulent que les missionnaires quittent la Huronie ou à tout le moins la tribu des Ours chez laquelle sont installés les Jésuites; pour effrayer ceux-ci, ils accusent les Hurons d'avoir fait mourir Brulé et le Père Viel. Le procédé est facile; nous savons que, depuis que les Français séjournent en pays sauvage, les indigènes redoutaient particulièrement qu'il arrive quelque accident aux français, persuadés qu'on les tiendraient responsables; ...

"Aussi le Père Campeau nous prévient: " L'Histoire du Canada de Sagard porte des traces de plusieurs altérations faites au manuscrit original de l'auteur par un homme sans expérience du Canada. On doit probablement à ce correcteur beaucoup de traits vicieux et de calomnies dans ce livre de 1636 et pour lesquels Sagard n'avait pas montré de penchant dans Le Grand Voyage.

"Il ne fait pas de doute que les Hurons ont tué Brûlé, mais quand des Népissin-gues, intéressés à accabler quelqu'un, ajoutent au dossier une affaire qui remonte à onze ans et qui met en cause quelques individus qui voyageaient avec le Père Viel, nous devons établir l'accusation sur une enquête formelle. Or il n'y a pas eu dans le cas de la mort du Père Viel, d'enquête formelle sur les faits.

"En voulant se débarrasser du Père Viel, les Hurons qui l'accompagnaient dans le même canot risquaient de périr eux aussi et de plus sacrifiaient le précieux contenu de l'embarcation car on descendait à la traite. Comment expliquer que les Hurons aient attendu le dernier saut pour commettre leur crime quand ils auraient eu, depuis leur départ de la Huronie, une centaines de sauts à passer et quand ils auraient trouvé tant d'autres occasions d'éliminer le missionnaire."

Sans oublier que, plus ils approchaient de Québec, plus ils couraient le risque de se faire surprendre dans leur forfait par quelque français. On sait comme les Hurons craignaient qu'il arrive malheur à un blanc par leur faute; ce n'était pas le moment d'attirer la colère de Champlain et de ses compagnons.

Le Dictionnaire Général du Canada de l'Oblat Louis Le Jeune après avoir rappelé les citations, qu'on lit sous les monuments dans les parterres de notre église et qui parlent de crime, ajoute: "Toutefois, il manque des documents historiques et authentiques sur le drame du Sault-au-Récollet

Le sage, dit un proverbe, n'avance rien qu'il ne prouve. On ne peut prouver le meurtre. Aussi, le P. Alexis l'a dit, en 1928: "...l'absence de documents authentiques est cause que l'Église suspend son jugement". Ce que les Franciscains auraient dû faire depuis longtemps: parler non du massacre mais de la noyade du Père Viel.

Terminons par cette phrase du Marcel Trudel: "Quelle que soit la façon dont le Père Viel a disparu, ce Récollet est quand même mort dans l'exercice de ses fonctions de missionnaire et la postérité réserve toujours une admiration particulière à ceux qui meurent au devoir."

Ne parlons plus de l'indien Ahuntsic ni du massacre du Père Viel. Allons voir la plaque sur l'église et nous lirons: " **Ici au dernier saut de la rivière des Prairies le 25 juin 1625 se sont noyés le Récollet Nicolas Viel et son jeune compatriote surnommé Auhaitsique par les Hurons**

Index des noms cités dans les journaux (1880-1942)

- Ahuntsic**
 La Semaine religieuse, 5 déc. 1896
 La Patrie, La Presse, 1er juin 1903
 La Revue du Tiers-Ordre, 1908 p. 63
 La Presse, 28 mai 1910
 La Presse, 16 juillet 1910
 La Presse, 15 août 1910
 lettre de Beaubien 1912
 La Presse, 22 juin 1915
 L'Almanach de St-François, 1925 p. 205
 La Presse, 20 juin 1925
 Le Devoir, 27 juin 1925
 La Presse, 7 juillet 1926
 La Patrie, 12 juillet 1926
 Le Devoir, 25 juin 1915
 La Presse, 27 juillet 1936
 La Presse, 8 mai 1937
 B R H, mai 1942, sujet no 5
- Back River (tramway)**
 La Presse, 2 févr. 1895
 Le monde Illustré, 23 févr. 1895
 La Presse, 21 mai 1910
- Back River Power**
 The Star, 25 juin 1927
- Bastien, Trefflé échevin**
 La Presse, 20 juin, 5 juillet 1910
 La Presse, 22 juin 1915
 La Presse, Le Devoir, 25 juin 1915
- Beaubien, Charles P. curé**
 La Minerve, 7 avril 1896
 La Minerve, 31 octobre 1896
 La Patrie, La Presse, 1er juin 1903
 La Patrie, 15 mai 1905
 La Revue du Tiers-Ordre, 1908 p. 63
 La Presse, 28 mai 1910
 La Patrie, 6 août 1910
 La Presse, 12, 13 et 15 août 1910
 La Presse, 26 septembre 1910
 Lettre du 10 février 1912
 La Presse, 2 juillet 1914
 Le Devoir, 27 juin 1925
 B des R H, mars 1930 p. 168
 La Presse, 20 juin 1925
- Beauregard, Théo**
 Bergeron, Mme Isaïe
 Berthelet, J. H.
 Bertrand, Arthur
 Boisvert, P.-G.
 Bourassa, Henri
 Bourget, Mgr Ignace
- La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
 La Patrie 6 août 1910
 La Presse, 20 juin 1925
 La Presse, 20 juin 1925
 Le Devoir, 5 juillet 1920
 La Minerve, 21 août 1880
 L'Étendard, 8 juin 1885
 La Minerve, 10 juin 1885
 La Minerve, 11 juin 1885
 Le Monde, 12 juin 1885
 La Minerve, 12 juin 1885

Brousseau, Albine organiste	La Presse, 15 août 1910
Brousseau, Fernand échevin, maire, agent d'assurances	La Patrie, 12 juillet 1926 La Presse, 28 mai 1910 La Patrie, 6 août 1910 La Presse, 12 et 13 août 1910 Lovell's des affaires 1910 La Presse, 6 juin 1911 La Presse, 26 avril 1912 La Presse, 21 nov. et 1er déc. 1913 Le Canada, 1er déc. 1913 La Presse, 3 mars 1914 La Presse, 4 juillet 1914 La Presse, 19 juin 1915 La Patrie, 14 octobre 1915 La Presse, 2 mai 1916 La Presse, 22 décembre 1916 La Presse, 20 juin 1925 La Minerve 21 août 1880 La Patrie, 27 juin 1910 La Presse, 22 juin 1915 La Patrie, 1er juin 1903 La Minerve 21 août 1880 La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908 La Minerve, 8 févr. 1896 La Minerve, 4 mai 1897 La Presse, 20 juin 1925 La Presse, 20 juin 1925 La Presse, 28 mai 1910 La Presse, 1er décembre 1913 La Minerve, 12 juin 1885 Le Monde, 12 juin 1885 Le Canada, 1er décembre 1913 La Presse, 7 juillet 1919 La Presse, 7 mai 1924 La Presse, 25 avril, 2, 9, 16 mai 1925 La Presse, 20 juin 1925 La Patrie, 12 juillet 1926 La Presse, 20 juin 1925 La Minerve, 21 octobre 1896 La Minerve 21 août 1880 L'Étendard, 8 juin 1885 La Minerve 21 août 1880 La Patrie, La Presse, 1er juin 1903 La Presse, 20 juin 1925 La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908 Lovell's des affaires 1910 La Presse, 20 juin 1925 La Presse, 27 juillet 1936 Lovell's des affaires 1910 Lovell's des affaires 1910 La Presse, 26 septembre 1910 La Presse, 7 février 1920 La Presse, 24 juin 1929
Brousseau, Joseph maire	
Bruchési, Mgr Paul	
Brule, Etienne	
Brunet, François	
Brunet, Mlle Elmire	
Canadian Pacific voie ferrée	
Charbonneau, J.-Arthur	
Charbonneau, J.-B.	
Charbonneau, Israël	
Charreaux, Père jésuite	
Charron, abbé Laurent vicair	
Chartrand, Zéphyr chemin de fer de l'Île et du Parc	
Chopin, Dr	
Colerette, Onésime	
Colomban, Père supérieur franc.	
Corbeil, Auguste	
Corbeil, Mlle Augustine	
Corbeil, Horace, forgeron marguillier	
Corbeil, Philippe	
Corbeil, Ulysse épicier	
Couvent des Dames du Sacré-Coeur	

Daignesult, Paul	La Minerve, 21 août 1880
David, Stanislas	La Minerve, 13 mai 1880
Décary, Curé J.-Gervais	La Presse, 11 janvier 1923
	La Presse, 7 mai 1924
	La Presse, 20 juin 1925
	La Patrie, 12 juillet 1926
Delorme, Emile boulanger	Lovell's des affaires 1910
Déry, Alfred	La Presse, 12 et 13 août 1910
	La Presse, 2 mai 1916
	La Presse, 20 juin 1925
Déry, Régina	La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
Deschatelets, Albert conseiller	La Presse, 28 mai 1910
	La Presse, 4 juillet 1914
	La Presse, 2 mai 1916
Desjardins, Alphonse député	La Minerve 21 août 1880
Desormeaux, Damase	La Presse, 2 mai 1916
des Prairies explorateur	La Presse, 16 juillet 1910
Desrochers, abbé René vicaire	Le Devoir, 19 septembre 1933
	La Presse, 27 juillet 1936
Drapeau, Adolphe	Le Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
Dubeau, Victor	La Presse, 20 juin 1925
Dubord, Jean	La Presse, 27 juillet 1936
Dubreuil, dir. de la chorale	La Minerve, 7 avril 1896
Dugas, abbé Georges	La Presse, 6 août et 20 septembre 1910
Duhamel, Mgr	La Minerve, 21 août 1880
Ethier, Frédéric	La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
Fabre, Ed.-Charles	La Minerve, 21 août 1880
	La Minerve, 12 juin 1885
	La Presse, 20 juin 1925
	La Presse, 7 juillet 1926
	Le Devoir, 19 septembre 1933
Fleury-David, David	La Presse, 28 mai 1910
	La Patrie, 27 juin 1910
	La Patrie, 6 août 1910
	La Presse, 12, 13 et 15 août 1910
	La Presse, 4 juillet 1914
	La Minerve, 21 août 1880
	La Minerve, 29 janv. 1897
	La Minerve, 10 février 1897
	La Patrie, La Presse, 1er juin 1903
	La Patrie, 15 mai 1905
	La Presse, 20 juin, 5 juillet 1910
	La Presse, 2 mai 1916
	La Presse, 27 juillet 1936
	La Presse, 27 juillet 193
	La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
	Lovell's des affaires 1910
	La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
	La Presse, 6 août 1910
	La Minerve, 13 avril 1896
	La Patrie, 1er juin 1903
	La Presse, 1er juin 1903
Gagnon, Joseph	
Gagnon, Siméon maire	
échevin	
Gaudry, S. maire d'Ahuntsic	
Gendron, Eugène	
Gendron, Raymond	
Gervais, André	
Gervais, Jos bois et charbon	
Gervais, Maxime bedeau	
Giroux, Jos maire du Sault	

- Gravel, J A E
 La Patrie, 6 août 1910
 La Presse, 12 et 15 août 1910
- Grenier, Paul
 Hewton, James gérant moulin
 La Presse, 27 juillet 1936
 La Presse, 28 mai 1910
 La Patrie, 6 août 1910
 Lovell's des affaires 1910
 La Presse, 13 août 1910
 La Presse, 2 mai 1916
 La Presse, 22 décembre 1916
- Jamet, Père Denis
 La Revue du Tiers-Ordre, 1908 p. 63
 La Semaine Religieuse 12 juillet 1915
 La Presse, 7 juillet 1926
 La Presse, 7 juillet 1919
 Le Devoir, 5 juillet 1920
 La Presse, 29 janvier 1921
 La Presse, 26 septembre 1910
 La Presse, 4 juillet 1914
 La Presse, 19 juin 1915
 La Presse, 25 juin 1915
 Le Devoir, 19 septembre 1933
 La Presse, 27 juillet 1936
- Jolicoeur, Curé Joseph-Moïse
 La Presse, 25 juin 1910
 La Presse, 20 juin 1925
 La Presse, 27 et 29 juin 1925
 La Presse, 27 juillet 1936
- Lamarche, C. A. curé
 La Patrie, 6 juin 1905
 La Minerve, 21 août 1880
 La Minerve, 4 mai 1897
 La Minerve, 11 mai 1897
 La Minerve, 10 févr. 1897
 La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
 La Presse, 20 et 29 juin 1925
 La Patrie, Le Devoir, 25 juin 1915
 L'Almanach de St-François, 1925 p. 59
- Lambert, Abbé Emile
- Lapalme, M. garde-moteur
 Lapierre, Joseph
 Laporte, H.
 La Minerve, 4 mai 1897
 La Minerve, 11 mai 1897
 La Minerve, 10 févr. 1897
- Latendresse, L.
 Latendresse, Mme L.
 Lavigreur, Onésime,
 Le Caron, Père Joseph
 La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
 La Presse, 20 et 29 juin 1925
 La Patrie, Le Devoir, 25 juin 1915
 L'Almanach de St-François, 1925 p. 59
- Leclercq, Chrétien
 Premier Établissement de la Foy
 vol. 1er, ch. IX, page 320 1691
 La Semaine rel., 5 décembre 1896
 L'Almanach de St-François, 1925 p. 59
 Le Devoir, 27 juin 1925
 B R H, mai 1942, sujet no 5 ,etc.
- Lecocq, Charles P. S. S.
 La Patrie, 1er juin 1903
 La Presse, 1er juin 1903
 La Presse, 3 mai 1906
 Love Il's des affaires 1910
- Legault, Alex marchand de glace
 Lemay, Paul conseiller
 Lesage, Paul
 Levesque, J.-W. député
 Longpré, Curé Henri
 La Minerve, 13 avril 1896
 La Presse, 20 juin 1925
 La Patrie, 25 juin 1915
 La Patrie, 12 juillet 1926
 La Presse, 27 juillet 1936
- Lorrain, Antoine
 La Minerve, 21 août 1880

Lortie, L. E. échevin	La Presse, 21 nov. et 1er déc. 1913 La Presse, 4 juillet 1914 Le Canada, 1er décembre 1913
Lussier, Gérard	La Presse, 27 juillet 1936
Major, Louis	La Presse, 30 juin 1921
Marcotte, hôtelier	La Minerve, 10 juin 1885 La Minerve, 12 juin 1885
Marie-Madeleine, soeur de Miséricorde	La Presse, 7 mai 1924
Melançon, Curé Joseph	La Presse, 20 juin 1925 La Presse, 27 et 29 juin 1925
Ménard, Gordien échevin	La Presse, 20 juin, 5 juillet 1910 La Presse, 4 novembre 1916
Monette, Isaïe	La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
Moore, J. J.	La Minerve, 31 octobre 1896
Morin, Jean bedeau	La Presse, 25 juin 1925
Morin, Victor	La Presse, 26 juin 1916 La Presse, 8 mai 1924
O'Brien, Dr au Sault	La Minerve, 7 août 1896
Papillon, J.-Odilon	La Presse, 20 juin 1925 La Presse, 27 et 29 juin 1925
Papin, M. Joseph	La Patrie, 29 juin 1925 La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
Papin, Mme Joseph	La Patrie, 12 juillet 1926
Parc Madeleine (publicité)	La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
Pelletier, Dr Hector	La Presse, 21 mai 1910 La Patrie, La Presse, 1er juin 1903 La Patrie, 6 août 1910 La Presse, 13 août 1910 Lovell's des affaires 1910 La Presse, 4 juillet 1914 Le Devoir, 5 juillet 1920 La Presse, 20 juin 1925
Péloquin, hôtelier	La Minerve, 10 juin 1885 La Minerve, 12 juin 1885 La Presse, 16 juillet 1910
Pépin, Félix	La Minerve 21 août 1880
Pesant, Basile	La Minerve 21 août 1880
Pesant Mme O.	La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
Première messe	La Revue du Tiers-Ordre, juin 1915
Prévost, Avila maître de chapelle et directeur de la fanfare	La Patrie, 15 mai 1905 La Patrie, 27 juin 1910 La Presse, 15 août 1910 La Presse, 19 juin 1915 La Presse, 20 juin 1925 La Presse, 12 juillet 1926 La Presse, 27 juillet 1936
Prévost, Joseph marguillier	La Patrie, 15 mai 1905 La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908 Lovell's des affaires 1910
Prévost, Marcel	La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
Prieur, Adolphe-Anicet secrétaire	La Presse, 21 novembre 1913 Le Canada, 1er décembre 1913 La Presse, 11 décembre 1913 La Presse, 2 mai 1916

- Racicot, Zotique grand-vicaire
puis évêque
- Racine, Aldéric
- Robitaille, D., bijoutier
- Rochette, Félix curé
- Roy, Jean-Paul
- Sacré-Coeur, Couvent des Dames
- Sagard, Gabriel frère
- Samson, Stanislas
- Séguin, Claude
- Senécal, Mendoza
- Scott, Eugène boucher
- Soeurs de la Providence
- Terroux, J.-A.
- Tramway du Sault
- Tucker, J.-B.
- Turcot, François, entrepreneur
- Turcot, J.-B.
- Vachon de Belmont
- Valade, Edmond maire paroisse
- Viau (le pont)
- La Presse, 22 décembre 1916
- Le Monde illustré, 9 nov. 1896
- La Patrie, La Presse, 1er juin 1903
- La Presse, 3 mai 1905
- La Patrie, 6 août 1910
- La Presse, 12 août 1910
- Le Devoir, 19 septembre 1933
- La Revue du Tiers-Ordre, déc. 1908
- Lovell's des affaires, 1910
- La Minerve 21 août 1880
- La Minerve 8 juin 1885
- La Minerve, 12 juin 1885
- Le Monde, 12 juin 1885
- La Presse, 27 juillet 1936
- La Patrie, La Presse, 24 juin 1929
- La Semaine Religieuse, 5 déc. 1896
- La Presse, 15 mai 1905
- La Presse, 16 juillet 1910
- L'Almanach de Saint-François 1925 p. 59
- B R H, mai 1942, sujet no 5 ,etc.
- La Presse, 20 juin 1925
- La Presse, 27 juillet 1936
- Le Devoir, 5 juillet 1920
- La Presse, 29 janvier 1921
- La Presse, 11 janvier 1923
- La Presse, 24 janvier 1923
- La Presse, 6 février 1919
- La Presse, 29 janvier 1921
- La Minerve, 21 août 1880
- La Minerve, 10 juin 1885
- La Presse, 20 juin 1925
- La Minerve, 8 févr. 1896
- La Minerve, 2 déc. 1896
- La Minerve, 25 janv. 1897
- La Minerve, 21 août 1880
- Lovell's des affaires, 1910
- La Minerve, 21 août 1880
- La Patrie, 6 août 1910
- La Patrie, 6 août 1910
- La Patrie, 29 mai 1926

Viel, Nicolas

Le Monde illustré, 28 mars 1891
 La Semaine Religieuse, 5 déc. 1896
 La Patrie, La Presse, 1er juin 1903
 La Presse, 28 mai 1910
 La Presse, 16 juillet 1910
 lettre de Beaubien février 1912
 La Presse, Le Devoir, 25 juin 1915
 Le Devoir, 5 juillet 1920
 L'Almanach de St-François, 1925 p. 205
 Le Devoir, 27 juin 1925
 La Presse, 27 et 29 juin 1925
 La Presse, 7 juillet 1926
 La Presse, 27 juillet 1936
 La Presse, 8 mai 1937
 L'illustration, 27 septembre 1937
 B R H, mai 1942, sujet no 5

Villeray, village
 Vinet Fabien

21 octobre 1896
 Le Canada, 1er décembre 1913
 La Minerve 21 août 1880
 La Presse, 16 juillet 1910
 The Star, 25 juin 1927
 La Minerve, 29 nov. 1850
 La Presse, 23 juillet 1910

Vimont, Père Barthélemy
 Walker, James Robert
 Warren, Samuel
 Wilson, Charles A. député

Les noms de tous les gagnants
 et ceux des membres de tous les comités
 aux fêtes de la rivière des Prairies
 Les noms des membres du conseil de ville

La Presse, 15 août 1910
 La Presse, 6 août 1910
 La Presse, 28 mai 1910



Le célèbre hôtel Pélouquin (voir pages 40 et 41)

Table des matières

Préface	page 5
Recensement (1763) et érection civile (1845)	7
Carte du village du Sault	8
Carte de la paroisse	9
Extraits des journaux	10
Appendice	238
Le Lovell's des affaires (1910)	239
La mort du Père Viel	240
Index des noms	247

Dépôt légal: 4e trimestre 1996
Bibliothèque Nationale du Québec
ISBN 2-9805302-0-4

Achevé d'imprimer en novembre 1996
par l'imprimerie A. Bécotte, Inc.
25 ouest, boul. Henri-Bourassa
Montréal, Qc